

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne
Ajustement budgétaire et diversification économique

.....



OCT 17

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne
Ajustement budgétaire et
diversification économique**

.....

100
17

©2017 International Monetary Fund
Édition française ©2017 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI sous la direction de Eugenio Maseda

Correction : Sophie Ruberti et Van Tran

PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. — Washington :
Fonds monétaire international, 2003–

p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:
International Monetary Fund, 2003–

v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —
Economic conditions — 1960 — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN : 978-1-48432-026-6 (français, version papier)

ISBN : 978-1-48432-102-7 (français, version PDF)

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est
publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution
économique de la région. Les projections et considérations de politique économique
qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement
les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430 - Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org

www.imf.org

www.elibrary.imf.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Remerciements	vii
Résumé analytique	x
1. Une région en quête de reprise	1
Une modeste reprise est en cours.....	3
Ce que réserve l'avenir — perspectives et risques.....	13
Beaucoup de pays comptent assainir leurs finances publiques.....	15
Stimuler la croissance à moyen terme.....	18
2. L'impact de l'assainissement des finances publiques sur la croissance en Afrique subsaharienne	29
Tirer les enseignements du passé	30
L'effet de la politique budgétaire sur la production.....	34
Assainissements des finances publiques, activité économique et mesures d'atténuation.....	39
Considérations pour l'action des pouvoirs publics et conclusions	44
3. Diversification économique en Afrique subsaharienne	57
Profils de transformation structurelle et de diversification des exportations.....	58
Bienfaits macroéconomiques d'une plus grande diversification économique.....	64
Réussir le bon dosage macroéconomique.....	68
Conclusions	73
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–17	111
Encadrés	
1.1. Pays en situation de fragilité.....	20
1.2. Stratégie économique régionale de la CEMAC.....	23
1.3. Amélioration des cadres de la politique monétaire en Afrique subsaharienne.....	25
2.1. Potentiel de recettes en Afrique subsaharienne	46
2.2. Éliminer les subventions aux carburants et aux produits énergétiques.....	48
2.3. Exploiter les dispositifs de protection sociale existants	50
3.1. Différentes mesures de la diversification	60
Tableaux	
1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel	14
1.2. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques	14
2.1. Multiplicateurs budgétaires estimés, tirés de diverses études, pour plusieurs groupes de pays..	37
3.1. Explication de la croissance économique au moyen de différentes mesures de la diversification dans les pays en développement	66
3.2. Résultats des régressions de commerce bilatéral	67
3.3. Facteurs de diversification économique	69

Graphiques

Chapitre 1

1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2013–19	1
1.2. Afrique subsaharienne : dette publique totale en pourcentage du PIB.....	2
1.3. Partenaires commerciaux de l’Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2010–17	3
1.4. Variation des cours de plusieurs produits de base depuis 2013	3
1.5. Pays préémergents d’Afrique subsaharienne : émissions obligataires souveraines internationales.....	4
1.6. Écarts de taux souverains des pays préémergents d’Afrique subsaharienne et des pays émergents notés B, 2015–17.....	4
1.7. Afrique subsaharienne : contributions à la variation de la croissance du PIB réel, 2016–17	5
1.8. Pays exportateurs de pétrole d’Afrique subsaharienne : contributions à la croissance du PIB réel, 2010–17	5
1.9. Afrique subsaharienne : inflation, janvier 2012–mars 2017	5
1.10. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2010–17.....	6
1.11. Afrique subsaharienne : variation et composition du solde budgétaire global, 2010–17	6
1.12. Afrique subsaharienne : variation du taux directeur, janvier 2016–août 2017.....	7
1.13. Afrique subsaharienne : tensions sur les marchés des changes, 2016–17	8
1.14. Afrique subsaharienne : déficit courant et sources de financement, 2011–17	9
1.15. Afrique subsaharienne : niveau des réserves internationales, 2013 et 2017.....	9
1.16. Afrique subsaharienne : exportations des principaux producteurs agricoles.....	10
1.17. Afrique subsaharienne : variation moyenne du ratio dette/PIB et de ses composantes, 2010–16...10	10
1.18. Afrique subsaharienne : décomposition de la dette du secteur public, 2010–16.....	11
1.19. Afrique subsaharienne : service de la dette totale en pourcentage des recettes, 2010–17.....	11
1.20. Afrique subsaharienne : notations de risque de crédit de Fitch, 2013–17	11
1.21. Afrique subsaharienne : variation de l’exposition des banques au gouvernement et variation de la croissance du crédit au secteur privé, moyenne 2011–13 et moyenne 2014–16.....	12
1.22. Afrique subsaharienne : ratio créances bancaires improductives/total des prêts	12
1.23. Afrique subsaharienne : retraits des relations de correspondance bancaire, 2011–16.....	13
1.24. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2017 et 2018.....	13
1.25. Afrique subsaharienne : dette publique en pourcentage du PIB, 2011–22	15
1.26. Afrique subsaharienne : assainissement budgétaire, 2017–22.....	16
1.27. Afrique subsaharienne : indicateurs budgétaires, variation cumulée depuis 2010	16
1.28. Indicateurs de gouvernance dans diverses régions, 2015	18

Chapitre 2

2.1. Afrique subsaharienne : composition des soldes budgétaires	31
2.2. Afrique subsaharienne et pays émergents et en développement : épisodes de repli des recettes tirées des produits de base	32
2.3. Afrique subsaharienne et pays émergents et en développement : épisodes d’assainissement budgétaire axé sur les dépenses.....	34
2.4. Variation du solde budgétaire global et de ses composantes : épisodes d’assainissement budgétaire axé sur les dépenses.....	34
2.5. Afrique subsaharienne et pays émergents et en développement : épisodes d’assainissement budgétaire axé sur les recettes.....	35

2.6. Afrique subsaharienne : effet de la politique budgétaire sur la production.....	36
2.7. Afrique subsaharienne : multiplicateurs budgétaires en périodes de forte et faible croissance	38
2.8. Afrique subsaharienne : multiplicateurs budgétaires en périodes de bonne et mauvaise qualité de la gouvernance.....	38
2.9. Afrique subsaharienne : multiplicateurs budgétaires en périodes de forte et faible efficence de l'investissement public.....	39
2.10. Afrique subsaharienne : impact sur l'activité économique d'un assainissement budgétaire axé sur les dépenses.....	40
2.11. Afrique subsaharienne : impact sur la production d'un assainissement axé sur l'investissement, la consommation et les recettes	41
2.12. Afrique subsaharienne : impact sur l'activité économique d'un assainissement axé sur la fiscalité..	41
2.13. Afrique subsaharienne : impact de l'assainissement budgétaire selon différentes situations monétaires	42
2.14. Afrique subsaharienne : impact de l'assainissement budgétaire selon différents environnements d'endettement.....	42
2.15. Afrique subsaharienne : impact de l'assainissement budgétaire et rôle de la flexibilité du taux de change, des réserves internationales et de l'ouverture aux échanges	43

Chapitre 3

3.1. Afrique subsaharienne : parts sectorielles réelles, 1995–2014	59
3.2. Productivité du travail et variations des parts dans l'emploi, par rapport à 2000	60
3.3. Mesures de la diversification et de la qualité des exportations	62
3.4. Diversification des biens à l'exportation par pays : 1962–2014.....	63
3.5. Complexité économique	63
3.6. Complexité économique dans différents pays : exportations de biens en 1995 et en 2015	65
3.7. Afrique subsaharienne : diversification des exportations et croissance du PIB par habitant	66
3.8. Taille du secteur manufacturier et commerce	67
3.9. Facteurs de diversification des exportations	70

Note de la rédaction

5 décembre 2017

Le tableau AS26 page 107 sur les réserves a été remplacé; la nouvelle version inclut les données agrégées de la CEMAC, l'UEMOA et la zone franc.

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
MPL	méthode des projections locales
ODD	objectifs de développement durable
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i> (FMI)
PEPD	pays émergents et pays en développement
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i> (FMI)
PIB	produit intérieur brut
SPVC	solde primaire corrigé des variations cycliques
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Remerciements

L'édition d'octobre 2017 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Jaroslaw Wieczorek, sous l'autorité de David Robinson.

L'équipe était composée de Francisco Arizala, Romain Bouis, Paolo Cavallino, Wenjie Chen, Cristina Chepeta, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Marwa Ibrahim, Lisa Kolovich, Yun Liu, Miguel Pereira Mendes, Nkunde Mwase, Monique Newiak, Friska Parulian, Axel Schimmelpfennig, Preya Sharma, Charalambos Tsangarides, Frank Wu, Keerthi Yellapragada, Mustafa Yenice et Jiayi Zhang.

Ce rapport contient aussi des contributions de Emre Alper, Karim Barhoumi, Lennart Erickson, Enrique Gelbard, Salifou Issoufou, Tunc Gursoy, Trevor Lessard, Daniela Marchettini, Edouard Martin, Cameron McLoughlin, Clara Mira, Koffie Nassar, Toomas Orav, Alun Thomas, Mauricio Villafuerte, et de Aline Coudouel et Emma Monsalve (toutes deux de la Banque mondiale).

L'équipe a bénéficié du concours de Natasha Minges pour la production du rapport, assistée de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Linda Long du Département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2016–17 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2016/17) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Résumé analytique

UNE RÉGION EN QUÊTE DE REPRISE

Le ralentissement de l'activité économique qui a touché la majeure partie de l'Afrique subsaharienne s'atténue, mais la situation de la région reste fondamentalement difficile. Le taux de croissance devrait atteindre 2,6 % en 2017, mais ce rebond s'explique principalement par des facteurs ponctuels, notamment le redressement de la production pétrolière au Nigéria et l'atténuation de la sécheresse en Afrique orientale et australe, et par une amélioration relative de la conjoncture extérieure. Même avec cette embellie, la croissance dépassera à peine le taux de croissance démographique. Un tiers des pays de la région continuent d'enregistrer des taux d'au moins 5 %, mais dans 12 pays de la région, qui abritent plus de 40 % de sa population, le revenu par habitant devrait diminuer. En 2018, la croissance devrait continuer de se redresser et atteindre 3,4 %, mais les incertitudes qui entourent actuellement la politique économique au Nigéria et en Afrique du Sud freinent son élan, et elle ne devrait pas progresser davantage en 2019. Dans beaucoup de pays qui connaissent une expansion plus rapide, la croissance continue d'être tributaire des dépenses publiques, ce qui alourdit la dette et son service.

La conjoncture extérieure s'améliore, mais la reprise reste modeste et les vulnérabilités s'accroissent.

- La vigueur accrue de la croissance mondiale, notamment dans les principaux partenaires commerciaux que sont la Chine et la zone euro, donne une impulsion positive à l'activité en Afrique subsaharienne. En outre, le regain d'appétit pour le rendement a entraîné un rebond des émissions obligataires souveraines dans les pays préémergents de la région. Cependant, la faiblesse des cours des matières premières continue de peser sur les perspectives de croissance pour les pays exportateurs de produits de base.
- La dette publique en pourcentage du PIB s'est accrue depuis 2013 et est désormais proche de 50 % dans près de la moitié des pays de la région. Le nombre de pays à faible revenu surendettés ou risquant de le devenir est passé de 7 en 2013 à 12 en 2016, et tous les pays préémergents de la région et les autres pays ayant une notation de crédit, à l'exception de la Namibie, ont vu leur notation descendre en dessous de la catégorie «investissement». L'alourdissement de la dette s'explique par le creusement des déficits budgétaires, la faiblesse de la croissance, la chute des cours des produits de base et les dépréciations de taux de change dans certains pays. Les soldes des transactions courantes se sont certes améliorés et les tensions se sont quelque peu estompées sur les marchés des changes, mais les réserves internationales sont inférieures aux niveaux jugés adéquats dans de nombreux pays.

En raison de cette accumulation de vulnérabilités, les risques baissiers prédominent. Les retards dans la mise en œuvre des ajustements risquent de réduire l'espace budgétaire nécessaire à des dépenses favorables à la croissance, d'évincer le secteur privé et d'avoir un effet négatif sur le secteur extérieur. La montée des niveaux d'endettement public suscite des doutes quant à la viabilité de la dette de la région, tandis que l'intensification du lien entre les banques et l'État pourrait ébranler davantage le secteur financier. Plusieurs pays se heurtent en outre aux risques liés au retrait des relations de correspondance bancaire.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'assainissement budgétaire envisagé par de nombreux pays et l'exécution des réformes structurelles visant à corriger les contraintes à la croissance sont une priorité absolue.

L'assainissement budgétaire est le plus nécessaire et le plus urgent dans les pays exportateurs de pétrole. Dans certains cas (en Angola, par exemple), un ajustement considérable a déjà été effectué, principalement sous la forme d'une réduction des dépenses en capital. Ces pays devraient chercher avant tout à accroître leurs recettes hors produits de base et à réduire leurs dépenses récurrentes de façon ciblée. Toutefois, lorsque l'assainissement est urgent, notamment dans les pays exportateurs de pétrole, la réduction des dépenses publiques d'investissement risque d'être inévitable. Les autres pays doivent aussi engager un assainissement budgétaire, certes dans une moindre mesure, en se concentrant sur la composition et l'efficacité des dépenses.

Les pays d'Afrique subsaharienne doivent aussi mener des réformes structurelles et saisir les occasions de pousser la croissance au-delà des projections actuelles, en agissant sur le front de la transformation structurelle et de la diversification des exportations, y compris en améliorant l'accès au crédit, les infrastructures et le cadre réglementaire et en mettant en valeur la main-d'œuvre qualifiée.

L'IMPACT DE L'ASSAINISSEMENT BUDGÉTAIRE SUR LA CROISSANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le deuxième chapitre examine les effets sur la production des variations des dépenses et des recettes publiques dans les pays d'Afrique subsaharienne pendant la période 1990–2016. Les épisodes passés d'assainissement budgétaire — définis comme les périodes durant lesquelles la situation budgétaire s'est améliorée à partir de la réduction des dépenses ou de la mobilisation de recettes hors produits de base — ont généralement été liés à des effets négatifs sur la production.

Les effets estimés des variations de la politique budgétaire sur la production — les multiplicateurs budgétaires — sont généralement plus faibles que ceux observés dans les pays avancés ou les pays émergents. En moyenne, les assainissements qui, en Afrique subsaharienne, reposaient sur une réduction de l'investissement public ont eu l'effet de contraction le plus marqué sur la croissance. Ceux basés sur des compressions de dépenses courantes ou sur la mobilisation de recettes ont eu un moindre effet sur la production. Cependant, l'impact dépend dans une large mesure des particularités du pays, de l'accompagnement que peuvent exercer les politiques mises en œuvre, de l'efficacité des dépenses et de la solidité des institutions.

Il ressort de ces conclusions que les pays de la région devraient se centrer sur la mobilisation de recettes pour atténuer les retombées négatives de l'assainissement sur la croissance. Cependant, comme la mobilisation de recettes prend un certain temps, les réductions de dépenses risquent d'être inévitables, notamment dans les pays où il est urgent d'opérer des ajustements. Dans ces cas-là, il importe de protéger les dépenses dans les infrastructures essentielles, de manière à ne pas compromettre par trop les perspectives de croissance future, et d'accorder la priorité aux dépenses en santé et en éducation et aux dispositifs de protection sociale afin de réduire dans toute la mesure du possible les effets sur les ménages plus démunis.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le troisième chapitre fait le point des progrès accomplis en Afrique subsaharienne en matière de diversification économique. Le tableau n'est pas uniforme. Au niveau global, la transformation structurelle a été plus lente que dans d'autres régions. Malgré tout, il s'est produit un redéploiement de la main-d'œuvre depuis un secteur agricole à faible productivité vers des emplois à haute productivité dans l'industrie manufacturière et les services, ce qui a contribué à une progression globale de la productivité. De plus, certains pays de la région, riches en autres ressources naturelles ou pauvres en ressources naturelles, ont diversifié leurs exportations à un rythme comparable à celui de leurs homologues dans le reste du monde. En revanche, les exportateurs de pétrole de la région ont affiché une spécialisation grandissante, qui s'explique par la montée des cours et les nouvelles mises en production.

Il existe une corrélation positive entre d'une part la transformation structurelle et la diversification des exportations, et d'autre part la croissance, notamment aux stades initiaux de développement. Les régressions portant sur plusieurs pays indiquent que la stabilité macroéconomique, l'accès au crédit, de bonnes infrastructures, un cadre réglementaire propice, une main-d'œuvre qualifiée et l'égalité sont autant de facteurs liés à une plus grande diversification économique. L'étude des différents pays met en lumière l'hétérogénéité des expériences de croissance. Les interventions réussies ont cela de commun qu'elles mettent en valeur les ressources dont est doté le pays et développent ses capacités sous-jacentes. La correction des défaillances du marché peut être utile, au même titre que l'intégration commerciale.

1. Une région en quête de reprise

Le ralentissement de l'activité économique qui a touché la majeure partie de l'Afrique subsaharienne s'atténue, mais la situation de la région reste fondamentalement difficile. Le taux de croissance devrait passer de 1,4 % en 2016 à 2,6 % en 2017, sous l'effet d'un environnement extérieur plus favorable et de plusieurs facteurs ponctuels, dont le redressement des productions pétrolière et agricole au Nigéria et l'atténuation de la sécheresse qui a frappé une grande partie de l'Afrique orientale et australe en 2016 et au début de 2017. Bien que 15 des 45 pays continuent d'enregistrer un taux de croissance d'au moins 5 %, celui de la région dans son ensemble excèdera à peine le taux de croissance démographique, et le revenu par habitant devrait diminuer en 2017 dans 12 pays qui abritent plus de 40 % de la population d'Afrique subsaharienne.

La croissance devrait continuer de se redresser et atteindre 3,4 % en 2018, mais la dynamique est faible et en 2019, le taux devrait se situer nettement en dessous des tendances passées (graphique 1.1). Les incertitudes qui entourent actuellement la politique économique au Nigéria et en Afrique du Sud continuent de freiner la croissance des deux premières économies de la région. Si l'on exclut ces deux pays, le taux de croissance moyen dans la région devrait se situer à 4,4 % en 2017 et se hisser à 5,1 % en 2018–19. Mais même là où la croissance reste forte, dans bien des cas elle reste tributaire des dépenses publiques, souvent au prix d'un alourdissement de la dette et de l'éviction du secteur privé.

Les principaux risques baissiers qui pèsent sur les perspectives de croissance de la région viennent de ses plus grands pays, où de fortes incertitudes politiques pourraient retarder les ajustements nécessaires et peser sur la confiance des investisseurs et des consommateurs. Des progrès ont toutefois été réalisés pour contrer l'inertie observée dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). En effet, les pays exportateurs de pétrole les plus durement touchés ont entrepris des programmes d'ajustement destinés à faciliter la reprise économique et des échanges sont en cours avec les deux autres membres de la zone.

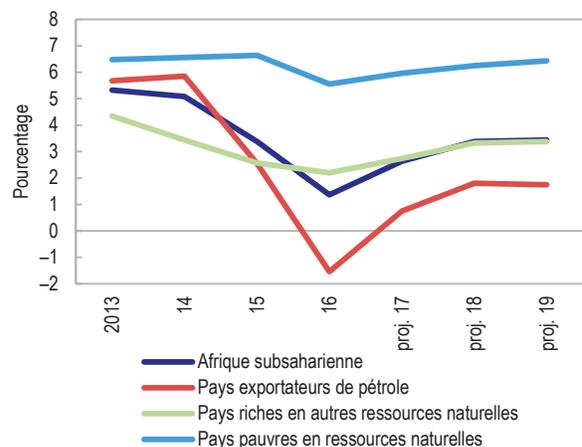
Ce chapitre a été rédigé par une équipe dirigée par Jaroslaw Wiczorek et composée de Romain Bouis, Paolo Cavallino, Cleary Haines et Nkunde Mwase.

Le contexte mondial est devenu plus favorable à l'Afrique subsaharienne depuis 2016. Les cours des produits de base (pétrole notamment) restent bas, mais dépassent les minima atteints l'année dernière. La croissance mondiale semblerait devoir dépasser 3½ % en 2017–18, avec des résultats supérieurs aux attentes dans la zone euro et en Chine, qui, l'une comme l'autre, sont étroitement liées à l'Afrique subsaharienne par le commerce et l'investissement. En outre, le plus grand appétit pour le rendement s'est traduit par un meilleur accès des pays préémergents de la région aux marchés de capitaux, ce dont témoignent les émissions euro-obligataires de la Côte d'Ivoire, du Nigéria et du Sénégal au premier semestre 2017.

Sur le plan intérieur, beaucoup de pays se heurtent à une aggravation des vulnérabilités :

- La dette publique dépassait 50 % du PIB dans 22 pays à la fin 2016 (graphique 1.2). Le service de la dette commence à peser lourdement, surtout pour les pays producteurs de pétrole, et il devrait absorber plus de 60 % des recettes publiques en Angola, au Gabon et au Nigéria. Des risques budgétaires commencent aussi à se concrétiser dans plusieurs pays à forte croissance mais pauvres en ressources naturelles, sous l'effet en partie de l'évolution de la situation sécuritaire et d'une baisse des cours du cacao (Côte d'Ivoire) et des dérapages budgétaires pendant une année électorale (Ghana, Kenya).

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2013–19



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : proj. = projection. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

- Une exposition grandissante aux dettes souveraines et l'accumulation d'arriérés intérieurs ont amplifié les tensions dans le secteur financier, comme l'indiquent l'accroissement des créances improductives (Angola, Ghana, Nigéria), le net ralentissement de la progression du crédit au secteur privé (CEMAC, Zambie) et la sous-capitalisation des banques (Nigéria).
- Malgré l'amorce d'une réduction des déficits courants et l'atténuation apparente des tensions sur les marchés des changes suite, en partie, au durcissement monétaire très attendu, les réserves internationales sont tombées en dessous des niveaux appropriés dans nombre de pays, notamment ceux dotés d'un régime de change fixe.

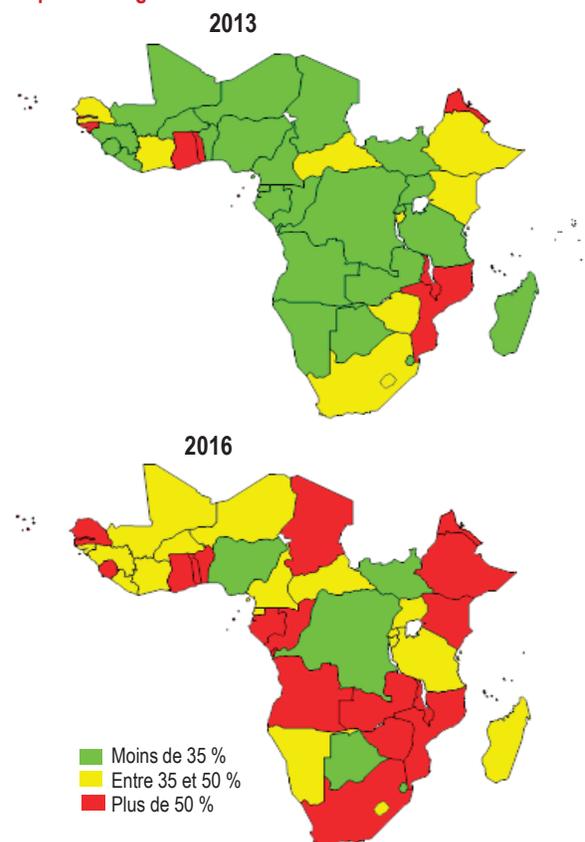
Dans ce contexte, beaucoup de pays doivent s'attacher en priorité aux vulnérabilités budgétaires tout en redoublant d'efforts pour gérer les contraintes à la croissance. Bien que les projections de croissance à moyen terme prévoient, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, un niveau approprié d'ajustement budgétaire, l'enjeu pour eux est de mettre en œuvre ces mesures au moment opportun et d'éviter une nouvelle aggravation des vulnérabilités.

- L'assainissement budgétaire est le plus nécessaire et le plus urgent dans les pays exportateurs de pétrole, qui doivent s'adapter à un niveau de recettes pétrolières inférieur de plus de 50 % à celui de 2013 et dont la part dans le PIB devrait encore diminuer à court terme. Ces pays devraient non seulement chercher avant tout à accroître leurs recettes hors produits de base, mais aussi à réduire leurs dépenses publiques improductives — y compris les investissements inefficaces — pour affermir l'assise de leurs finances publiques.
- Les besoins d'assainissement sont sensiblement moindres dans la plupart des autres pays mais ceux-ci doivent adhérer fermement à des trajectoires crédibles d'ajustement à moyen terme. Ces pays devraient s'efforcer de réduire leurs dépenses récurrentes inefficaces (telles que les subventions improductives), améliorer l'efficacité de leurs dépenses en capital et accroître leurs recettes hors produits de base dans le but notamment de financer des investissements publics hautement prioritaires et d'autres dépenses propices à la croissance et au développement social.

- Les pays d'Afrique subsaharienne peuvent aussi saisir les occasions de pousser la croissance au-delà des projections actuelles, en agissant sur le front de la transformation structurelle et de la diversification des exportations. Le renforcement de la stabilité macroéconomique a, en soi, un important effet positif à cet égard, mais en dehors de cela, beaucoup de pays pourraient aussi améliorer leurs perspectives de croissance en élargissant l'accès au crédit, en développant les infrastructures et le cadre réglementaire et en mettant en valeur la main-d'œuvre qualifiée.

Sur cette toile de fond, le chapitre 2 expose des options de trajectoire et de composition de l'assainissement budgétaire visant à en limiter les effets sur la production et les revenus, et à dégager un espace budgétaire suffisant pour financer les dépenses prioritaires. En considérant les épisodes antérieurs d'assainissement budgétaire en Afrique subsaharienne, le chapitre 2 examine comment la production a réagi selon les particularités des pays et l'état de leur économie, et il

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : dette publique totale en pourcentage du PIB



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

définir des mesures susceptibles d'atténuer les effets de contraction potentiels de l'assainissement budgétaire.

Enfin, le chapitre 3 fait le point des progrès accomplis en Afrique subsaharienne en matière de diversification économique et des effets qu'ils ont eus sur la croissance. Il ressort des expériences des pays que, pour réussir, les mesures de diversification doivent exploiter les atouts et les points forts des pays et être adaptées aux problématiques particulières. À partir de données transnationales et d'étude de cas par pays, le chapitre se propose de définir des politiques propres à faciliter la transformation structurelle et la diversification des exportations.

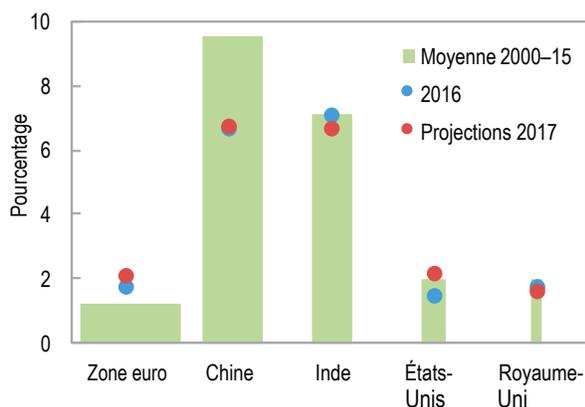
UNE MODESTE REPRISE EST EN COURS

La conjoncture extérieure s'améliore progressivement

La conjoncture extérieure de l'Afrique subsaharienne s'est améliorée dans un contexte d'évolution de la composition de la croissance mondiale et de nette embellie des conditions de financement pour les marchés pré-émergents de la région. Cependant, les perspectives des cours des matières premières restent faibles.

L'édition d'octobre 2017 des *Perspectives de l'économie mondiale* table sur un taux de croissance mondiale de 3,6 % en 2017 et de 3,7 % en 2018, soit des niveaux légèrement supérieurs à ceux de l'édition d'avril 2017. La croissance en Chine reste inférieure

Graphique 1.3. Partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2010–17



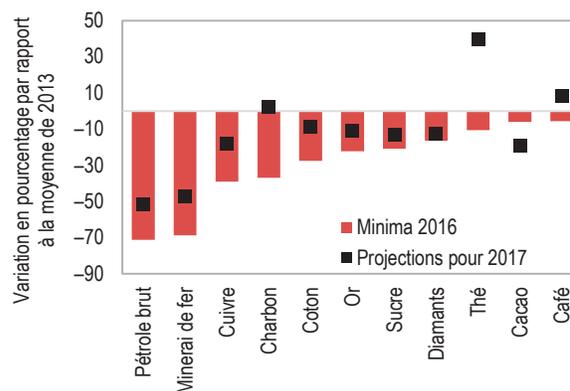
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : L'épaisseur des barres correspond à la part que représentent les pays dans les exportations totales de l'Afrique subsaharienne en 2016.

aux niveaux observés au cours des dernières années, et celle attendue aux États-Unis a été légèrement revue à la baisse en raison du repli attendu de la relance budgétaire. Globalement, la croissance a été plus forte que prévu dans la zone euro et en Chine au premier semestre 2017, et elle a été soutenue en Inde, c'est-à-dire dans les trois principales destinations des exportations de l'Afrique subsaharienne (graphique 1.3).

La faiblesse des cours des produits de base continue de peser fortement sur les perspectives de croissance de la région. Après un léger rebond en 2016, ces cours se sont stabilisés à des niveaux relativement bas par rapport aux pics antérieurs, ceux du pétrole et du minerai de fer chutant de plus de 50 % par rapport aux maxima de 2013 (graphique 1.4). Les cours de certaines matières premières agricoles ont aussi fortement baissé au premier semestre 2017, notamment ceux de certains principaux produits de base subsahariens (cacao, par exemple), encore que les prix de quelques produits (café, thé) aient enregistré des augmentations.

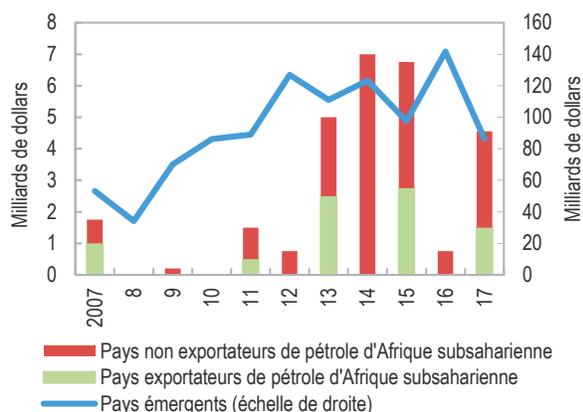
Les conditions de financement extérieur se sont nettement améliorées depuis 2016, plusieurs pays pré-émergents d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Nigéria, Sénégal) ayant fait leur retour sur le marché au premier semestre 2017, et un autre (Angola) prévoyant de le faire bientôt. Les émissions internationales d'obligations souveraines effectuées en 2017 par les pays pré-émergents de la région ont atteint 4,6 milliards de dollars à fin juin, contre 750 millions de

Graphique 1.4. Variation des cours de plusieurs produits de base depuis 2013



Sources : FMI, système des cours des produits de base et hypothèses mondiales.

Note : Outre le pétrole, les principaux produits d'exportation de la région sont, entre autres, le cuivre (République démocratique du Congo et Zambie), le minerai de fer (Afrique du Sud, Libéria et Sierra Leone), le charbon (Afrique du Sud et Mozambique), l'or (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali et Tanzanie) et le platine (Afrique du Sud).

Graphique 1.5. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : émissions obligataires souveraines internationales

Source : Bloomberg Finance L.P.

Note : données à juin 2017. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

dollars pour l'ensemble de 2016 (graphique 1.5). Les marges de taux entre les pays préémergents d'Afrique subsaharienne et les pays émergents comparables se sont rétrécies (graphique 1.6). L'amélioration de l'accès de l'Afrique subsaharienne à la finance internationale tient davantage, semble-t-il, à des facteurs d'impulsion qu'à des facteurs d'attraction¹.

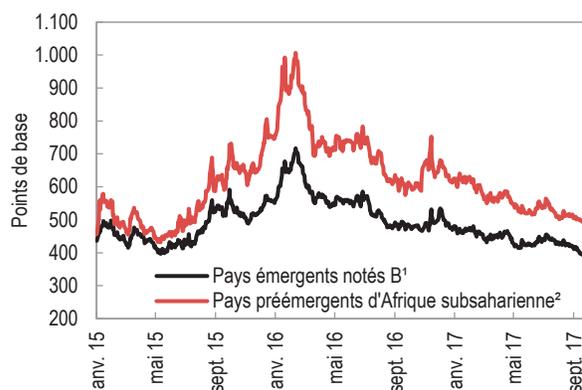
Une légère remontée de la croissance est attendue en 2017...

Le taux de croissance en Afrique subsaharienne devrait atteindre 2,6 % en 2017, soit près du double de 2016, mais il reste bien en deçà des tendances antérieures et à peine supérieur au taux de croissance démographique.

Avec une bonne récolte et une reprise de la production pétrolière après la baisse des tensions dans le delta du Niger, le Nigéria devrait contribuer à plus de la moitié du gain de croissance en 2017. Les deux autres grands pays de la région y contribueront aussi, mais plus modestement, grâce au rebond de la production pétrolière en Angola et au redressement de l'activité minière et à une bonne récolte en Afrique du Sud (graphique 1.7), mais les taux de croissance y restent très faibles. La croissance reste également timide dans les pays producteurs de pétrole de la

¹Il apparaît, lorsqu'on applique les coefficients indiqués dans l'encadré 1.2 de l'édition d'octobre 2016 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, à l'évolution récente des marges que leur baisse en Afrique subsaharienne, depuis la fin 2016, tient principalement à des facteurs mondiaux : moindre volatilité des marchés financiers mondiaux (représentée par l'indice VIX), diminution du sentiment d'incertitude (attestée par la baisse des primes de liquidité aux États-Unis), réduction des coûts de financement (baisse de l'écart LIBOR-OIS) et hausse ou stabilité des cours des produits de base. Par contre, les fondamentaux macroéconomiques intérieurs, tels que le taux de croissance du PIB par habitant, le ratio dette publique/PIB et la part des réserves internationales dans le PIB, se sont tous détériorés dans le pays préémergent moyen d'Afrique subsaharienne. Seuls les taux d'inflation et les déséquilibres des transactions courantes se sont légèrement améliorés en moyenne.

²L'électricité produite en Zambie est à 97 % d'origine hydraulique (Banque mondiale).

Graphique 1.6. Écarts de taux souverains des pays préémergents d'Afrique subsaharienne et des pays émergents notés B, 2015–17

Source : Bloomberg Finance L.P.

Note : données au 12 septembre 2017.

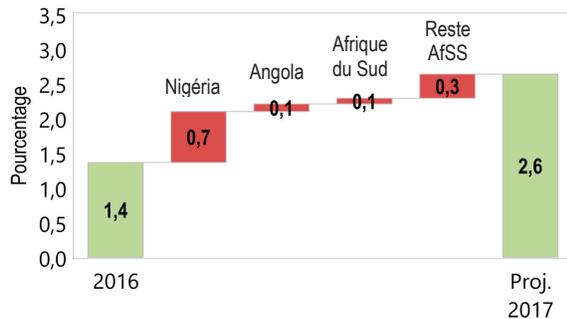
¹Comprend uniquement les obligations souveraines.²Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Zambie.

CEMAC; seule une forte croissance du PIB hors pétrole au Cameroun permet à la région de continuer d'afficher des taux positifs (graphique 1.8).

La croissance est plus forte dans le reste de l'Afrique subsaharienne, avec un taux moyen légèrement inférieur à 5 %, proche des niveaux enregistrés dans la région depuis le début des années 2000. Avec le recul de la sécheresse, en Afrique australe notamment, la croissance devrait s'accélérer sous l'effet d'un redressement de la production agricole au Malawi et en Zambie, où des pluies abondantes ont aussi relancé la production d'électricité². Parallèlement, la croissance a perdu de sa vigueur dans des pays où elle était forte jusqu'alors, comme la Côte d'Ivoire, où les effets de rattrapage de sortie de conflit s'estompent, et l'Ouganda, où la sécheresse et le ralentissement du crédit au secteur privé ont affecté la croissance, au moins temporairement.

La croissance s'affermi dans certains pays en situation fragile, y compris ceux touchés par l'épidémie d'Ébola de 2015, encore que la Sierra Leone se heurte à d'autres difficultés après une récente catastrophe naturelle. Dans d'autres pays (Burundi, Soudan du

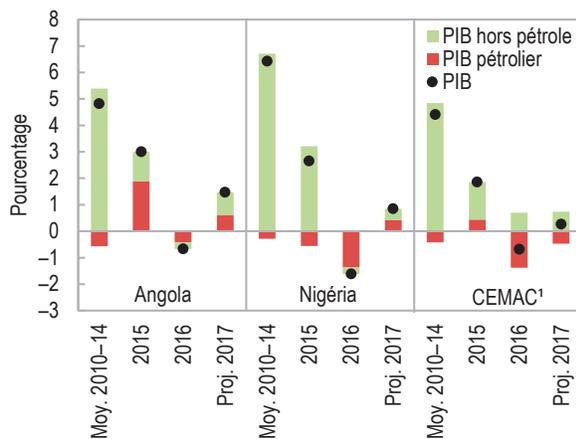
Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : contributions à la variation de la croissance du PIB réel, 2016–17



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Proj. = projection; AfSS = Afrique subsaharienne.

Graphique 1.8. Pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne : contributions à la croissance du PIB réel, 2010–17

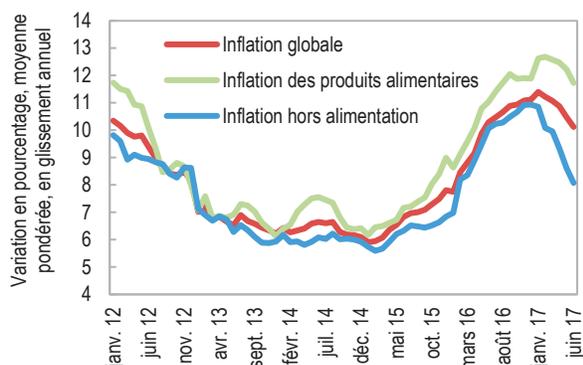


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; Moy. = moyenne; Proj. = projection.

¹La CEMAC exclut la République centrafricaine car elle n'est pas classée comme pays exportateur de pétrole.

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : inflation, janvier 2012–mars 2017



Source : autorités nationales.

Sud), les perspectives de croissance restent faibles en raison de conflits internes (encadré 1.1).

... et les tensions inflationnistes s'amenuisent progressivement

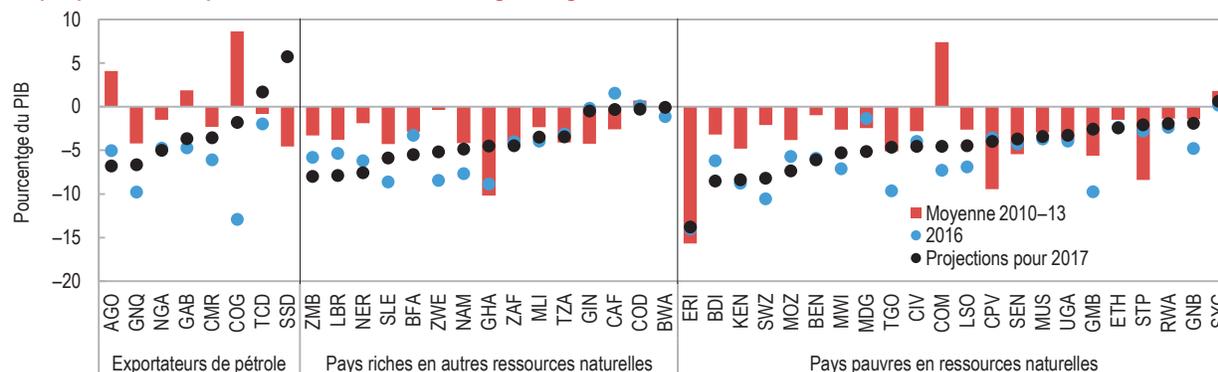
Suite au choc des cours des produits de base, l'inflation a fortement augmenté en 2015–16, sous l'effet principalement de la répercussion des importantes dépréciations monétaires subies par plusieurs pays riches en ressources naturelles, dont l'Angola et le Nigéria. À l'échelle régionale, l'inflation en glissement annuel a amorcé une baisse début 2017 (graphique 1.9) et devrait reculer de plus de 2 points de pourcentage durant l'année (par rapport au taux de 12,5 % atteint en 2016). Les tensions inflationnistes se sont atténuées en Angola et au Nigéria, avec le durcissement de la politique monétaire et la stabilisation du taux de change, ainsi qu'au Ghana, au Malawi et en Zambie, qui avaient aussi connu des poussées d'inflation. Plus récemment, plusieurs pays d'Afrique de l'Est ont observé un rebond d'inflation début 2017, après une flambée des prix alimentaires provoquée par la sécheresse. Au Kenya, la hausse des prix de l'alimentation est passée de 11,2 % en décembre 2016 à un pic de 21,5 % en mai 2017, et l'inflation globale est restée jusqu'à la fin juin au-dessus de la limite supérieure de 7,5 % de la fourchette ciblée par les autorités. Une évolution similaire a été observée au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. L'inflation a ensuite fléchi dans ces pays et au Kenya, où des mesures gouvernementales visant à accroître les importations de maïs ont permis de la ramener à moins de 7,5 % en juillet. À Madagascar, les prix de l'alimentation ont fortement augmenté après qu'un cyclone a ravagé la récolte de riz en mars 2017.

Les déficits budgétaires se stabilisent...

La détérioration des soldes budgétaires subie par beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne ces dernières années devrait s'atténuer en 2017, les déficits budgétaires devant se maintenir à leurs niveaux de 2016. Pour nombre de pays, toutefois, ces niveaux restent élevés — deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne enregistrent en 2017 des déficits budgétaires supérieurs à ceux qu'ils ont accusés en moyenne sur la période 2010–13 et plusieurs d'entre eux ont vu leurs déficits s'élargir ces dernières années dans le contexte d'une croissance économique déjà forte (graphique 1.10).

- Si le déficit budgétaire moyen (pondéré) des pays exportateurs de pétrole ne devrait guère changer par rapport à 2016 et se maintenir à 5 % du PIB en 2017, leur déficit primaire hors produits de base

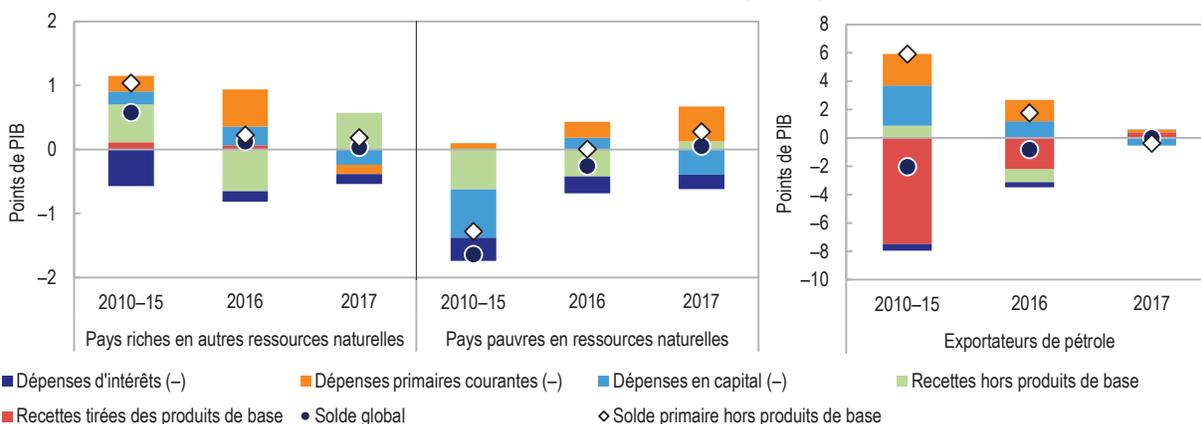
Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2010–17



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abréviations des pays.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : variation et composition du solde budgétaire global, 2010–17



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Une augmentation (diminution) des recettes contribue de manière positive (négative) à la variation du solde budgétaire. Une augmentation (diminution) des dépenses contribue de manière négative (positive) à la variation du solde budgétaire. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

(d'environ 7½ % du PIB en 2017) devrait augmenter d'environ 0,3 point du PIB par rapport à 2016 (graphique 1.11). Cette dégradation marginale du solde primaire hors produits de base est imputable à l'évolution de la situation au Nigéria et en Angola. Au Nigéria, un redressement de la production pétrolière compense la faiblesse persistante des recettes hors pétrole, tandis que les contraintes de financement ralentissent l'exécution du budget et freinent les dépenses. En Angola, les recettes non pétrolières continuent de fléchir, les effets du choc pétrolier et des réductions des dépenses en capital qu'il a provoquées se faisant sentir dans tous les secteurs de l'économie. Les pays producteurs de pétrole de la CEMAC devraient, en revanche, voir leurs soldes budgétaires globaux et leurs soldes primaires hors produits de base s'améliorer grâce à une réduction des dépenses au Cameroun, en Guinée équatoriale et en République du Congo, tandis

qu'un accroissement des recettes non pétrolières dégagera un certain espace budgétaire au Gabon et au Tchad (encadré 1.2).

- Dans les autres pays riches en ressources naturelles, le déficit global devrait se maintenir aux alentours de 4 % du PIB. En Afrique du Sud, malgré les efforts d'assainissement, le déficit budgétaire devrait se creuser légèrement en 2017 du fait surtout de la faiblesse du rebond de la croissance. Un accroissement des dépenses en capital devrait élargir les déficits au Burkina Faso et au Niger, tandis que le processus d'assainissement budgétaire se poursuivra au Ghana et en Namibie. Au Zimbabwe, le déficit restera élevé malgré les efforts entrepris pour maîtriser les dépenses.
- Dans les pays pauvres en ressources naturelles, le déficit budgétaire global devrait également rester

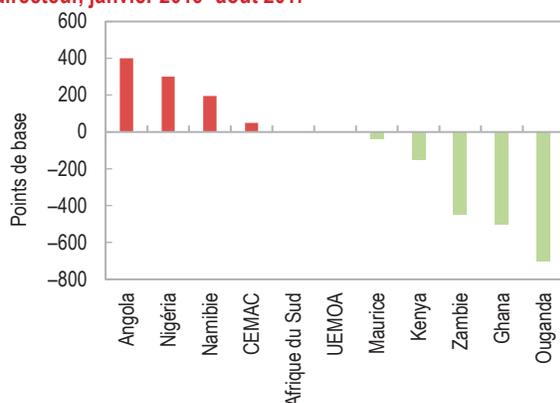
inchangé, mais aux alentours de 5 % du PIB, et avec une modification de la composition des dépenses privilégiant les dépenses en capital au détriment des dépenses courantes. La mobilisation de recettes devrait être inférieure aux montants budgétisés en Côte d'Ivoire (du fait de la chute des cours du cacao) et au Kenya, tandis que l'accroissement des investissements dans les infrastructures creusera le déficit à Madagascar. Un travail d'assainissement budgétaire, équitablement réparti entre réductions de dépenses et mobilisation de recettes, devrait améliorer les soldes budgétaires en Gambie, en Guinée Bissau et au Togo.

... et la politique monétaire a réagi aux tensions inflationnistes

La riposte monétaire a considérablement varié au sein de la région (graphique 1.12). Après l'assouplissement qui a suivi l'effondrement des cours des produits de base, les pays exportateurs de pétrole ont durci leur politique monétaire en 2016. Ce basculement s'explique par la nécessité de réagir à la montée des tensions extérieures et inflationnistes provoquée par d'importants déficits budgétaires.

- En Angola, le relèvement du taux directeur de 12 à 16 % entre mars et juin 2016 a entraîné une réduction brutale de l'excès de liquidité des banques et une inversion de la croissance de la base monétaire, de 25 % en mai 2016 à -15,7 % en mai 2017 en glissement annuel.
- Au Nigéria, où la banque centrale a maintenu une parité fixe jusqu'à la mi-juin 2016, le taux directeur a été porté de 11 à 12 % en mars et

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : variation du taux directeur, janvier 2016–août 2017



Sources : Haver Analytics; FMI, *International Financial Statistics*.

Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

à 14 % en juillet 2016, mais l'efficacité de ce durcissement a été limitée en raison d'un excès de liquidités en nairas qui n'a pu être réduit par la suite que par un accroissement des interventions de la banque centrale sur le marché des changes.

- Dans le cas de la CEMAC, la banque centrale régionale (Banque des États de l'Afrique centrale — BEAC) a relevé le taux directeur de 50 points de base (le portant à 2,95 %) en mars 2017 après une période de politique accommodante qui s'est traduite par une perte importante de réserves. La BEAC a également annoncé la suppression progressive de ses avances statutaires aux États membres et le plafonnement des montants de titres publics qui peuvent être acceptés comme garanties pour des refinancements bancaires.

Dans le même temps, la politique monétaire des autres pays, surtout ceux dotés d'un régime de change flexible, a été accommodante dans l'ensemble, car les tensions inflationnistes ont fléchi.

- En Afrique du Sud, pour la première fois en cinq ans, le taux directeur a été abaissé fin juillet 2017 (de 25 points de base) et ramené à 6,75 % dans le contexte d'une croissance faible et d'un recul de l'inflation, qui est tombée à moins de 6 % au deuxième trimestre 2017. En Namibie, conformément au rattachement au rand, les autorités monétaires ont suivi la banque centrale d'Afrique du Sud et ramené le taux directeur de 7 à 6,75 % en août 2017.
- Au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, la politique monétaire a été logiquement accommodante en ciblant l'inflation sous-jacente, qui est restée modérée, bien que l'inflation globale ait fortement augmenté après une flambée temporaire des prix alimentaires. En Ouganda, par exemple, en conformité avec le ciblage de l'inflation adopté en 2011, la banque centrale a réussi à maintenir l'inflation sous-jacente dans une bande étroite autour de sa cible de 5 %. Guidée par sa prévision en la matière et au vu de la faiblesse des perspectives de croissance, elle a réduit son taux directeur de 700 points de base entre avril 2016 et juillet 2017 (encadré 1.3).
- Au Ghana, la banque centrale a réduit son taux d'intérêt de référence de 500 points de base entre novembre 2016 et août 2017 au vu de la tendance baissière de l'inflation sous-jacente.

Dans beaucoup de pays, les tensions sur le marché des changes ont fléchi...

Les fortes tensions négatives subies ces dernières années par le marché des changes de plusieurs pays ont commencé à s'atténuer en 2017 (graphique 1.13). Cela a tenu à plusieurs facteurs : durcissement des politiques intérieures (Mozambique, Ouganda), amélioration des balances commerciales sous l'effet du renforcement des recettes tirées des produits de base (Nigéria, Zambie) et accroissement des financements extérieurs, notamment par le biais d'émissions d'obligations souveraines (Nigéria) et d'autres formes d'emprunts extérieurs (Ghana, Zambie)³. Au Nigéria, l'allègement des tensions a favorisé des progrès vers la libéralisation de l'accès aux devises étrangères qui a encouragé les entrées d'investissements de portefeuille et contribué au rétrécissement de l'écart entre les marchés officiels et parallèles, ramené de 60 % à moins de 20 % entre les mois de février et août 2017. Les tensions restent, en revanche, fortes dans plusieurs pays riches en ressources naturelles à faible revenu (Guinée, Libéria, République démocratique du Congo).

... et les déficits extérieurs courants se sont rétrécis...

Les déficits courants se sont réduits dans l'ensemble de la région en 2016, et cette tendance devrait se poursuivre en 2017 (graphique 1.14). Dans le cas des pays exportateurs de pétrole, le solde des transactions courantes s'est amélioré grâce au redressement

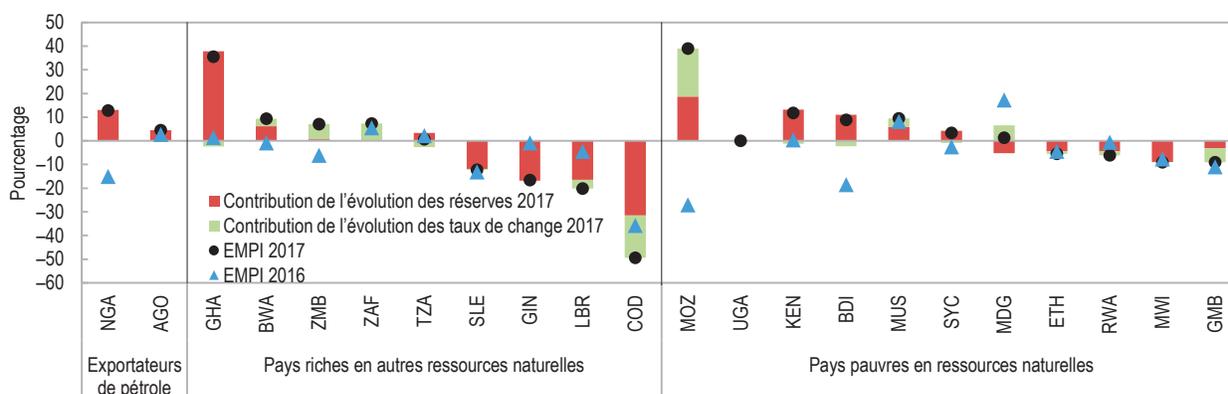
de la production pétrolière en Angola et au Nigéria ainsi qu'à une contraction des importations, dans certains cas (République du Congo, par exemple) liée à une réduction des investissements publics. Ailleurs, la diminution du déficit courant s'explique par une chute des importations, elle-même imputable à des contraintes de financement (Togo), à l'achèvement de grands projets d'investissement (Éthiopie) et à la faiblesse de la demande intérieure (Afrique du Sud).

Les déficits courants des pays pauvres en ressources naturelles devraient rester élevés — près de 8 % du PIB en moyenne en 2017 —, mais ils sont en grande partie financés par l'investissement direct étranger.

... mais les réserves extérieures restent faibles

L'amélioration du solde des transactions courantes doit encore se traduire par une reconstitution adéquate des réserves extérieures. Si les réserves internationales des pays d'Afrique subsaharienne représentent en moyenne 4,8 mois d'importations, soit plus que le niveau classique de trois mois d'importations, ce dernier n'est même pas atteint dans la moitié des pays de la région, et les réserves sont extrêmement faibles dans certains cas (environ 0,4 et 0,6 mois d'importations, respectivement, en République démocratique du Congo et au Zimbabwe, par exemple). De plus, lorsque l'on considère les indicateurs plus généraux de réserves (voir FMI, 2013), l'indice du FMI pour les pays soumis à des

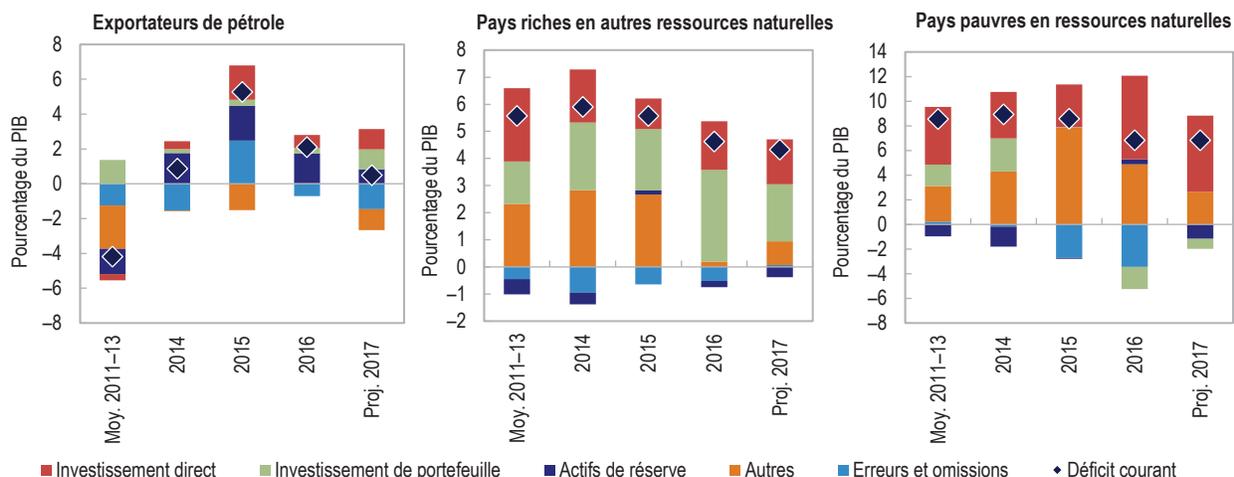
Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : tensions sur les marchés des changes, 2016–17



Sources : FMI, *International Financial Statistics*; calculs des services du FMI.

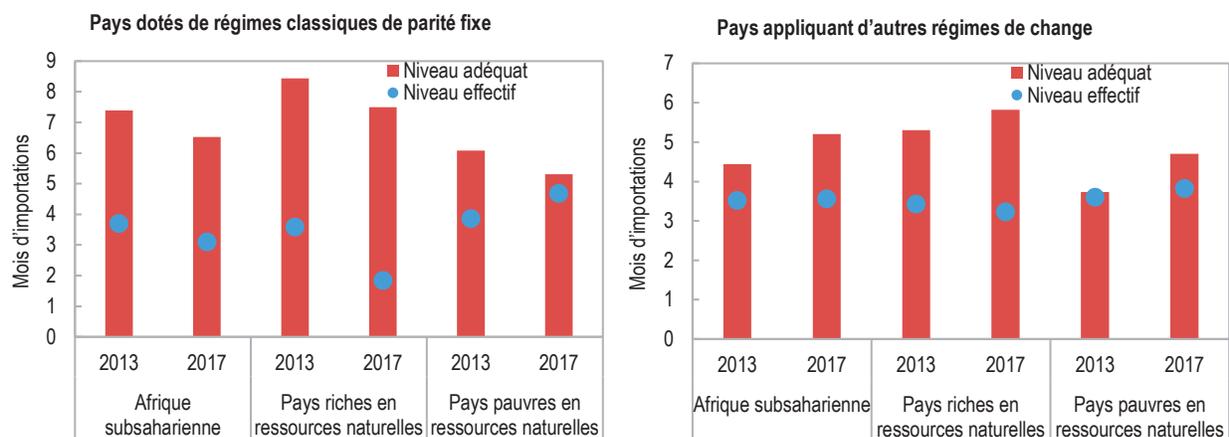
Note : L'indice de tensions sur les marchés des changes (EMPI) est la variation en pourcentage du taux de change dollar/monnaie locale plus la variation en pourcentage des réserves (l'appréciation/dépréciation de la monnaie locale et l'accumulation/perte de réserves contribuent à des tensions positives/négatives sur les marchés des changes). Le chiffre pour 2017 correspond à la variation de l'EMPI entre décembre 2016 et le dernier mois disponible de 2017. Le chiffre de 2016 a été calculé en prenant la variation moyenne de l'EMPI entre décembre 2015 et décembre 2016 et en la multipliant par le nombre de mois de l'échantillon correspondant de 2017. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abréviations des pays.

³Au Ghana, les entrées d'investissements de portefeuille attirées par l'émission d'obligations libellées en monnaie locale d'une valeur de deux milliards de dollars ont permis de faire passer le niveau des réserves de 2,6 à 3,3 mois d'importations entre la fin 2016 et juin 2017.

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : déficit courant et sources de financement, 2011–17

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Moy. = moyenne; Proj. = projection. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : niveau des réserves internationales, 2013 et 2017

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

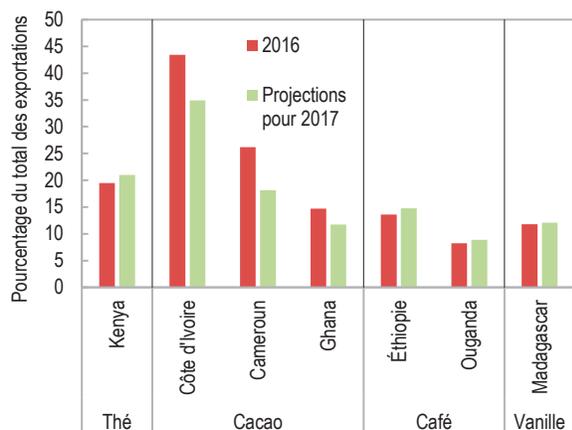
Note : Le niveau adéquat de réserves est la moyenne simple de l'estimation propre à chaque pays du groupe. Le niveau adéquat de réserves est supérieur pour les pays qui sont vulnérables aux chocs des termes de l'échange, dont la situation budgétaire est faible, et qui présentent une faible capacité institutionnelle au vu de l'indice EPIN (évaluation des politiques et institutions nationales). Pour les critères d'accès au marché et le calcul du niveau adéquat de réserves, voir FMI, 2013 et 2016. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

contraintes de crédit suggère un niveau de réserves souhaité pour 2017 d'environ 5,6 mois d'importations et des niveaux plus élevés pour les pays riches en ressources naturelles et ceux à taux de change fixe (graphique 1.15)⁴. À partir de cet indice, les réserves des pays riches en ressources naturelles dotés d'un régime classique de parité fixe semblent particulièrement faibles, tandis que celles des pays appliquant d'autres régimes de change sont tombées encore plus loin des niveaux adéquats.

Les vulnérabilités aux chocs liés aux termes de l'échange et aux conditions météorologiques restent importantes. Si ce sont surtout les cours du pétrole qui ont été instables ces dernières années, les recettes d'exportation de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne gros exportateurs de produits agricoles peuvent être fortement touchées par des fluctuations de prix — ou de mauvaises récoltes. De fait, la baisse sensible des cours du cacao observée début 2017 devrait toucher plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment

⁴Les niveaux de réserves jugés adéquats ont augmenté depuis 2013 pour les pays dotés d'autres régimes de change en raison de leurs plus grandes vulnérabilités internes et du risque accru de chocs exogènes.

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : exportations des principaux producteurs agricoles



Source : autorités nationales.

Note : Les principaux producteurs figurent parmi les dix plus grands producteurs mondiaux du bien considéré.

les trois principaux producteurs (Cameroun, Côte d'Ivoire et Ghana) (graphique 1.16).

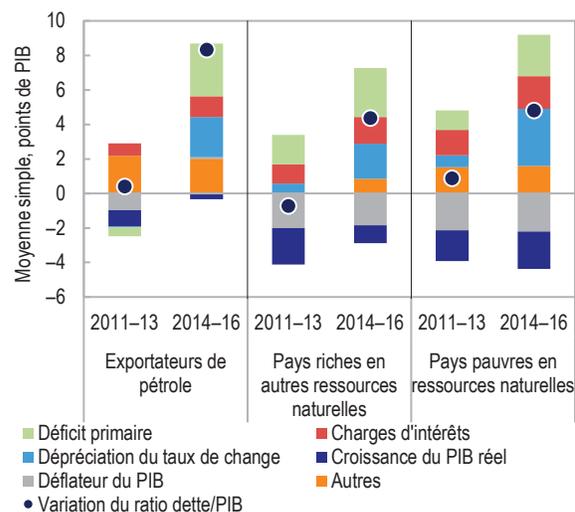
Montée des vulnérabilités intérieures

La dette publique en pourcentage du PIB a augmenté depuis 2013 dans tous les pays d'Afrique subsaharienne sauf quatre, et dans beaucoup d'entre eux, elle a accentué les tensions pesant sur le secteur financier. Cela s'explique par la faiblesse de la croissance, l'effondrement des cours des produits de base, le creusement des déficits budgétaires et, dans certains cas, par de fortes dépréciations du taux de change.

La dette publique a augmenté...

La dette publique médiane en Afrique subsaharienne est passée d'environ 34 % du PIB en 2013 à 48 % en 2016 et elle devrait dépasser 50 % en 2017. L'accumulation de dette a été particulièrement forte (quelque 8 % du PIB par an) sur la période 2014–16 dans les pays exportateurs de pétrole en raison du creusement des déficits primaires, de l'alourdissement des charges d'intérêts et des effets bilantiels liés à la dépréciation des taux de change et à la faiblesse de la croissance économique (parfois négative) (graphique 1.17). Le ratio dette/PIB a progressé plus lentement dans les autres pays, mais même là, le taux annuel moyen d'accumulation de dette s'est approché de 5 % du PIB sur la période 2014–16 car les déficits primaires se sont également creusés; une croissance régulièrement plus soutenue, surtout dans les pays pauvres en ressources naturelles, a toutefois freiné l'accroissement du ratio dette/PIB. La dette

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : variation moyenne du ratio dette/PIB et de ses composantes, 2010–16



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : À l'exclusion du Burundi, de la République du Congo, de l'Érythrée et du Soudan du Sud par manque de données. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

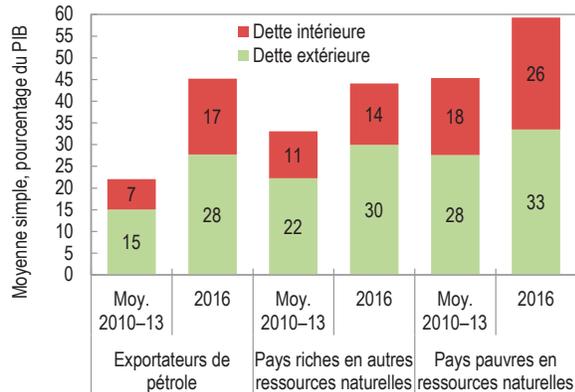
s'est en outre alourdie dans plusieurs pays sous l'effet de diverses opérations en dessous de la ligne, dont l'accumulation d'arriérés, la correction de la comptabilisation incomplète d'opérations du trésor et la réalisation d'opérations sur les comptes spéciaux d'entreprises publiques.

La composition de la dette publique a évolué depuis 2013. Bien que la dette extérieure continue de prédominer, sa part dans l'ensemble de la dette publique a chuté au cours des dernières années, car les pays exportateurs de pétrole et les pays pauvres en ressources naturelles ont eu de plus en plus recours à des financements intérieurs bancaires et non bancaires (graphique 1.18).

Les coûts du service de la dette ont fortement augmenté, surtout dans les pays exportateurs de pétrole. Le ratio médian service de la dette/recettes budgétaires est passé, dans les pays d'Afrique subsaharienne, de 5 % en 2013 à près de 9 % en 2016, et il devrait atteindre près de 10 % en 2017 (graphique 1.19). Il a plus que triplé dans les pays exportateurs de pétrole entre 2013 et 2016, et en 2017, il devrait dépasser 26 %, les plus fortes progressions étant attendues au Gabon (de 55 % en 2016 à 71 % en 2017) et au Nigéria (de 22 % en 2016 à près de 62 % en 2017).

Les perspectives de viabilité de la dette se sont considérablement détériorées depuis 2013. Le nombre de

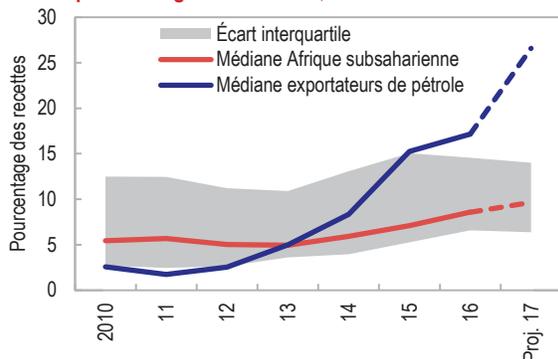
Graphique 1.18. Afrique subsaharienne : décomposition de la dette du secteur public, 2010–16



Sources : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette; calculs des services du FMI.

Note : La dette est enregistrée par monnaie. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

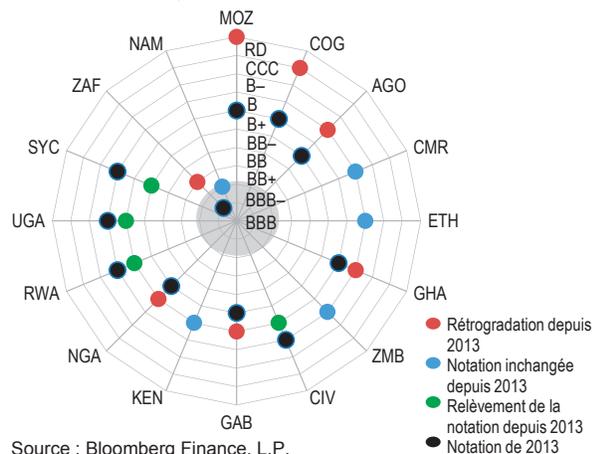
Graphique 1.19. Afrique subsaharienne : service de la dette totale en pourcentage des recettes, 2010–17



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.20. Afrique subsaharienne : notations de risque de crédit de Fitch, 2013–17



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Note : Les notations inférieures à BBB– sont dites spéculatives. La République du Congo était en «défaut restreint» du 3 au 11 août 2016. La notation de la Namibie a été rétrogradée par Moody's de Baa3 à Ba1 (notation spéculative) le 11 août 2017. Voir à la page 80 la liste des abréviations des pays.

pays à faible revenu surendettés ou risquant de le devenir est passé de 7 en 2013 à 12 en 2016. De plus, dans la ligne de la tendance plus générale de rétrogradation des notations de crédit des pays émergents, plusieurs pays préémergents d'Afrique subsaharienne, ou d'autres pays dont la qualité de la signature est notée, ont été déclassés; seule la Namibie était encore considérée par Fitch comme un emprunteur de la catégorie «investissement» fin août 2017 (graphique 1.20), tandis qu'elle a été rétrogradée par Moody's dans la catégorie des placements spéculatifs le 11 août 2017. En outre, plusieurs pays cherchent actuellement à obtenir de leurs créanciers une restructuration ou un rééchelonnement de leur dette (Gambie, Mozambique, République du Congo et Tchad).

... contribuant au renforcement du lien entre banques et État

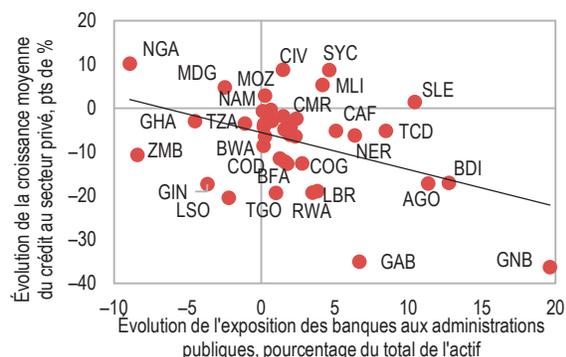
L'accroissement du volume des prêts accordés par les banques locales aux États a augmenté leur exposition aux dettes souveraines. De plus, comme beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne continuent d'accumuler des arriérés, les indicateurs de liquidité et de solvabilité des banques se sont dégradés, ce qui risque de déclencher une chaîne d'interactions négatives, car les tensions sur les liquidités dans le système bancaire augmentent les risques liés au refinancement des dettes souveraines. Dans certains pays, les achats de titres publics par les banques ont été facilités par le refinancement des banques commerciales auprès des banques centrales (Gambie, Togo), les banques tirant parti de l'écart entre les taux d'intérêt sur la dette publique et les taux de refinancement, d'où une monétisation indirecte des déficits budgétaires.

... et ralentissant le crédit au secteur privé

La croissance du crédit au secteur privé est tombée de 18,6 % en moyenne sur la période 2011–13 à 11,2 % en 2014–16. Cette tendance négative s'est accélérée au cours des derniers mois, avec une contraction du crédit au secteur privé en termes réels dans 18 pays de la région entre mars 2016 et mars 2017.

Les engagements accrues des banques auprès des administrations publiques semblent être au moins en partie responsables de ce ralentissement (par exemple, en Angola, au sein de la CEMAC et en Gambie). Le fléchissement de la croissance du crédit au secteur privé en 2014–16 par rapport à 2011–13 a, de fait, été plus prononcé dans les pays où l'exposition des banques aux administrations publiques a le plus augmenté entre

Graphique 1.21. Afrique subsaharienne : variation de l'exposition des banques au gouvernement et variation de la croissance du crédit au secteur privé, moyenne 2011–13 et moyenne 2014–16



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : Le graphique rend compte de la corrélation négative entre la variation de l'exposition moyenne des banques au gouvernement (mesurée par la part des titres d'État détenus par les banques dans le total des actifs) et la variation du taux de croissance annuel moyen du crédit au secteur privé, de 2011–13 à 2014–16. Voir à la page 80 la liste des abréviations des pays.

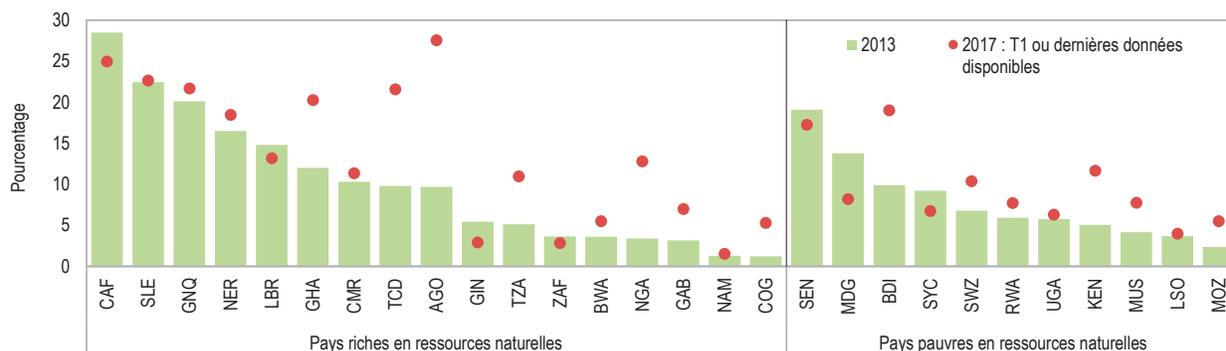
les deux périodes (graphique 1.21)^{5,6}. Le ralentissement du crédit observé récemment dans certains pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et sa contraction en termes réels ne semblent toutefois pas résulter d'un effet d'éviction (dans certains pays, l'exposition des banques aux dettes souveraines et la croissance du crédit au secteur privé ont toutes deux reculé), mais plutôt d'un affaiblissement autonome de

la demande de crédit probablement lié aux difficultés rencontrées par les clients des banques pour assurer le service de leur dette existante. Un durcissement des normes de crédit des banques et, dans le cas du Kenya, l'effet du plafonnement des taux d'intérêt imposé sur les prêts au secteur privé, ont aussi réduit la croissance du crédit. Le ralentissement du crédit s'est en outre accompagné d'une baisse marquée de la croissance de la masse monétaire au sens large au Kenya et au Rwanda.

La situation financière des banques s'est détériorée...

En 2016, le ralentissement économique a pesé sur le secteur financier de l'Afrique subsaharienne. Les pressions ont été exacerbées par les tensions sur les marchés des changes, surtout dans les pays où les bilans bancaires sont dollarisés (Angola, CAE, Ghana, Zambie) et là où s'est produit un net resserrement des conditions de liquidité (CEMAC). Les créances improductives ont augmenté (Kenya, Nigéria, Tchad) (graphique 1.22), la rentabilité des banques a diminué (Kenya, Namibie, Nigéria, Tchad) et les indicateurs de solidité financière des banques ont fléchi dans beaucoup de pays malgré les efforts entrepris pour apurer leurs bilans (Angola, Ghana, Nigéria)⁷. Si la rentabilité des banques semble forte dans certains cas (Gambie), cela tient essentiellement à l'importance de leurs avoirs en titres publics⁸.

Graphique 1.22. Afrique subsaharienne : ratio créances bancaires improductives/total des prêts



Sources : autorités nationales; FMI, *International Financial Statistics*.

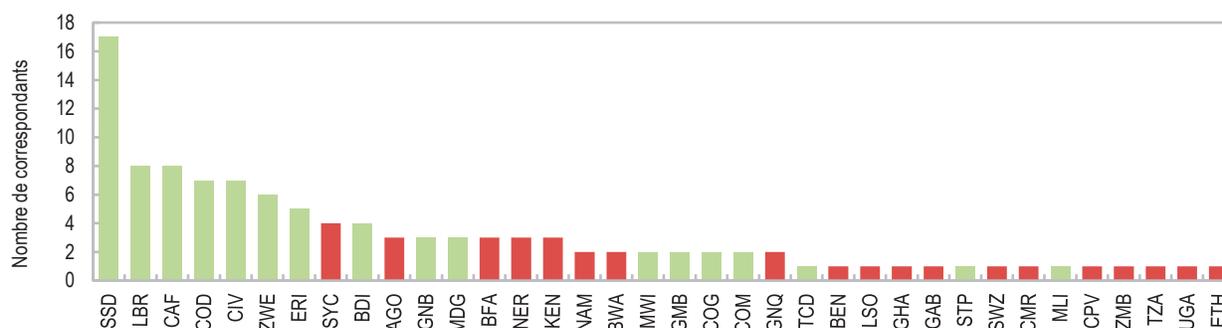
Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abréviations des pays.

⁵La corrélation négative entre les portefeuilles de titres publics des banques et la croissance du crédit au secteur privé est confirmée par une analyse entre pays tenant compte des déterminants traditionnels de la croissance du crédit. Une augmentation d'un point de pourcentage de l'exposition des banques aux administrations publiques est liée à une diminution de 0,6 point de pourcentage de la croissance annuelle du crédit au secteur privé (Bouis, à paraître).

⁶Les portefeuilles de titres publics bénéficient aussi de l'absence d'exigences de fonds propres (étant donné la pondération de risque zéro attribuée à la dette souveraine), d'un plus faible coût d'accès au refinancement des banques centrales et, dans certains cas, d'une exonération d'impôt sur les intérêts (dans les pays de l'UEMOA, notamment).

⁷Par exemple, les autorités angolaises ont lancé un instrument de gestion d'actifs, financé par l'État, destiné à mobiliser les créances compromises pour les banques publiques et certaines banques privées.

⁸L'analyse économétrique indique que la rentabilité des banques (mesurée par le rendement des actifs) présente une corrélation positive avec la part des titres publics dans le total de leurs actifs (Bouis, à paraître).

Graphique 1.23. Afrique subsaharienne : retraits des relations de correspondance bancaire, 2011–16

Source : Conseil de stabilité financière, enquête du Groupe de coordination sur les relations de correspondance bancaire (CBCG).

Note : Les barres vertes correspondent à des pays en situation de fragilité. Voir à la page 80 la liste des abréviations des pays.

... et beaucoup de pays accusent un retrait des activités de correspondance bancaire

La perte de relations de correspondance bancaire a continué de s'étendre devant la montée des coûts d'activité (ajustés en fonction des risques) dans les pays d'accueil, en raison de l'application plus rigoureuse de la réglementation en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Si le retrait de relations de correspondance bancaire n'a concerné au départ que l'Angola et de petits pays (Comores ou Libéria, par exemple, où toutes les banques commerciales ont perdu au moins une relation de correspondance bancaire au cours des trois dernières années), plus récemment, les banques d'autres pays (Côte d'Ivoire, Kenya, République démocratique du Congo) ont été touchées par ce phénomène (graphique 1.23). Les données du système SWIFT, qui rendent compte d'une part significative des activités de correspondance bancaire, indiquent que l'Angola, le Mozambique et l'Ouganda ont, en moyenne, enregistré les plus fortes diminutions d'opérations SWIFT (30 % en valeur), entre janvier 2011 et juin 2016 (CSF, 2017).

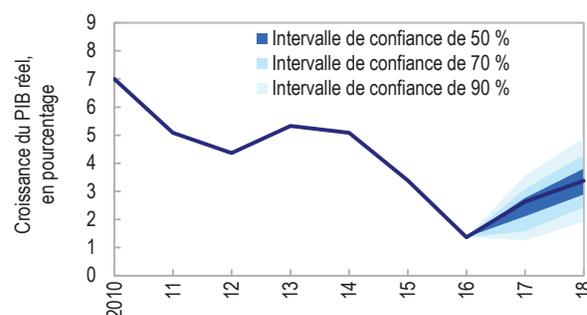
L'impact économique du retrait de relations de correspondance bancaire risque d'être important dans les pays où les envois de fonds des travailleurs migrants représentent une grande part du PIB (Cabo Verde, Comores, Gambie, Lesotho, Libéria, Sénégal, Togo) et dans les petits pays où une nouvelle perte d'activités de correspondance bancaire pourrait perturber l'activité économique (Seychelles). De plus, le retrait de ces activités pourrait se traduire par un allongement des chaînes de paiement, une augmentation du nombre d'intermédiaires impliqués dans le traitement d'un même paiement, de plus nombreuses restrictions et une plus forte concentration du côté des correspondants bancaires et de leurs banques partenaires. Cela pourrait accentuer les fragilités financières

et compromettre la croissance à long terme et l'inclusion financière en raison d'une augmentation des coûts des services financiers et des retombées négatives sur les notations bancaires (CSF, 2017; FMI, 2017).

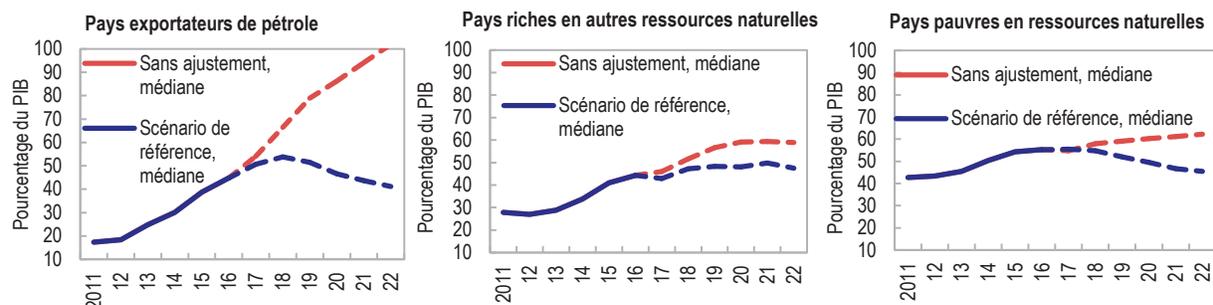
CE QUE RÉSERVE L'AVENIR — PERSPECTIVES ET RISQUES

La légère reprise observée devrait se poursuivre en 2018 mais manquer d'élan

La croissance devrait continuer de se redresser en 2018 et atteindre 3,4 %, mais stagner dans l'ensemble en 2019 et rester bien inférieure aux niveaux enregistrés au début de la décennie. Comme en 2017, la croissance en 2018 pourrait être entraînée par des facteurs ponctuels tels que l'effet attendu, sur une année complète, du redressement de la production pétrolière au Nigéria qui s'est amorcé en 2017, et dans une moindre mesure, de l'entrée en exploitation, prévue depuis longtemps, de nouveaux gisements au Ghana et en République du Congo (graphique 1.24, tableaux 1.1 et 1.2). Outre ces facteurs

Graphique 1.24. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2017 et 2018

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Graphique 1.25. Afrique subsaharienne : dette publique en pourcentage du PIB, 2011–22

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Les projections de référence correspondent au scénario du programme ou au scénario de référence présentés dans le dernier rapport des services du FMI. Les projections sans ajustement supposent que le déficit primaire, les charges d'intérêt réelles et les autres composantes d'accumulation de la dette se maintiendront à leur moyenne de 2014–16, tandis que les composantes de taux de change et de croissance du PIB réel correspondent aux projections de référence. À l'exclusion du Burundi, de l'Érythrée, de la République du Congo et du Soudan du Sud par manque de données. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

et sur la croissance, surtout en Afrique du Sud, et avoir des effets de contagion régionaux, tandis qu'une détérioration de la confiance des marchés pourrait accroître le risque lié au refinancement. À moyen terme, les risques sont plutôt de nature baissière et incluent la possibilité d'un ajustement abrupt en Chine.

Sur le plan intérieur, les risques baissiers semblent dominer. Des retards dans la mise en œuvre des ajustements réduiraient l'espace budgétaire nécessaire aux dépenses favorables à la croissance et auraient un effet négatif sur le secteur extérieur, tandis que la persistance d'un effet d'éviction du secteur privé pourrait avorter le rebond attendu de la croissance. S'ils ne procèdent pas rapidement aux ajustements nécessaires, les pays confrontés à des problèmes pressants de viabilité macroéconomique pourraient s'exposer à des effets perturbateurs. Plusieurs pays devraient aussi être conscients des risques liés au retrait de relations de correspondance bancaire.

Les chocs exogènes restent une grande source de vulnérabilité dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne. Les variations climatiques de la pluviométrie (sécheresses et inondations notamment) sont particulièrement préoccupantes en raison de la forte dépendance persistante à l'égard de l'agriculture pluviale et d'autres activités sensibles aux conditions météorologiques, comme la production d'électricité (surtout en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, où l'hydroélectricité représente plus de 50 % de la production d'électricité). Parmi les autres facteurs importants de risque, il convient de citer le regain de tensions socioéconomiques (par exemple, dans les pays qui sortent d'un conflit comme la Côte d'Ivoire) et les activités terroristes (Kenya, Sahel, région du lac Tchad).

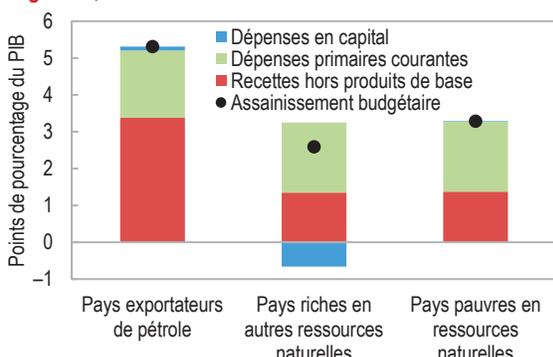
BEAUCOUP DE PAYS COMPTENT ASSAINIR LEURS FINANCES PUBLIQUES

Dans quelle mesure et dans quel délai?

Beaucoup de pays devant faire face à des niveaux d'endettement élevés et au coût grandissant du service de la dette, il devient de plus en plus important de veiller à ce que la politique budgétaire parvienne à concilier la nécessité de répondre aux besoins de développement et celle d'éviter un endettement insoutenable. Ce souci transparaît dans la stratégie économique à moyen terme de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. C'est ainsi que si les ajustements budgétaires prévus sont effectués, le ratio dette/PIB devrait se stabiliser ou diminuer dans la plupart des pays et réduire les inquiétudes liées à la viabilité de la dette. L'expérience montre, toutefois, que les ajustements budgétaires prévus sont généralement repoussés — or, l'analyse prospective ne laisse guère la possibilité de nouveaux reports.

Si la dette publique continuait de s'accumuler au rythme observé ces dernières années (2014–16), elle atteindrait des niveaux insoutenables dans chaque groupe de pays (graphique 1.25). Certes, ces groupements occultent des différences considérables dans les situations nationales, mais la plupart des pays d'Afrique subsaharienne envisagent d'assainir leurs finances publiques à moyen terme pour les maintenir sur une trajectoire viable, sauvegardant ainsi la stabilité macroéconomique tout en alignant la politique budgétaire sur les contraintes de capacité d'absorption — comme le résumant les projections de référence regroupées au graphique 1.25.

Graphique 1.26. Afrique subsaharienne : assainissement budgétaire, 2017-22



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : À l'exclusion du Burundi, de l'Érythrée, de la République du Congo et du Soudan du Sud par manque de données. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

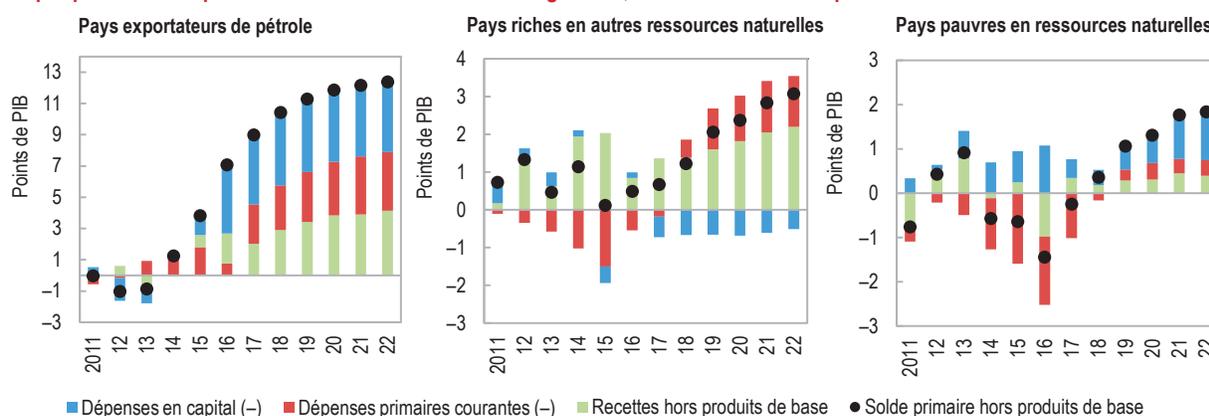
L'ampleur et la vitesse de l'ajustement prévu varient selon les particularités de chaque pays⁹ :

- Pour les pays exportateurs de pétrole, l'effort d'assainissement budgétaire projeté s'élève, en moyenne, à 5,3 points de PIB sur les cinq prochaines années (graphique 1.26). Dans certains cas (Angola, par exemple), un ajustement considérable a déjà été effectué, mais il l'a été surtout, jusqu'à présent, à l'aide de réductions des dépenses en capital, résultant de choix délibérés et de contraintes de financement. À l'avenir, les pays exportateurs

de pétrole devraient centrer leurs efforts d'assainissement budgétaire sur un accroissement des recettes hors produits de base — qui ne représentaient en moyenne qu'environ 9 % du PIB en 2016 (chiffre qui descendait à 3,3 % au Nigéria et à 4,5 % en Guinée équatoriale) — ainsi que sur des réductions ciblées des dépenses courantes.

- Dans les pays riches en autres ressources naturelles, où les recettes tirées des produits de base représentent une part nettement moindre du total des recettes, l'assainissement projeté à moyen terme représente en moyenne 2,6 % du PIB sur cinq ans. L'ajustement devrait provenir principalement de réductions des dépenses courantes, qui ont rapidement augmenté dans le cadre des politiques budgétaires expansionnistes des dernières années (graphique 1.27). Dans certains pays, le processus d'assainissement prévoit un accroissement des dépenses en capital par rapport aux niveaux actuels.
- Pour les pays pauvres en ressources naturelles, l'assainissement budgétaire projeté est estimé à 3,3 % du PIB sur les cinq prochaines années. Il devrait s'appuyer sur une augmentation des recettes hors produits de base — la principale source de recettes de ces pays — et sur une réduction des dépenses courantes, en ménageant toutefois un espace budgétaire suffisant pour les dépenses d'investissement.

Graphique 1.27. Afrique subsaharienne : indicateurs budgétaires, variation cumulée depuis 2010



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Une augmentation des recettes contribue de manière positive à la variation de la situation budgétaire. Une augmentation des dépenses contribue de manière négative à la variation de la situation budgétaire. À l'exclusion du Burundi, de l'Érythrée, de la République du Congo et du Soudan du Sud par manque de données. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

⁹Pour les pays menant des programmes appuyés par le FMI, l'analyse repose sur les scénarios des programmes. Pour les autres pays, elle repose sur les projections de référence ou sur un autre scénario éventuellement disponible faisant apparaître l'ajustement supplémentaire nécessaire pour assurer la stabilité macroéconomique. Les projections du PIB qui sous-tendent l'analyse sont, dans chaque cas, cohérentes avec l'assainissement budgétaire projeté. Pour permettre les comparaisons entre les groupes de pays et centrer l'attention sur les efforts qui sont du ressort des autorités nationales, l'analyse est axée sur le solde budgétaire primaire hors produits de base.

Comment atténuer l'impact de l'ajustement budgétaire sur la croissance et sur les indicateurs sociaux?

Pour limiter son effet négatif sur la croissance, l'ajustement budgétaire devrait s'appuyer sur des mesures de qualité présentant de faibles multiplicateurs à court terme. D'après l'analyse dont rend compte le chapitre 2, les réductions de dépenses en capital, qui compromettraient le plus la production, devraient en général être évitées, sauf si les dépenses d'investissement envisagées sont improductives ou ne peuvent être exécutées de manière efficiente ou si le niveau de la dette et les besoins d'assainissement budgétaire sont si importants (par exemple du fait de graves contraintes de financement), qu'il est impératif de réduire les dépenses d'investissement pour assurer la viabilité de la dette. L'accroissement des recettes fiscales et les réductions de dépenses courantes (subventions, par exemple) présentent les multiplicateurs les plus faibles, encore que certaines réductions de dépenses puissent avoir d'importantes conséquences pour la répartition du revenu, auxquelles il faudrait remédier par des dispositifs de protection sociale.

Un assainissement budgétaire bien planifié et effectué en temps voulu est essentiel pour éviter un ajustement trop brutal et pour accorder le temps nécessaire à l'atténuation des effets négatifs sur la croissance et sur les indicateurs sociaux. Toute décision quant à la portée des réductions de dépenses doit tenir particulièrement compte de la nécessité de préserver les dépenses propices à la croissance, comme celles consacrées à l'éducation et à la santé. Il faut aussi prévoir les crédits nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures existantes, qui sont souvent éclipsés par les nouveaux investissements sans tenir dûment compte de leur efficacité et de leur viabilité économique.

La politique monétaire peut contribuer à atténuer les exigences de resserrement de la politique budgétaire. Les pays qui ont résolument adopté des cadres opérationnels reposant sur les taux d'intérêt ont obtenu un niveau d'inflation plus faible et moins instable sans compromettre la stabilisation de la production réelle. Dans ces pays, le taux directeur peut servir à stimuler la croissance et à atténuer l'effet de contraction du durcissement attendu de la politique budgétaire.

La mise en œuvre peut se révéler difficile

Pour promouvoir la discipline budgétaire et mettre la dette sur une trajectoire viable il faudra, dans la plupart des cas, de vigoureuses réformes budgétaires

structurelles notamment pour assurer le respect des lois sur la responsabilité budgétaire. Cela mettra en outre à contribution les systèmes de gestion des finances publiques et la mobilisation des recettes.

- Sur le plan des recettes, des exonérations fiscales généralisées, une assiette restreinte et une administration déficiente risquent de limiter les possibilités d'augmentation des recettes à court terme. Dans beaucoup de pays, des projections trop optimistes des recettes ont entraîné des déficits de recettes fréquents et persistants qui se sont soldés par une accumulation d'arriérés.
- Sur le plan des dépenses, un contrôle insuffisant des engagements, la préaffectation de recettes et une couverture limitée des comptes budgétaires (comptes publics non consolidés) peuvent conduire à des dépassements de dépenses fréquents et importants. La récurrence des arriérés intérieurs nuit à la crédibilité des objectifs budgétaires et a des retombées négatives sur le secteur privé, banques comprises.

Il est indispensable de mobiliser le soutien politique nécessaire aux réformes, car l'assainissement des finances publiques impliquera probablement la remise en cause de certains intérêts établis. On peut augmenter les chances de réussite en faisant preuve de transparence et en investissant dans les capacités techniques permettant de renforcer les principales institutions.

Des mesures s'imposent aussi pour atténuer le lien entre banques et État

Le financement bancaire des États permet de dégager une marge de manœuvre budgétaire, mais il risque de nourrir l'inflation s'il s'appuie sur le refinancement de la banque centrale, d'exposer le secteur bancaire à des tensions de liquidités et d'évincer le crédit au secteur privé et, partant, d'affaiblir l'économie et de détériorer davantage les soldes budgétaires. Il faut gérer ces risques en agissant sur plusieurs fronts : assainissement budgétaire, diminution progressive du refinancement des banques commerciales par la banque centrale là où il a sensiblement augmenté, suppression de divers avantages liés à la détention de titres d'État (y compris, entre autres, leur déductibilité fiscale et leur exonération en matière de couverture des risques ou de réserves obligatoires), réduction de la présence de l'État dans le secteur bancaire et application de mesures macroprudentielles telles que des limites aux gros engagements et des exigences de fonds propres

complémentaires au regard de la dette souveraine¹⁰. Le rythme de mise en œuvre de ces mesures doit s'adapter aux particularités de chaque pays afin de ne pas priver l'État de financements lorsqu'il en a le plus besoin et d'éviter un ajustement budgétaire trop brutal.

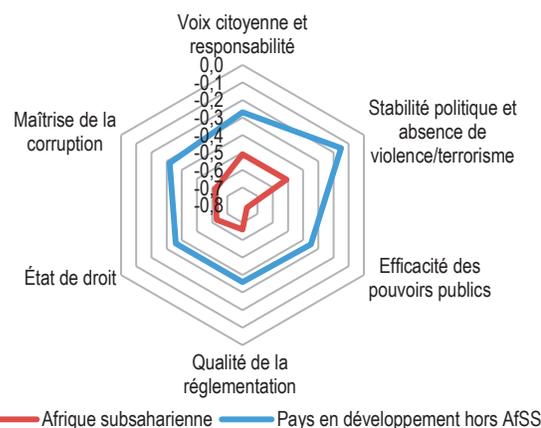
À moyen terme, une amélioration des infrastructures des marchés financiers (avec notamment l'établissement de titres de propriété et la création de bureaux de crédit pour réduire les asymétries d'information) peut élargir les possibilités d'investissement des banques et favoriser la diversification des portefeuilles de prêts.

La progression de la dette publique limitant l'espace budgétaire, il sera particulièrement important de s'attaquer aux vulnérabilités grandissantes des systèmes bancaires pour permettre aux établissements financiers d'accompagner l'expansion du secteur privé et ainsi atténuer les retombées négatives de l'assainissement budgétaire sur la croissance et contribuer à une reprise durable. Dans cette perspective, les programmes d'assainissement budgétaire doivent s'accompagner de mesures visant à apurer les arriérés intérieurs envers les fournisseurs de l'État, l'un des principaux facteurs qui expliquent l'augmentation des créances improductives. Il faudrait en même temps remédier aux pressions qui pèsent sur les liquidités dans le secteur bancaire en mettant en place des dispositifs d'apport de liquidités d'urgence pour les banques qui refinancent des titres nationaux, comme l'a récemment fait la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Les autorités nationales devraient aussi procéder à des évaluations rigoureuses de la qualité des actifs bancaires, liées à des tests de résistance pour permettre de déceler les besoins de capitalisation futurs. Les banques déficientes devraient être immédiatement recapitalisées ou faire l'objet d'une résolution pour éviter de compromettre la confiance dans le système bancaire.

STIMULER LA CROISSANCE À MOYEN TERME

Il est urgent de renforcer la viabilité des finances publiques à moyen terme par l'assainissement budgétaire, mais il est tout aussi important, pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, d'agir sur un plus large front pour stimuler la croissance, notamment en

Graphique 1.28. Indicateurs de gouvernance dans diverses régions, 2015



Source : Banque mondiale, indicateurs mondiaux de gouvernance.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

améliorant les conditions de l'investissement privé et en réduisant, par la diversification des activités, la dépendance à l'égard des produits de base.

Ménager de l'espace pour l'investissement privé

Réduire les engagements des banques auprès de l'État peut certes dégager un espace pour l'investissement privé en Afrique subsaharienne et contribuer à la croissance, mais des mesures complémentaires seront peut-être nécessaires pour remédier aux goulets d'étranglement dans les infrastructures. Il importe surtout de noter que les déficits existants dans les infrastructures physiques des pays de la région pourraient freiner la croissance du PIB de 2 points de pourcentage par an (BAfD, 2016). Cela souligne la nécessité de protéger les dépenses en capital pendant l'assainissement budgétaire en veillant à atteindre le plus haut degré d'efficacité possible pendant le processus et en hiérarchisant les projets en fonction de leurs effets sur la croissance et de leur impact social. Les pays d'Afrique subsaharienne ont en outre beaucoup à faire pour améliorer la gouvernance, y compris l'État de droit et l'efficacité des administrations publiques, même par rapport aux autres pays en développement (graphique 1.28). Par exemple, les partenariats public-privé restent limités en raison notamment de l'absence de cadres institutionnels, de la faiblesse des systèmes judiciaires et des contraintes de capacité (Gurara *et al.*, à paraître).

¹⁰Les instruments microprudentiels classiques sont moins appropriés pour atténuer les risques liés aux prêts accordés par les banques aux États, car tous les pays d'Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud) ont opté pour les réglementations Bâle I ou Bâle II, qui attribuent une pondération du risque nulle à l'ensemble des dettes souveraines libellées en monnaie nationale.

L'élimination des contraintes et des défaillances mentionnées plus haut pourrait contribuer à débloquer l'investissement privé. Pour cela, il faudra, à brève échéance, améliorer l'environnement macroéconomique, réduire la domination de la politique budgétaire et renforcer le cadre des partenariats public-privé. Des innovations, telles qu'une nouvelle expansion des fintech, pourraient aussi renforcer l'investissement privé et l'inclusion. De nouvelles initiatives internationales (Pacte pour l'Afrique du G-20 et nouvelle route de la soie impulsée par la Chine) ouvrent également des perspectives d'investissement dans les infrastructures, y compris avec le financement du secteur privé.

Promouvoir la transformation structurelle et la diversification économique

Comme l'explique le chapitre 3, la transformation structurelle et la diversification des exportations ont

été plus lentes en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions. Le tableau d'ensemble occulte les progrès notables réalisés dans les pays riches en autres ressources naturelles et les pays pauvres en ressources naturelles de la région qui ont été nombreux à diversifier leur économie au même rythme que leurs pairs dans le reste du monde. Les réformes structurelles destinées à favoriser davantage la diversification économique, qui varieront en fonction de la situation et de la dotation de chaque pays, devraient promouvoir la stabilité macroéconomique et politique, améliorer les résultats dans le domaine de l'éducation, renforcer la gouvernance et la transparence des réglementations et approfondir les marchés financiers. Ces initiatives, jointes à une amélioration des infrastructures, peuvent contribuer à affermir la croissance et à améliorer la résilience (FMI, 2015).

Encadré 1.1. Pays en situation de fragilité

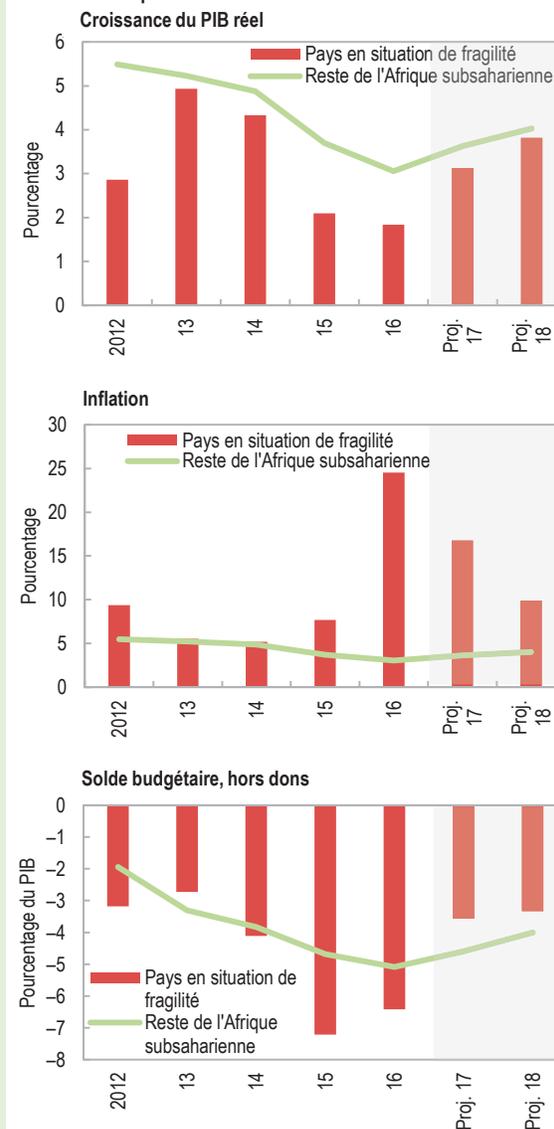
Les pays fragiles se heurtent à de redoutables défis sur la voie du développement. Ces pays ont souvent une histoire marquée par de graves troubles sociaux et politiques, une instabilité économique et, parfois, un conflit violent. On compte actuellement une vingtaine de pays dans ce cas en Afrique subsaharienne¹. Depuis le début du millénaire, seuls quelques-uns (Ouganda, Rwanda, par exemple) ont réussi à développer leur résilience et à sortir de la fragilité grâce à des mesures ciblées qui leur ont permis de promouvoir la stabilité et la croissance économiques, d'améliorer la gouvernance et la sécurité et de renforcer leurs institutions pour que l'État puisse fournir les services essentiels (Gelbard et al., 2015). Dans ce contexte, l'impact de la baisse des cours des produits de base en Afrique subsaharienne a été plus négatif dans les pays en situation de fragilité que dans les autres pays, et il a souvent été aggravé par des difficultés sociopolitiques et des problèmes de gouvernance et de sécurité. La riposte des pouvoirs publics a changé d'un pays à l'autre et au sein de chacun d'eux, mais plusieurs ont amélioré récemment le cadre de leur politique économique, ce qui, joint à une légère remontée des cours des produits de base en 2017–18, devrait ouvrir la voie à une reprise économique. Mais il existe des risques considérables, ce qui souligne la nécessité d'une action résolue pour développer la résilience.

Au cours des trois dernières années, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne en situation de fragilité ont souffert de la baisse des cours des produits de base et, parfois, de poussées d'instabilité politique, d'épidémies ou de conflits. Dans tous ces pays, la croissance économique et les revenus ont fléchi, l'inflation, les déficits budgétaires et l'endettement ont augmenté tandis que les réserves en devises ont diminué. La plupart des pays ont été gravement touchés, mais certains ont réussi à en maîtriser les conséquences ou ont même relativement bien résisté, car leur économie était moins tributaire des exportations de produits de base, mais aussi parce qu'ils ont mis en œuvre des politiques et des réformes appropriées.

Cet encadré a été préparé par Enrique Gelbard.

¹Les pays sont réputés être en situation de fragilité si la note moyenne sur trois ans qui leur a été attribuée par l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (calculée par la Banque mondiale) est inférieure à 3,2 ou s'ils accueillent une mission de l'ONU/mission régionale de maintien ou de construction de la paix. En Afrique subsaharienne, ces pays sont les suivants : Burundi, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, São Tomé-et-Príncipe, Sierra Leone, Soudan du Sud, Togo, Tchad et Zimbabwe. D'autres organisations qui établissent les listes de pays dits fragiles incluent dans cette catégorie d'autres pays d'Afrique subsaharienne (par exemple, le rapport États de fragilité 2016 de l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Indice 2017 du Fonds pour la paix).

Graphique 1.1.1. Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Proj. = projection.

Encadré 1.1 *(suite)*

Le Burundi, l'Érythrée, la Gambie, le Libéria, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, le Soudan du Sud, le Tchad et le Zimbabwe ont vu leurs résultats économiques se dégrader sensiblement. En revanche, les Comores, la Guinée, Madagascar, São Tomé-et-Príncipe et le Togo ont évité un recul marqué de leur croissance économique, mais leur situation budgétaire et leur endettement se sont aggravés. Il convient de souligner que la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali et la République centrafricaine ont réussi à enregistrer une forte croissance économique tout en augmentant leurs investissements publics.

Les politiques économiques n'ont pas été les mêmes dans toute la région. Plusieurs pays ont mené des politiques pour atteindre ou préserver la stabilité macroéconomique tout en accompagnant la croissance et la lutte contre la pauvreté, ce qui a permis une étroite collaboration avec le FMI et la communauté internationale (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Madagascar, Malawi, Mali, République centrafricaine, Sierra Leone, Tchad et Togo). Dans d'autres pays, les politiques et les réformes n'ont guère progressé en raison de difficultés politiques et de problèmes de gouvernance et, parfois, de sécurité (Burundi, Érythrée, République du Congo, République démocratique du Congo, Soudan du Sud et Zimbabwe).

L'expérience de la Côte d'Ivoire mérite d'être soulignée en raison de la résilience que le pays a développée ces dernières années. Après une décennie d'instabilité politique et de baisse des niveaux de vie, la mise en œuvre intégrale d'un accord de partage du pouvoir a ouvert la voie à une normalisation politique en 2011. Cela est allé de pair avec un appui financier de la communauté internationale et des réformes économiques bien ciblées dans les domaines de l'administration des recettes budgétaires, de la gestion des finances publiques (maîtrise des dépenses, gestion de la dette et banques publiques), de l'environnement des entreprises et du secteur de l'électricité. Les résultats ont été prometteurs avec une augmentation des investissements public et privé qui s'est traduite par un taux de croissance annuel moyen de près de 9 %, un retour sur les marchés financiers internationaux, une amélioration des indicateurs de santé et d'éducation et des gains sur le plan de la légitimité de l'État et de la gouvernance.

Les perspectives pour 2017 et 2018 laissent présager une amélioration progressive des conditions économiques dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne en situation de fragilité, mais avec de nombreux risques. La croissance économique devrait se redresser aux Comores, en Gambie, au Libéria, au Malawi, en République centrafricaine, en République du Congo et au Tchad, mais les soldes budgétaires ne devraient s'améliorer que légèrement en raison des dépenses nécessaires et de la faiblesse relative des cours des produits de base. Les perspectives sont plus prometteuses dans le cas de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et de Madagascar du fait de la vigueur actuelle de la croissance, de la faiblesse de l'inflation, de la stabilité de la situation budgétaire et de la viabilité de la dette. Plusieurs risques assombrissent toutefois ces perspectives encourageantes, et ils tiennent notamment à la faiblesse du niveau des réserves de change dans beaucoup de pays et, parfois, à des signes de détérioration de la solidité du système bancaire. Les perspectives économiques du Burundi, de l'Érythrée, de São Tomé-et-Príncipe, du Togo et du Zimbabwe, en particulier, sont compliquées par les niveaux élevés de la dette publique, et les risques liés aux changements climatiques sont aussi importants pour le Burundi, l'Érythrée, Madagascar et le Malawi.

Encadré 1.1 (fin)

Tableau 1.1.1. Pays en situation de fragilité : notation des facteurs de résilience

Pays	Stabilité politique/inclusion	Sécurité	Politiques/réformes économiques	Gouvernance/services publics
Burundi			Taux de change, solde budgétaire, supervision bancaire	
Comores			Mobilisation des recettes, électricité, supervision bancaire	
Congo, Rép. dém. du			Mobilisation des recettes publiques, solde budgétaire	
Congo, Rép. du			Solde budgétaire, dette publique, GFP	
Côte d'Ivoire			Mobilisation des recettes, GFP, investissement public	
Érythrée			Solde budgétaire, taux de change, dépenses	
Gambie			Solde budgétaire, dette publique, GFP	
Guinée			Inflation, solde budgétaire, dette publique	
Guinée Bissau			Mobilisation des recettes, GFP, supervision bancaire	
Libéria			Mobilisation des recettes, GFP, dette publique	
Madagascar			Mobilisation des recettes, entreprises publiques, investissement public	
Malawi			Inflation, GFP, solde budgétaire	
Mali			Mobilisation des recettes, dépenses, GFP	
République centrafricaine			Mobilisation des recettes, GFP, investissement public	
São Tomé-et-Principe			Solde budgétaire, dette publique, mobilisation des recettes	
Sierra Leone			Mobilisation des recettes publiques, GFP, supervision bancaire	
Soudan du Sud			Solde budgétaire, taux de change, GFP	
Tchad			Solde budgétaire, dette publique, mobilisation des recettes	
Togo			Solde budgétaire, dette publique, supervision bancaire	
Zimbabwe			Taux de change, solde budgétaire, dette publique	

- Progrès en cours, politiques/réformes appropriées dans l'ensemble
- Nécessité de maintenir l'attention et, dans la plupart des cas, de prendre des mesures complémentaires
- Grave contrainte, progrès indispensables à l'avenir

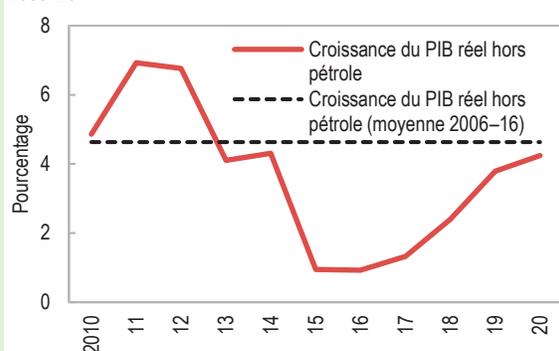
Sources : Fund for Peace, indice des États fragiles (2017); Organisation de coopération et de développement économiques, États de fragilité 2016; Banque mondiale, indicateurs mondiaux de gouvernance (2016); estimations des services du FMI.

Note : La GFP (gestion des finances publiques) désigne principalement la gestion du budget et de la trésorerie.

Encadré 1.2. Stratégie économique régionale de la CEMAC

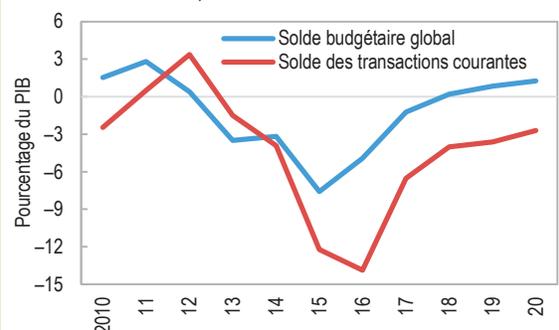
Les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont été particulièrement touchés par la baisse des cours du pétrole¹. Le pétrole représentant 74 % environ de leurs exportations en 2014, cette baisse a profondément affaibli leurs soldes extérieurs et budgétaires puisque leurs recettes des exportations pétrolières et leurs recettes budgétaires tirées du pétrole ont chuté entre 2014 et 2016. Le choc de la baisse des recettes pétrolières et l'adoption de politiques budgétaires accommodantes par les pays membres ont contribué à un accroissement des déficits budgétaires et de la dette publique, qui sont passés de 27 % du PIB en 2014 à 50 % du PIB en 2016, malgré les réductions de dépenses opérées au départ par certains pays membres. L'élargissement des déficits budgétaires, joint à une politique monétaire accommodante, a également contribué à un accroissement sensible du déficit extérieur courant, passé de 3,9 % à 13,9 % du PIB entre 2014 et 2016, et à une chute brutale des réserves internationales de la banque centrale régionale (BEAC) qui sont tombées de 6 mois à 2,4 mois d'importations entre les fins 2014 et 2016 (graphiques 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3). Ces difficultés économiques ont été aggravées par les menaces pour la sécurité constituées par Boko Haram dans la région du lac Tchad et les troubles civils en République centrafricaine.

Graphique 1.2.1. CEMAC : croissance du PIB réel hors pétrole, 2006–20



Sources : autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); calculs des services du FMI.

Graphique 1.2.2. CEMAC : solde budgétaire et solde des transactions courantes, 2010–20



Sources : autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); calculs des services du FMI.

Devant ces difficultés économiques considérables, les pays de la CEMAC ont élaboré une stratégie pour redresser leur économie. Au sommet extraordinaire du 23 décembre 2016, les chefs d'État se sont engagés à mettre en œuvre de vigoureuses politiques et réformes nationales et régionales pour éviter un assèchement des réserves et continuer de soutenir le dispositif d'union monétaire. En coordination avec le FMI et d'autres partenaires du développement, cet engagement s'est traduit, depuis, en une stratégie régionale. Au niveau national, celle-ci prévoit 1) des ajustements budgétaires importants pour assurer la viabilité budgétaire de chaque pays membre et permettre d'éviter l'épuisement des actifs de réserve et d'amorcer leur reconstitution pour les porter à un niveau adéquat, et 2) des réformes structurelles afin de renforcer la gestion des finances publiques et d'améliorer l'environnement des entreprises, ainsi que d'autres mesures propres aux différents pays, nécessaires pour rétablir une croissance durable. Ces objectifs seront soutenus par des actions régionales visant à favoriser la réalisation des troisième et quatrième volets de la stratégie qui ont pour objets de resserrer la politique monétaire et la gestion des liquidités dans les limites permises par la stabilité extérieure, et de renforcer le secteur financier.

Le FMI aide les autorités de ces pays à mettre en œuvre cette stratégie en leur fournissant un appui financier, des avis sur les mesures à prendre et une assistance technique. Vers la fin du premier semestre 2017, le FMI a approuvé de nouveaux programmes pour le Gabon, le Cameroun et le Tchad ainsi qu'un accroissement du financement accordé à la République centrafricaine. Des discussions sont en cours

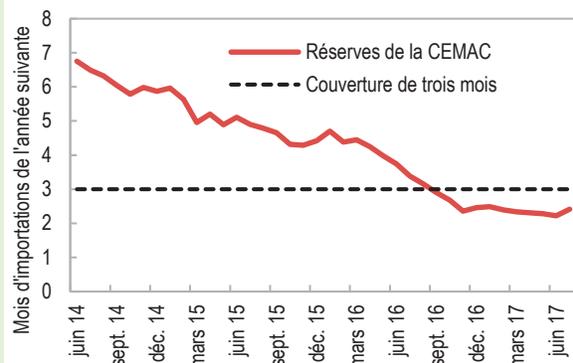
avec la République du Congo et la Guinée équatoriale. Avec l'assistance financière fournie par d'autres partenaires du développement, le financement accordé dans le cadre des programmes permettra un ajustement plus progressif que cela n'aurait été le cas autrement. Les pays disposeront ainsi de davantage de temps pour mettre en œuvre les réformes

Cet encadré a été rédigé par Edouard Martin.

¹La CEMAC inclut les pays suivants : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad.

Encadré 1.2 (fin)

Graphique 1.2.3. CEMAC : couverture des réserves, juin 2014–juillet 2017



Sources : autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); calculs des services du FMI.

structurelles indispensables qui leur permettront de mieux résister aux chocs et aux crises à l'avenir. Les avis et l'assistance technique fournis par le FMI ont aussi couvert un large domaine, y compris trois aspects qui seront cruciaux pour le succès des réformes : 1) la coordination des politiques entre les pays et avec les institutions régionales pour faire en sorte que tous les pays de la CEMAC contribuent à l'effort régional, 2) l'élaboration de réformes budgétaires inclusives et favorables à la croissance, notamment pour compenser les effets des compressions budgétaires par une plus grande efficacité des dépenses et protéger les pauvres, et 3) la lutte contre la corruption et l'introduction d'une plus grande transparence dans l'utilisation des ressources publiques.

Encadré 1.3. Amélioration des cadres de la politique monétaire en Afrique subsaharienne

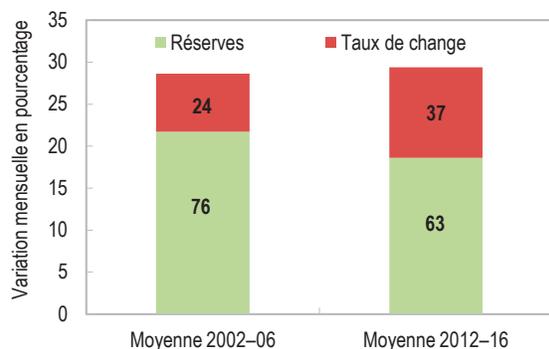
Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne jouissant d'une certaine flexibilité du taux de change ont adopté des cadres de politique monétaire prospectifs pour ancrer l'inflation et favoriser la stabilité macroéconomique et financière. Ces pays ont commencé à s'appuyer sur les taux directeurs pour indiquer l'orientation de leur politique monétaire et font jouer un plus grand rôle aux taux d'intérêt à court terme dans sa mise en œuvre. L'expérience de la dernière décennie semble indiquer que parmi les 22 pays d'Afrique subsaharienne à régime de change flexible, ceux dotés de cadres opérationnels assis sur les taux d'intérêt ont enregistré des taux d'inflation plus faibles et plus stables sans réduire la croissance de leur production ou augmenter sa variabilité.

Le présent encadré compare les résultats économiques de ces 22 pays sur les périodes 2012–16 et 2002–06. Le choix de ces périodes s'explique par deux raisons. Premièrement, depuis 2012, plusieurs banques centrales ont commencé à mettre en œuvre des cadres opérationnels plus efficaces et ont investi dans les capacités d'analyse en développant leurs systèmes de prévision et d'analyse des politiques avec l'aide de l'assistance technique et de formations sur mesure fournies par le FMI (voir l'édition d'avril 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* et FMI, 2015). Deuxièmement, cela permet d'isoler les résultats de l'impact des flambées des prix alimentaires de 2007–08 et 2010–11.

La flexibilité du taux de change a augmenté dans les 22 pays. Lorsqu'elles ont dû faire face à des tensions sur le marché des changes, les banques centrales ont autorisé une plus grande flexibilité du taux de change pendant les années 2012–16 que dix ans plus tôt, quand elles sont plus souvent intervenues sur le marché des changes pour neutraliser ce type de tensions (graphique 1.3.1).

Ce changement de comportement des banques centrales est en accord avec l'adoption de cadres de politique monétaire prospectifs. Douze pays d'Afrique subsaharienne publient maintenant leurs taux directeurs et interbancaires (tableau 1.3.1), mais seuls sept d'entre eux — dont les taux interbancaires moyens s'écartent de moins de 300 points de base du taux directeur en termes absolus sur la période 2012–16 — peuvent être considérés comme ayant, *de facto*, des cadres monétaires reposant sur les taux d'intérêt. Il s'agit des trois pays qui poursuivent des objectifs d'inflation explicites (Afrique du Sud, 2001, Ghana, 2007, et Ouganda, 2011) plus le Kenya, Maurice, le Rwanda et la Zambie. Dans les autres pays, le lien entre les taux directeurs et les taux interbancaires ne semble pas assez fort actuellement pour que les signaux de politique monétaire soient transmis de manière efficace.

Graphique 1.3.1. Pays d'Afrique subsaharienne : contributions à l'indice de tension sur le marché des changes, moyenne 2002–06 et moyenne 2012–16



Sources : Haver Analytics; FMI, *International Financial Statistics*; calculs des services du FMI.

Note : Exclut les pays d'Afrique subsaharienne dotés d'un régime de change fixe explicite depuis 2012. L'indice de tensions sur le marché des changes est calculé en appliquant des pondérations égales à la dépréciation mensuelle du taux de change et aux variations mensuelles des réserves de change corrigées des décaissements du FMI en pourcentage de la masse monétaire (M1). Les contributions sont calculées à partir des valeurs positives de l'indice de tensions sur le marché des changes.

Le taux moyen d'inflation et sa variabilité ont diminué pendant la dernière décennie dans ces sept pays d'Afrique subsaharienne dotés *de facto* de cadres opérationnels reposant sur les taux d'intérêts (graphique 1.3.2). On ne constate pas une amélioration du même ordre dans les 15 autres pays, où le taux d'inflation et sa variabilité ont été plus élevés pendant les deux périodes considérées.

La variabilité de la croissance du PIB réel semble moindre dans les pays dotés de cadres opérationnels reposant sur les taux d'intérêt du fait peut-être aussi de l'importance accordée par les banques centrales à la stabilité de la production. Cela dit, celle-ci semble s'être améliorée dans les deux groupes de pays. Rien ne prouve en outre que les pays dotés de cadres opérationnels reposant sur les taux d'intérêt ont atteint leur objectif d'inflation au détriment de la stabilisation de la production.

L'analyse statistique formelle, reprenant celle proposée par Ball et Sheridan (2003) et l'édition de septembre 2005 des *Perspectives de l'économie mondiale*, semble confirmer les impressions visuelles que donnent les points dans le graphique 1.3.2, bien que la petite taille de l'échantillon rende certains des résultats peu concluants.

Cet encadré a été rédigé par Emre Alper.

Encadré 1.3 (fin)

Deux remarques s'imposent toutefois à propos des observations effectuées. Premièrement, les résultats ne peuvent être soumis à des tests de robustesse du fait du nombre limité de pays composant l'échantillon et de la brièveté relative de la période considérée. Deuxièmement, on ne peut exclure l'existence d'un lien de causalité inverse dans la mesure où les pays dont la production est moins variable sont peut-être plus enclins à adopter un ciblage de l'inflation.

L'évaluation suggère cependant que les pays qui mettent pleinement à exécution leurs décisions de politique monétaire, notamment en conduisant des opérations de liquidité cohérentes à l'appui de leurs décisions de taux directeur, semblent en tirer des avantages palpables. Par conséquent, les pays qui souhaitent adopter des cadres de politique monétaire prospectifs feraient bien, non seulement de faire connaître l'orientation de leur politique monétaire en fixant un taux directeur, mais aussi en maintenant leurs taux interbancaires dans une fourchette étroite autour de ce taux. Cela implique un renforcement des opérations effectuées sur le marché interbancaire et le marché des changes, ainsi que de la gestion des liquidités et de la capacité d'analyse et de communication des banques centrales.

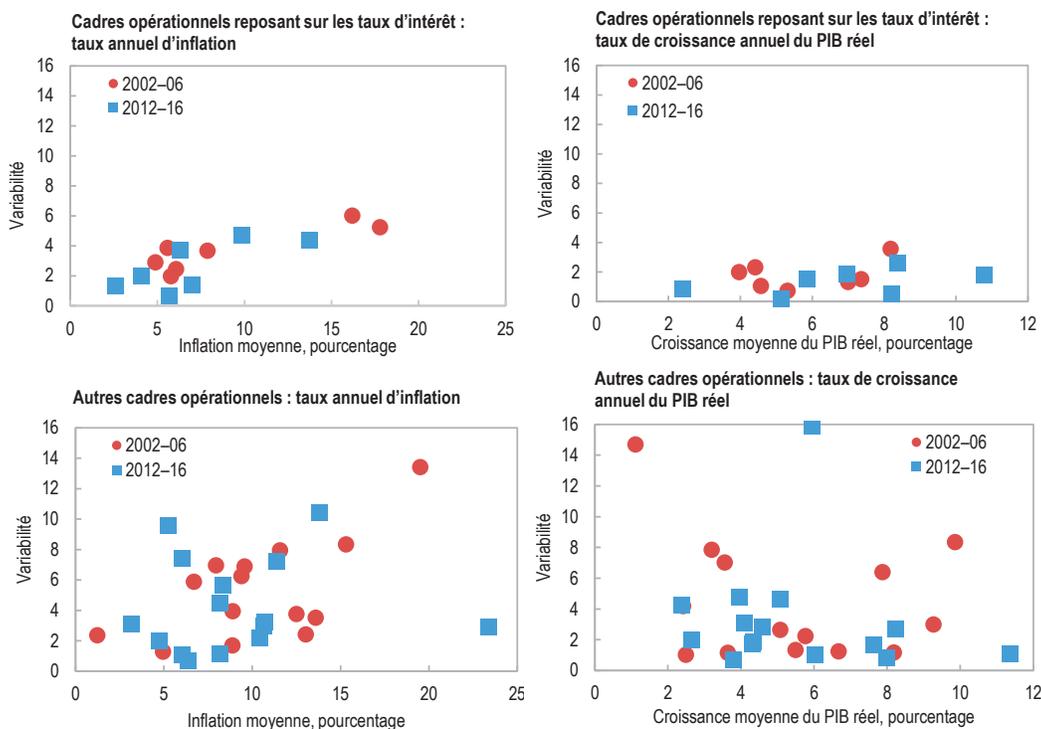
Tableau 1.3.1. Pays d'Afrique subsaharienne : écarts de taux, juin 2012–juin 2017 (points de base; écarts absolus moyens mensuels du taux interbancaire par rapport au taux directeur)

Afrique du Sud	24
Ouganda	48
Rwanda	169
Ghana	175
Zambie	249
Maurice	291
Kenya	297
Seychelles	365
Angola	391
Nigéria	496
Tanzanie	538
Malawi	593

Sources : Haver Analytics; FMI, *International Financial Statistics*; Thomas Reuters Datastream; calculs des services du FMI.

Note : Les pays sont classés en ordre ascendant au regard des écarts absolus moyens. Les calculs pour le Kenya correspondent à juin 2002–août 2016, avant l'application du plafonnement des taux d'intérêt. Le Mozambique a adopté les annonces de taux directeur en avril 2017 et n'est pas inclus.

Graphique 1.3.2. Afrique subsaharienne : inflation et croissance



Sources : FMI, *International Financial Statistics*; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Exclut les pays dotés d'un régime de change fixe explicite depuis 2012. Les taux d'inflation moyens inférieurs à 40 % sont indiqués. La variabilité est mesurée à partir de l'écart-type quinquennal.

BIBLIOGRAPHIE

- African Development Bank (AfDB). 2016. *Integrating Africa —Creating the Next Global Market*. Regional Integration Policy and Strategy (RiPOS) 2014–Series. Abidjan.
- Ball, L., and N. Sheridan. 2003. “Does Inflation Targeting Matter?” IMF Working Paper 03/129, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bouis, R. Forthcoming. “The Banks-Sovereign Nexus in Developing and Emerging Market Economies: Causes and Effects.” IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Financial Stability Board (FSB). 2017. “FSB Correspondent Banking Data Report.” July 4. Basel.
- Gelbard, E., C. Deléchat, U. Jacoby, M. Pani, M. Hussain, G. Ramirez, R. Xu, E. Fuli, and D. Mulaj. 2015. “Building Resilience in Sub-Saharan Africa’s Fragile States.” IMF African Department Paper 15/05, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gurara, D., V. Klyuev, N. Mwase, A. Presbitero, X. C. Xu, and G. Bannister. Forthcoming. “Infrastructure Investment in Low-Income Developing Countries.” IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2013. “Assessing Reserve Adequacy—Further Considerations.” IMF Policy Paper, Washington, DC.
- . 2015. “Evolving Monetary Policy Frameworks in Low-Income and Other Developing Countries.” IMF Policy Paper, Washington, DC.
- . 2016. “Guidance Note on the Assessment of Reserve Adequacy and Related Considerations.” June. Washington, DC.
- . 2017. “Recent Trends in Correspondent Banking Relationships: Further Considerations.” March. Washington, DC.

2. L'impact de l'assainissement des finances publiques sur la croissance en Afrique subsaharienne

Beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne font face à une période d'assainissement budgétaire afin d'assurer la stabilité macroéconomique et de réaliser une croissance durable. Pour les pays riches en ressources naturelles qui sont durement touchés par l'effondrement des prix des produits de base, cet assainissement est urgent pour compenser des pertes de recettes qui seront probablement permanentes. Pour les autres pays, en particulier ceux qui connaissent encore une croissance rapide, l'assainissement est peut-être moins urgent, mais, pour bon nombre d'entre eux, les amortisseurs se réduisent, et la dette publique et les coûts de l'emprunt sont en hausse.

L'assainissement des finances publiques qui est envisagé est préoccupant, car, par le passé, tant dans la région que de manière plus générale, les assainissements sont allés de pair avec des effets négatifs sur la croissance. Dans ces conditions, deux questions se posent. Comment la production réagit-elle généralement à des compressions des dépenses ou à des hausses des recettes? Et quelles mesures peuvent atténuer l'impact de l'assainissement des finances publiques sur la production?

Pour répondre à ces questions, le présent chapitre examine les effets macroéconomiques des variations des dépenses et des recettes publiques dans les pays d'Afrique subsaharienne pendant la période 1990–2016¹. Il commence par documenter des faits stylisés qui sont tirés d'épisodes d'assainissement des finances publiques. Ensuite, il analyse dans quelle mesure des modifications de la politique budgétaire ont des effets sur la production à court terme et à moyen terme, puis se concentre sur les assainissements budgétaires afin d'examiner leur impact sur la production et le rôle de la politique économique et des caractéristiques des pays concernés dans l'atténuation des effets négatifs potentiels. En conclusion du chapitre, des recommandations sont formulées sur la base de cette analyse.

Les observations principales sont les suivantes :

- Les multiplicateurs budgétaires calculés pour les pays d'Afrique subsaharienne ont tendance à être plus faibles que ceux généralement calculés dans les pays avancés ou les pays émergents. Comme noté en détail ci-dessous, en examinant la conception des ajustements budgétaires, les caractéristiques institutionnelles et nationales, ainsi que les mesures d'accompagnement, nous pouvons recenser un certain nombre de facteurs qui contribuent à ces multiplicateurs relativement faibles, ainsi que les circonstances dans lesquelles un impact plus marqué devrait être attendu.
- Pour déterminer l'impact des modifications de la politique budgétaire sur la production, il s'agit principalement de savoir si ces modifications portent sur les dépenses ou les recettes. Une variation de 1 point du PIB de l'investissement public modifie la production dans le même sens d'environ 0,1 % pendant l'année de mise en œuvre et d'environ 0,7 % après trois ans. Une variation de la consommation publique a un effet sur la production plus faible que l'investissement public : après trois ans, une variation de 1 point du PIB de la consommation publique entraîne une variation de 0,5 % de la production dans le même sens. L'impact d'une variation des recettes est plus faible et statistiquement insignifiant.
- Les épisodes d'assainissement des finances publiques ont aussi des effets considérables sur la production à court et à moyen terme, selon le type de mesures budgétaires utilisées. Une hausse du solde primaire de 1 point du PIB réduit la production de 0,3 % au moment de l'impact et de 0,4 % sur trois ans. Les assainissements qui reposent sur une réduction de l'investissement

Le présent chapitre été rédigé par une équipe dirigée par Charalambos Tsangarides et coordonnée par Francisco Arizala, comprenant Jesus Gonzalez-Garcia, Monique Newiak et Mustafa Yenice.

¹Il existe de nombreux ouvrages spécialisés concernant les effets de la politique budgétaire sur l'activité économique. Voir Gupta *et al.*, (2005), FMI (2010b), FMI (2014), DeLong et Summers (2012), Baum, Poplawski-Ribeiro et Weber (2012), Ilzetzki, Mendoza et Vegh (2013), Auerbach et Gorodnichenko (2013a, 2013b), Blanchard et Leigh (2013), Batini *et al.* (2014), Dell'Erba, Koloskova et Poplawski-Ribeiro (2014), Mineshima, Poplawski-Ribeiro et Weber (2014), et Abiad, Furceri et Topalova (2016). Le présent chapitre contribue aux études existantes en mettant l'accent sur l'Afrique subsaharienne et en distinguant les effets de la consommation publique, de l'investissement public et des recettes publiques.

public ont l'effet de contraction le plus marqué : pendant ces épisodes, une amélioration de 1 point du solde primaire corrigé des variations cycliques réduit la production d'environ 0,4 % au moment de l'impact et de 0,7 % après trois ans. Enfin, les assainissements qui reposent sur des compressions des dépenses courantes ont un effet plus faible sur la croissance économique (bien que cet effet soit statistiquement insignifiant), tandis que les assainissements qui sont fondés sur une augmentation des recettes réduisent moins la production que ceux reposant sur une baisse de l'investissement public.

- L'impact précis d'une modification de la politique budgétaire sur la production est déterminé par une série de facteurs : les réactions sont plus fortes en période de croissance molle et plus faibles lorsque la gestion des dépenses publiques et l'administration des recettes sont moins efficaces. En outre, des mesures d'accompagnement peuvent jouer un rôle d'atténuation important pendant un assainissement. En particulier, les effets de contraction peuvent être réduits avec une politique monétaire accommodante, tout en maîtrisant l'inflation; un assouplissement du taux de change, là où cela est possible; ainsi que de solides amortisseurs extérieurs et une plus grande ouverture commerciale.

Des choix difficiles doivent être effectués en ce qui concerne le rythme de l'assainissement et les instruments à utiliser. Nos résultats impliquent que les pays peuvent atténuer l'impact négatif de l'assainissement des finances publiques sur la croissance, mais il est impératif pour les pays d'engager l'assainissement en temps opportun afin d'éviter des ajustements forcés :

- Une augmentation des recettes constitue la méthode d'assainissement la moins coûteuse sur le plan de la production. Cependant, comme il faut du temps pour accroître les recettes, il est peut-être inévitable de comprimer les dépenses dans les pays où l'assainissement est nécessaire pour stabiliser la situation macroéconomique. Dans certains cas, par exemple dans des pays riches en ressources naturelles où le niveau élevé du ratio investissement/PIB tient à l'augmentation de l'investissement dans le contexte de l'essor du secteur des ressources naturelles, une diminution de l'investissement peut être le moyen le plus efficace de réaliser l'ajustement budgétaire qui s'impose d'urgence. L'impact de cet

ajustement sur la croissance sera moindre si l'efficacité de l'investissement public est faible.

- Les coefficients de pression fiscale relativement faibles et le potentiel élevé d'augmentation des recettes dans la région peuvent expliquer pourquoi les assainissements reposant sur une hausse des recettes se sont avérés les moins nuisibles pour la croissance. Il ressort de notre analyse que, en moyenne, les pays de la région pourraient accroître leur ratio impôts/PIB de 3½–5 points du PIB, et ce potentiel est encore plus élevé dans les pays exportateurs de pétrole (encadré 2.1).
- Une réduction des dépenses courantes semble être moins nuisible pour la croissance qu'une baisse de l'investissement, mais la composition de ces dépenses est importante aussi. Les compressions peuvent se faire à la suite d'exams et de rationalisations des dépenses publiques, par exemple en éliminant des subventions aux carburants qui sont très régressives et mal ciblées (encadré 2.2). Cependant, les diminutions des dépenses courantes peuvent avoir un impact négatif considérable sur les ménages, en particulier les ménages à faible revenu : il est donc important de veiller à ce qu'un dispositif de sécurité sociale approprié soit en place (encadré 2.3). Par ailleurs, les dépenses de santé et d'éducation doivent être protégées, car elles ont des implications à long terme pour la croissance et le développement. Une baisse des dépenses d'équipement peut avoir un impact considérable sur la croissance, et doit reposer sur une rationalisation des projets et l'établissement d'un ordre de priorité parmi ces derniers sur la base de leur qualité.
- À terme, la mise en place d'un espace budgétaire grâce à l'établissement de cadres budgétaires à moyen terme crédibles et de règles budgétaires peut aussi réduire la nécessité de procéder à l'avenir à un assainissement abrupt.

TIRER LES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ

L'Afrique subsaharienne a subi des assainissements budgétaires par le passé, parfois à la suite d'une chute des prix des produits de base. À l'heure actuelle, la région se trouve dans une situation où les pays exportateurs de produits de base font face à une période probablement longue de prix bas et où d'autres pays doivent procéder à un ajustement en raison d'une vulnérabilité croissante à l'endettement (chapitre 1).

Ajustement à la baisse des recettes tirées des produits de base

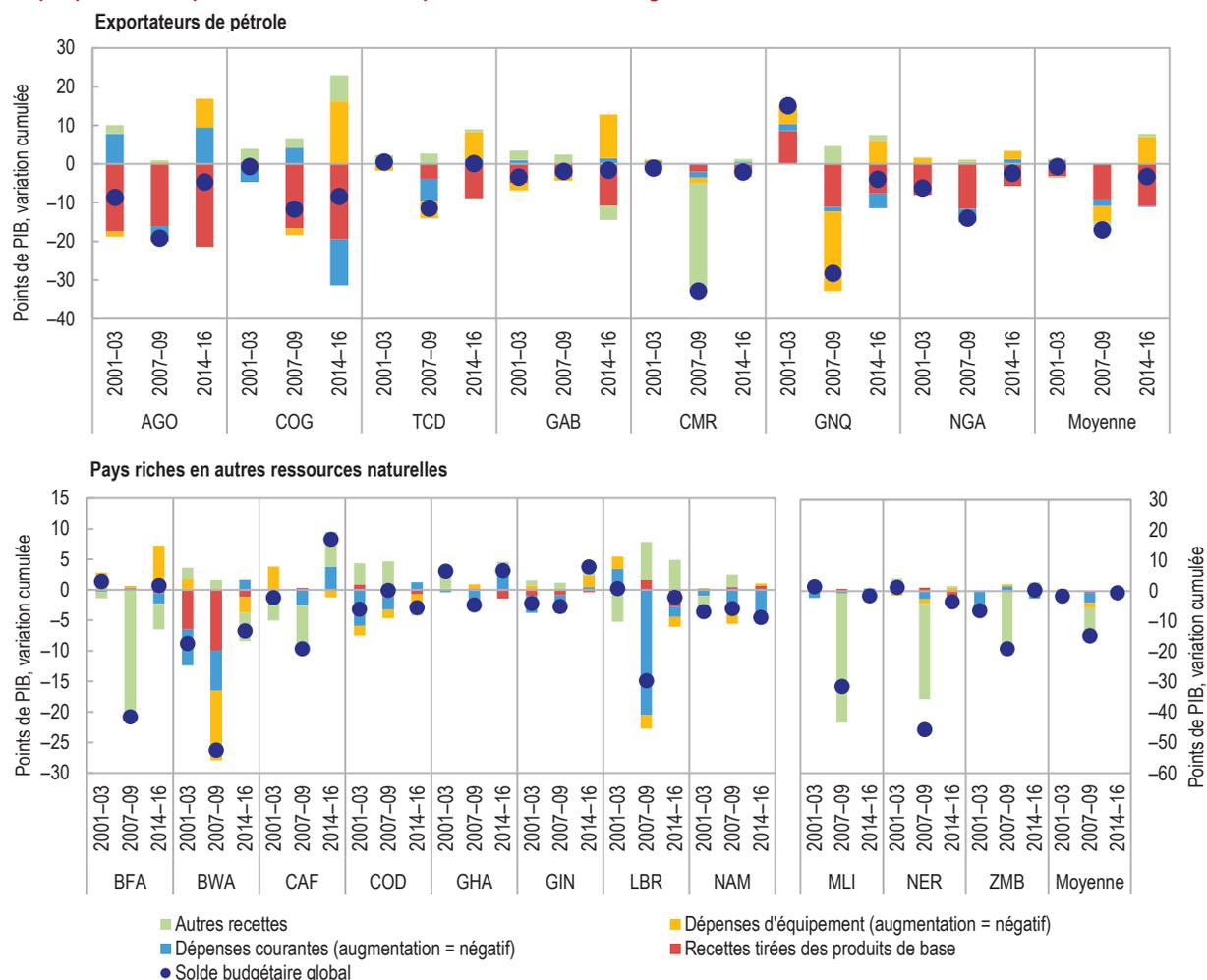
La présente section commence par recenser trois épisodes de baisse des recettes tirées des produits de base dans la région — le début du millénaire (2001–03), la crise financière mondiale (2007–09) et l'épisode le plus récent (2014–16) — et examine ensuite l'ampleur de ces baisses, ainsi que le degré et la composition de l'ajustement budgétaire qui a suivi. Nous constatons que :

- La plupart des soldes budgétaires des pays exportateurs de produits de base n'ont pas retrouvé le niveau observé avant la baisse des recettes tirées de ces produits : trois ans après la baisse, les soldes budgétaires globaux restaient plus bas (graphique 2.1). Si les soldes budgétaires n'ont généralement pas non plus retrouvé pleinement leur

niveau antérieur dans l'épisode actuel, plusieurs pays exportateurs de pétrole (Angola, Gabon) ont déjà recouvré une partie considérable de la perte.

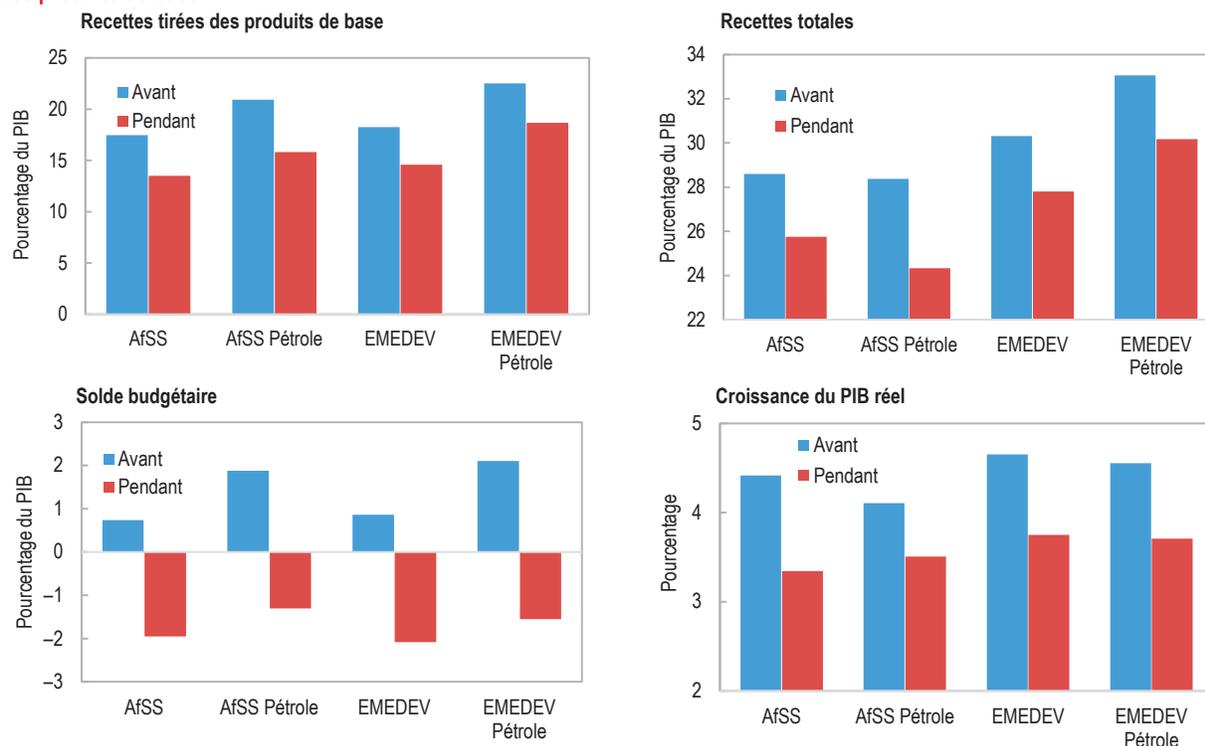
- Les pertes de recettes tirées des produits de base n'ont généralement pas été totalement compensées par des augmentations des autres recettes. Quand les recettes hors produits de base ont augmenté dans les trois années qui ont suivi la perte de recettes tirées des produits de base, l'augmentation des autres recettes n'a couvert qu'une fraction de la perte initiale (par exemple en Angola, au Botswana et en République du Congo); il est donc possible de mobiliser davantage de recettes.
- L'évolution des dépenses a varié d'un épisode à l'autre. Si les dépenses ont augmenté en moyenne

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : composition des soldes budgétaires



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abréviations des pays.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne et pays émergents et en développement : épisodes de repli des recettes tirées des produits de base

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : «Avant» désigne les valeurs moyennes deux ans avant l'épisode de repli, et «Pendant» désigne l'année durant laquelle s'est produit le repli des recettes. EMEDEV = tous les pays émergents et en développement; AfSS = Afrique subsaharienne.

pendant la crise financière mondiale et sont restées stables pour les pays exportateurs de pétrole au début des années 2000, elles ont constitué la principale source de l'ajustement au cours des trois dernières années, en particulier pour les pays exportateurs de pétrole. En outre, pendant le plus récent épisode, dans les cas où les dépenses ont été réduites de manière cumulée, cela s'est fait principalement dans le domaine des dépenses d'équipement (par exemple au Burkina Faso, en République du Congo, au Gabon, au Tchad et en Zambie), l'Angola et la République centrafricaine étant les exceptions notables. Cet ajustement comparativement plus marqué s'explique en partie par l'impression que la chute des prix des produits de base est permanente et par l'absence d'amortisseurs

budgétaires et extérieurs suffisants². L'ampleur de l'ajustement dans les dépenses d'investissement dépend du volume initial de l'investissement public. En particulier, pour l'épisode le plus récent, les pays qui affichent un ratio élevé de l'investissement au PIB ont enregistré aussi les baisses les plus fortes des dépenses d'investissement public.

En examinant de manière plus générale tous les épisodes de baisse des recettes tirées des produits de base pendant la période 1990–2016 en Afrique subsaharienne, nous observons que, en moyenne, les recettes tirées de ces produits ont baissé de 4 % du PIB et, après une compensation partielle par les recettes hors produits de base, le total des recettes publiques a diminué d'environ 3 % du PIB (graphique 2.2)³.

² L'existence d'amortisseurs plus solides et l'impression que le choc était transitoire pendant la crise financière mondiale ont nécessité la mise en œuvre de politiques budgétaires anticycliques dans la région (Guerguil, Poplawski-Ribeiro et Shabunina, 2014).

³ Nous établissons la base de données sur les recettes tirées des produits de base à l'aide de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, qui est complétée par des données des autorités nationales, des pays exportateurs de produits de base (World Commodity Exporters) et du ICTD (ICTD Government Revenue Dataset). En outre, nous recensons des épisodes de baisse de plus de 1 point du ratio recettes des produits de base/PIB — la baisse annuelle moyenne des recettes tirées des produits de base dans les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de produits de base pendant la période 2013–16. Nous obtenons ainsi 90 épisodes en Afrique subsaharienne et 252 épisodes dans l'échantillon des pays émergents et des pays en développement.

Les dépenses courantes et les dépenses d'équipement sont restées plus ou moins inchangées, et les soldes budgétaires globaux se sont détériorés d'environ 3 % du PIB, ce qui semble indiquer qu'il a été difficile de s'ajuster à la baisse des recettes. Globalement, la combinaison de la baisse des recettes due au recul des prix des produits de base, de la détérioration des soldes globaux et peut-être de l'affaiblissement de la demande mondiale est allée de pair avec un ralentissement de la croissance d'environ 1 point du PIB en moyenne. Dans l'échantillon des pays émergents et des pays en développement, la baisse moyenne des recettes et l'effet sur la croissance sont plus faibles qu'en Afrique subsaharienne, ce qui s'explique peut-être par une diversification plus élevée de l'économie.

La diminution moyenne des recettes tirées des produits de base a été plus spectaculaire dans les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole (environ 5 points du PIB) et est allée de pair avec une baisse des dépenses d'équipement d'environ 1 % du PIB en moyenne. En outre, dans ce groupe, la détérioration globale du solde budgétaire a été plus forte, aux environs de 3,2 % du PIB, et la croissance du PIB a ralenti d'environ 0,6 point.

Épisodes d'assainissement des finances publiques

Nous passons maintenant aux faits stylisés des assainissements des finances publiques dans la région pendant la période 1990–2016 et nous quantifions leur impact direct sur l'activité économique⁴. Par assainissement nous entendons des épisodes pendant lesquels la situation budgétaire d'un pays s'est améliorée notablement. Comme point de départ, nous recensons les épisodes où le solde primaire corrigé des variations cycliques s'est amélioré d'au moins 1 % du PIB (annexe 2.1).

Pendant les assainissements qui reposent sur une baisse des dépenses, les dépenses primaires ont été réduites d'environ 3 % du PIB, en moyenne, tant dans

l'échantillon des pays d'Afrique subsaharienne que dans celui des pays émergents et des pays en développement (graphique 2.3)⁵.

Dans les deux échantillons, le solde budgétaire global pendant l'assainissement s'est amélioré d'environ 2 points à partir d'un déficit budgétaire global moyen de plus ou moins 4 % du PIB. De la même manière, la variation du solde primaire corrigé des variations cycliques avoisine 3 % dans les deux échantillons.

Pour ce qui est de la composition de l'ajustement, les compressions des dépenses primaires étaient plus ou moins également distribuées entre les dépenses d'équipement et les dépenses courantes (environ 1,7 et 1,5 % du PIB, respectivement), en moyenne dans un pays d'Afrique subsaharienne (graphique 2.4). En outre, les recettes publiques ont diminué modérément dans les deux échantillons, peut-être en raison du ralentissement de l'activité économique.

Les ajustements reposant sur un accroissement des recettes et non liés à une augmentation des recettes tirées des produits de base ont été d'une ampleur similaire aux assainissements reposant sur une baisse des dépenses⁶. Ils se caractérisaient aussi par une amélioration moyenne de la position budgétaire d'environ 2 % du PIB et s'expliquaient principalement par une amélioration des recettes publiques, avec des réductions limitées des dépenses primaires (graphique 2.5).

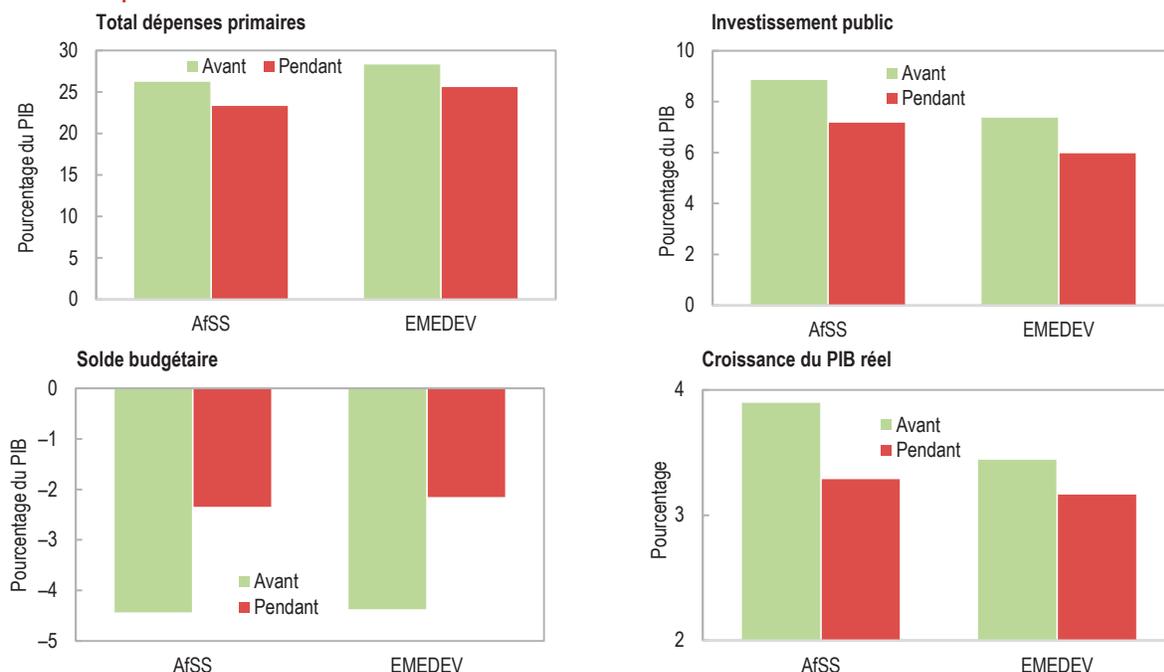
Globalement, les assainissements reposant sur une diminution des dépenses ou une augmentation des recettes sont allés de pair avec un ralentissement de la croissance. Pendant les assainissements fondés sur une réduction des dépenses, la croissance a ralenti d'environ 0,6 et 0,3 point de pourcentage dans les échantillons des pays d'Afrique subsaharienne et des pays émergents et des pays en développement, respectivement, par rapport au taux de croissance observé avant l'assainissement.

⁴Nous nous concentrons sur des assainissements «actifs», qui reposent sur une compression des dépenses ou une augmentation des recettes hors produits de base plutôt que sur des compressions de dépenses liées à des baisses des prix des produits de base ou des améliorations de la position budgétaire liées à des augmentations des recettes tirées des produits de base, afin de circonscrire l'effet de la politique budgétaire sur l'activité économique plutôt que l'effet des fluctuations des prix des produits de base sur le revenu.

⁵Outre l'amélioration requise de la position budgétaire corrigée des variations cycliques d'au moins 1 % du PIB, on considère qu'un assainissement repose sur les dépenses s'il est lié à une compression des dépenses primaires d'au moins 0,5 % du PIB. Sur la base de cette approche, nous recensons 211 épisodes en Afrique subsaharienne et 568 épisodes dans l'échantillon des pays émergents et des pays en développement.

⁶Les ajustements reposant sur une augmentation des recettes sont définis comme des épisodes où le solde primaire corrigé des variations cycliques s'améliore d'au moins 1 % du PIB, avec une hausse des recettes publiques d'au moins 0,5 % du PIB, et où les recettes tirées des produits de base n'augmentent pas. Nous recensons 252 épisodes en Afrique subsaharienne et 447 dans l'échantillon des pays émergents et des pays en développement.

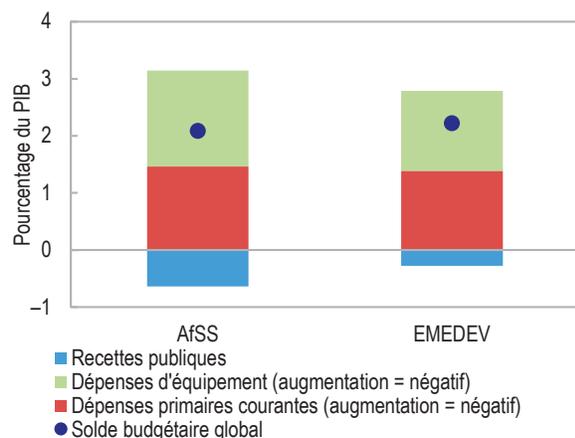
Graphique 2.3. Afrique subsaharienne et pays émergents et en développement : épisodes d'assainissement budgétaire axé sur les dépenses



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : «Avant» désigne les valeurs moyennes deux ans avant l'épisode d'assainissement, et «Pendant» désigne l'année durant laquelle s'est produit l'assainissement. EMEDEV = tous les pays émergents et en développement; AfSS = Afrique subsaharienne.

Graphique 2.4. Variation du solde budgétaire global et de ses composantes : épisodes d'assainissement budgétaire axé sur les dépenses



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : EMEDEV = tous les pays émergents et en développement; AfSS = Afrique subsaharienne.

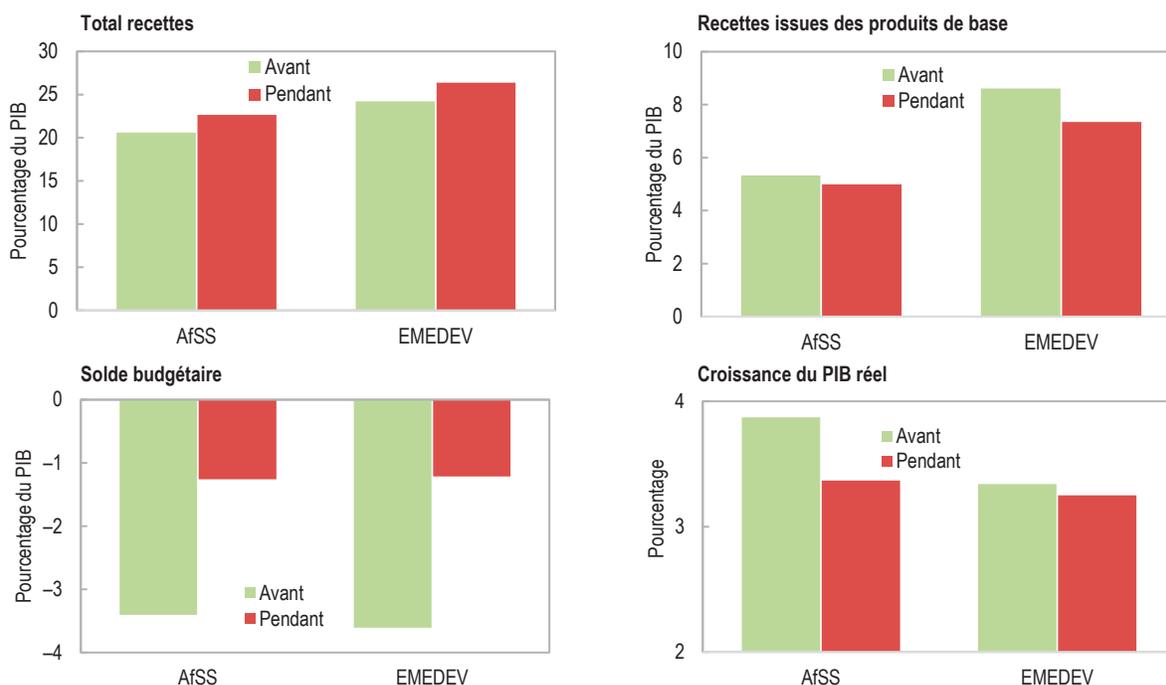
Le ralentissement de la croissance a été plus modeste pendant les assainissements reposant sur un accroissement des recettes. Ces résultats jettent les bases de l'analyse empirique qui suit.

L'EFFET DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE SUR LA PRODUCTION

Il est primordial de comprendre l'impact de la politique budgétaire sur l'activité économique pour les plans d'assainissement. En dépit de leur importance pour la politique des pouvoirs publics et du grand nombre d'études qui y sont consacrées, la taille des multiplicateurs budgétaires, à savoir la variation de la production qui fait suite à une modification de la politique budgétaire, reste une question ouverte et souvent une source de désaccord parmi les économistes.

La présente section examine l'effet des modifications de la politique budgétaire (représentées par des variations imprévues de l'investissement public, de la consommation publique et des recettes budgétaires) sur la croissance de la production pour un échantillon de 35 pays d'Afrique subsaharienne sur la période 1990–2016. En particulier, elle évalue si la relation entre la politique budgétaire et la production dépend de la nature de l'ajustement budgétaire, de la position dans le cycle économique, ou de l'efficacité de l'investissement public et de la gestion économique. Des multiplicateurs budgétaires sont calculés sur la base de tous les chocs budgétaires (positifs ou

Graphique 2.5. Afrique subsaharienne et pays émergents et en développement : épisodes d'assainissement budgétaire axé sur les recettes



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : «Avant» désigne les valeurs moyennes deux ans avant l'épisode d'assainissement, et «Pendant» désigne l'année durant laquelle s'est produit l'assainissement. EMEDEV = tous les pays émergents et en développement; AfSS = Afrique subsaharienne.

négatifs) et de toutes les orientations de la politique budgétaire. Cela permet de quantifier l'impact de la politique budgétaire dans un large ensemble de pays de la région, y compris ceux qui connaissent encore une croissance rapide et où la nécessité d'un assainissement budgétaire pourrait être moindre⁷.

La méthode utilisée repose sur deux éléments principaux. Premièrement, elle utilise les erreurs de prévision pour recenser les effets de causalité des variations imprévues de l'investissement public, de la consommation publique et des recettes sur la croissance

de la production (Auerbach et Gorodnichenko, 2013a, 2013b; Abiad, Furceri et Topalova, 2016)⁸. Deuxièmement, à l'aide de la méthode des projections locales (Jordà, 2005), elle établit les réactions de la production à court et à moyen terme aux variations imprévues des différentes variables budgétaires sur cinq périodes futures⁹.

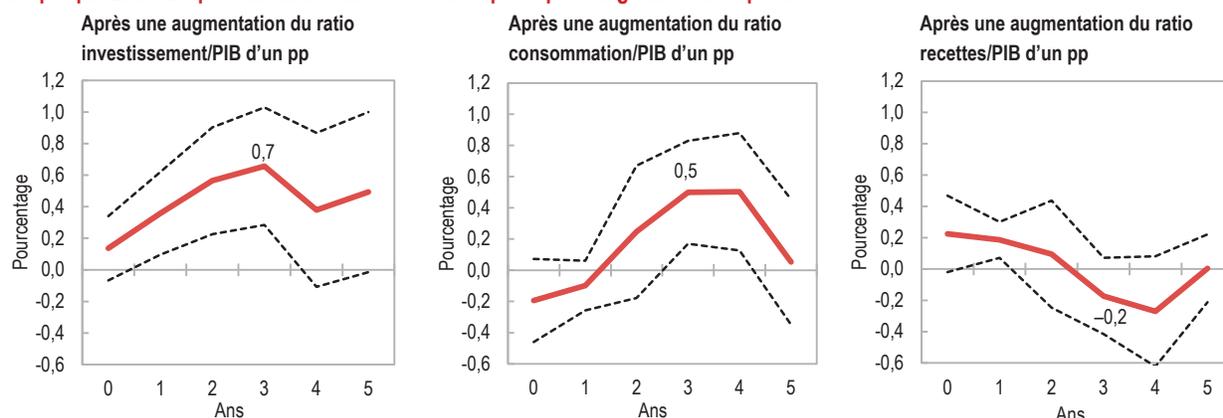
La taille du multiplicateur budgétaire

Les multiplicateurs varient selon la variable de politique économique. Les variations de l'investissement public ont des effets considérables et significatifs sur

⁷ Étant donné le contexte actuel de nombreux pays de la région, la section suivante estime les effets de la politique budgétaire pendant des épisodes d'assainissement des finances publiques. Sur le plan conceptuel, la distinction entre les deux sections est importante aussi parce qu'une réduction de l'investissement ou une augmentation des recettes ne se traduit pas nécessairement par un assainissement (étant donné que, par exemple, une baisse de l'investissement peut être compensée par une augmentation de la consommation de même montant, ce qui laisse inchangée la position budgétaire globale).

⁸ Les erreurs de prévision pour chacune des trois séries (investissement public, consommation publique, recettes) sont égales à la différence entre la valeur observée effective et la prévision des *Perspectives de l'économie mondiale* pour le troisième trimestre de la même année (voir l'annexe 2.1 pour des détails supplémentaires).

⁹ La spécification économétrique inclut trois chocs imprévus sur la politique budgétaire (investissement public, consommation publique et recettes publiques), ainsi que des contrôles macroéconomiques tels que les valeurs décalées de la croissance du PIB réel et des variables budgétaires, les observations contemporaines et décalées des variations des prix des produits de base et de la demande extérieure réelle (représentées par les variations des termes de l'échange des produits de base et la croissance réelle des partenaires commerciaux, respectivement) et les valeurs décalées de l'orientation de la politique monétaire (représentées par la croissance de la monnaie réelle et l'inflation). Pour des détails supplémentaires, voir l'annexe 2.1.

Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : effet de la politique budgétaire sur la production

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques décrivent la réaction de la production à une augmentation d'un point de pourcentage de l'investissement, de la consommation et des recettes publiques rapportés au PIB. Les courbes en pointillés correspondent aux intervalles de confiance de 90 %. pp = point de pourcentage.

l'activité économique (graphique 2.6)¹⁰. Une variation imprévue de 1 % du PIB de l'investissement public fait varier la production d'environ 0,1 % dans le même sens l'année du choc et de 0,7 % après trois ans. Les multiplicateurs des dépenses de consommation ont un effet sur la production plus faible que les multiplicateurs de l'investissement, soit environ 0,5 % après trois ans. Enfin, une variation des recettes publiques n'a pas un effet statistiquement significatif sur la production.

Comme dans d'autres études relatives aux pays en développement, les multiplicateurs ainsi calculés sont inférieurs à 1 : le multiplicateur de l'investissement est le plus élevé, suivi du multiplicateur de la consommation publique, et le multiplicateur des recettes n'est pas statistiquement différent de zéro¹¹. Globalement, les multiplicateurs se situent dans la fourchette des multiplicateurs figurant dans les études concernant des groupes similaires de pays (tableau 2.1). Par exemple, le multiplicateur de l'investissement se trouve dans la fourchette donnée par Ilzetski, Mendoza et Vegh (2013), ainsi que Gonzalez-Garcia, Lemus et Mrkaic (2013)¹².

Étant donné qu'il est nécessaire d'assainir les finances publiques, qu'impliquent ces résultats en

ce qui concerne la composition de l'ajustement? Premièrement, une réduction de l'investissement public nuit davantage à la croissance qu'une baisse de la consommation publique, et ce, parce qu'une baisse de l'investissement productif implique une moindre accumulation de capital, ce qui a des effets négatifs sur la production potentielle pendant les périodes ultérieures (Dell'Erba, Koloskova et Poplawski-Ribeiro, 2014). Cependant, il convient de protéger les dépenses sociales cruciales dans les domaines de la santé, de l'éducation et des dispositifs de sécurité sociale, puisqu'une réduction des dépenses courantes peut avoir un effet négatif plus élevé sur les ménages à plus faible revenu, et pourrait peser sur les perspectives de développement à plus long terme. Deuxièmement, étant donné que l'impact sur la production sera probablement faible, une augmentation des recettes est moins coûteuse qu'une compression des dépenses. En fait, une hausse des recettes intérieures offre un potentiel d'assainissement considérable à moindre coût sur le plan de la croissance de la production. Comme noté à l'encadré 2.1, le pays moyen d'Afrique subsaharienne pourrait accroître son ratio impôts/PIB de 3½–5 points, et le potentiel est plus élevé dans les pays exportateurs de pétrole, ce qui pourrait relever le ratio impôts/PIB de pas moins de 8¼ points en moyenne.

¹⁰ Les graphiques indiquent l'effet d'une augmentation exogène imprévue de 1 point des ratios de l'investissement public, de la consommation publique ou des recettes au PIB pour l'année du choc ($t = 0$) et l'effet cumulé jusqu'à cinq ans après le choc.

¹¹ L'utilisation des recettes fiscales plutôt que des recettes totales produit des résultats similaires. Si l'on tient compte des recettes fiscales, une variation de 1 point des ratios de l'investissement public ou de la consommation publique au PIB entraîne, après trois ans, une variation de la production de 0,6 ou de 0,4 point, respectivement, dans le même sens. Cependant, ces estimations reposent sur un échantillon réduit, car les prévisions relatives aux recettes fiscales sont limitées dans la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*. Comme les conclusions sont similaires aux résultats de base du graphique 2.6, nous utilisons dans le reste de l'analyse les recettes totales de manière à prendre en compte un plus large échantillon.

¹² Pour les dépenses de consommation, notre estimation correspond plus ou moins aux estimations des ouvrages spécialisés, qui se situent entre 0,1 et 0,3 deux ans après le début du choc. Pour les recettes budgétaires, les autres études font état généralement d'un multiplicateur légèrement positif, mais non significatif.

Tableau 2.1. Multiplicateurs budgétaires estimés, tirés de diverses études, pour plusieurs groupes de pays

Source	Groupe	Variable	1 an	2 ans	3 ans
Abiad, Furceri et Topalova 2016	Pays avancés	Investissement	0,8	1,0	1,5
Blanchard et Leigh 2013	Europe	Solde budgétaire structurel	1,1
Gonzalez-Garcia, Lemus et Mrkaic 2013	Pays en développement	Investissement	0,4	0,6	...
		Consommation	0,4	0,3	...
		Impôts	-0,1	0,5	...
Ilzetzki, Mendoza et Vegh 2013	Pays à haut revenu	Consommation	0,4	0,5	0,6
		Investissement	0,9	1,2	1,3
	Pays en développement	Consommation	0,2	-0,1	-0,4
		Investissement	1,5	1,6	1,6
Kraay 2012	Pays dépendant de l'aide	Dépenses	0,5
Ilzetzki 2011	Pays à haut revenu	Dépenses	0,9	1,0	1,1
		Impôts	-0,1	-0,1	-0,2
	Pays en développement	Dépenses	0,4	0,3	0,2
		Impôts	-0,4	-0,6	-0,8
FMI 2008	Pays avancés	Dépenses	0,5
		Recettes	-0,4
	Pays émergents	Dépenses	-0,2
		Recettes	-0,2

Source : calculs des auteurs.

Note : Les graphiques montrent les effets des augmentations de dépenses et de recettes publiques, les signes escomptés sont donc positifs et négatifs, respectivement. Les chiffres en caractères gras dénotent une valeur significative au moins au niveau de 0,10.

Multiplicateurs budgétaires et caractéristiques des pays

L'impact des modifications de la politique budgétaire dépend dans une large mesure de la position dans le cycle économique et de caractéristiques du pays concerné, par exemple des périodes de croissance faible ou élevée, ainsi que l'efficacité de l'investissement public et de la gestion économique. La présente section examine ces questions dans le contexte de l'Afrique subsaharienne¹³.

Cycles économiques

En général, les multiplicateurs budgétaires sont plus élevés en période de récession qu'en période d'expansion. Lorsque la croissance est faible et que des capacités de production sont sous-utilisées, une augmentation des dépenses publiques peut avoir un impact plus marqué sur l'activité économique que lorsque la croissance est élevée, parce que, lorsque l'économie fonctionne à pleine capacité ou que la croissance est forte, il est plus

probable qu'une hausse de la demande publique évince la demande privée et que la production reste donc inchangée. D'autre part, lorsque la croissance est faible ou que des capacités sont sous-utilisées, l'impulsion budgétaire a plus de chances de se traduire par une expansion de la demande globale et de la production.

En fait, l'effet d'un ralentissement sur les multiplicateurs n'est pas le même que celui d'une expansion dans les pays d'Afrique subsaharienne. Lorsque la croissance est faible, les multiplicateurs des dépenses publiques sont généralement plus élevés que pendant des périodes de croissance élevée, tandis que le multiplicateur des recettes est moins élevé pendant les périodes de croissance faible (graphique 2.7)¹⁴.

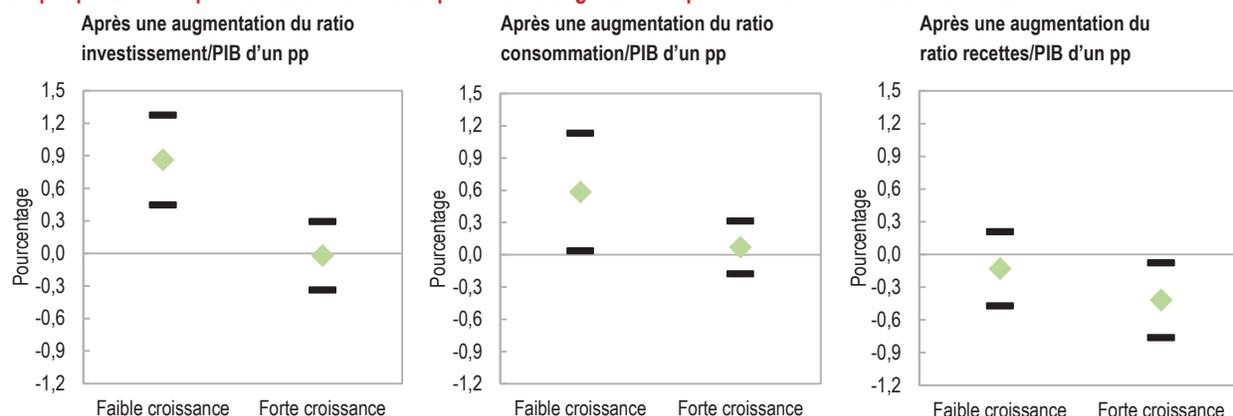
Efficiency de l'investissement public et de la gestion économique

Les inefficiences de la gestion des dépenses publiques et de l'administration des recettes tendent à réduire les multiplicateurs, car elles limitent l'impact de la

¹³ Les études concernant les multiplicateurs budgétaires ont aussi examiné le degré de flexibilité du taux de change, le niveau de la dette et le degré d'ouverture de l'économie (Ilzetzki, Mendoza et Vegh, 2013; Batini *et al.*, 2014; Mineshima, Poplawski-Ribeiro et Weber, 2014). Nous élargissons la portée de cette analyse dans la section suivante. En outre, il est probable que les multiplicateurs seront différents dans le cas des pays exportateurs de pétrole, étant donné que la politique budgétaire touche principalement l'économie non pétrolière. En raison du manque de données, il est difficile de ne s'intéresser qu'aux pays exportateurs de pétrole.

¹⁴ Pour une croissance faible ou élevée, et une qualité des institutions pire ou meilleure, les mesures se réfèrent à la distance normalisée entre l'indicateur et la moyenne de l'échantillon. L'efficacité de l'investissement public se réfère à un score variable dans le temps entre 0 et 1. Dans tous les cas, les variables sont incluses dans l'équation au moyen d'une fonction de transition lisse, comme dans Auerbach et Gorodnichenko (2013a).

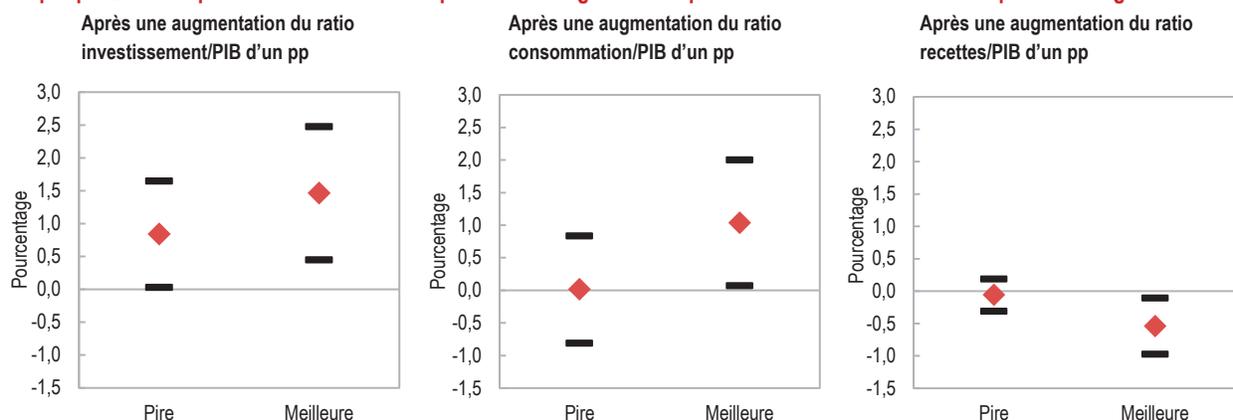
Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : multiplicateurs budgétaires en périodes de forte et faible croissance



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques décrivent la réaction de la production à une augmentation d'un point de pourcentage de l'investissement, de la consommation et des recettes publiques rapportés au PIB. Les lignes correspondent aux intervalles de confiance de 90 %. pp = point de pourcentage.

Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : multiplicateurs budgétaires en périodes de bonne et mauvaise qualité de la gouvernance



Sources : PRS Group, base de données *International Country Risk Guide*; calculs des services du FMI.

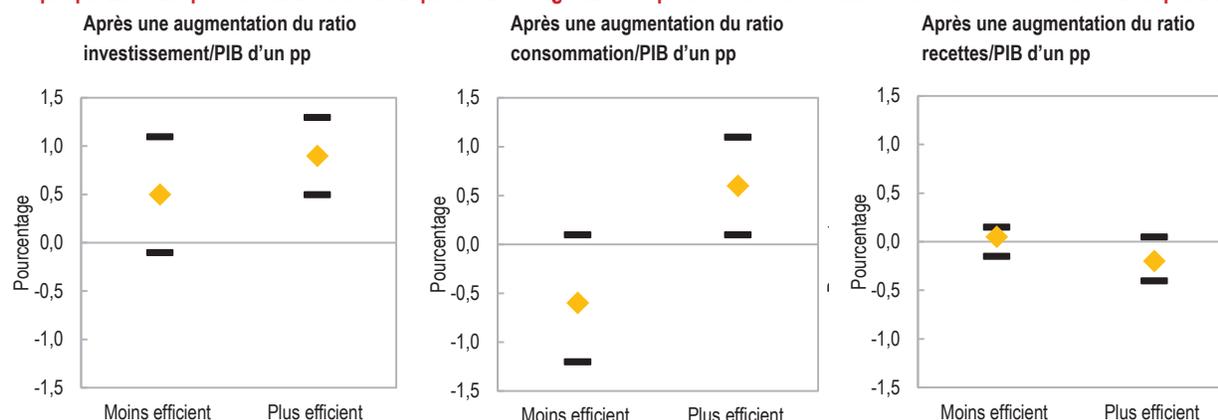
Note : Les graphiques décrivent la réaction de la production à une augmentation d'un point de pourcentage de l'investissement, de la consommation et des recettes publiques rapportés au PIB. Les lignes correspondent aux intervalles de confiance de 90 %. pp = point de pourcentage.

politique budgétaire sur la production. Ces inefficiences tiennent sans doute à des faiblesses dans la gouvernance, la gestion de l'investissement public en général et dans la sélection, l'exécution et le suivi des projets. En conséquence, les montants investis offrent un faible rendement. Comme, dans un environnement peu efficient, seule une fraction de l'investissement public se transforme en stock de capital productif et en infrastructures, une hausse de l'investissement public conduit à des gains de production plus limités (voir le chapitre 2 des *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2014).

Nous représentons les inefficiences et la qualité de la gestion économique au moyen d'un indicateur composite qui combine trois aspects de la qualité de l'administration publique du Guide international

des risques-pays (*International Country Risk Guide*, ICRG), à savoir la qualité de la bureaucratie, la lutte contre la corruption et la tradition d'un état de droit. En fait, les pays d'Afrique subsaharienne où la qualité de la gouvernance est moindre tendent à afficher des multiplicateurs plus faibles tant pour les dépenses publiques que pour les recettes (graphique 2.8). Les résultats indiquent que les dépenses publiques sont en général relativement moins productives lorsque la qualité de la gouvernance est faible, une circonstance qui pourrait favoriser la recherche de rente par rapport à l'efficacité des dépenses (Keefer et Knack, 2007).

En outre, nous représentons les inefficiences des dépenses publiques et la qualité de la gestion économique à l'aide d'un indicateur hybride qui combine

Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : multiplicateurs budgétaires en périodes de forte et faible efficence de l'investissement public

Sources : FMI, Département des finances publiques, base de données *Public Investment Efficiency Indicator*; calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques décrivent la réaction de la production à une augmentation d'un point de pourcentage de l'investissement, de la consommation et des recettes publiques rapportés au PIB. Les lignes correspondent aux intervalles de confiance de 90 %. pp = point de pourcentage.

des indicateurs physiques et des indicateurs basés sur des enquêtes pour établir un indice synthétique de la couverture et de la qualité des réseaux d'infrastructures (FMI, 2015). Nous constatons que les multiplicateurs de l'investissement public et des dépenses de consommation sont bien plus élevés dans les pays où l'investissement public est très efficace, et plus faibles dans les pays où il est peu efficace (graphique 2.9). Le multiplicateur des recettes budgétaires est plus élevé lorsque l'investissement public est plus efficace, mais les résultats ne sont pas statistiquement significatifs.

ASSAINISSEMENTS DES FINANCES PUBLIQUES, ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET MESURES D'ATTÉNUATION

La présente section porte sur les effets d'un assainissement des finances publiques sur l'activité économique et les mesures qui peuvent atténuer les effets de contraction éventuels. Il s'agit de mesures liées à la composition d'un assainissement, ainsi que de mesures d'accompagnement telles que celles relatives aux conditions monétaires, au degré de flexibilité du taux de change, au niveau de l'endettement, à la taille des amortisseurs extérieurs et au degré d'intégration commerciale.

Recensement des épisodes d'assainissement des finances publiques

Comme indiqué dans FMI (2010a), il est important de prendre en considération les assainissements « actifs » des finances publiques — c'est-à-dire des améliorations de la position budgétaire qui résultent d'une réduction des dépenses publiques ou d'une hausse des recettes — qui ne s'expliquent pas par une hausse des recettes tirées des produits de base, ni par une hausse des recettes publiques liée à une amélioration du cycle économique. Nous suivons les travaux existants en déterminant l'ampleur de l'assainissement sur la base du solde primaire corrigé des variations cycliques, en excluant les épisodes qui sont liés à une augmentation des recettes tirées des produits de base. En outre, nous distinguons 1) les assainissements qui reposent sur une compression des dépenses publiques et ne sont pas liés à une hausse des recettes tirées des produits de base, et 2) les assainissements qui reposent sur une augmentation des recettes et qui ne sont pas liés à une hausse des recettes tirées des produits de base¹⁵.

L'analyse estime l'effet direct des assainissements sur l'activité économique en utilisant la méthode des projections locales et en suivant Dell'Erba, Koloskova et Poplawski-Ribeiro (2014) et Devries *et al.* (2011).

¹⁵ Dans tous les cas, la hausse du solde primaire corrigé des variations cycliques doit être supérieure à 1 % du PIB (voir FMI, 2010a; Dell'Erba, Koloskova et Poplawski-Ribeiro, 2014). En outre, il est considéré qu'un assainissement repose sur une compression des dépenses si ces dernières diminuent d'au moins 0,5 % du PIB et qu'un assainissement repose sur une augmentation des recettes si ces dernières augmentent d'au moins 0,5 % du PIB. En outre, dans tous les cas, les recettes tirées des produits de base ne peuvent progresser de plus de 1 % du PIB. Voir l'annexe 2.1.

Nous déterminons l'effet moyen du changement de politique par rapport à un scénario de référence sur la croissance de la production et nous estimons l'impact attendu de ce changement après neutralisation des effets de la situation économique intérieure et extérieure¹⁶.

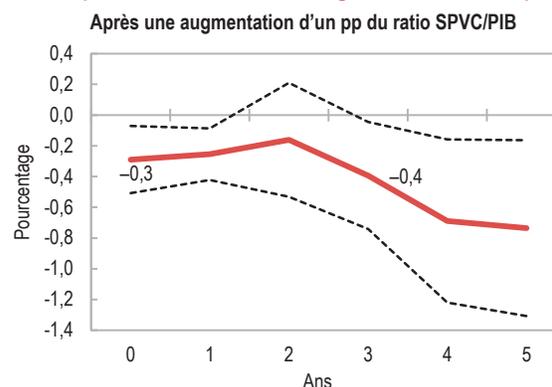
Dans quelle mesure un assainissement des finances publiques est-il nuisible ?

En nous penchant tout d'abord sur les assainissements des finances publiques qui sont liés à des réductions des dépenses et non à une augmentation des recettes tirées des produits de base, nous constatons que les assainissements ont des effets de contraction sur l'activité économique. Un ajustement de 1 point du ratio solde primaire corrigé des variations cycliques/PIB réduit la production d'environ 0,3 % à l'impact et de 0,4 % après trois ans (graphique 2.10)¹⁷.

En distinguant les assainissements selon qu'ils reposent principalement sur une réduction de l'investissement public, une baisse des dépenses courantes ou une augmentation des recettes, l'analyse note que l'impact sur la production dépend de la composition de l'assainissement. Les assainissements qui reposent sur une réduction de l'investissement public sont les plus nuisibles à la croissance : un ajustement de 1 point du PIB de la position budgétaire pendant ces épisodes réduit la production d'environ 0,4 % à l'impact et de près de 0,7 % après trois ans (graphique 2.11). Comme noté plus haut, ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'une baisse de l'investissement influe sur la production potentielle et a ainsi un impact plus durable sur la production (Dell'Erba, Koloskova et Poplawski-Ribeiro, 2014).

Pour ce qui est des assainissements qui reposent sur une réduction des dépenses courantes, nous notons des effets faibles et insignifiants sur la production. Cela donne à penser qu'une diminution des dépenses potentiellement inefficaces et une rationalisation des

Graphique 2.10. Afrique subsaharienne : impact sur l'activité économique d'un assainissement budgétaire axé sur les dépenses



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

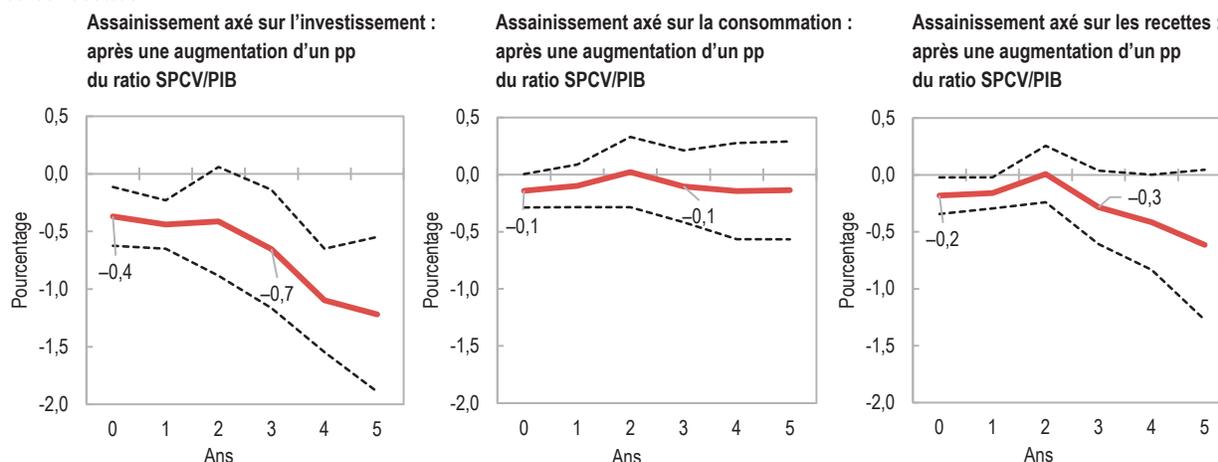
Note : Le graphique décrit la réaction de la production à une amélioration d'un point de pourcentage du solde primaire corrigé des variations cycliques (SPVC), suite à un assainissement axé sur les dépenses. Les courbes en pointillés correspondent aux intervalles de confiance de 90 %. pp = point de pourcentage.

dépenses (par exemple l'élimination des subventions énergétiques, qui sont généralement régressives (encadré 2.2)) peuvent produire un assainissement et en même temps n'avoir que des effets modérés ou négligeables sur l'activité économique. Il est important de noter que les évaluations de l'effet de la composition de l'assainissement sur la distribution du revenu (voir, par exemple, Ball *et al.*, 2013, et Woo *et al.*, 2013) soulignent qu'il est nécessaire de protéger les dépenses sociales essentielles qui sont consacrées à la santé, à l'éducation et aux dispositifs de sécurité sociale (encadré 2.3).

Enfin, les assainissements qui reposent sur une augmentation des recettes (et qui ne sont pas liés à une hausse des recettes tirées des produits de base) ont des effets négatifs sur la croissance, mais ces effets sont moindres que ceux des assainissements fondés sur une diminution de l'investissement. Une amélioration de 1 % du PIB de la position budgétaire pendant ces épisodes réduit la production d'environ

¹⁶ Comme l'intégration intrarégionale en Afrique subsaharienne est limitée, les retombées des assainissements des finances publiques devraient être faibles; voir, par exemple, le chapitre 1 de l'édition d'avril 2016 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*. Pour un examen des retombées régionales dans le contexte des assainissements des finances publiques dans la zone euro, voir Dabla-Norris, Dallari et Poghosyan (à paraître).

¹⁷ Ces résultats sont robustes à d'autres définitions des épisodes d'assainissement des finances publiques, y compris lorsque les assainissements qui reposent sur une compression des dépenses doivent avoir une composante «réduction des dépenses» plus importante que la composante «augmentation des recettes». En analysant les assainissements «de grande ampleur» (c'est-à-dire une amélioration du solde primaire corrigé des variations cycliques de plus de 1,5 % du PIB, conformément à FMI, 2010a), nous constatons des résultats similaires, bien que les effets de contraction sur la production semblent être légèrement plus marqués. Enfin, en recensant les assainissements qui sont «soutenus» dans le temps (c'est-à-dire des assainissements où la variation cumulée sur trois ans du solde primaire corrigé des variations cycliques est supérieure à 2,5 % du PIB), nous observons des effets de contraction plus prononcés sur l'activité économique.

Graphique 2.11. Afrique subsaharienne : impact sur la production d'un assainissement axé sur l'investissement, la consommation et les recettes

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques décrivent la réaction de la production à une amélioration d'un point de PIB du solde primaire corrigé des variations cycliques (SPVC), suite à un assainissement axé sur l'investissement, la consommation et les recettes. Les courbes en pointillés correspondent aux intervalles de confiance de 90 %. pp = point de pourcentage.

0,2 % à l'impact et de 0,3 % après trois ans (bien que cela ne soit pas statistiquement différent de zéro), contre 0,4 et 0,7 %, respectivement, pour un assainissement reposant sur une baisse de l'investissement.

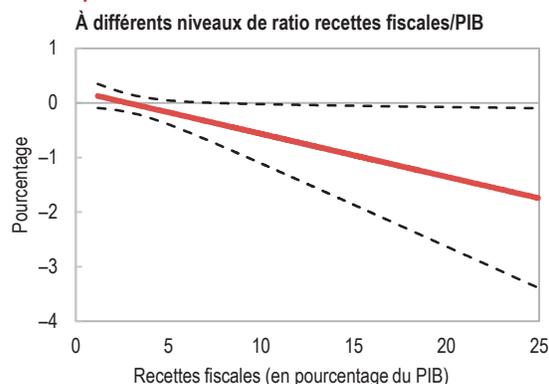
Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, les coefficients relativement faibles de pression fiscale et le potentiel inexploité d'accroissement des recettes pourraient expliquer pourquoi les assainissements reposant sur une augmentation des recettes ont un effet de contraction moins prononcé que les assainissements fondés sur une diminution de l'investissement (voir Gaspar, Jaramillo et Wingender (2016) pour un argument similaire)¹⁸. En fait, l'impact estimé des assainissements reposant sur les impôts pour différents niveaux du ratio impôts/PIB est moins marqué dans les pays où les recettes fiscales sont faibles (graphique 2.12).

Rôle de la politique économique et facteurs macroéconomiques

La politique économique ou les paramètres macroéconomiques fondamentaux peuvent-ils jouer un rôle d'atténuation lorsqu'un assainissement des finances publiques est nécessaire? On entend par là

¹⁸ Pour un échantillon de 15 pays avancés qui tendent à afficher un coefficient de pression fiscale plus élevé, il est noté dans FMI (2010a) que les assainissements reposant sur une hausse des impôts ont un effet de contraction plus prononcé que les ajustements fondés sur une compression des dépenses. De la même manière, pour un échantillon de pays avancés, et au moyen d'une estimation non linéaire, Dell'Erba, Koloskova et Poplawski-Ribeiro (2014) notent que, à moyen terme, les ajustements qui reposent sur une diminution des dépenses ont un effet de contraction moins marqué que les ajustements fondés sur une augmentation des recettes pendant des périodes normales de croissance économique, et que ces effets ne sont pas statistiquement différents les uns des autres dans le cas de récessions prolongées.

¹⁹ À cet égard, nous ajoutons à la spécification de base un terme d'interaction entre la variable de la politique budgétaire et les autres mesures d'accompagnement, et nous calculons l'effet marginal de l'assainissement sur l'activité économique pour différents niveaux des variables (voir l'annexe 2.1).

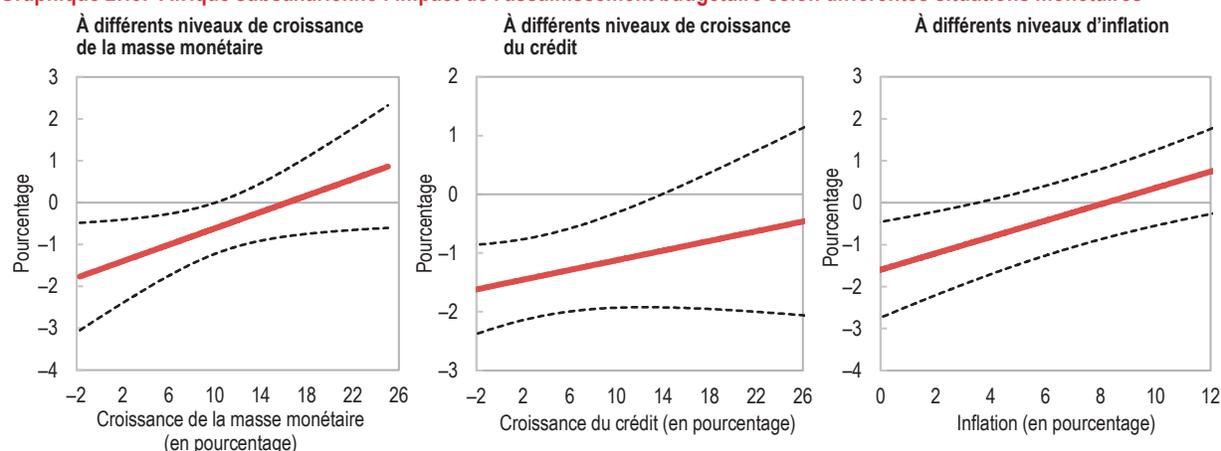
Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : impact sur l'activité économique d'un assainissement axé sur la fiscalité

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Le graphique représente l'effet marginal sur la production de différents niveaux de ratio recettes fiscales/PIB suite à un assainissement axé sur la fiscalité. Les courbes en pointillés correspondent aux intervalles de confiance de 90 %.

l'orientation de la politique monétaire, l'urgence de l'assainissement et d'autres éléments liés au secteur extérieur, tels que le degré de flexibilité du taux de change, la taille des amortisseurs extérieurs et le degré d'ouverture commerciale¹⁹.

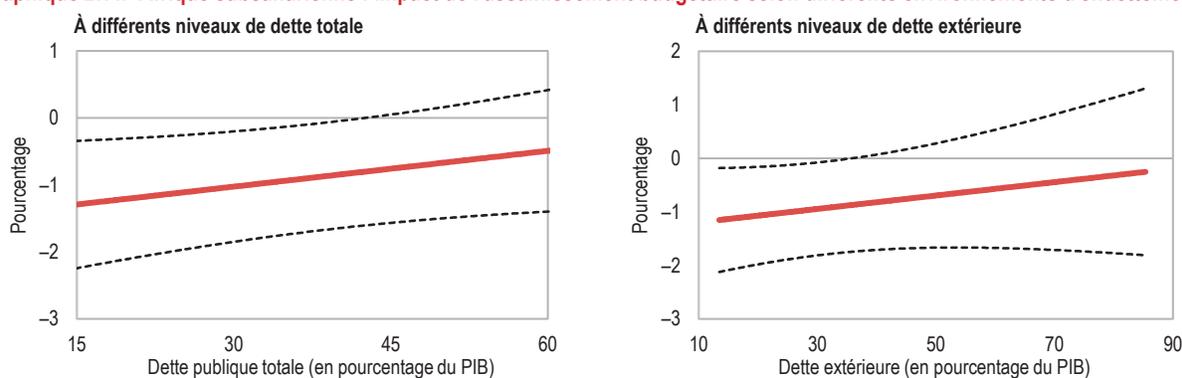
Graphique 2.13. Afrique subsaharienne : impact de l'assainissement budgétaire selon différentes situations monétaires



Sources : FMI, base de données *International Financial Statistics*; calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques représentent l'effet marginal sur la production de différents niveaux de croissance de la masse monétaire, de croissance du crédit et d'inflation suite à un assainissement budgétaire axé sur les dépenses. Les courbes en pointillés correspondent aux intervalles de confiance de 90 %.

Graphique 2.14. Afrique subsaharienne : impact de l'assainissement budgétaire selon différents environnements d'endettement



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques représentent l'effet marginal sur la production de différents niveaux de dette totale et de dette extérieure suite à un assainissement budgétaire axé sur les dépenses. Les courbes en pointillés correspondent aux intervalles de confiance de 90 %.

Orientation de la politique monétaire

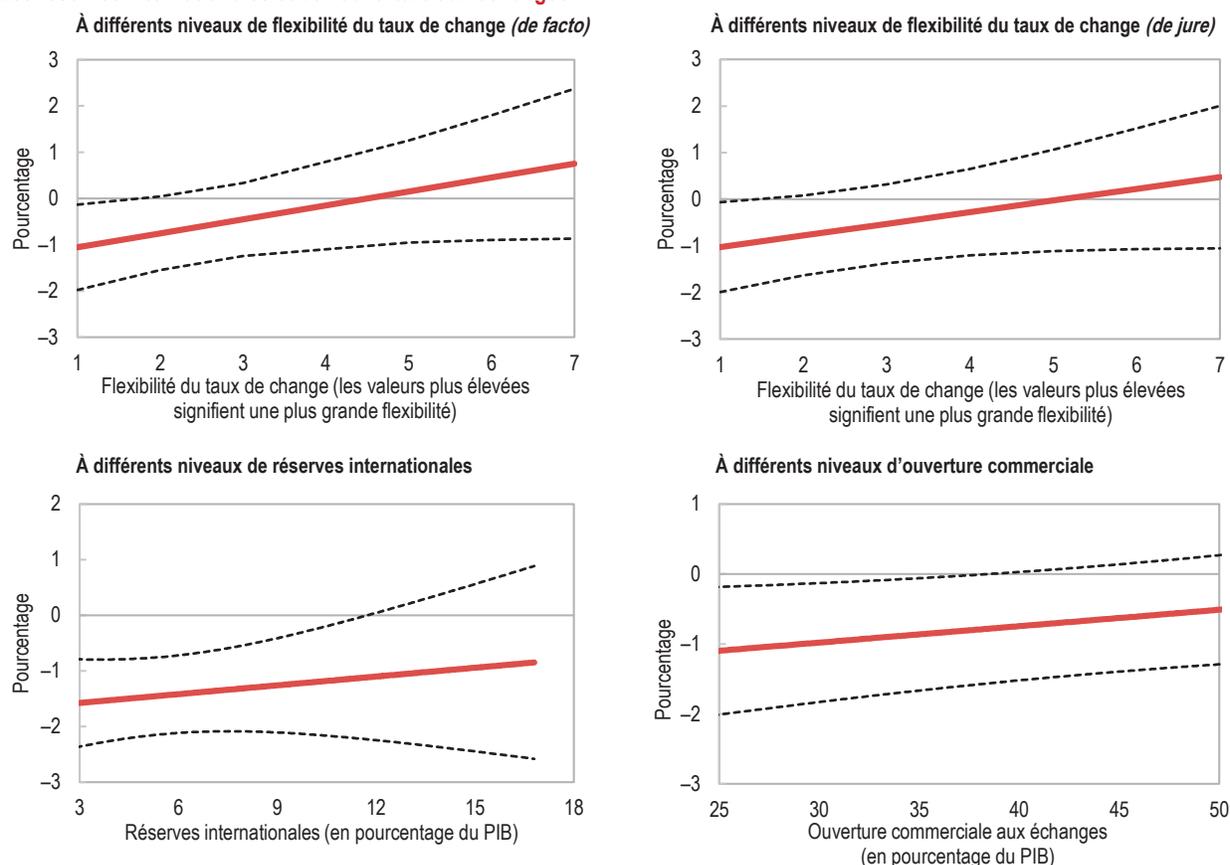
Une politique monétaire plus accommodante, mesurée au moyen du taux de croissance de la monnaie au sens large et du crédit au secteur privé, ou, de manière plus générale, une liquidité moins restreinte, contribue à amoindrir les effets de contraction d'un assainissement des finances publiques sur la croissance (graphique 2.13). En outre, des données préliminaires donnent à penser que, dans les pays où l'inflation est plus élevée, l'assainissement pourrait être moins nuisible à la croissance, bien que ces résultats ne soient pas toujours statistiquement significatifs. Une explication plausible est qu'un assainissement réduit la demande globale, d'où une baisse de l'inflation, ce qui, en soi, est favorable à la croissance. En outre, si l'assainissement

contribue à réduire l'inflation, il contribue aussi à renforcer la crédibilité du programme de politique économique qui favorise aussi la croissance.

Différents niveaux d'endettement

Les effets de contraction d'un assainissement des finances publiques sont plus faibles dans les pays dont la dette est plus élevée (graphique 2.14). Comme dans le cas d'une forte inflation, un assainissement peut favoriser la réduction d'une dette élevée, avoir des effets positifs sur la crédibilité et la confiance, et contribuer à réduire la charge du service futur de la dette, ce qui, à son tour, permet de débloquer des ressources pour des investissements productifs et propices à la croissance.

Graphique 2.15. Afrique subsaharienne : impact de l'assainissement budgétaire et rôle de la flexibilité du taux de change, des réserves internationales et de l'ouverture aux échanges



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Penn World Table 9.0; calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques représentent l'effet marginal sur la production de différents niveaux de flexibilité du taux de change, de réserves internationales et d'ouverture aux échanges suite à un assainissement budgétaire axé sur les dépenses. Les courbes en pointillés correspondent aux intervalles de confiance de 90 %. Dans le cas de la flexibilité du taux de change, plus les valeurs sont élevées, plus la flexibilité est importante d'après la base de données du Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) du FMI.

Secteur extérieur

Dans la ligne des études relatives aux multiplicateurs budgétaires (par exemple Ilzetzki, Mendoza et Vegh, 2013), nous observons des données préliminaires selon lesquelles un taux de change plus flexible peut réduire l'impact négatif d'un assainissement des finances publiques sur l'activité économique, bien que les résultats ne soient pas statistiquement significatifs (graphique 2.15). Le principal canal de transmission est le suivant : dans un régime de change plus flexible, la politique monétaire est moins restreinte par la politique budgétaire, et, dans le contexte d'un assainissement des finances publiques, il n'est pas nécessaire de durcir la politique monétaire, comme cela serait le cas dans un régime de change plus rigide.

Il ressort aussi de notre analyse qu'un assainissement des finances publiques a un impact moindre sur la croissance dans les pays ayant des amortisseurs extérieurs plus robustes, mesurés par le niveau des réserves de change en pourcentage du PIB. Cela s'explique sans doute par le fait que, toutes autres choses étant égales, ces pays disposent peut-être de davantage de latitude pour mettre en œuvre l'ajustement budgétaire qu'un pays dont les amortisseurs extérieurs sont épuisés. Enfin, dans la ligne des études relatives aux multiplicateurs budgétaires, des résultats préliminaires indiquent que la croissance souffre moins dans les économies plus ouvertes que dans des pays plus fermés pendant un assainissement. Cela s'explique peut-être par le fait que la

demande extérieure joue un rôle plus important dans l'activité économique générale dans des économies plus ouvertes, moins tributaires de la demande publique.

CONSIDÉRATIONS POUR L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS ET CONCLUSIONS

Il ressort de l'analyse figurant dans le présent chapitre que les assainissements des finances publiques dans les pays d'Afrique subsaharienne ont généralement un effet de contraction sur la production. La composition de l'assainissement est importante aussi : il est beaucoup plus coûteux, sur le plan de la production, de réduire les dépenses d'équipement plutôt que de comprimer les dépenses courantes ou d'accroître les recettes. Pendant des épisodes d'assainissement reposant sur une réduction de l'investissement, une amélioration de 1 point de PIB de la position budgétaire réduit la production de 0,4 % pendant la première année de l'assainissement et d'environ 0,7 % trois ans plus tard. Par contre, lorsqu'il s'agit d'assainissements qui reposent sur une baisse des dépenses courantes ou une augmentation des recettes, une amélioration de 1 point de PIB de la position budgétaire réduit la production de 0,1 et 0,2 %, respectivement, à l'impact.

Cela semble indiquer que les pays de la région qui doivent assainir d'urgence leurs finances publiques devront mettre en œuvre des mesures qui pèseront probablement sur l'activité économique²⁰. Par ailleurs, ils sont confrontés à des choix difficiles quant au moment choisi pour procéder à l'assainissement et au rythme de ce dernier, ainsi qu'aux instruments à utiliser. Que faire pour atténuer l'impact négatif de l'assainissement sur la croissance? Est-il possible d'améliorer la position budgétaire tout en trouvant un moyen d'exercer un effet plus limité sur la production? Notre analyse offre les suggestions suivantes :

- Comme il est moins coûteux, sur le plan de la production, d'accroître les recettes, un assainissement qui repose sur une augmentation des recettes est préférable à un assainissement fondé sur une baisse des dépenses, en particulier de l'investissement

public. Par ailleurs, un accroissement des recettes au moyen d'une meilleure mobilisation des recettes intérieures peut être très bénéfique, car il permet de s'attaquer au déficit social et au déficit des infrastructures de la région (voir l'édition d'octobre 2014 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). Comme le recouvrement des impôts dans la région est généralement faible, une meilleure mobilisation des recettes peut être propice à la croissance (Gaspar, Jaramillo et Wingender, 2016). En fait, il est possible d'accroître davantage les recettes en élargissant l'assiette de l'impôt et en modernisant des structures fiscales obsolètes, ainsi qu'en relevant les taux d'imposition. Selon les estimations pour la région, il existe un potentiel de recettes considérable qui est inexploité : en moyenne, les pays d'Afrique subsaharienne pourraient accroître leur ratio impôts/PIB de 3,5 à 5 points (encadré 2.1). Néanmoins, il pourrait être difficile d'accroître rapidement les recettes, et il serait donc nécessaire d'ajuster les dépenses à court terme.

- Il est préférable de réduire les dépenses courantes plutôt que l'investissement, mais la composition est importante. Parmi les options figurent une rationalisation des dépenses en maîtrisant la masse salariale de secteurs publics surdimensionnés et l'élimination de subventions énergétiques très régressives et mal ciblées en faveur de dépenses sociales ciblées (encadrés 2.2 et 2.3). Les réductions de dépenses courantes auront probablement des coûts sociaux et doivent donc être conçues en combinaison avec des dispositifs de protection sociale et des mesures qui préservent les dépenses sociales cruciales dans les domaines de la santé et de l'éducation. Une réduction des dépenses d'équipement, sans doute l'option qui tend à rencontrer le moins de résistance, devrait être le dernier choix et se cantonner à des postes qui ont un impact limité sur l'activité intérieure (par exemple avec une composante élevée en importations) et la croissance économique à long terme, ou à des cas où l'investissement a considérablement augmenté et où l'assainissement est urgent. En outre, il est possible de rationaliser les dépenses d'équipement en s'appuyant sur la qualité

²⁰Certaines études examinent un arbitrage entre assainissement et croissance : un ralentissement de la dette pour maîtriser son éventuel effet négatif sur la croissance, d'une part, et le risque que l'assainissement ralentisse la croissance, d'autre part. Par exemple, DeLong et Summers (2012) indiquent qu'un assainissement des finances publiques et une politique d'austérité peuvent être contre-productifs s'ils font en sorte qu'un ralentissement à court terme de la croissance devienne permanent en raison d'effets d'hystérèse négatifs sur la production tendancielle.

des projets pour établir des priorités, car les multiplicateurs budgétaires sont plus faibles lorsque les dépenses sont peu efficaces.

- Des mesures complémentaires peuvent jouer un rôle d'atténuation important dans l'assainissement des finances publiques. Un assouplissement de la politique monétaire, tout en maîtrisant l'inflation, peut réduire les effets de contraction de l'assainissement en compensant en partie les effets négatifs sur la demande. En outre, un assouplissement du taux de change, là où cela est possible, et une plus grande ouverture au commerce peuvent jouer un rôle d'atténuation. La mise en place d'amortisseurs extérieurs, sous forme de réserves de change, et d'un espace budgétaire, en établissant des cadres budgétaires crédibles à moyen terme et des règles budgétaires, peut contribuer largement à éviter la nécessité d'un assainissement abrupt à l'avenir.

Les paragraphes ci-dessus semblent indiquer qu'il existe des moyens d'atténuer les effets d'un assainissement des finances publiques, mais la stratégie globale et les difficultés qui seront rencontrées peuvent différer d'un pays de la région à l'autre :

- Les pays exportateurs de produits de base s'ajustent encore au nouvel environnement caractérisé par le bas niveau des prix des produits de base, ainsi qu'à ses conséquences, à savoir une diminution des recettes d'exportation et des recettes budgétaires, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. Comme les amortisseurs restants sont limités, il est urgent d'assainir les finances publiques. Un ajustement budgétaire sera nécessaire en particulier pour les pays qui font face à un déficit de financement élevé, qui ont un accès limité aux marchés ou dont la dette augmente rapidement. Pour réduire au minimum l'impact sur l'activité économique, il convient d'accorder la priorité à des mesures qui ont des multiplicateurs faibles. Il pourrait s'agir de remettre à plus tard de nouvelles initiatives de dépenses, de réduire les projets de faible qualité et les dépenses liées aux importations, de procéder à des examens des dépenses publiques et de maîtriser la masse salariale (FMI, 2010a). Étant donné que les salaires publics réels tendent à être élevés dans certains pays riches en ressources naturelles, la maîtrise ou la réduction de ces salaires pourrait aussi être utile pour la compétitivité et la croissance, surtout si les salaires dans le secteur privé sont établis avec le secteur public comme référence (FMI, 2016a). De la même manière, dans les pays riches en ressources naturelles où le ratio investissements/PIB a augmenté considérablement pendant les années d'expansion, une réduction des dépenses d'équipement pourrait être justifiée. Du côté des recettes, un accroissement des recettes hors produits de base (qui sont généralement faibles) réduit la dépendance à l'égard des recettes tirées des produits de base et, globalement, a un multiplicateur budgétaire plus faible que les dépenses. Parallèlement, les pays doivent renforcer leurs cadres budgétaires à moyen terme sur la base d'hypothèses prudentes en ce qui concerne les prix des produits de base (FMI, 2016a) et continuer de diversifier leur économie (chapitre 3).
- Les pays qui ne sont pas riches en ressources naturelles sont confrontés à des déficits budgétaires élevés tandis qu'ils s'attaquent aux déficits sociaux et aux déficits des infrastructures. En dépit d'une croissance robuste, des facteurs de vulnérabilité apparaissent, avec une hausse de la dette publique. Ces pays profiteraient d'un assainissement de leurs finances publiques afin d'éviter l'apparition de nouvelles sources de vulnérabilité, mais ils peuvent procéder à cet assainissement à un rythme plus lent et privilégier un ajustement plus souple. Dans le contexte d'un effort d'assainissement plus modéré, il est important de freiner les augmentations des dépenses, qui ont entraîné une hausse rapide de la dette, de manière à assurer la viabilité budgétaire et extérieure à moyen terme. Comme dans le cas des pays exportateurs de produits de base, il est nécessaire de se concentrer davantage sur la mobilisation des ressources intérieures, étant donné le gros potentiel d'augmentation des recettes qui est inexploité.
- Dans tous les pays de la région, l'ajustement doit aller de pair avec une amélioration du climat des affaires, une augmentation de la qualité des institutions et de la gouvernance, une intensification de la concurrence intérieure et la mise en place de réformes budgétaires qui encouragent la croissance (FMI, 2016b).

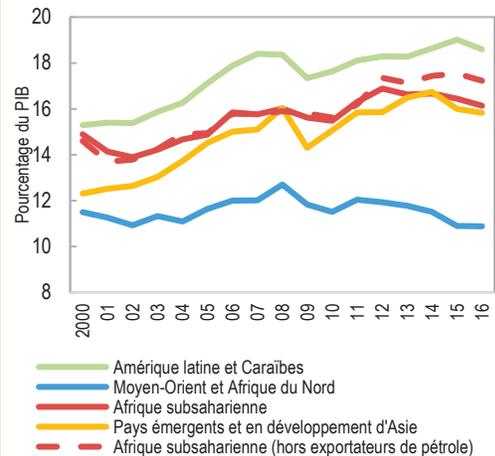
Encadré 2.1. Potentiel de recettes en Afrique subsaharienne

Selon les travaux présentés dans cet encadré, le pays moyen d'Afrique subsaharienne pourrait accroître son ratio impôts/PIB de 3½ à 5 points. Ce potentiel varie de 3¼ points dans les pays riches en ressources naturelles à 3¾ points dans les pays pauvres en ressources naturelles et à 8¼ points dans les pays exportateurs de pétrole. Des recettes considérables pourraient être tirées des impôts sur les biens et services, qui représentent déjà une part élevée des impôts dans de nombreux pays.

Au cours des 15 dernières années, les recettes fiscales ont augmenté en Afrique subsaharienne, passant de moins de 15 % du PIB en moyenne en 2000 à un sommet de 17½ % du PIB en 2012 (graphique 2.1.1).

Cependant, la tendance des recettes fiscales a varié pendant ces années. Depuis la baisse des prix des produits de base, les pays exportateurs de pétrole, en particulier, ont enregistré une forte baisse de leurs recettes fiscales (Angola, Nigéria, Tchad), tandis que les pertes de recettes dans les pays exportateurs d'autres produits de base ont été plus modérées (République centrafricaine, Sierra Leone, Zambie) et souvent liées aux impôts sur le commerce extérieur (graphique 2.1.2, page 1). Inversement, le ratio impôts/recettes a augmenté dans beaucoup de pays pauvres en ressources naturelles, principalement du fait des impôts sur les biens et services, qui représentent une part élevée des recettes fiscales dans les pays importateurs de pétrole de la région (graphique 2.1.2, page 2).

Graphique 2.1.1. Recettes fiscales dans plusieurs groupes de pays, 2000–16

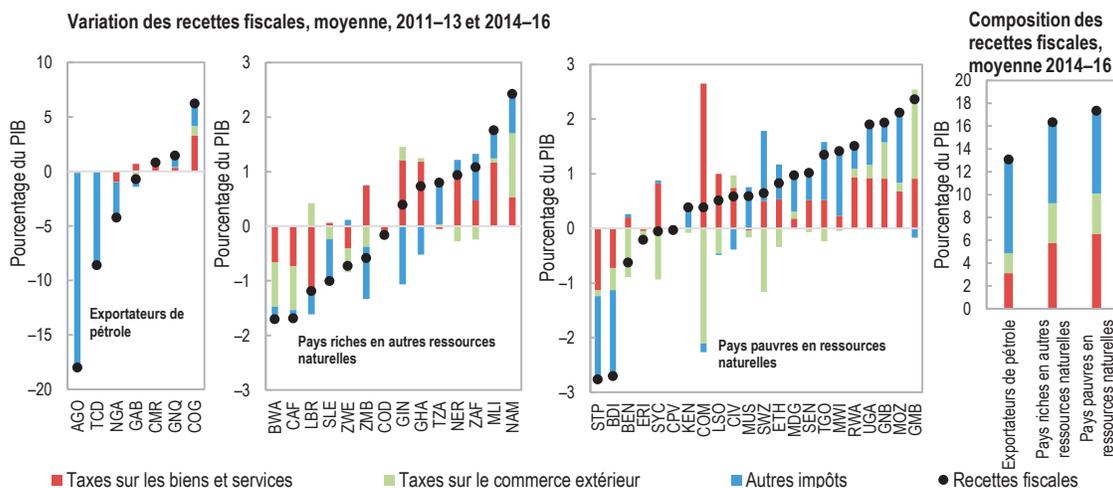


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Quantifier le potentiel

Ces tendances soulèvent à nouveau la question du potentiel de la région en matière de recettes fiscales. Pour déterminer ce potentiel, cet encadré s'appuie sur les travaux de l'édition d'octobre 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*. Ces travaux et d'autres études sur la question utilisent des observations internationales pour calculer une «frontière fiscale» mondiale, c'est-à-dire le niveau supérieur du ratio recettes fiscales/PIB d'un pays étant donné son développement économique et institutionnel. La distance par rapport à cette frontière pour chaque pays dépend en partie des préférences de politique fiscale (les pays les plus proches de la frontière tendent à accepter une pression fiscale plus forte pour financer l'offre de services publics), mais aussi de l'administration des impôts.

Graphique 2.1.2. Afrique subsaharienne : composition des recettes fiscales



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abrégés des pays.

Encadré 2.1 (*fin*)

Comme les préférences et les paramètres fondamentaux qui permettent de calculer cette frontière sont dynamiques et peuvent influencer de manière différente sur certains types d'impôts, l'estimation qui suit prolonge les analyses antérieures afin d'inclure les années qui ont suivi la chute des prix des produits de base, un ensemble plus large de pays d'Afrique subsaharienne et des mesures fiscales particulières.

Les régressions du ratio impôts/PIB sur une série de facteurs propres à chaque pays dans un groupe de 124 pays de 2000 à 2015 donne les résultats suivants¹ :

- Une plus grande ouverture au commerce, des inégalités de revenu plus faibles, l'exportation de pétrole et des dépenses d'éducation plus élevées sont fortement liées à des ratios impôts/PIB plus élevés. Un revenu retardé par habitant plus élevé va de pair aussi avec un ratio supérieur, mais l'effet diminue lorsque le niveau de développement augmente (tableau 2.1.1, colonne 1)².
- Ces estimations permettent de déterminer un ratio implicite fondé sur les paramètres fondamentaux de chaque pays qui, lorsqu'il est comparé au ratio effectif, donne le potentiel fiscal du pays. Pour le pays d'Afrique subsaharienne moyen, ce ratio pourrait atteindre jusqu'à 3½–5 % du PIB, mais il existe de fortes variations selon les groupes régionaux (graphique 2.1.3)³. En particulier, le pays exportateur de pétrole moyen affiche un potentiel de 8¼ % du PIB, contre 3¼ % pour le pays riche en ressources naturelles moyen et 3¾ % pour le pays pauvre en ressources naturelles moyen.
- Comme les impôts sur les biens et services constituent une part considérable des recettes dans beaucoup de pays, il est intéressant de se pencher sur le potentiel de ce type d'impôt. Selon les résultats fondés sur le tableau 2.1.1 (colonne 2), les recettes supplémentaires qui pourraient être tirées de ces impôts pourraient être considérables : 2½ % du PIB pour la région en moyenne, 2¾ % pour les pays exportateurs de pétrole, 3¼ % pour les pays riches en autres ressources naturelles et environ 2 % pour les pays pauvres en ressources naturelles. Ces résultats impliquent des gains supplémentaires qui pourraient être tirés des taxes sur la valeur ajoutée et des accises.

¹Parmi les régresseurs figurent le log du PIB par habitant et son carré (pour mesurer un effet non linéaire éventuel du développement sur la capacité de recouvrement des impôts); l'ouverture au commerce, mesurée par la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB (pour représenter le potentiel des impôts sur le commerce extérieur); la taille du secteur agricole en pourcentage du PIB (pour représenter l'informalité); le coefficient de Gini (pour représenter la préférence pour la redistribution); une variable muette pour distinguer les recettes de l'ensemble des administrations publiques et les recettes de l'administration centrale (assiette de l'impôt mesurée); les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB (pour représenter la préférence pour l'offre de services publics) et une variable muette exportateur de pétrole.

²L'estimation suit le modèle des effets aléatoires de Mundlak (1978), qui permet de détecter une inefficience à partir d'une hétérogénéité non observée dans tous les pays (corrélation de l'effet aléatoire et des variables explicatives). L'estimation produit, pour chaque pays, un effort fiscal invariable dans le temps pour le ratio recettes fiscales effectives/estimées en pourcentage du PIB sur la période d'estimation.

³Cette fourchette reflète les différents échantillons qui sont utilisés pour déterminer le potentiel fiscal, 3½ % du PIB étant la limite inférieure pour une estimation utilisant un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne et 4¼ % en utilisant des estimations d'un échantillon mondial ou d'un échantillon de pays émergents et de pays en développement.

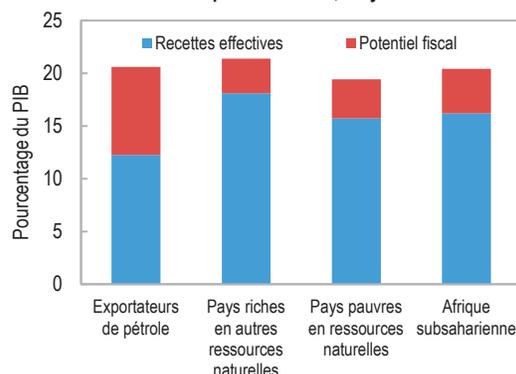
Tableau 2.1.1. Estimation de la frontière fiscale

	Taxe	Biens et services
	Mondial	Mondial
Log PIB réel par habitant (retard)	2,797 ***	2,019 ***
Ouverture commerciale	0,101 ***	0,002 ***
Valeur ajoutée de l'agriculture	0,000	0,000
Coefficient de Gini (WDI)	-0,006 ***	-0,008 ***
Variable fictive administrations publiques	0,113 **	0,126
Dépenses publiques d'éducation	0,018 ***	0,007
Variable fictive exportateur de pétrole	0,160 **	-0,630 ***
Log PIB réel par habitant au carré (retard)	-0,144 ***	-0,102 ***
Constante	4,769 ***	-0,464
sigma_u	0,54 ***	0,66 ***
sigma_v	0,10 ***	0,16 ***
Nombre d'observations	1.451	1.211
Nombre de pays	123	107

Source : estimations des services du FMI.

Note : WDI = *Indicateurs du développement dans le monde*.

*, **, et *** dénotent des valeurs statistiquement significatives aux niveaux de 10, 5 et 1 %.

Graphique 2.1.3. Afrique subsaharienne, échantillon complet : ratio de recettes fiscales et potentiel fiscal, moyenne

Source : estimations des services du FMI.

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

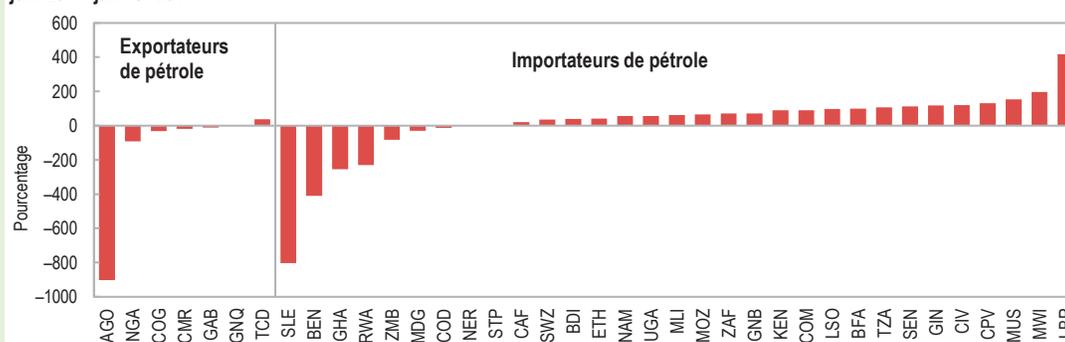
Encadré 2.2. Éliminer les subventions aux carburants et aux produits énergétiques

L'élimination des subventions régressives aux carburants et aux produits énergétiques en faveur de dépenses sociales ciblées peut contribuer à la fois à l'assainissement des finances publiques et à l'amélioration de l'efficacité économique. Les réformes opérées dans certains pays (pour la plupart exportateurs de pétrole), ainsi que la baisse des prix internationaux des carburants, ont réduit le volume des subventions aux carburants en Afrique subsaharienne, mais il est nécessaire de renforcer les réformes dans ce domaine.

Les subventions universelles aux carburants et aux produits énergétiques sont répandues en Afrique subsaharienne, mais elles comportent des inconvénients considérables. On justifie les subventions énergétiques notamment en avançant qu'elles peuvent bénéficier de manière très visible à des segments importants de la population. Cependant, elles sont mal ciblées et ont un impact négatif sur l'efficacité économique en favorisant une consommation excessive de carburants, en réduisant l'investissement et l'entretien dans les secteurs du raffinage du pétrole et de l'électricité, ainsi qu'en évitant des dépenses publiques plus productives (FMI, 2013).

Le repli prononcé des cours mondiaux des carburants depuis le milieu de 2014 n'a été que partiellement transmis aux consommateurs dans les pays importateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, tandis que les exportateurs de pétrole ont augmenté les prix des carburants (par exemple l'Angola) (graphique 2.2.1). Les prix des carburants dans la région sont généralement fixés par l'État, soit de façon discrétionnaire, soit au moyen de formules d'ajustement automatique. En fait, environ un tiers seulement des pays d'Afrique subsaharienne laissent les prix à la pompe s'ajuster automatiquement, tandis que le reste des pays les fixent de façon administrative. Cette structure de tarification s'est toujours traduite par une transmission relativement faible des variations des cours mondiaux du pétrole.

Graphique 2.2.1. Afrique subsaharienne : répercussion des variations des cours internationaux des produits pétroliers, juin 2014–janvier 2017



Sources : autorités nationales; calculs des services du FMI.

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abréviations des pays.

Une étude des prix des carburants dans la région indique qu'entre juin 2014 et début 2017, le coefficient médian de transmission (défini comme la variation en termes nominaux des prix à la pompe intérieurs divisée par la variation en termes nominaux des cours internationaux, dans les deux cas en monnaie nationale) était négatif dans les pays exportateurs de pétrole (-19 %), qui ont augmenté les prix des carburants, et positif dans les pays importateurs (62 %), qui ont (partiellement) transmis la baisse des cours mondiaux du pétrole. En fait, les pays exportateurs ont augmenté les prix de la plupart des produits pétroliers depuis le début de 2015 (un coefficient médian de transmission de 39 %), après des ajustements mineurs entre juin 2014 et début 2015.

Dans l'ensemble de la région, la transmission de la chute des prix de l'essence et du diesel a été moins importante que pour le pétrole lampant depuis le milieu de 2014 (un coefficient médian de 40 % pour les deux premiers produits, contre 81 % pour ce dernier).

Cet encadré a été préparé par Mauricio Villafuerte, avec le concours de Tunc Gursoy.

Encadré 2.2 (suite)

Les subventions aux carburants ont diminué sensiblement depuis le milieu de 2014. Une analyse fondée sur des structures de prix détaillées donne les résultats suivants :

- Tous les pays pour lesquels des informations pertinentes sont disponibles montrent une amélioration soutenue du ratio des prix effectifs des carburants par rapport aux prix avant impôts depuis le milieu de 2014 (graphique 2.2.2). Contrairement à la situation dans quelques pays en cette période, au début de 2017, les prix moyens à la pompe englobaient tous les coûts liés à l'approvisionnement (c'est-à-dire, prix à l'importation c.a.f. plus coûts de transport et de distribution et marge bénéficiaire).
- Une analyse «après impôts» plus rigoureuse — qui additionne la moyenne de la taxe brute par litre pour l'Afrique subsaharienne (0,27 dollar) au prix de recouvrement des coûts — indique que, sur une base annualisée, les subventions nettes aux carburants (c'est-à-dire pour tous les produits pétroliers) ont fléchi de 1 % du PIB en moyenne entre le milieu de 2014 et le début de 2017 (à environ 0 % du PIB).

Les subventions aux carburants et à l'électricité en Afrique subsaharienne ont profité de façon disproportionnée aux plus riches, mais leur élimination nuirait également aux pauvres. Puisque le quintile de revenu supérieur consomme beaucoup plus que le quintile inférieur, il a reçu en moyenne six fois plus de subventions que ce dernier. Toutefois, un retrait des subventions peut avoir un effet neutre sur la répartition du revenu, car la part de l'énergie dans la consommation des ménages est relativement similaire dans tous les quintiles de revenu. Dans le cas du pétrole lampant, qui occupe une place particulièrement importante dans le panier de consommation des ménages à faible revenu, l'augmentation de son prix peut être régressive en termes de répartition du revenu (tableau 2.2.1).

Pour être couronnée de succès, une réforme des prix intérieurs des carburants et de l'énergie doit reposer sur une stratégie globale. Le contexte actuel, marqué par la faiblesse des prix mondiaux des carburants, se prête à des transformations permanentes. Cependant, d'après les expériences nationales, les principaux éléments d'une réforme devraient être les suivants (FMI, 2013; Clements *et al.*, 2013) : 1) une campagne d'information; 2) une augmentation des prix échelonnée et progressive; 3) des dépenses sociales ciblées ou des investissements essentiels pour atténuer l'effet négatif des réformes sur les ménages et les entreprises touchés; 4) l'adoption d'une formule de fixation automatique des prix; et 5) des mesures d'accompagnement pour améliorer l'efficacité des entreprises publiques et la prestation de services.

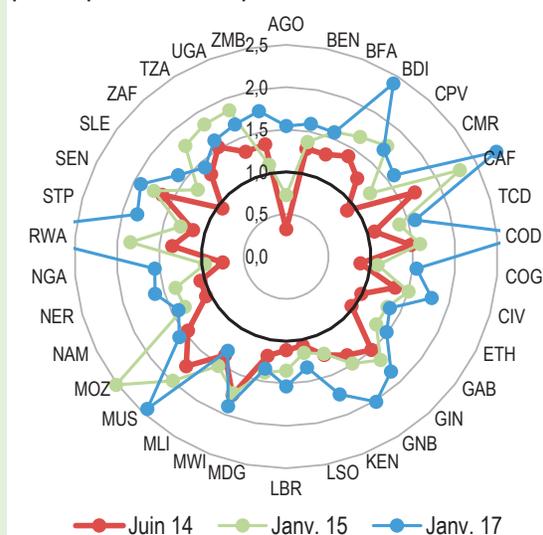
Tableau 2.2.1 Afrique subsaharienne : impact des augmentations des prix des carburants par quintile de consommation (en pourcentage de la consommation totale des ménages)

	Quintiles de consommation					Tous
	Inférieur	2	3	4	Supérieur	
Afrique						
Total	4,7	4,8	4,8	5,0	5,3	5,0
Impact direct	1,7	1,6	1,6	1,6	1,9	1,7
Essence	0,1	0,1	0,2	0,3	0,5	0,3
Pétrole	1,3	1,1	0,9	0,7	0,5	0,9
GPL	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2
Électricité	0,2	0,3	0,3	0,4	0,6	0,4
Indirect	3,0	3,1	3,2	3,4	3,4	3,2

Source : Coady, Flamini et Sears (2015), *The Unequal Benefits of Fuel Subsidies Revisited*.

Note : GPL = gaz de pétrole liquéfié.

Graphique 2.2.2. Afrique subsaharienne : ratio prix effectifs des produits pétroliers/avant impôts



Sources : autorités nationales; calculs des services du FMI.

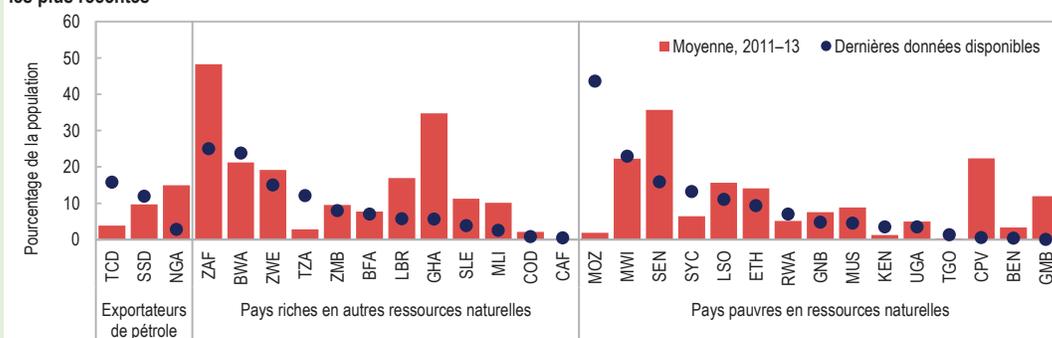
Note : Voir à la page 80 la liste des abréviations des pays.

Encadré 2.3. Exploiter les dispositifs de protection sociale existants

Même si la réduction de la consommation de l'État pourrait avoir des répercussions relativement faibles sur la croissance, ses effets du point de vue de la répartition du revenu pourraient être considérables, en fonction de la nature exacte des compressions de dépenses. Toutefois, les pouvoirs publics peuvent s'appuyer sur les programmes en place pour atténuer les effets négatifs sur les plus vulnérables, tout en créant des programmes de riposte auxquels ils auraient recours de manière efficiente et ponctuelle en cas de choc.

Au cours des deux dernières décennies, pratiquement tous les pays d'Afrique subsaharienne ont mis en place des dispositifs de protection sociale. Il s'agit de programmes de transferts non contributifs ciblant les pauvres et les personnes vulnérables en vue de pourvoir à leurs besoins de consommation élémentaires, d'atténuer les effets négatifs des chocs et d'investir dans le capital humain et les capacités productives des pauvres (Beegle, Coudouel et Monsalve, 2017). Bien que la couverture actuelle des programmes varie considérablement (graphique 2.3.1), dans bon nombre de pays, elle s'est élargie au cours des dernières années, dans un contexte de ralentissement économique et de réduction des dépenses publiques — notamment dans des domaines sociaux clés tels que la santé (graphique 3.2.2) — pour préserver la viabilité du budget et de la dette.

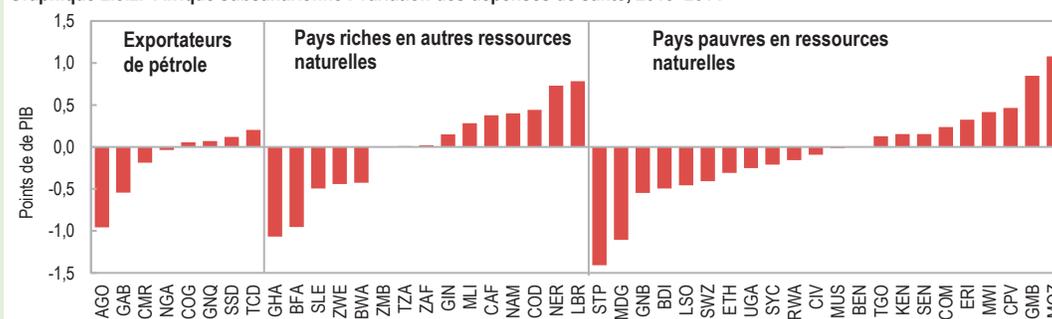
Graphique 2.3.1. Afrique subsaharienne : couverture des dispositifs de protection sociale, moyenne 2011–13 et 2016 ou données les plus récentes



Source : Banque mondiale, base de données de l'Atlas d'indicateurs de protection sociale de résilience et équité (ASPRES).

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abréviations des pays.

Graphique 2.3.2. Afrique subsaharienne : variation des dépenses de santé, 2013–2014



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

Note : Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 la liste des abréviations des pays.

Les pouvoirs publics disposent d'une multitude d'options pour élargir la protection sociale à court terme tout en rendant les programmes plus extensibles à l'avenir (tableau 2.3.1). Parallèlement, la rationalisation des dépenses plus régressives, telles que les subventions aux carburants, ainsi que le renforcement du recouvrement des recettes et de l'efficacité de l'investissement public, peuvent créer de l'espace budgétaire, rendant l'élargissement des dispositifs de protection sociale conforme à l'assainissement budgétaire au sens large (FMI, 2017). L'exploitation des synergies entre les programmes et l'accroissement de l'extensibilité des programmes existants augmenteraient aussi l'efficacité de la prestation

Cet encadré a été préparé par Aline Coudouel, Emma Monsalve et Monique Newiak.

Encadré 2.3 (*fin*)

des services. Les programmes doivent remplir trois principaux critères : 1) la *préparation* pour réagir aux chocs en temps opportun et de manière efficace, notamment grâce à des données facilement disponibles (par exemple, registre des ménages vulnérables, inventaire des réseaux de paiement potentiels); 2) la *réactivité*, avec un déclencheur de la phase de «riposte» aux crises (par exemple, sécheresse, prix des denrées alimentaires); et 3) le *redressement* pour mettre fin à l'assistance ou l'adapter lorsque le choc s'estompe.

Certains pays ont mis en place des dispositifs de protection sociale dont l'État peut provisoirement étendre la couverture pour réagir à un choc. C'est notamment le cas du Programme de filet de sécurité productif en Éthiopie, qui a temporairement pris en charge 3,1 millions de personnes de plus durant trois mois en 2011, et du Programme de filet de sécurité contre la faim au Kenya, qui a procédé au recensement préalable de 374.000 ménages dans les comtés du nord du pays afin de faciliter les transferts en cas de choc. Beaucoup d'autres pays de la région commencent à investir dans ce type de mécanisme qui favoriserait une riposte rapide et efficiente aux chocs.

Tableau 2.3.1. Options de renforcement des dispositifs de protection sociale

Expansion verticale	Accroître la valeur des prestations ou prolonger la durée d'un programme en place, notamment par l'ajustement des transferts ou l'instauration de paiements ou de transferts exceptionnels.
Expansion horizontale	Ajouter des bénéficiaires à un programme en cours, notamment par l'expansion de sa couverture géographique, l'organisation de campagnes d'inscription exceptionnelles, la modification des règles d'admissibilité et l'assouplissement des exigences pour faciliter la participation.
Superposition	Utiliser la structure administrative d'un dispositif de protection sociale, mais gérer séparément le programme de riposte aux chocs, notamment en appliquant une nouvelle politique.
Alignement virtuel	Concevoir un dispositif parallèle d'aide humanitaire qui s'aligne sur un programme de protection sociale existant ou éventuel.
Recentrage	En cas de contraintes budgétaires, adapter le dispositif de protection sociale afin de recentrer l'assistance sur les groupes les plus vulnérables au choc.

Source : adapté d'*Oxford Policy Management* (2015).

Annexe 2.1. Précisions méthodologiques

Estimation des multiplicateurs budgétaires à l'aide des erreurs de prévision et de la méthode des projections locales

Afin d'étudier les effets de la politique budgétaire sur la production, notre démarche empirique suit les travaux du FMI (2013) et d'Auerbach et Gorodnichenko (2013a; 2013b) pour recenser des changements inattendus (ou des chocs) dans la politique budgétaire en utilisant des erreurs de prévision — calculées comme la différence entre la réalisation effective des variables budgétaires et les prévisions faites chaque année dans l'édition d'octobre des *Perspectives de l'économie mondiale*. Cette stratégie de recensement permet de surmonter les deux difficultés souvent liées à l'estimation empirique de l'effet de la politique budgétaire sur la production, notamment l'anticipation budgétaire et la réaction qui peut se produire de la situation économique à la politique budgétaire (pour en savoir plus, voir Leeper, Walker et Yang, 2013; et Abiad, Furceri et Topalova, 2016).

Afin d'estimer les fonctions de réponse aux chocs de la production après les changements non anticipés de la politique budgétaire, nous utilisons la méthode des projections locales (MPL) proposée par Jordà (2005) et préconisée par Stock et Watson (2007), puis par Auerbach et Gorodnichenko (2013a, 2013b). La MPL a été largement employée dans l'étude des multiplicateurs budgétaires. Elle est considérée comme une solution souple pouvant remplacer l'estimation de l'autorégression vectorielle. Elle permet d'estimer les non-linéarités dans les fonctions de réponse aux chocs (par exemple, dans différentes situations économiques). De surcroît, elle ne requiert pas d'hypothèses d'ordre ni des données trimestrielles — ceci est important dans le contexte des pays d'Afrique subsaharienne où des données trimestrielles ne sont pas toujours disponibles.

Pour estimer l'effet des chocs de politique budgétaire sur l'activité économique, nous utilisons le modèle suivant :

$$\begin{aligned} \frac{Y_{i,t+h} - Y_{i,t-1}}{Y_{i,t-1}} &= \alpha_i^h + \gamma_t^h + \beta^{Ih} SI_{i,t} + \beta^{Ch} SC_{i,t} + \beta^{Rh} SR_{i,t} + \dots \\ &\sum_{j=1}^p \theta_{1,j}^h \Delta y_{i,t-j} + \sum_{j=1}^p \theta_{2,j}^h (I, C, R)_{i,t-j} + \sum_{j=0}^p \theta_{3,j}^h z_{i,t-j} + \sum_{j=1}^p \theta_{4,j}^h x_{i,t-j} + \dots \\ &+ \sum_{j=0}^{h-1} \theta_{5,j}^h (SI, SC, SR)_{i,t+h-j} + \sum_{j=0}^{h-1} \theta_{6,j}^h z_{i,t+h-j} + \varepsilon_{i,t}^h, \quad (2.1.1) \end{aligned}$$

Notons que i et t désignent respectivement les pays et les années, et h est le nombre de périodes à venir pour lesquelles le multiplicateur est calculé. À gauche, nous avons le taux de croissance cumulé du PIB réel à l'horizon h . Spécifiquement, pour $h = 0$, l'équation estime l'effet contemporain des chocs budgétaires sur le PIB réel, tandis que l'effet pour chaque horizon $h = 1, \dots, 5$ est estimé dans des équations distinctes. Les β estiment la réaction cumulée du PIB au fil du temps après un choc sur l'investissement public, la consommation et les recettes, et les erreurs-types correspondantes sont utilisées pour définir les intervalles de confiance.

La spécification comprend les effets fixes par pays et par année, les chocs sur l'investissement public, la consommation publique et les recettes fiscales à un moment t (SI , SC et SR), qui sont inclus dans le modèle divisé par le niveau du PIB dans $t-1$ pour permettre de calculer directement le multiplicateur. Parmi les autres variables de contrôle figurent les décalages du taux de croissance du PIB réel; les valeurs décalées des variables budgétaires, qui sont prédéterminées à t ; les observations contemporaines et décalées de variables extérieures (désignées par z) représentées par les variations des termes de l'échange des produits de base et la croissance du PIB réel des partenaires commerciaux; les décalages d'autres variables macroéconomiques (désignés par x) telles que la croissance de la monnaie réelle et l'inflation, comme approximation de la politique monétaire; et les réalisations futures des chocs imprévus sur les variables budgétaires et les variables exogènes (comme l'indiquent Teulings et Zubanov, 2014).

Le multiplicateur budgétaire, qui représente la variation cumulée du PIB réel sur h périodes après un choc unitaire sur la variable budgétaire, est obtenu directement de l'estimation. Par exemple, le multiplicateur de l'investissement β^{Ih} est :

$$\beta^{Ih} = \frac{Y_{i,t+h} - Y_{i,t-1}}{Y_{i,t-1}} / \frac{SI_{i,t}}{Y_{i,t-1}}. \quad (2.1.2)$$

Effets à court et moyen terme de l'assainissement budgétaire et rôle des politiques

Pour la section consacrée aux effets de l'assainissement budgétaire sur l'activité économique, nous utilisons la MPL en suivant les études récentes (Dell'Erba, Koloskova et Poplawski-Ribeiro, 2014; Jordà et Taylor, 2016; et Devries *et al.*, 2011). Nous nous intéressons à l'effet de l'intervention de politique économique c_j sur la variable de résultat Y (durant la période $t + h$) par rapport à la référence c_0 . Cela est exprimé par $E[(Y_{t,h}(c_j) - Y_t) - (Y_{t,h}(c_0) - Y_t)]$ et l'intervention de politique économique peut être calculée par la projection locale :

$$Y_{t+h} - Y_t = \alpha^h + \beta^h C_t + \theta^h \omega_t + \varepsilon_{t+h}, \quad (2.1.3)$$

$C_{i,t}$ désigne la variable de politique budgétaire et ω_t l'ensemble des variables explicatives. L'effet attendu de l'intervention (qui est équivalent à une fonction de réponse aux chocs d'une autorégression vectorielle) est le suivant :

$$E[(Y_{t,h}(c_j) - Y_t) - (Y_{t,h}(c_0) - Y_t)] = \beta^h (c_j - c_0) \text{ pour } h = 1 \dots, H.$$

Afin de déterminer l'effet de l'intervention de politique économique, nous estimons la spécification suivante :

$$\begin{aligned} \frac{Y_{i,t+h} - Y_{i,t-1}}{Y_{i,t-1}} &= \alpha_i^h + \gamma_t^h + \beta C_{i,t} + \dots \\ &+ \sum_{j=1}^p \theta_{1,j}^h \Delta y_{i,t-j} + \sum_{j=0}^p \theta_{2,j}^h z_{i,t-j} + \sum_{j=1}^p \theta_{3,j}^h x_{i,t-j} + \dots \\ &+ \sum_{j=0}^{h-1} \theta_{4,j}^h C_{i,t+h-j} + \sum_{j=0}^{h-1} \theta_{5,j}^h z_{i,t+h-j} + \varepsilon_{i,t}^h, \quad (2.1.4) \end{aligned}$$

Y_t renvoie au PIB réel et $C_{i,t}$ à la variable de politique budgétaire. L'ensemble des variables explicatives comprend les valeurs décalées de la croissance du PIB réel et des contrôles supplémentaires z_t , tels que la croissance des partenaires commerciaux, comme variable indicative de la demande extérieure; une mesure par pays des termes de l'échange des produits de base; et les valeurs décalées de la croissance de la monnaie réelle et de l'inflation, comme variable indicative de l'orientation de la politique monétaire, x_t . En outre, nous incluons des réalisations futures de la variable de politique budgétaire et des variables exogènes.

Afin d'étudier le rôle des politiques ou des fondamentaux macroéconomiques dans l'assainissement budgétaire, nous complétons (2.1.3) en introduisant un terme d'interaction entre la variable de politique budgétaire et les autres variables de politique économique (S_t) présentant un intérêt :

$$Y_{t+h} - Y_t = \alpha^h + \beta^h C_t + \mu^h C_t \times S_t + \rho^h S_t + \theta^h \omega_t + \varepsilon_{t+h}. \quad (2.1.5)$$

L'effet global de l'assainissement budgétaire sur l'activité économique est maintenant exprimé par le terme $\beta^h + \mu^h \times S_t$, qui dépend des différents niveaux de la variable d'état S_t .

Calcul du solde corrigé des variations cycliques

Nous définissons le solde primaire corrigé des variations cycliques en suivant la méthode agrégée présentée par Fedelino, Horton et Ivanova (2009) comme $CAPB = R^{Adj} - E^p$, où R^{Adj} correspond aux recettes corrigées des variations cycliques, et E^p au total des dépenses primaires. Nous ajustons les recettes en fonction du cycle économique $R^{Adj} = \frac{R}{(1+\gamma)^t}$, R correspondant aux recettes publiques, γ à l'écart de production estimé, et R^{Adj} aux recettes corrigées des variations cycliques. L'écart de production est estimé à l'aide d'un filtre Hodrick-Prescott assorti d'un paramètre de lissage de 6,25 et de données historiques étendues et cinq années de projections des *Perspectives de l'économie mondiale* afin de limiter les biais de fin d'échantillon.

Annexe 2.2. Liste de variables et sources

Description	Détails	Source
Croissance du PIB réel	Variation en pourcentage	PEM
Croissance du PIB réel par habitant	Variation en pourcentage	PEM
Consommation publique	En pourcentage du PIB	PEM
Investissement public	En pourcentage du PIB	PEM
Total dépenses publiques	En pourcentage du PIB	PEM
Dépenses publiques primaires	En pourcentage du PIB	PEM
Dépenses publiques d'équipement	En pourcentage du PIB	PEM
Total recettes publiques	En pourcentage du PIB	PEM
Recettes fiscales	En pourcentage du PIB	PEM
Recettes issues des produits de base	En pourcentage du PIB	PEM
Recettes hors produits de base	En pourcentage du PIB	PEM
Solde budgétaire global	En pourcentage du PIB	PEM
Total dette publique	En pourcentage du PIB	FAD
Dette extérieure	En pourcentage du PIB	PEM
Administrations publiques/centrale	Variable fictive	PEM
Efficience investissement public (PIEX)	Échelle 0–1	FAD
Monnaie au sens large	Variation en pourcentage	PEM
Inflation	Indice des prix à la consommation, variation en pourcentage	PEM
Créances crédit privé	Variation en pourcentage	IFS
Réserves internationales	En pourcentage du PIB	PEM
Ouverture aux échanges	Exportations plus importations en pourcentage du PIB	PWT 9.0
Termes de l'échange produits de base	Indice, basé sur les prix des produits de base et les exportations nettes de produits de base	PER avril 2016 : AfSS
Exportateurs de pétrole	Variable fictive (1 ou 0)	PEM
Croissance partenaires commerciaux	Variation en pourcentage	GEE
Régime de change <i>de facto</i>	DF : Fixe = 1, conventionnel = 2, panier = 3, bande = 4, mobile = 5, dirigé = 6, indépendant = 7	PER octobre 2016 : AfSS
Régime de change <i>de jure</i>	DJ : Fixe = 1, conventionnel = 2, panier = 3, bande = 4, mobile = 5, dirigé = 6, indépendant = 7	PER octobre 2016 : AfSS
Valeur ajoutée agriculture	En pourcentage du PIB	WDI
Coefficient de Gini	Coefficient Gini (estimation Banque mondiale)	WDI
Dépenses de santé	En pourcentage du PIB	WDI
Dépenses d'éducation	En pourcentage du PIB	WDI
Dispositifs de protection sociale	En pourcentage de la population	ASPIRE
Bureaucratie	Échelle 0–4; valeurs supérieures sont meilleures	ICRG
Corruption	Échelle 0–6; valeurs supérieures sont meilleures	ICRG
État de droit	Échelle 0–6; valeurs supérieures sont meilleures	ICRG

Note : ASPIRE = Banque mondiale, base de données de l'Atlas d'indicateurs de protection sociale de résilience et équité; FAD = FMI, base de données du Département des finances publiques; GEE = FMI, base de données environnement économique mondial; ICRG = base de données *International Country Risk Guide*; IFS = FMI, base de données *International Financial Statistics*; PEM = FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; PER AfSS = *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*; PWT = Penn World Table; WDI = Banque mondiale, base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*.

BIBLIOGRAPHIE

- Abiad, A., D. Furceri, and P. Topalova. 2016. "The Macroeconomic Effects of Public Investment: Evidence from Advanced Countries." *Journal of Macroeconomics* 50: 224–40.
- Auerbach, A., and Y. Gorodnichenko. 2013a. "Fiscal Multipliers in Recession and Expansion." In *Fiscal Policy after the Financial Crisis*, edited by A. Alesina and F. Giavazzi. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- . 2013b. "Measuring the Output Responses to Fiscal Policy." *American Economic Journal: Economic Policy* 4 (2): 1–27.
- Ball, L., D. Furceri, D. Leigh, and P. Loungani. 2013. "The Distributional Effects of Fiscal Consolidation." IMF Working Paper 13/151, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Batini, N., L. Eyraud, L. Forni, and A. Weber. 2014. "Fiscal Multipliers: Size, Determinants, and Use in Macroeconomic Projections." IMF Technical Notes and Manuals 2014/04, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Baum, A., M. Poplawski-Ribeiro, and A. Weber. 2012. "Fiscal Multipliers and the State of the Economy." IMF Working Paper 12/286, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Beegle, K. G., A. Coudouel, and E. Monsalve. 2017. "Realizing the Full Potential of Social Safety Nets in Africa." World Bank, Washington, DC.
- Blanchard, O., and D. Leigh. 2013. "Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers." *American Economic Review* 103 (3): 117–20.
- Dabla-Norris, E., P. Dallari, and T. Poghosyan. Forthcoming. "Fiscal Spillovers in the Euro Area: Letting the Data Speak." IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Dell'Erba, S., K. Koloskova, and M. Poplawski-Ribeiro. 2014. "Medium-Term Fiscal Multipliers during Protracted Recessions." IMF Working Paper 14/213, International Monetary Fund, Washington, DC.
- DeLong J. B., and L. H. Summers. 2012. "Fiscal Policy in a Depressed Economy." Brookings Papers on Economic Activity, Brookings Institution, Washington, DC.
- Devries, P., Guajardo, J., D. Leigh, and A. Pescatori. 2011. "An Action-Based Analysis of Fiscal Consolidation in OECD Countries." IMF Working Paper 11/128, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fedelino, A., M. Horton, and A. Ivanova. 2009. "Computing Cyclically Adjusted Balances and Automatic Stabilizers." IMF Technical Notes and Manuals 09/05, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gaspar, V., L. Jaramillo, and P. Wingender. 2016. "Tax Capacity and Growth: Is There a Tipping Point?" IMF Working Paper 16/234, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gonzalez-Garcia, J., A. Lemus, and M. Mrkaic. 2013. "Fiscal Multipliers." In *The Eastern Caribbean Economic and Currency Union: Macroeconomics and Financial Systems*, edited by A. Schipke, A. Cebotari, and N. Thacker. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Guerguil, M., M. Poplawski-Ribeiro, and A. Shabunina. 2014. "Fiscal Policy Response during the Crisis in Low-Income African Economies." In *Post-crisis Fiscal Policy*, edited by C. Cottarelli, P. Gerson, and A. Senhadji. Cambridge, MA: MIT Press.
- Gupta, S., B. Clements, E. Baldacci, and C. Mulas-Granados. 2005. "Fiscal Policy, Expenditure Composition, and Growth in Low-Income Countries." *Journal of International Money and Finance* 24: 441–63.
- Ilzetzki, E. 2011. "Fiscal Policy and Debt Dynamics in Developing Countries." Policy Research Working Paper series 5666. World Bank, Washington, DC.
- , E. Mendoza, and C. Vegh. 2013. "How Big (Small?) Are Fiscal Multipliers?" *Journal of Monetary Economics* 60: 239–54.
- International Monetary Fund (IMF). 2008. *World Economic Outlook: Financial Stress, Downturns, and Recoveries*. Washington, DC, October.
- . 2010a. "From Stimulus to Consolidation: Revenue and Expenditure Policies in Advanced and Emerging Economies." IMF Fiscal Affairs Department Paper, Washington, DC.
- . 2010b. "Will It Hurt? Macroeconomic Effects of Fiscal Consolidation." Chapter 3 in *World Economic Outlook*, Washington, DC, October.
- . 2013. "Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons." IMF African Department Paper, Washington, DC.
- . 2014. "Is It Time for an Infrastructure Push? The Macroeconomic Effects of Public Investment." Chapter 3 in *World Economic Outlook*, Washington, DC, October.
- . 2015. "Making Public Investment More Efficient." IMF Policy Paper, Washington DC.
- . 2016a. "Fiscal Policy: How to Adjust to a Large Fall in Commodity Prices." IMF Fiscal Affairs Department How-To Note 1 (September), Washington, DC.
- . 2016b. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, April.
- Jordà, Ò. 2005. "Estimation and Inference of Impulse Responses by Local Projections." *American Economic Review* 95 (1): 161–82.

- _____, and A. M. Taylor. 2016. "The Time for Austerity: Estimating the Average Treatment Effect of Fiscal Policy." *Economic Journal* 126 (590): 219–55.
- Keefer, P., and S. Knack. 2007. "Boondoggles, Rent-Seeking, and Political Checks and Balances: Public Investment under Unaccountable Governments." *Review of Economics and Statistics* 89 (3): 566–72.
- Kraay, A. 2010. "How Large is the Government Spending Multiplier? Evidence from World Bank Lending." *Quarterly Journal of Economics* 127: 829–887.
- Leeper, E. M., T. B. Walker, and S.-C.S. Yang. 2013. Fiscal Foresight and Information Flows. *Econometrica* 81 (3): 1115–45.
- Mineshima, A., M. Poplawski-Ribeiro, and A. Weber. 2014. "Size of Fiscal Multipliers." In *Post-crisis Fiscal Policy*, edited by C. Cottarelli, P. Gerson, and A. Senhadji. Cambridge, MA: MIT Press.
- Mundlak, Y. 1978. "On the Pooling of Time Series and Cross Section Data." *Econometrica* 46 (1): 69–85.
- Oxford Policy Management. (OPM). 2015. "Shock-Responsive Social Protection Systems. A Research Program for DFID—Working Paper 1: Conceptualizing Shock-Responsive Social Protection." Oxford, United Kingdom.
- Stock, J., and M. Watson. 2007. "Why Has U.S. Inflation Become Harder to Forecast?" *Journal of Money, Credit and Banking* 39 (1): 13–33.
- Teulings, C., and N. Zubanov. 2014. "Is Economic Recovery a Myth? Robust Estimation of Impulse Responses." *Journal of Applied Econometrics* 29: 497–514.
- Woo, J., E. Bova, T. Kinda, and Y. S. Zhang. 2013. "Distributional Consequences of Fiscal Consolidation and the Role of Fiscal Policy: What Do the Data Say?" IMF Working Paper 13/195, International Monetary Fund, Washington, DC.

3. Diversification économique en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne a réalisé des progrès remarquables au cours des deux dernières décennies. Ses taux de croissance ont été élevés et ses indicateurs sociaux se sont sensiblement redressés grâce à une amélioration de l'action des pouvoirs publics, mais aussi à l'évolution favorable des cours des matières premières et des conditions de financement. Toutefois, à la différence des poussées de croissance constatées ailleurs, l'accélération de la croissance enregistrée dans la région n'a pas été propulsée par l'expansion du secteur manufacturier. Par ailleurs, les épisodes de croissance en Afrique subsaharienne ont été plus brèves que dans d'autres régions (FMI, 2017c) et, dans certains pays, les conflits ont ralenti ou annulé les progrès en matière de diversification économique.

Sachant que les prix des matières premières devraient rester durablement bas (chapitre 1), les causes et conséquences de la transformation structurelle et de la diversification des exportations ont fait l'objet d'un regain d'intérêt dans les pays exportateurs de matières premières. D'autres pays d'Afrique subsaharienne partagent cet intérêt, notamment à l'égard de la transformation structurelle comme moyen de parvenir à une croissance durable et inclusive. Les réflexions ont notamment porté sur la composition de la production, avec ses implications pour la croissance et les recettes intérieures, et sur la composition des exportations, laquelle agit sur la durabilité et la stabilité des flux provenant de l'extérieur et, partant, sur la volatilité de la balance des paiements et de l'économie de façon plus générale.

Le débat sur la transformation structurelle et la diversification des exportations établit généralement un lien direct entre diversification économique et développement. Le basculement des ressources des activités à faible productivité vers les activités à productivité élevée est un élément commun aux deux problématiques. Fondée sur les expériences de transformation dans d'autres régions du monde, la thèse traditionnelle veut que les ressources transitent d'abord de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services (par exemple, Hansen et Prescott, 2002; McMillan

et Rodrik, 2011; et McMillan, Rodrik et Verduzco-Gallo, 2014). Suivant cette logique, certains auteurs mettent en garde contre une désindustrialisation prématurée de l'Afrique subsaharienne, qui pourrait ralentir, voire brider, son développement (par exemple Rodrik, 2015). Un autre courant de pensée favorise un redéploiement des ressources directement de l'agriculture vers les services (par exemple Carmignani et Mandeville, 2010), car la part du secteur manufacturier dans le PIB et l'emploi semble stagner, voire reculer, pas seulement en Afrique subsaharienne mais dans le monde entier. D'autres enfin (par exemple Easterly et Reshef, 2010) préconisent que, loin de basculer d'un secteur à l'autre, l'Afrique subsaharienne devrait s'attacher à gravir l'échelle de la qualité, car c'est là un important facteur qui sous-tend la croissance de nombreux pays à faible revenu (FMI, 2014).

L'expérience des pays présente un tableau plus hétérogène, les richesses de chacun définissant autant de points de départ pour des stratégies de développement performantes. La transformation structurelle et la diversification des exportations doivent exploiter l'avantage concurrentiel d'un pays. Dans certains cas, la transformation structurelle pourra entraîner une diversification des exportations. Dans d'autres, la diversification des exportations peut propulser la transformation structurelle. La taille du marché peut être une contrainte, mais les accords commerciaux peuvent l'atténuer. Enfin, l'évolution technologique est susceptible de redessiner l'itinéraire «type» de la transformation structurelle, les secteurs traditionnels jouant un rôle moindre ou différent dans certains pays.

Ce chapitre vient alimenter le riche débat sur la diversification économique (à savoir la transformation structurelle et la diversification des exportations) dans les pays émergents et en développement en se focalisant sur l'Afrique subsaharienne. Il dresse d'abord un bilan du changement des structures de production et d'emploi, et de l'évolution de la diversification et de la qualité des exportations dans la région. Si la transformation et la diversification constituent deux facettes différentes du développement, elles sont intimement liées et souvent considérées sur la même ligne dans le débat de politique économique. Le chapitre décrit ensuite les implications macroéconomiques en montrant qu'une plus grande diversification au regard des structures de production et d'exportation va de pair avec

Ce chapitre a été rédigé par une équipe dirigée par Alex Schimmelpfennig et composée de Wenjie Chen, Cristina Cheptea, Marwa Ibrahim, Lisa Kolovich, Yun Liu, Monique Newiak, Friska Parulian, Preya Sharma, Keerthi Yellapragada et Jiayi Zhang.

une amélioration des chiffres de croissance. À la lumière de ces résultats, le chapitre aborde ensuite les politiques capables de favoriser le changement structurel et la diversification des exportations.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- L’Afrique subsaharienne a connu une période de forte croissance, mais la transformation structurelle y a été plus lente que dans d’autres régions. Par rapport aux pays comparables à l’échelle mondiale, le secteur primaire y est plus important et le secteur manufacturier moins développé, ce dernier ayant même enregistré un repli dans certains pays ces dernières années. Malgré tout, il s’est produit un redéploiement de la main-d’œuvre depuis un secteur agricole à faible productivité vers des emplois à haute productivité dans l’industrie manufacturière et les services, ce qui a contribué à une progression globale de la productivité.
- Ces caractéristiques se retrouvent également dans l’évolution du commerce. L’Afrique subsaharienne est à la traîne des autres régions en termes de ratio exportations/PIB, de diversification des exportations, de qualité des exportations et de complexité des exportations.
- Ce tableau d’ensemble masque cependant les progrès sensibles enregistrés dans plusieurs pays de la région, riches ou pauvres en ressources naturelles. Certains d’entre eux se sont diversifiés à un rythme comparable à celui de leurs homologues dans le reste du monde. En revanche, les exportateurs de matières premières de la région ont affiché une spécialisation grandissante dans l’exportation de matières premières, qui s’explique par la montée des cours et les nouvelles mises en production.
- Pourquoi s’inquiéter? Car il existe un lien positif entre, d’une part, la transformation structurelle et la diversification des exportations et, d’autre part, la croissance aux stades initiaux de développement. De plus, la transformation structurelle et la diversification des exportations sont liées entre elles. Les flux commerciaux sont moindres pour les pays exportateurs dont le secteur manufacturier est relativement restreint et les exportations moins diversifiées.
- Au vu de cela, le chapitre conclut en définissant des politiques liées à la transformation structurelle

et à la diversification des exportations. Les données portant sur plusieurs pays indiquent que la stabilité macroéconomique, l’accès au crédit, de bonnes infrastructures, un cadre réglementaire propice, une main-d’œuvre qualifiée et l’égalité de revenus sont autant de facteurs liés à une plus grande diversification économique. À l’inverse, la dépendance au pétrole va de pair avec une moindre diversification.

- Les expériences des pays illustrent l’importance de ces recommandations générales et soulignent le fait que le dosage approprié de politiques économiques dépend des particularités locales. Les politiques performantes reposent sur les dotations et atouts existants d’un pays, ainsi que sur un environnement propice au développement du secteur privé. Leur fonctionnement est optimal lorsqu’elles s’attaquent aux problématiques spécifiques auxquelles les entreprises sont confrontées. Parallèlement, la transformation structurelle et la diversification des exportations ne sont pas les seuls ingrédients d’une croissance plus forte. La mise en valeur des atouts existants, dont les ressources naturelles, peut également faire avancer le programme de développement.

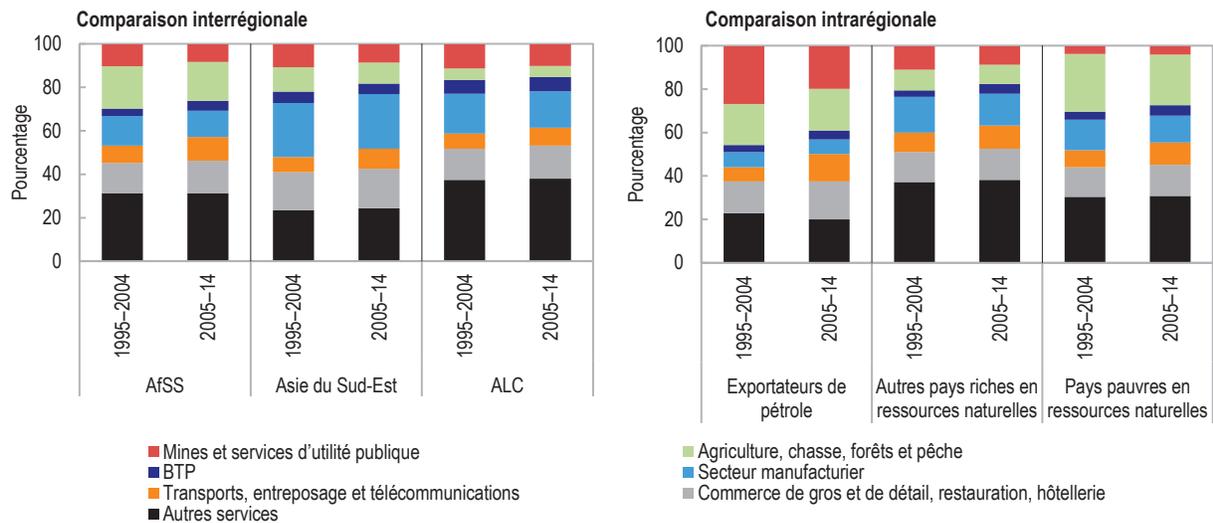
PROFILS DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS

La transformation structurelle a été plus lente en Afrique subsaharienne que dans les autres régions

Pour comprendre l’évolution de la transformation structurelle, il convient de s’intéresser aux différents changements intervenus dans la structure de la production et de l’emploi en Afrique subsaharienne.

Par rapport aux autres pays émergents et en développement, la part du secteur primaire dans le PIB réel de l’Afrique subsaharienne est importante, tandis que celle du secteur manufacturier est généralement plus faible et celle des services plus grande, en particulier par rapport à l’Asie du Sud-Est (graphique 3.1). La part du secteur manufacturier en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et dans les Caraïbes a décliné au cours de la dernière décennie, alors qu’elle est restée globalement stable en Asie du Sud-Est.

Au sein de l’Afrique subsaharienne, les tendances varient en fonction des groupes de pays. Chez les exportateurs de pétrole, l’exploitation minière et la

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : parts sectorielles réelles, 1995–2014 (en pourcentage)

Sources : Statistiques des Nations Unies; calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne, ALC = Amérique latine et Caraïbes. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

fourniture de ressources énergétiques représentent logiquement une part importante du PIB, tandis que le secteur manufacturier est moins développé que dans le reste de la région. Le commerce de gros, la distribution, l'hôtellerie-restauration, ainsi que le secteur des transports, du stockage et de la communication ont connu une expansion au cours des deux dernières décennies. Dans les autres pays riches en ressources naturelles, les «autres services» dominent la production, et le secteur manufacturier est comparable à celui des pays pauvres en ressources naturelles. Dans ces derniers, le secteur de l'agriculture, de la chasse, de la sylviculture et de la pêche et les autres services comptent pour la moitié du PIB réel.

Ces tendances de la production se retrouvent globalement dans les mouvements de main-d'œuvre dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les travailleurs ont quitté l'agriculture à faible productivité pour rejoindre principalement les services et, dans une moindre mesure, l'industrie manufacturière. Au Rwanda, par exemple, la part du secteur agricole dans la main-d'œuvre a chuté de quatre points de pourcentage et, parallèlement, celle des services en a gagné quatre¹. Les mouvements de travailleurs vers l'agroalimentaire, qui ont eu lieu, n'apparaissent pas à ce niveau d'agrégation, car l'agroalimentaire fait partie du secteur de l'agriculture.

¹Les calculs de productivité du travail sont basés sur une combinaison des niveaux de production sectoriels et des tendances correspondantes dans les niveaux d'emploi sectoriels à partir des données d'enquêtes réalisées auprès des ménages (FMI, 2017b). Ces mouvements ne tiennent peut-être pas pleinement compte de l'évolution du secteur informel. Pour une estimation du secteur informel dans les pays d'Afrique subsaharienne, voir FMI (2017a).

²D'autres parties de l'agroalimentaire sont incluses dans le secteur de l'agriculture, où elles constituent des activités à plus forte productivité.

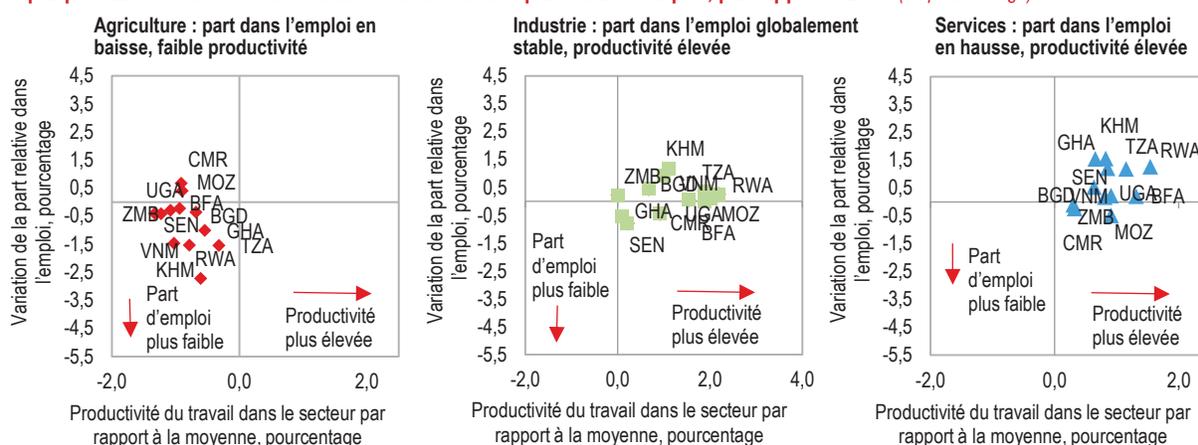
La productivité dans les secteurs de destination est généralement plus élevée que dans l'agriculture (graphique 3.2; voir aussi Fox *et al.*, 2013)². Par conséquent, ces profils de transformation structurelle — de l'agriculture à faible productivité vers les services à haute productivité — ont eu un effet positif sur la croissance de la productivité globale en Afrique subsaharienne (McMillan, Rodrik et Verduzco-Gallo, 2014).

Tableau contrasté pour la diversification des exportations et les indicateurs de qualité

Si la composition de la production et de l'emploi fournit un bon aperçu de la structure globale de l'économie subsaharienne, il est utile de s'intéresser aux indicateurs liés aux structures d'exportation de la région pour appréhender les domaines où les pays disposent d'un avantage concurrentiel. De plus, les données sur le commerce sont plus détaillées que celles sur la structure de la production, ce qui permet une analyse plus fine.

Nous étudions la répartition, la diversification et la qualité des exportations, en comparant l'Afrique subsaharienne à d'autres régions. La diversification des exportations se rapporte à l'éventail de biens qu'un pays exporte et à leur degré de concentration, tandis que la qualité des exportations est représentée par la marge sur coûts (encadré 3.1).

Graphique 3.2. Productivité du travail et variations des parts dans l'emploi, par rapport à 2000 (en pourcentage)



Source : FMI (2017b).

Note : Voir à la page 80 la liste des abréviations des pays.

Encadré 3.1. Différentes mesures de la diversification

Ce chapitre a recours à quatre grands indices pour mesurer la transformation structurelle et la diversification dans la région.

- L'indice de diversification des exportations exprime le nombre de produits exportés par un pays et le degré de concentration de la structure des exportations sur quelques produits. De par sa construction, plus les valeurs sont faibles, plus la diversification des exportations est forte. Mathématiquement, il s'agit de l'indice de la diversification des exportations de Theil (FMI, 2014), inspiré de Cadot, Carrère et Strauss-Kahn (2011), qui comporte des sous-indices «inter» et «intra».

$$\begin{aligned} \text{Indice de Theil} &= \frac{1}{N} \sum_i \frac{\text{Valeur des exportations}_i}{\text{Valeur moyenne des exportations}} \cdot \ln \frac{\text{Valeur des exportations}_i}{\text{Valeur moyenne des exportations}} \\ &= \text{Theil}_{\text{inter}} + \text{Theil}_{\text{intra}} \end{aligned}$$

- Dans cette équation, i représente l'indice des produits et N le nombre total de produits. L'indice de Theil «inter» calcule la marge extensive de diversification, à savoir le nombre de biens exportés par un pays. Plus les valeurs sont faibles, plus le nombre de produits dans l'économie est élevé. La dimension «intra» de l'indice de Theil calcule la marge intensive, à savoir le degré de concentration des exportations d'un pays. Plus les valeurs sont élevées, plus la distribution est concentrée.
- L'indice de diversification de la production suit une méthode de calcul semblable à celle de l'indice des exportations de Theil décrit ci-dessus, en utilisant les sous-secteurs réels de la base de données sectorielle des Nations Unies (FMI, 2014).
- L'indice de qualité des produits exportés représente la qualité des produits exportés à partir de leur surpris. Mathématiquement, l'indice est mesuré par la valeur unitaire des exportations corrigée des différences au niveau des coûts de production et de la distance relative par rapport au partenaire commercial (Henn, Papageorgiou et Spatafora, 2013). Plus le prix qu'un pays peut demander pour ses exportations est élevé, en faisant la part de ces facteurs, plus la qualité des exportations est élevée selon cet indice. L'indice est normalisé pour chaque année afin de représenter la qualité des exportations par rapport au reste du monde, ce qui aboutit chaque année à un classement relatif pour chaque pays.
- L'indice de complexité économique est un concept connexe qui représente la diversité et la complexité de la production des exportations, par exemple du point de vue des technologies et du capital humain nécessaires. L'indice est basé sur le nombre d'autres pays qui produisent un bien. Mathématiquement, la complexité des biens se mesure par leur ubiquité : un produit est d'autant plus complexe que le nombre de pays qui l'exportent est faible (Simoes et Hidalgo, 2011).

Globalement, l'Afrique subsaharienne est derrière les autres régions dans tous les domaines à l'exception d'un seul (graphique 3.3). Les exportations de biens exprimées en pourcentage du PIB ont augmenté et figurent en deuxième place, seulement devancées par celles de l'Asie de l'Est et du Pacifique. Toutefois, les exportations de services exprimées en pourcentage du PIB n'ont pas progressé et figurent en dessous de celles des autres régions. Les exportations de l'Afrique subsaharienne sont les moins diversifiées et leur qualité est la plus faible. Ces tendances sont principalement tirées par les pays exportateurs de pétrole et, pour l'indice de diversification des exportations en particulier, pourraient s'expliquer par les importantes fluctuations des cours du pétrole.

- *Les exportateurs de pétrole* ont enregistré une augmentation sensible de leur ratio exportations de biens/PIB, grâce à la découverte de nouveaux gisements de pétrole et à des cours relativement élevés. Compte tenu du rôle dominant et grandissant du pétrole dans ces pays, les exportations de services exprimées en pourcentage du PIB, la diversification des exportations et la qualité des exportations ont baissé.
- *Les autres pays riches en ressources naturelles* ont enregistré des hausses de leurs ratios exportations de biens/PIB et exportations de services/PIB. Le Ghana, par exemple, a doublé son ratio exportations de services/PIB entre le début des années 90 et 2014. La diversification et la qualité des exportations se sont améliorées au cours des dix à quinze dernières années, phénomène qui a globalement coïncidé avec le début du supercycle des matières premières³. Le groupe figure désormais en tête de peloton de l'Afrique subsaharienne en termes de qualité des exportations.
- *Les pays pauvres en ressources naturelles* ont enregistré des augmentations de leur ratio exportations de biens/PIB jusqu'à l'an 2000 environ, puis ce ratio est resté inchangé. Les exportations de services sont passées de 11 % du PIB en 1990 à près de 14 % du PIB en 2014, soit plus du double du niveau atteint dans le reste de l'Afrique subsaharienne. La Tanzanie, par exemple, a plus que doublé son ratio exportations de services/

PIB, reflétant en cela le basculement de la main-d'œuvre vers un secteur des services à productivité élevée. Les voyages, les autres services aux entreprises et le transport aérien étaient les trois secteurs les plus importants en 2014⁴. La diversification des exportations a progressé de façon régulière. L'indicateur de la qualité des exportations est resté stable, ce qui signale que le groupe a suivi le rythme de l'évolution mondiale en termes relatifs.

Si l'on porte l'analyse au niveau des pays, il apparaît que quelques pays d'Afrique subsaharienne ont affiché des résultats supérieurs à ceux de leurs homologues en termes de diversification des exportations au cours des décennies passées (graphique 3.4). Par exemple, Maurice, qui était bien moins diversifiée que la moyenne des pays à faible revenu et en développement en 1962, est passée de la monoculture à une économie centrée sur l'industrie manufacturière, avant de devenir un important centre financier de la région. Parmi les autres pays ayant fortement diversifié leurs exportations au cours des dernières décennies figurent des membres de la Communauté est-africaine tels que le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, dont le travail de diversification a coïncidé avec les initiatives mises en œuvre pour accroître l'intégration économique et régionale. De fait, l'Ouganda comptait parmi les pays les moins diversifiés de la région jusqu'aux années 80 — période durant laquelle il a traversé des épisodes de guerre civile —, mais, en 2014, son niveau de diversification était équivalent à celui d'autres pays émergents et en développement comme le Brésil et le Mexique. De même, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Sénégal, la Tanzanie et le Togo présentent une diversification équivalente à celle de pays émergents comme le Chili, l'Indonésie, la Malaisie et le Viet Nam.

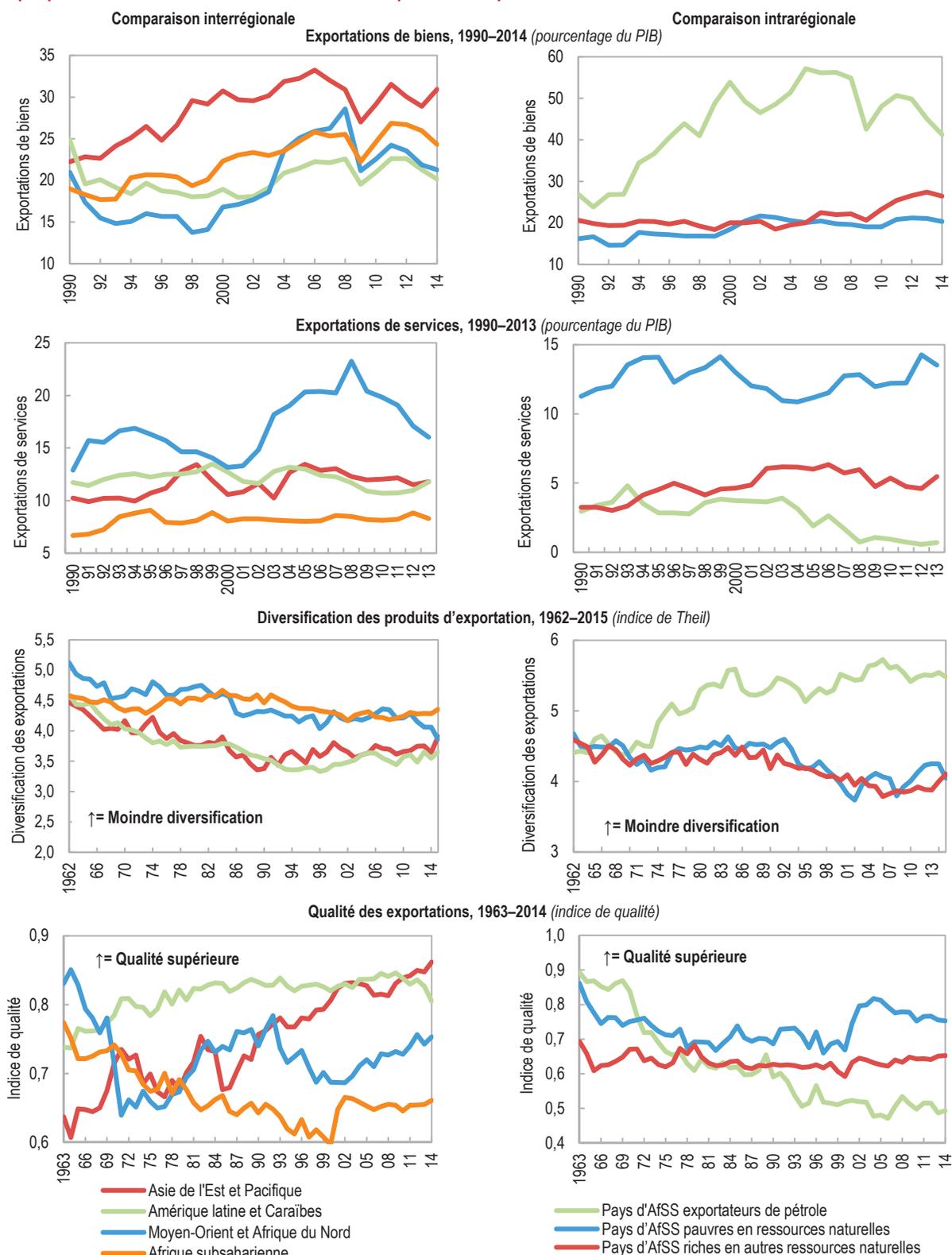
La complexité des exportations progresse mais reste en retrait de celle d'autres régions

Il existe une approche complémentaire à celle axée sur la diversification des exportations qui consiste à s'intéresser à l'indice de complexité économique (Hausmann *et al.*, 2014). Cet indice additionne les biens exportés par un pays en attribuant une plus forte pondération aux biens qui nécessitent de plus importantes capacités sous-jacentes pour leur production, comme par exemple des compétences, des connaissances et des infrastructures. Ainsi, les biens

³Cela peut tenir à la construction de l'indice de qualité, qui corrige les valeurs unitaires sur la base des différences dans les coûts de production et la distance entre les partenaires commerciaux.

⁴En Afrique subsaharienne, les voyages et le transport représentaient près de 70 % des exportations de services en 2014.

Graphique 3.3. Mesures de la diversification et de la qualité des exportations

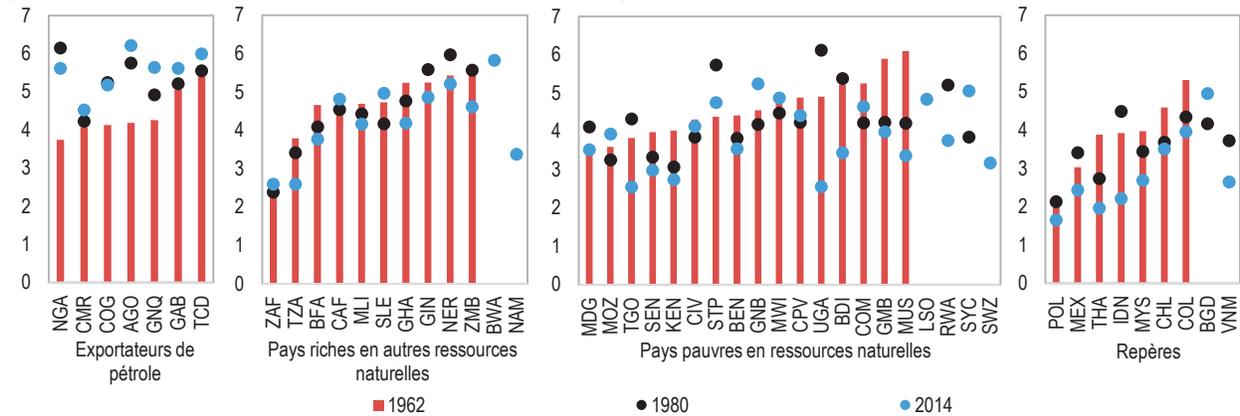


Sources : FMI (2014, 2017a); Henn, Papageorgiou et Spatafora (2013).

Note : AfSS = Afrique subsaharienne. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

Graphique 3.4. Diversification des biens à l'exportation par pays : 1962–2014

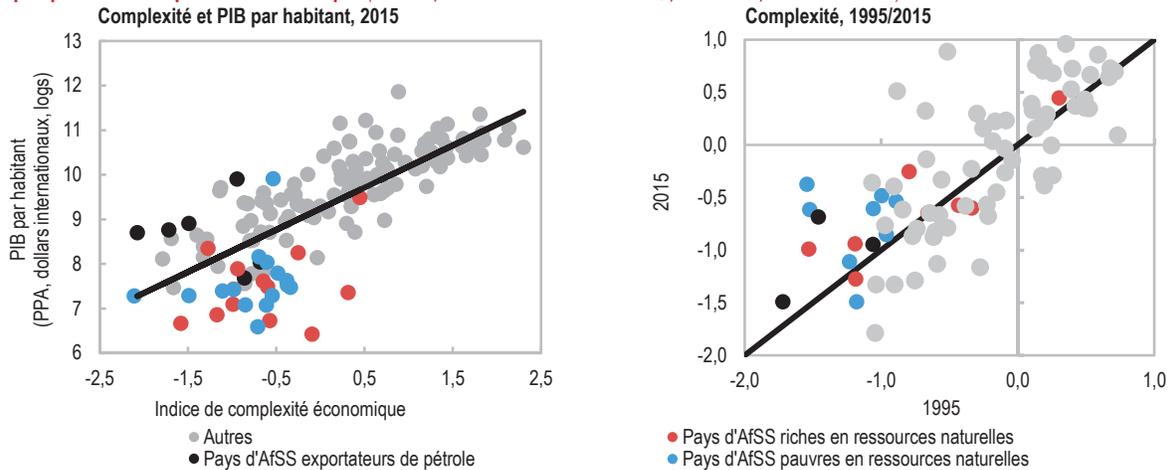
(indice de Theil : plus les valeurs sont faibles, plus la diversification est élevée)



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les barres rouges représentent la valeur de l'indice de diversification en 1965 pour le Malawi, la Tanzanie et la Zambie; les points bleus représentent la valeur de l'indice de diversification en 2013 pour Cabo Verde, les Comores, la Guinée équatoriale, São Tomé-et-Principe et les Seychelles. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays et à la page 80 les abréviations de pays.

Graphique 3.5. Complexité économique (indice : plus les valeurs sont élevées, plus la complexité est élevée)



Sources : Observatoire de la complexité économique; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Note : PPA = parité de pouvoir d'achat, AfSS = Afrique subsaharienne. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

qui reçoivent la plus forte pondération sont les machines et les équipements pour les industries spécialisées, et le pétrole brut et le coton figurent parmi ceux qui reçoivent la plus faible pondération. Dans l'ensemble, la complexité en Afrique subsaharienne est en dessous de celle des autres régions, même si elle a augmenté, en particulier pour les pays pauvres en ressources naturelles (graphique 3.5).

Les pays qui ont gravi les échelons en termes de complexité économique ont eu tendance à le faire en produisant des biens plus perfectionnés, mais qui nécessitent un ensemble similaire de capacités sous-jacentes existantes. Pour fournir une approche systématique de l'évaluation des types de produits qui sont davantage connectés entre eux, la cartographie

de «l'espace produits» présente tous les biens qui sont exportés dans le monde. Les produits les plus proches du centre de la carte, tels que les machines et les équipements, ont tendance à être plus complexes à produire et davantage susceptibles d'être associés à des capacités sous-jacentes permettant de produire une gamme de produits plus large. En revanche, les biens présentant une complexité moindre, tels que les matières premières, ont tendance à nécessiter moins de capacités sous-jacentes et à être situés au pourtour de l'espace produits.

Les pays de l'Asie du Sud-Est ont enregistré certaines des plus fortes augmentations de la complexité au fil du temps. Par exemple, la croissance rapide en Thaïlande s'est accompagnée d'une transition entre la production

de textiles et celle d'équipements de transport et de produits chimiques (graphique 3.6, pages 1 et 2).

En Afrique subsaharienne, les pays pauvres en ressources naturelles qui enregistrent les plus forts accroissements de complexité depuis 1995 sont l'Ouganda (graphique 3.6, pages 3 et 4), le Sénégal et le Kenya (non reportés). Ils le doivent en partie à leur transition depuis l'exportation de denrées alimentaires de base vers celle d'aliments davantage transformés. Le Malawi (non reporté) a également connu un accroissement notable de la complexité sur cette période, durant laquelle il est passé de la production de textile à celle de machines-outils.

Le pays présentant le plus haut niveau de complexité en Afrique subsaharienne est l'Afrique du Sud (graphique 3.6, pages 5 et 6). En 1995, l'Afrique du Sud produisait déjà une grande variété de biens impliquant un large éventail de capacités sous-jacentes. Cela lui a permis d'étendre ses exportations à un ensemble plus large de produits plus complexes comme les équipements de transport (pièces détachées de voitures et de moteurs par exemple) et les produits chimiques. À l'inverse, le Libéria exportait principalement des matières premières qui se concentrent au pourtour de l'espace produits, et il n'a pas opéré de grands changements (graphique 3.6, pages 7 et 8).

BIENFAITS MACROÉCONOMIQUES D'UNE PLUS GRANDE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La transformation structurelle et la diversification des exportations profitent à la croissance

Qu'impliquent les tendances évoquées plus haut pour la macroéconomie de l'Afrique subsaharienne? À l'échelle mondiale, le lien entre croissance et diversification économique pour les pays à faible revenu est bien démontré. Par exemple, Cadot, Carrère et Strauss-Kahn (2011) et FMI (2014) établissent une relation positive entre la diversification des exportations et le revenu par habitant pour les pays se situant aux niveaux inférieurs de développement. De même, les pays dont l'économie est plus diversifiée enregistrent une croissance moyenne plus élevée à des niveaux de revenu inférieurs (graphique 3.7). La transformation structurelle contribue directement à la croissance lorsque les ressources basculent depuis les

secteurs à faible productivité vers ceux à productivité élevée. La complexité économique a également été corrélée à de meilleurs résultats en termes de croissance (Anand, Mishra et Spatafora, 2012), qui à leur tour vont de pair avec un allongement des périodes de réduction de la pauvreté.

Cependant, pour les petits pays dont le marché intérieur est restreint et les ressources naturelles limitées, la quête de diversification n'est peut-être pas la meilleure stratégie à adopter. En effet, des pays comme la République de Cabo Verde, Maurice et les Seychelles ont réussi à augmenter leur revenu par habitant avec un niveau de diversification modéré, en s'appuyant sur d'autres facteurs, comme les institutions et les politiques macroéconomiques.

Pour analyser la relation entre diversification économique et croissance, ce chapitre suit une démarche qui vise à traiter la possibilité d'endogénéité et l'incertitude des modèles, en suivant de près les travaux d'Eicher et Kuenzel (2016). Cette approche, reposant sur le calcul de moyennes de modèles bayésiens à variables instrumentales, part d'un large éventail de variables potentiellement explicatives pouvant agir comme facteurs de croissance. Cette analyse utilise un panel non compensé de 84 pays émergents et en développement, dont 17 pays d'Afrique subsaharienne⁵.

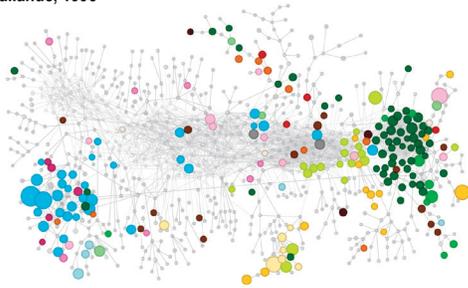
Le tableau 3.1 montre l'impact des différentes mesures de diversification sur la croissance. Les variables qui présentent une probabilité d'inclusion supérieure à 0,5 — que nous interprétons comme une preuve d'impact sur la croissance (Eicher et Kuenzel, 2016) — sont surlignées en gras. Toutes les spécifications comprennent également les déterminants traditionnels de la croissance tels que le PIB initial, l'investissement, les dépenses publiques, l'inflation et la qualité des institutions (voir annexe 3.1). Nous constatons que :

- La diversification est liée à une plus forte croissance dans les pays à faible revenu, mais pas dans les pays aux niveaux de revenu supérieurs. Une amélioration d'une unité dans la diversification des exportations (soit approximativement l'écart entre le Sénégal et la Thaïlande) correspond à une augmentation de 0,7 point de PIB par habitant dans les pays à faible revenu. Les améliorations de la diversification de la production exercent sur la croissance un impact positif similaire, voire supérieur.

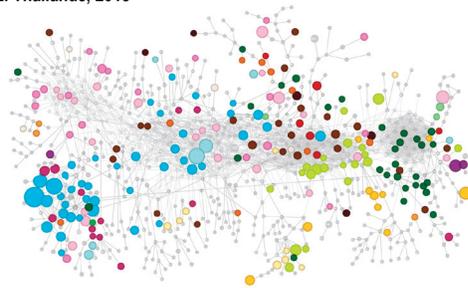
⁵L'échantillon est composé de l'Afrique du Sud, du Cameroun, de la Gambie, du Ghana, du Kenya, du Malawi, du Mali, du Mozambique, du Niger, de l'Ouganda, du Sénégal, de la Sierra Leone, du Soudan, de la Tanzanie, du Togo, de la Zambie et du Zimbabwe.

Graphique 3.6. Complexité économique dans différents pays : exportations de biens en 1995 et en 2015

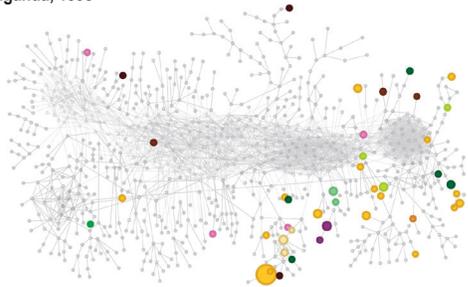
1. Thaïlande, 1995



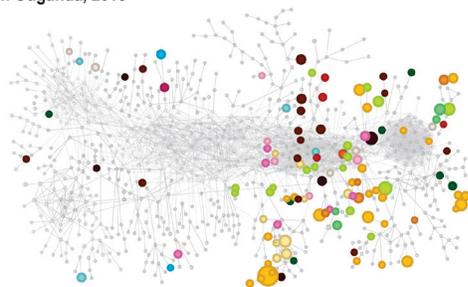
2. Thaïlande, 2015



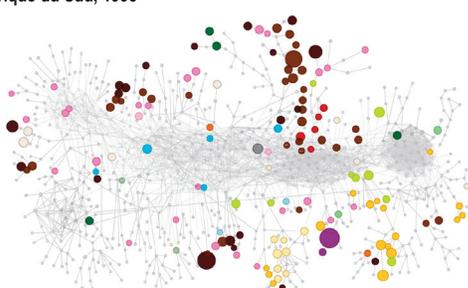
3. Ouganda, 1995



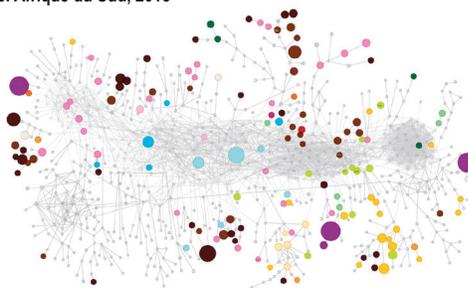
4. Ouganda, 2015



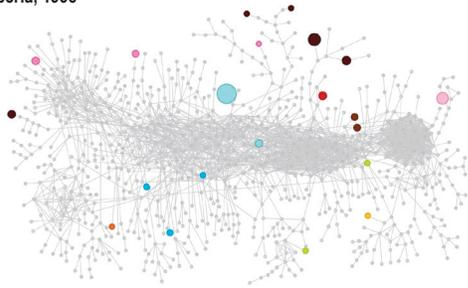
5. Afrique du Sud, 1995



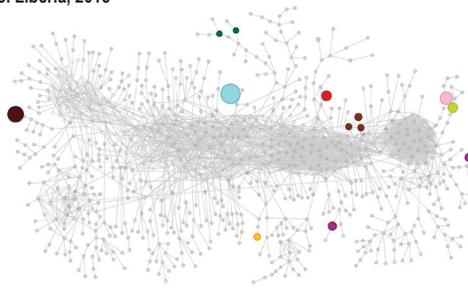
6. Afrique du Sud, 2015



7. Libéria, 1995

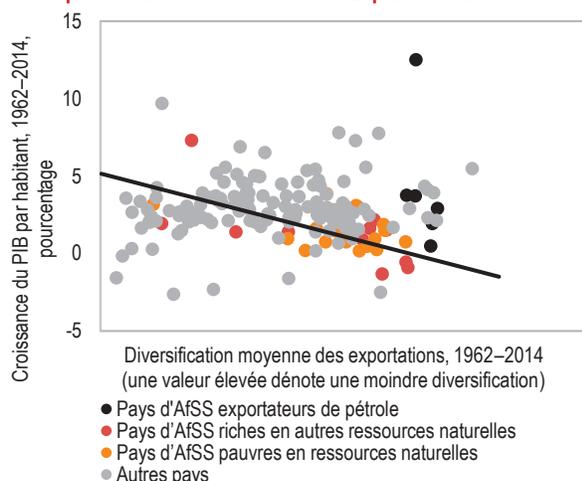


8. Libéria, 2015



Source : Simoes et Hidalgo (2011).

Note : en gris = espace global des produits; taille du point = taille proportionnelle du secteur considéré.

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : diversification des exportations et croissance du PIB par habitant

Sources : FMI (2014); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne. Voir à la page 78 le tableau des groupes de pays.

- Si l'on se penche sur les deux dimensions de la diversification des exportations, l'augmentation de la variété des exportations — la marge extensive de diversification — est liée à des gains de croissance supérieurs dans les pays d'Afrique subsaharienne à ceux des autres pays de l'échantillon. À l'inverse, l'effet d'une moindre concentration de la structure des exportations — la marge intensive de diversification — est le même dans les pays d'Afrique subsaharienne et dans les autres pays à faible revenu.

La transformation structurelle et les exportations sont liées

Les faits stylisés présentés jusqu'à présent soulèvent la question de savoir si la transformation structurelle et les résultats en matière d'exportations sont liés (graphique 3.8). Pour saisir ce lien de façon plus formelle, nous ajoutons au modèle de gravitation standard expliquant les exportations de biens la part du secteur manufacturier dans le pays exportateur ainsi que des indices d'intégration et de diversification commerciales⁶. Le point de départ est l'analyse effectuée par le FMI (2015) en utilisant un échantillon mondial débutant en 1980 et mis à jour jusqu'en 2014 (annexe 3.1). En tenant compte d'autres déterminants standard des flux commerciaux, les résultats permettent de tirer les conclusions suivantes (tableau 3.2) :

- Les exportations de biens sont plus faibles lorsque la part du secteur manufacturier dans le PIB du pays considéré est relativement faible. Le lien entre secteur manufacturier et commerce extérieur est plus faible dans les pays à faible revenu, ce qui tient sans doute à la part prépondérante de l'agriculture dans les exportations et à l'importance grandissante des exportations de services.
- La diversification va de pair avec la valeur commerciale. C'est ainsi que l'adoption de nouvelles lignes de produits (la marge extensive de diversification) et un dosage plus équilibré de produits existants (la marge intensive) sont fortement liés

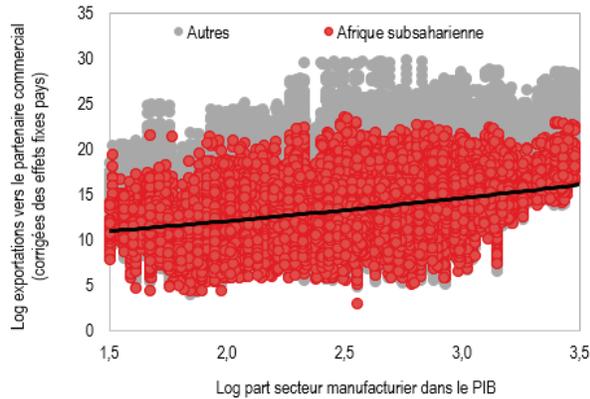
Tableau 3.1. Explication de la croissance économique au moyen de différentes mesures de la diversification dans les pays en développement

	Indice de diversification des exportations						Diversification de la production	
	Theil total		Theil «inter»		Theil «intra»		Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.
	Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.	Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.	Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.	Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.
Diversification des exportations	0,102	-0,001	0,328	-0,012	0,146	-0,003		
Diversification de la production							0,190	0,032
Diversification et faible revenu	0,951	-0,007	0,817	-0,026	0,907	-0,847	0,974	-0,148
Div. et revenu intermédiaire tranche inférieure	0,094	0,000	0,179	0,009	0,115	-0,063	0,101	0,026
Div. et revenu intermédiaire tranche supérieure	0,065	0,008	0,063	-0,011	0,091	0,000	0,061	-0,002
Div. et AfSS	0,208	-0,003	0,906	-0,033	0,258	-0,383	0,096	-0,006
Valeur p test de Sargent	1,00		1,00		1,00		1,00	
Observations	583		583		583		531	

Source : estimations des services du FMI.

Note : Outre les indices de diversification, le PIB initial, l'investissement, les dépenses publiques, la qualité de la gouvernance, la croissance démographique et l'indice de qualité des exportations donnent une probabilité significative supérieure à 80 %. Pour plus de détails sur l'ensemble de variables indépendantes, voir l'annexe 3.1. Les variables qui affichent une probabilité d'inclusion supérieure à 0,5 sont mises en gras. AfSS = Afrique subsaharienne; cond. = conditionnelle; Div. = diversification.

⁶Dans un modèle gravitationnel, la variable dépendante est le flux bilatéral d'exportations entre un exportateur et un importateur. Les variables explicatives comprennent des caractéristiques de l'exportateur et de l'importateur ainsi que la distance entre les deux partenaires commerciaux.

Graphique 3.8. Taille du secteur manufacturier et commerce

Source : Nations Unies, base de données Comtrade.

Note : Le graphique montre les résiduels des variables des régressions par rapport aux effets pays et temporels fixes.

Tableau 3.2. Résultats des régressions de commerce bilatéral**1. Mesures de diversification sur l'ensemble des facteurs potentiels**

	(1)	(2)	(3)	(4)
Retard indice de diversification des exportations	0,222 ***	0,159 ***		
Retard marge extensive			0,257 ***	0,118 ***
Retard marge ext. * PFR			0,230 **	0,164 *
Retard marge intensive			0,183 ***	0,148 ***
Retard marge int. * PFR			0,166 ***	-0,0927 **
Retard exportateur part secteur manufacturier		0,834 ***		0,876 ***
Retard exportateur part secteur manufacturier PIB * PFR				-0,393 ***
Constante	-24,60 ***	-25,93 ***	-23,90 ***	-25,30 ***
Observations	92.050	90.606	92.050	90.606
Nombre de paires	16.311	16.068	16.311	16.068

*** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$.

2. Facteurs standard de commerce bilatéral

In exportateur (population) (retard)	+	Importateur enclavé	-
In importateur (population) (retard)	+	Tous deux UEMOA	+
In export. (PIB par habitant) (retard)	+	Tous deux CEMAC	+
In import. (PIB par habitant) (retard)	+	Tous deux SACU (retard 1)	-
Log distance	-	Infrastructure export. (retard 1)	+
Langue officielle commune	+	Infrastructure import. (retard 1)	+
Langue commune	+	État de droit export. (retard 1)	+
Colonisateur commun	+	État de droit import. (retard 1)	+
Exportateur enclavé	-	In export. (termes de l'échange)	+

■ Corrélation positive ■ Corrélation négative ■ Pas de corrélation

Source : calculs des services du FMI.

Note : Toutes les régressions comprennent les facteurs standard décrits dans la page 2. Indice de Theil de diversification des exportations transformé de sorte que les valeurs supérieures désignent des niveaux supérieurs de diversification. CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; PFR = pays à faible revenu; SACU = Union douanière d'Afrique australe; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

aux exportations, le lien étant d'autant plus fort que le niveau de développement économique est faible. Autrement dit, les pays à faible revenu pourraient bénéficier de façon disproportionnée du développement du commerce extérieur dans les secteurs existants, mais aussi de l'exploration de nouveaux secteurs.

- Les variables indépendantes standard incluses dans les modèles gravitationnels de ce type sont significatives et correspondent au signe attendu : la taille du marché, les caractéristiques communes des partenaires commerciaux, les déterminants des coûts commerciaux et les institutions sont fortement corrélés aux exportations.

Certains pays, notamment au sein de la Communauté est-africaine, tels que le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie (FMI, 2015, 2016) ont progressé dans l'intégration aux chaînes de valeur mondiales, processus qui, ailleurs dans le monde, a été rattaché à un accroissement des niveaux d'activité et de la croissance du revenu au fil du temps. Par ailleurs, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, les Seychelles et la Tanzanie ont vu la part de la valeur ajoutée étrangère de leurs exportations augmenter d'au moins 5 points de pourcentage au cours des deux dernières décennies. Les secteurs qui ont le plus bénéficié de l'approfondissement de l'intégration sont l'agriculture et l'agroalimentaire (Éthiopie, Seychelles), le secteur manufacturier (Tanzanie) et, dans une moindre mesure, le textile, le transport et le tourisme.

L'approfondissement de l'intégration dans certains de ces pays est d'une ampleur similaire à celle constatée dans des pays comme la Pologne ou le Viet Nam, qui sont devenus des exemples de réussite dans les grandes chaînes de valeur mondiales. Par ailleurs, les expériences mettent en lumière des secteurs — agroalimentaire, industrie manufacturière légère, tourisme et textile — dont le potentiel permettrait à l'Afrique subsaharienne d'exploiter ses avantages concurrentiels. C'est ainsi que le Gabon a eu recours à un ensemble de mesures, parmi lesquelles des initiatives de facilitation des échanges, pour sceller des partenariats public-privé avec une multinationale agroalimentaire. Ce partenariat a débouché sur le développement et l'exploitation de deux projets agricoles à grande échelle, une zone économique spéciale et une usine d'engrais. À terme, il vise à stimuler les exportations non pétrolières.

RÉUSSIR LE BON DOSAGE MACROÉCONOMIQUE

Les bienfaits pour la croissance exposés ci-dessus expliquent pourquoi de nombreux pays insistent sur une plus grande transformation structurelle et sur une diversification de leurs exportations. Mais comment y parvenir? Nous étudions cette question en combinant l'analyse empirique transnationale et l'étude de l'expérience de différents pays.

Le fractionnement du processus de transformation structurelle et de diversification des exportations constitue un point de départ pour l'analyse empirique. La diversification économique requiert à la base un redéploiement des ressources — capital, entreprises, travailleurs — d'une activité à une autre. Les gains de productivité peuvent contribuer à libérer des ressources des activités existantes, la même production pouvant être obtenue avec moins d'intrants. Ils peuvent aussi pousser à redéployer les ressources vers de nouvelles activités offrant des rendements supérieurs. Les informations sur les nouveaux débouchés incitent à passer d'une activité à une autre.

La plupart des moteurs de la diversification économique sont comparables à ceux de la croissance économique. Cela n'a rien d'étonnant sachant que ces processus sont parallèles et qu'ils se renforcent l'un l'autre. Une fois les débouchés identifiés et les incitations établies, c'est la facilité de redéploiement qui détermine la vitesse de la diversification économique. Le capital et la main-d'œuvre doivent se déplacer et les entreprises doivent évoluer ou être créées. De ce point de vue, le climat d'investissement global et la mobilité de la main-d'œuvre accélèrent (ou ralentissent) la diversification économique. Parmi les autres facteurs essentiels, citons la stabilité macroéconomique et politique, l'environnement réglementaire, l'infrastructure, le capital humain et la dépendance à l'égard des ressources naturelles.

Ce raisonnement rejoint d'autres études montrant que les réformes économiques qui améliorent la qualité des institutions et réduisent les barrières à l'innovation, à l'adoption de nouvelles technologies et au commerce — conjointement à la stabilité politique et à un bon dosage de politiques macroéconomiques — sont liées à une accélération de la croissance et de la diversification (Acemoglu et Robinson, 2008; Christiansen, Schindler et Tressel, 2013; FMI, 2014;

Ostry, Prati et Spilimbergo, 2009; Prati, Onorato et Papageorgiou, 2013).

Ces relations sont formellement mises à l'épreuve sur un panel de 92 pays de tous les niveaux de revenu. Nous mettons en évidence les liens entre les indicateurs de diversification économique et les facteurs potentiels évoqués plus haut. Le choix des déterminants potentiels se fait en partie en fonction de la disponibilité des données. Les résultats des régressions sont synthétisés dans le tableau 3.3. Le graphique 3.9 illustre certaines des principales relations. Il convient de garder à l'esprit que la diversification économique est un processus à long terme complexe qui, *in fine*, est façonné par le point de départ idiosyncratique de chaque pays. Telle quelle, cette relation n'est pas intégralement déterminée par quelques facteurs communs à tous les pays. Il ressort de nos résultats que :

- La stabilité macroéconomique compte. Dans le diagramme de dispersion, la hausse de l'inflation va de pair avec une moindre diversification des exportations, mais cette relation n'est pas statistiquement significative. Certaines données signalent que la dette extérieure freine la diversification économique.
- La conclusion majeure réside dans le fait qu'une forte proportion de pétrole dans le total des exportations est associée à une diversification moindre des exportations. Les richesses naturelles, lorsqu'elles sont développées, constituent effectivement un frein à la diversification.
- La disponibilité du crédit facilite la diversification, ce qui souligne l'importance du développement et de la stabilité du secteur financier pour le développement et la transformation économiques.
- Les infrastructures, mesurées ici par l'accès à l'électricité, sont liées à une plus grande diversification économique.
- L'environnement réglementaire a également son importance, la facilité de la pratique des affaires étant positivement corrélée à la diversification économique.
- Aspect intéressant, l'inégalité des revenus freine la diversification⁷.

⁷Dans le même ordre d'idées, Kazandjian *et al.* (2016) constatent que l'inégalité entre les sexes est négativement corrélée avec la diversification de la production et des exportations.

Tableau 3.3. Facteurs de diversification économique

	Diversification des exportations			Diversification de la production			Complexité des exportations		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Inflation	0,001 (0,000)	-0,028 * (0,015)	-0,025 (0,017)	0,000 (0,000)	0,003 (0,006)	0,006 (0,006)	0,000 (0,000)	-0,019 (0,012)	-0,016 (0,012)
Dette extérieure	-0,003 * (0,002)	-0,007 (0,004)	-0,000 (0,004)	0,000 (0,000)	0,000 (0,001)	0,000 (0,001)	-0,003 *** (0,001)	-0,002 (0,002)	-0,000 (0,002)
Surévaluation du taux de change	-0,948 ** (0,464)	-0,358 (1,098)	-0,354 (1,156)	-0,084 (0,109)	-0,224 (0,366)	-0,136 (0,346)	-0,471 *** (0,173)	-0,632 (0,485)	-0,378 (0,545)
Part du pétrole dans les exportations	-0,024 *** (0,003)	-0,026 *** (0,005)	-0,031 *** (0,005)	-0,003 *** (0,001)	-0,003 ** (0,001)	-0,002 * (0,001)	-0,011 *** (0,001)	-0,011 *** (0,003)	-0,011 (0,002)
Crédit au secteur privé	0,018 *** (0,003)	0,011 ** (0,005)	0,009 * (0,006)	0,001 *** (0,000)	0,002 * (0,001)	0,002 * (0,001)	0,005 *** (0,001)	0,003 (0,002)	0,002 (0,002)
Accès à l'électricité	0,012 *** (0,004)	0,014 * (0,008)	0,015 ** (0,007)	0,001 (0,001)	-0,001 (0,001)	-0,001 (0,001)	0,008 *** (0,002)	0,007 ** (0,003)	0,008 (0,002)
Alphabétisation	0,005 (0,005)	0,001 (0,008)	0,006 (0,009)	-0,002 ** (0,001)	-0,002 (0,001)	-0,002 (0,002)	0,005 ** (0,002)	0,006 (0,004)	0,006 (0,004)
Espérance de vie	0,005 (0,014)	-0,012 (0,027)	-0,021 (0,029)	0,001 (0,003)	0,008 ** (0,004)	0,012 ** (0,005)	0,001 (0,006)	0,000 (0,011)	-0,007 (0,010)
Coefficient de Gini	-3,642 *** (1,178)	-4,293 ** (1,978)	-3,965 ** (1,978)	-8,007 *** (0,235)	-7,578 *** (0,397)	-7,689 *** (0,394)	1,075 ** (0,456)	0,729 (0,810)	0,805 (0,725)
Facilité de pratique des affaires		0,673 *** (0,199)	0,563 ** (0,215)		-0,001 (0,029)	-0,029 (0,039)		0,151 * (0,085)	0,181 (0,089)
Stabilité gouvernementale			0,139 (0,091)			0,004 (0,016)			0,036 (0,034)
Voix et responsabilisation			0,210 (0,235)			0,085 * (0,045)			0,254 (0,101)
Conflit interne			-0,206 ** (0,094)			-0,035 * (0,020)			-0,024 (0,036)
Conflit externe			-0,017 (0,128)			0,043 (0,036)			-0,026 (0,047)
Constante	8,541 *** (2,343)	6,065 (5,467)	7,260 (5,944)	12,011 *** (0,594)	12,122 *** (1,694)	11,407 *** (1,680)	0,620 (0,814)	1,205 (2,313)	0,588 (2,764)
Observations	248	107	93	250	107	93	193	95	88
Nombre de pays	92	74	60	92	74	60	92	74	60
R²	0,551	0,653	0,714	0,943	0,931	0,937	0,655	0,690	0,737

Source : estimations des services du FMI.

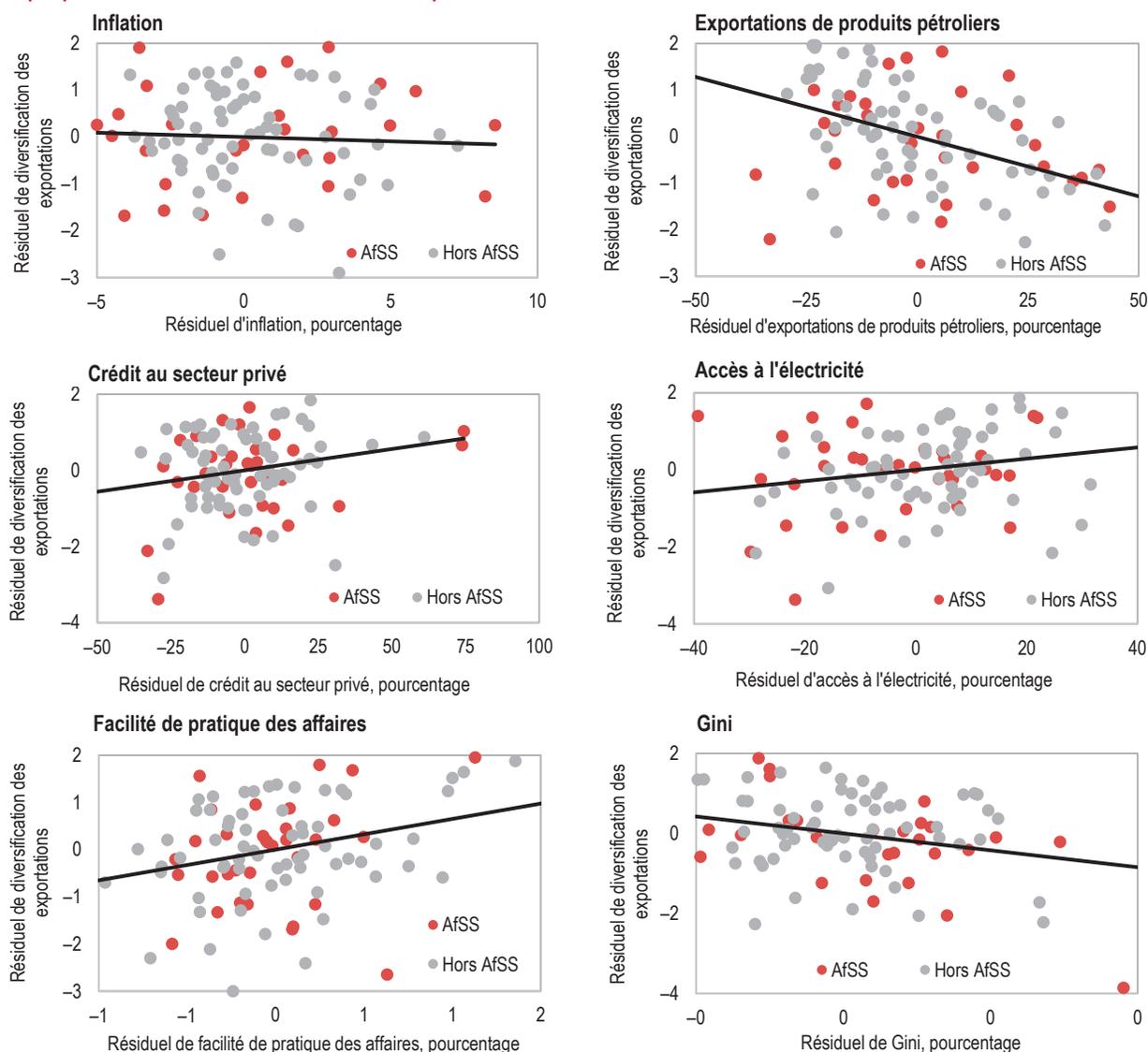
Note : erreurs standards robustes entre parenthèses. Les régressions sont basées sur des moyennes sur 5 ans entre 1990 et 2014. *** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$; * $p < 0,1$.

Expériences des pays

L'expérience des différents pays illustre les résultats produits par un dosage particulier des politiques économiques, compte tenu du contexte national mais aussi d'un certain nombre de caractéristiques communes. La stabilité macroéconomique est le socle des épisodes de diversification réussis. Les pays s'appuient sur leurs richesses et leurs atouts. L'existence

d'institutions solides constitue un environnement favorable qui permet au secteur privé de se développer. Les politiques d'accompagnement fonctionnent le mieux lorsqu'elles s'attaquent aux problématiques spécifiques rencontrées par les entreprises. Enfin, la qualité des infrastructures et l'investissement dans le capital humain permettent au secteur privé d'exploiter de nouveaux débouchés.

Graphique 3.9. Facteurs de diversification des exportations



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les lignes d'observation et de régression sont tributaires de toutes les autres variables indépendantes. AfSS = Afrique subsaharienne.

Maurice

Maurice a réalisé une remarquable transformation structurelle au cours des trois dernières décennies. Pays dont l'économie reposait à l'origine sur une monoculture, Maurice a d'abord développé son secteur agricole, avant de se diversifier dans le tourisme, tout en posant les bases d'une croissance alimentée par les exportations du secteur manufacturier, avant de devenir un pôle financier régional. La transition mauricienne à partir d'une économie basée sur l'agriculture a été facilitée, par exemple, par l'établissement de zones économiques spéciales (Zones franches d'exportations, 1971; Port franc mauricien, 1992; Cybercity, 2005), par un

vaste programme d'investissement public dans le capital physique et humain, et par la négociation d'accords commerciaux.

La poursuite de la transition vers une plateforme de services ouverte et compétitive à l'échelle mondiale a été guidée par un ensemble de réformes créant, par exemple, une fiscalité simplifiée et fondée sur des règles avec une réduction des taxes sur les importations et de généreuses déductions pour amortissements, afin de faciliter le développement et la croissance des petites et moyennes entreprises. Des programmes axés sur le marché du travail ont également apporté leur pierre à

l'édifice via des recyclages et des placements dans de nouveaux secteurs émergents. Par ailleurs, une tradition d'institutions économiques et politiques solides a également contribué à guider le processus de transition économique. Maurice est ainsi devenu un pays à revenu intermédiaire supérieur compétitif à l'échelle mondiale.

Burkina Faso

Le Burkina Faso est parvenu à améliorer sa productivité dans la filière coton, poussant la croissance annuelle du secteur à 22 % entre 1994 et 2006, contre 12 % sur la période 1980–1993. Cette progression a contribué au doublement du PIB par habitant entre 1995 et 2006. Le secteur du coton emploie pratiquement 20 % de la main-d'œuvre active. Par ailleurs, sachant que pratiquement l'intégralité du coton produit est destinée aux marchés étrangers, les améliorations de la filière ont constitué une importante source de croissance des exportations. Malgré l'expansion rapide de l'exploitation aurifère avec le développement des opérations commerciales au cours de la dernière décennie, le coton représentait toujours 12 % des exportations totales en 2016.

La réussite du secteur cotonnier au Burkina Faso s'explique par un modèle de réforme qui a délibérément cherché à surmonter les contraintes relatives à la finance, aux infrastructures et aux économies d'échelle. Les petits producteurs de coton, les grandes sociétés d'achat (et d'exportation) de coton et le gouvernement ont fait front commun. Le modèle de réforme était basé sur une action combinant la création d'institutions, la privatisation partielle et l'établissement de mécanismes de soutien financier complémentaires. Le processus de réforme au Burkina Faso s'est démarqué par le parti pris de ne pas privatiser rapidement et complètement. Au lieu de cela, les réformes ont permis de concilier la promotion de la concurrence, la correction des défaillances du marché et l'établissement de structures propices à la coopération.

Un fonds de préfinancement a été créé pour surmonter les contraintes d'accès au crédit des petits cotonculteurs. Le fonds garantit aux producteurs l'accès aux semences, aux engrais et aux autres intrants à des prix abordables en début de campagne. Le fonds intrants permet également une amélioration du potentiel de négociation grâce à des achats d'intrants en plus grandes quantités. En effet, l'association de producteurs achète les intrants en gros pour tout le secteur, plutôt que de laisser les agriculteurs négocier bilatéralement. Ces derniers se voient garantir un prix plancher pour leur production, ce qui constitue une importante source de compression

des risques. Le prix plancher est garanti par le fonds de lissage, lui aussi géré par l'association de cotonculteurs, qui verse des subventions lorsque les cours mondiaux sont en dessous du plancher et se reconstitue lorsque les prix sont au-dessus. Ce mécanisme représente une couverture fondamentale pour les producteurs, qui seraient incapables de se protéger de la sorte individuellement. Le fonds intrants et le fonds de lissage sont conçus pour fonctionner de manière durable sur le plan financier, mais le soutien de l'État et des bailleurs de fonds donateurs a été nécessaire lors de leur création et, ponctuellement, pour maintenir des volants de fonds propres.

Rwanda

Le Rwanda a consacré des investissements publics de grande ampleur à des programmes destinés à stimuler la croissance, à améliorer la productivité agricole, à faciliter l'accès aux services financiers et à encourager les activités économiques à plus forte valeur ajoutée. Les investissements dans les infrastructures se sont focalisés sur les routes, l'électricité, l'accès à Internet et l'éducation, ainsi que sur certaines zones industrielles destinées à promouvoir la production d'exportations. Le pays s'est également engagé dans une stratégie ciblée d'investissements publics pour faire de Kigali un pôle régional et international de réunions, conférences et expositions.

La stratégie a porté ses fruits avec un redéploiement remarquable de l'emploi et de la production des activités agricoles de base vers des activités à plus forte valeur ajoutée, notamment les services. Au cours des 15 dernières années, c'est le Rwanda qui a enregistré le mouvement de main-d'œuvre le plus rapide d'Afrique subsaharienne entre les deux secteurs. La priorité donnée à une croissance forte et inclusive, conjointement au maintien de la stabilité économique, a permis d'obtenir des résultats tangibles au cours de la dernière décennie : les taux de croissance annuels ont atteint 7,5 % en moyenne, ce qui a quasiment doublé le revenu par habitant, et les exportations de biens et de services ont augmenté de 15 % par an. Dans le même temps, des politiques concertées ont permis de réduire l'inégalité entre les sexes au plus bas niveau de l'Afrique subsaharienne, de faire tomber le taux de pauvreté de 60 à moins de 40 %, et d'abaisser l'inégalité de revenus. Grâce à des réformes structurelles et juridiques de grande ampleur, le Rwanda occupe la deuxième place du continent africain dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale et est le quatrième pays en termes de progrès réalisés selon l'indice de compétitivité du Forum économique mondial. Il obtient même les meilleurs scores pour l'amélioration de la qualité de

ses institutions et de l'efficacité de son marché du travail ainsi que pour la diversification de son économie.

Les récents investissements publics ont été affectés à un grand centre de conférences à Kigali et à l'expansion du réseau aérien national pour proposer davantage de vols intra-africains et de vols long courrier vers l'Inde, la Chine et l'Europe. L'objectif de cet investissement public, qui a augmenté les ratios d'endettement au cours des cinq dernières années, est de pérenniser la dynamique de croissance du Rwanda en stimulant une croissance qui soit davantage propulsée par le secteur privé.

Ouganda

Les exportations de l'Ouganda étaient traditionnellement dépendantes des matières premières agricoles, comme le café. Ces dernières années, le pays s'est aussi tourné vers la production d'aliments, de boissons et des produits du tabac. Par ailleurs, l'Ouganda a augmenté sa production de matériaux de construction manufacturés légers tels que l'acier et le ciment ainsi que leur exportation vers les pays voisins⁸. L'État a soutenu cette diversification en établissant et en maintenant la stabilité macroéconomique, en développant les services de vulgarisation, la recherche et le développement, les intrants et le regroupement, et l'infrastructure marketing. Cette stratégie est liée au développement de pôles industriels le long des chaînes de valeur et de l'industrie manufacturière légère.

Une batterie de politiques a été mise en place pour faciliter la diversification. La politique industrielle nationale (2008) assure la promotion de l'industrie manufacturière en mettant l'accent sur l'application des sciences, de la technologie et de l'innovation. La politique commerciale nationale de l'Ouganda (2008) vise à créer un environnement commercial favorable. La politique du cuir et des produits dérivés (2015), qui assure la promotion de la production et le négoce de produits en cuir à valeur ajoutée, a stimulé la diversification des exportations. L'amélioration progressive du réseau électrique a contribué à alimenter les excédents de production, qui sont exportés vers les pays voisins.

La diversification économique est allée de pair avec une évolution de la destination des exportations. Jusque-là concentrées sur l'Europe occidentale, elles ont été davantage orientées vers les pays voisins. En 1995, plus des trois quarts des exportations allaient vers l'Europe. Aujourd'hui, la moitié des exportations de l'Ouganda sont destinées à ses voisins. Au cours de cette

période, le volume total des exportations a augmenté de 10 % en moyenne par an. Cette évolution des marchés d'exportation donne à penser que miser sur l'intégration commerciale régionale lorsque la croissance régionale est forte peut accompagner la diversification. L'adoption d'une union douanière en 2005, la résolution du conflit au Soudan en 2005, puis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 ont contribué au développement du commerce régional.

Botswana

Le Botswana a exploité sa ressource naturelle, le diamant, pour promouvoir sa diversification. Fort de sa position dominante sur le marché, de sa tradition de bonne gouvernance et de gestion économique prudente, le pays s'est progressivement développé le long de la chaîne de valeur du diamant avec le négoce, le tri, la taille, le polissage et la vente au détail. Cette stratégie a eu des retombées positives pour des secteurs connexes comme l'industrie manufacturière, le commerce, l'hôtellerie, la restauration et la finance, ce qui a engendré un certain niveau de diversification horizontale. Les tentatives de promotion de secteurs tels que le textile et les pièces automobiles se sont heurtées aux contraintes de capacité et à l'absence d'avantage concurrentiel réel ou potentiel de ces secteurs. Il en ressort que les politiques destinées à promouvoir la diversification ont plus de chances de réussir dans des secteurs qui possèdent un certain avantage concurrentiel, y compris fondé sur une dotation en ressources naturelles.

Togo

Le Togo a longtemps bénéficié d'une structure d'exportation diversifiée. Après l'indépendance, le pays est devenu moins tributaire de l'exploitation du phosphate, car il s'est tourné vers la production à valeur ajoutée de clinker, ainsi que vers l'exportation agricole et diverses industries manufacturières légères. Fort de sa situation géographique, le Togo a toujours disposé d'un puissant secteur des transports, mettant à profit sa position stratégique sur le corridor littoral Est-Ouest, et desservant ses voisins enclavés au nord.

Afin de poursuivre sa transformation structurelle, le Togo a adopté des politiques industrielles visant notamment à créer une zone franche pour l'exportation, à simplifier la délivrance de licences commerciales et les procédures douanières, à octroyer des exonérations fiscales et à autoriser les contrats de gré à gré avec des investisseurs étrangers dans l'exploitation minière. L'État a également mené un ambitieux programme

⁸Voir également Selassie (2008) pour une analyse de la transformation structurelle de l'Ouganda.

d'investissements infrastructurels dans le réseau routier, l'aéroport et le port en eaux profondes. Stimulé par la remarquable modernisation des infrastructures, le secteur des services de transport a progressé et généré des retombées qui ont renforcé les exportations.

Toutefois, les résultats des initiatives de promotion de la transformation et de la diversification ont été contrastés. Les dépenses d'investissement, combinées aux exonérations fiscales destinées à encourager les investissements étrangers, ont gonflé la dette publique. Dans le secteur de l'exploitation minière, la production de clinker, jadis gérée par une entreprise d'État, a été confiée à des investisseurs étrangers, qui ont développé la production. En revanche, la participation étrangère dans le reste du secteur minier n'a toujours pas généré de résultats notables.

Réflexions pour la conception de politiques

Ces expériences nationales montrent à quel point la stabilité politique et macroéconomique, un environnement favorable et, dans certains cas, des politiques s'attaquant à des contraintes et problématiques spécifiques peuvent contribuer à la diversification économique. La qualité des infrastructures constitue un ingrédient capital pour ce processus, car il permet au secteur privé d'exploiter de nouveaux débouchés et d'étendre ses activités. En outre, il est fondamental de disposer d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée pour mener à bien ces processus de transformation et de diversification.

En même temps, l'expérience de nombreux pays montre que certaines interventions se soldent souvent par un échec, en entraînant un coût budgétaire élevé sans générer de croissance ni créer d'emplois. Citons par exemple des centrales électriques non raccordées au réseau, les problèmes de qualité dans les BTP qui mènent à des retards ou à des dépassements de coûts, ou bien encore le lancement d'activités pour lesquelles un pays n'a ni les richesses ni l'avantage concurrentiel nécessaires. Les trêves fiscales et les exonérations d'impôts sur le revenu sont des initiatives peu efficaces pour attirer les investisseurs, car elles ne sont pas correctement ciblées, et se révèlent onéreuses en termes de pertes de recettes (FMI *et al.*, 2015). En revanche, un système fiscal facile à respecter est essentiel à un climat propice à l'entreprise et revêt sans doute une plus grande importance pour la diversification (par exemple Dabla-Norris *et al.*, 2017).

Les ingrédients communs aux interventions réussies sont conformes à une saine gestion des investissements publics : sélection des projets à partir d'une analyse, d'une planification et d'une mise en œuvre avisées. La

transformation structurelle et la diversification des exportations ne se font pas du jour au lendemain. Elles s'appuient sur les richesses des pays et mettent en valeur leurs capacités sous-jacentes, les faisant progresser dans le réseau de la complexité économique. Aussi les politiques visant à stimuler la diversification économique doivent-elles reposer sur une vision à long terme et être mises en œuvre de façon progressive et durable.

CONCLUSIONS

Si l'Afrique subsaharienne se place derrière les autres régions selon la plupart des indices de transformation structurelle et de diversification des exportations, cette image globale cache de belles réussites locales. La diversification économique a été lente dans les pays exportateurs de pétrole à une époque où ils ont bénéficié de la découverte de nouveaux gisements et du niveau élevé des cours du pétrole. Les pays exploitant d'autres ressources naturelles et ceux qui en sont dépourvus ont fait mieux, certains ayant même enregistré des avancées spectaculaires. Cependant, par rapport à ce qui est observé dans d'autres régions, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne dépendent plus du secteur primaire et le secteur manufacturier occupe une place plus modeste. Parallèlement, les services jouent un rôle grandissant.

Ces conclusions ont des conséquences macroéconomiques. Les progrès en matière de diversification économique peuvent stimuler la croissance et renforcer la résilience. Cela est particulièrement vrai pour les pays à faible revenu. La trajectoire de développement dépend de chaque pays, en fonction de ses particularités et de sa situation de départ.

Enfin, les politiques destinées à diversifier l'économie dépendent du contexte national. La stabilité économique et politique et l'existence d'infrastructures propices offrent au secteur privé les bases qui lui permettent d'évoluer avec certitude et de tirer profit de nouvelles opportunités. L'accès au crédit ouvre la voie à l'investissement, y compris dans des filières et des activités nouvelles. Une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé offre des garanties de mobilité. Les politiques spécifiques mises en œuvre doivent s'appuyer sur la situation de départ de chaque pays, sur ses richesses et sur ses particularités. Dans certains cas, il peut être utile de corriger les défaillances du marché. L'intégration commerciale peut ouvrir de nouveaux marchés et débouchés. L'endurance et la cohérence sont essentielles à la réussite. La transformation structurelle est un processus de longue haleine qui passe nécessairement par des politiques inscrites dans le long terme.

Annexe 3.1. Notes méthodologiques et données

Lien entre commerce des biens et secteur manufacturier

Pour quantifier le lien entre la position commerciale d'un pays exportateur et les différents indices de diversification, la présente section utilise un modèle gravitationnel comprenant des effets fixes robustes, dans lequel la variable dépendante est le logarithme des exportations depuis un pays vers un autre, telles que déclarées par le pays partenaire. L'échantillon estimatif de référence couvre 177 pays déclarants avec 191 partenaires commerciaux entre 1980 et 2014. À partir de la spécification contenue dans les *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* d'avril 2015, nous estimons la spécification suivante :

$$\ln x_{ijt} = \beta^{Ex} M_{it-1}^{Ex} + \gamma^{Ex} Div_{it-1}^{Ex} + \beta^{Im} M_{it-1}^{Im} + \theta I_{ijt-1} + v_t + u_{ijt}$$

Dans laquelle x_{ijt} représente les exportations depuis le pays exportateur i vers le pays importateur j à l'année t , M_{it-1}^{Ex} et M_{it-1}^{Im} sont des déterminants possibles des volumes d'exportation du point de vue de l'exportateur et de l'importateur (avec une année de décalage afin de tenir compte des problèmes de simultanéité), I_{ijt-1} sont des facteurs qui représentent le coût des échanges entre partenaires commerciaux bilatéraux, et v_t et u_{ijt} représentent respectivement les effets fixes temporels et les déterminants des coûts commerciaux bilatéraux non observés. Enfin, Div_{it-1}^{Ex} représente les mesures de la diversification et de la structure de production mises à l'épreuve dans l'analyse (parts sectorielles, diversification des exportations et sous-indices).

Identifier de façon robuste l'impact de la diversification sur la croissance

Cette section utilise le panel non compensé de 84 pays depuis 1965 jusqu'à 2009 tiré d'Eicher et Kuenzel (2016) pour vérifier si la diversification, mesurée à partir de la diversification des exportations et de la production (Papageorgiou et Spatafora, 2012), a un impact sur la croissance du PIB réel moyen par habitant (moyennes quinquennales), outre le large éventail d'indicateurs signalés comme déterminants robustes de la croissance dans les études publiées. Pour remédier à la fois à l'incertitude du modèle issue du grand nombre de variables indépendantes (41 au total, le tableau de régression ne recense que les valeurs indépendantes avec une probabilité $> 0,5$) et d'instruments possibles, ce chapitre utilise un calcul de moyennes de modèles bayésiens à variables instrumentales (IVBMA). L'IVBMA combine les méthodologies de variables instrumentales et de moyenne de modèles bayésiens dans le cadre d'une estimation des moindres carrés en deux étapes qui traite l'incertitude des modèles dans ces deux étapes. Eicher et Kuenzel (2016) offrent une description détaillée de la méthodologie.

Les variables indépendantes endogènes comprennent : indices de diversification des exportations (indice de Theil total, inter-groupe et intra-groupe), indice de diversification de la production, interactions entre indices de diversification et variables fictives de revenu, et variable fictive pour l'Afrique subsaharienne.

Les valeurs indépendantes exogènes sont : variable fictive de revenu (faible revenu, revenu intermédiaire inférieur, revenu intermédiaire supérieur), espérance de vie, fécondité, variables fictives régionales (Asie de l'Est, Afrique subsaharienne, Amérique latine), pourcentage de terres proches du littoral, pourcentage de terres proches des tropiques, fractionnement linguistique, fractionnement ethnique, qualité de la gouvernance, fractionnement religieux, risque d'expropriation, origine du système juridique.

Les instruments sont : log de la superficie territoriale, log de la taille de la population moyenne, décalage du log de la croissance démographique, décalage du ratio moyen investissement/PIB, PIB par habitant initial, décalage de l'inflation, des dépenses publiques, de l'éducation et de l'ouverture filtrée, fraction initiale de la religion, variable fictive enclavée, variables fictives d'interaction entre revenu et territoire enclavé et variables fictives d'interaction entre revenu et population.

Définition des politiques d'appui à la diversification

Pour définir les politiques ayant un impact sur la diversification économique, nous utilisons un modèle simple de régression afin de mettre en évidence les corrélations entre différentes variables explicatives et les indices de diversification. Le choix des variables explicatives est principalement basé sur les travaux consacrés aux moteurs de la croissance économique, cette dernière étant fortement corrélée avec la diversification économique et la transformation structurelle. Les principales variables indépendantes sont regroupées en variables macroéconomiques telles que l'inflation, le désalignement du taux de change effectif réel, la dette extérieure et la dépendance au pétrole; une variable financière de l'accès au crédit privé, et des indices infrastructurels et humains tels que l'accès à l'électricité, le taux d'alphabétisation, l'espérance de vie, et la mesure de l'inégalité par le biais du coefficient de Gini. Dans un sous-échantillon de données pour lequel des observations avaient été effectuées, nous incluons aussi l'indice de facilité de la pratique des affaires. La principale variable dépendante est la mesure de la diversification des produits d'exportation, quoique nous vérifions également le caractère robuste des autres mesures de diversification de la production et de la complexité économique.

Tableau A3.1. Régression IVBMA pour la croissance par rapport à la diversification (pays en développement, 1965–2009)

	Indice de diversification des exportations						Diversification de la production	
	Theil total		Theil «inter»		Theil «intra»		Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.
	Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.	Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.	Probabilité d'inclusion	Moyenne cond.		
PIB initial	1,000	-0,021	1,000	-0,022	1,000	-0,021	1,000	-0,021
Investissement	1,000	0,015	0,999	0,012	1,000	0,015	0,987	0,012
Dépenses publiques	1,000	-0,122	1,000	-0,122	0,992	-0,123	1,000	-0,145
Qualité de la gouvernance	1,000	0,011	1,000	0,011	1,000	0,010	0,999	0,013
Croissance démographique	0,996	-0,060	1,000	-0,056	0,990	-0,063	0,986	-0,060
Religion	0,992	0,051	0,999	0,055	0,978	0,049	0,996	0,058
Inflation	0,831	0,000	0,849	0,000	0,813	0,000	0,256	0,000
Diversification des exportations	0,102	-0,001	0,328	-0,012	0,146	-0,003		
Diversification de la production							0,190	0,032
Interactions :								
Diversification et faible revenu	0,951	-0,007	0,817	-0,026	0,907	-0,847	0,974	-0,148
Div. et revenu intermédiaire tranche inférieure	0,094	0,000	0,179	0,009	0,115	-0,063	0,101	0,026
Div. et revenu intermédiaire tranche supérieure	0,065	0,008	0,063	-0,011	0,091	0,000	0,061	-0,002
Div. et AfSS	0,208	-0,003	0,906	-0,033	0,258	-0,383	0,096	-0,006
Valeur p test de Sargent		1,00		1,00		1,00		1,00
Observations		583		583		583		531

Source : estimations des services du FMI.

Note : Les variables qui affichent une probabilité d'inclusion supérieure à 0,5 sont mises en gras. AfSS = Afrique subsaharienne; cond. = conditionnelle; Div. = diversification; IVBMA = calcul de moyennes de modèles bayésiens à variables instrumentales.

Les données couvrent 92 pays entre 1990 et 2014, et pour chaque pays, nous construisons des moyennes quinquennales de chaque variable indépendante (pour une description détaillée des données, voir Schimmelpfennig *et al.*, à paraître). Le tableau 3.2 présente les résultats des régressions. Les spécifications 1, 4 et 7 contiennent seulement les variables indépendantes macroéconomiques et les spécifications 2, 5 et 8 les principales variables indépendantes d'intérêt. Les spécifications 3, 6 et 9 contiennent des variables indépendantes additionnelles sur les environnements réglementaires et politiques : régression IVBMA pour la croissance sur la diversification, indice de complexité économique et qualité des exportations (pays en développement, 1965–2009).

BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, D., and J. Robinson. 2008. "The Role of Institutions in Growth and Development." Commission on Growth and Development, World Bank Working Paper 10, Washington, DC.
- Anand, R., S. Mishra, and N. Spatafora. 2012. "Structural Transformation and the Sophistication of Production." IMF Working Paper 12/59, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Cadot, O., C. Carrere, and V. Strauss-Kahn. 2011. "Export Diversification: What's Behind the Hump?" *Review of Economics and Statistics* 93: 590–605.
- Carmignani, F., and T. Mandeville. 2010. "Never Been Industrialized: A Tale of African Structural Change," *Structural Change and Economic Dynamics* 31: 124–37.
- Christiansen, L., M. Schindler, and T. Tressel. 2013. "Growth and Structural Reforms: A New Assessment." *Journal of International Economics* 89: 347–56.
- Dabla-Norris, E., F. Misch, D. Cleary, and M. Khwaja. 2017. "Tax Administration and Firm Performance: New Data and Evidence for Emerging Market and Developing Economies." IMF Working Paper 17/95, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Easterly, W., and A. Reshef. 2010. "African Export Successes: Surprises, Stylized Facts, and Explanations." NBER Working Paper 16597, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Eicher, T., and D. Kuenzel. 2016. "The Elusive Effect of Trade on Growth: Export Diversity and Economic Take-Off." *Canadian Journal of Economics* 49 (1) 264–95.
- Fox, L., A. Thomas, C. Haines, and J. Huerta-Munoz. 2013. "Africa has Work to Do: Employment Prospects in the New Century", IMF Working Paper 13/321, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hansen, G. D., and E. C. Prescott. 2002. "Malthus to Solow." *American Economic Review* 92 (4): 1205–17.
- Hausmann, R., C. A. Hidalgo, S. Bustos, M. Coscia, S. Chung, J. Jimenez, A. Simoes, and M. A. Yildirim. 2014. "The Atlas of Economic Complexity—Mapping Paths to Prosperity." Cambridge, MA: MIT Press.
- Henn, C., C. Papageorgiou, and N. Spatafora. 2013. "Export Quality in Developing Countries." IMF Working Paper 13/108, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2014. "Sustaining Long-Run Growth and Macroeconomic Stability in Low-Income Countries—the Role of Structural Transformation and Diversification." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- . 2015. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 3. Washington DC, April.
- . 2016. "Trade Integration and Global Value Chains in Sub-Saharan Africa: In Pursuit of the Missing Link." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- . 2017a. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 3. Washington, DC, October.
- . 2017b. *Rwanda 2017 Article IV Consultation: Selected Issues*. IMF Country Report No. 17/214, Washington, DC.
- . 2017c. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 2. Washington, DC, April.
- , Organisation for Economic Cooperation and Development, United Nations, and World Bank. 2015. "Options for Low-Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment." Washington, DC.
- Kazandjian, R., L. Kolovich, K. Kochhar, and M. Newiak. 2016. "Gender Equality and Economic Diversification." IMF Working Paper 140, International Monetary Fund, Washington, DC.
- McMillan, M., and D. Rodrik. 2011. "Globalization, Structural Change, and Productivity Growth." NBER Working Paper 17143. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- , and I. Verduzco-Gallo. 2014. "Globalization, Structural Change, and Productivity Growth with an Update on Africa." *World Development* 63: 11–32.
- Ostry, J., A. Prati, and A. Spilimbergo. 2009. "Structural Reforms and Economic Performance in Advanced and Developing Countries," IMF Occasional Paper 268, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Papageorgiou, C., and N. Spatafora. 2012. "Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications," IMF Staff Discussion Note, 12/13, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Prati, A., M. Onorato, and C. Papageorgiou. 2013. "Which Reforms Work and under What Institutional Environment? Evidence from a New Data Set on Structural Reforms." *Review of Economics and Statistics* 95 (3): 946–68.
- Rodrik, D. 2015. "Premature Deindustrialization." NBER Working Paper 20935, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Selassie, A. 2008. "Beyond Macroeconomic Stability: The Quest for Industrialization in Uganda." IMF Working Paper 08/231, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Simoes, A. J. G., and C. A. Hidalgo. 2011. "The Economic Complexity Observatory: An Analytical Tool for Understanding the Dynamics of Economic Development." Workshop at the Twenty-Fifth Association for the Advancement of Artificial Intelligence (AAAI) Conference on Artificial Intelligence, San Francisco, August 7–11.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 29 septembre 2017 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2017 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

La classification des pays a changé par rapport aux éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*.

Les pays sont répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir page 79 la nouvelle classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note ÉPIN (moyenne sur trois ans; Évaluation des politiques et des institutions nationales : Banque mondiale).

- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la CEMAC.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.005,00 dollars sur la période 2014–16, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1.005,00 dollars sur la période 2014–16 (Banque mondiale, méthode Atlas).

- Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 2014–16 ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.
- À la page 78, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE–5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1–AS3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS16, AS22 et AS23, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS8–AS12, AS17–AS21 et AS24–AS26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS27 et AS28, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique non pondérée des données de chaque pays.

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Mozambique	Burundi	Afrique du Sud	Bénin
Cameroun	Angola	Burkina Faso	Niger	Comores	Botswana	Burundi
Congo, Rép. du	Botswana	Burundi	Ouganda	Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde
Gabon	Cabo Verde	Comores	République centrafricaine	Congo, Rép. dém. du	Congo, Rép. dém. du	Comores
Guinée équatoriale	Cameroun	Congo, Rép. dém. du	Rwanda	Côte d'Ivoire	Ghana	Côte d'Ivoire
Nigéria	Congo, Rép. du	Érythrée	Sierra Leone	Érythrée	Guinée	Érythrée
Soudan du Sud	Côte d'Ivoire	Éthiopie	Soudan du Sud	Gambie	Libéria	Éthiopie
Tchad	Gabon	Gambie	Tanzanie	Guinée	Mali	Gambie
	Ghana	Guinée	Tchad	Guinée Bissau	Namibie	Guinée Bissau
	Guinée équatoriale	Guinée Bissau	Togo	Libéria	Niger	Kenya
	Kenya	Libéria	Zimbabwe	Madagascar	République centrafricaine	Lesotho
	Lesotho	Madagascar		Malawi	Sierra Leone	Madagascar
	Maurice	Malawi		Mali	Tanzanie	Malawi
	Namibie	Mali		République centrafricaine	Zambie	Maurice
	Nigéria			São Tomé-et-Principe	Zimbabwe	Mozambique
	São Tomé-et-Principe			Sierra Leone		Ouganda
	Sénégal			Soudan du Sud		Rwanda
	Seychelles			Tchad		São Tomé-et-Principe
	Swaziland			Togo		Sénégal
	Zambie			Zimbabwe		Seychelles
						Swaziland
						Togo

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouestafricaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland	Gambie
Niger		Kenya		Madagascar		Ghana
Sénégal	Tchad	Madagascar		Malawi		Guinée
Togo		Malawi		Maurice		Guinée Bissau
		Maurice		Mozambique		Libéria
		Ouganda		Namibie		Mali
		Rwanda		Seychelles		Niger
		Seychelles		Swaziland		Nigéria
		Swaziland		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

Afrique subsaharienne : classification des pays

	Exportateurs de pétrole	Importateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays à faible revenu hors pays en situation de fragilité	Pays en situation de fragilité
Afrique du Sud		X	X			
Angola	X		X			
Bénin		X		X	X	
Botswana		X	X			
Burkina Faso		X		X	X	
Burundi		X		X		X
Cabo Verde		X	X			
Cameroun	X		X			
Comores		X		X		X
Congo, Rép. du	X		X			X
Congo, Rép. dém. du		X		X		X
Côte d'Ivoire		X	X			X
Érythrée		X		X		X
Éthiopie		X		X	X	
Gabon	X		X			
Gambie		X		X		X
Ghana		X	X			
Guinée		X		X		X
Guinée Bissau		X		X		X
Guinée équatoriale	X		X			
Kenya		X	X			
Lesotho		X	X			
Libéria		X		X		X
Madagascar		X		X		X
Malawi		X		X		X
Mali		X		X		X
Maurice		X	X			
Mozambique		X		X	X	
Namibie		X	X			
Niger		X		X	X	
Nigéria	X		X			
Ouganda		X		X	X	
République centrafricaine		X		X		X
Rwanda		X		X	X	
São Tomé-et-Príncipe		X	X			X
Sénégal		X	X			
Seychelles		X	X			
Sierra Leone		X		X		X
Soudan du Sud	X			X		X
Swaziland		X	X			
Tanzanie		X		X	X	
Tchad	X			X		X
Togo		X		X		X
Zambie		X	X			
Zimbabwe		X		X		X

Afrique subsaharienne : liste des abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MDG	Madagascar	SSD	Soudan du Sud
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MLI	Mali	STP	São Tomé-et-Principe
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MOZ	Mozambique	SWZ	Swaziland
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MUS	Maurice	SYC	Seychelles
BWA	Botswana	GIN	Guinée	MWI	Malawi	TCD	Tchad
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NAM	Namibie	TGO	Togo
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée Bissau	NER	Niger	TZA	Tanzanie
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	NIG	Nigéria	UGA	Ouganda
COD	Congo, Rép. dém. du	KEN	Kenya	RWA	Rwanda	ZAF	Afrique du Sud
COG	Congo, Rép. du	LBR	Libéria	SEN	Sénégal	ZMB	Zambie
COM	Comores	LSO	Lesotho	SLE	Sierra Leone	ZWE	Zimbabwe
CPV	Cabo Verde						

Liste des sources et notes des tableaux AS1–AS28**Tableaux AS1–AS3, AS6–AS19, AS21, AS24–AS26**

Source : FMI, bases de données de surveillance commune et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 29 septembre 2017.

¹Données de l'exercice budgétaire.

²En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableaux AS4–AS5

Source : FMI, bases de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, 29 septembre 2017.

¹En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS20

Source : FMI, bases de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, 29 septembre 2017.

¹Dons compris.

²Données de l'exercice budgétaire.

³En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableaux AS22–AS23

Source : FMI, Système des avis d'information.

¹Une augmentation indique une appréciation.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableaux AS27

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

¹Comprend les actifs bancaires offshore.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableaux AS28

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

¹Le ratio prêts/dépôts comprend les dépôts et les prêts des banques commerciales au secteur public.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	82
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	83
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	84
AS4.	Prix à la consommation, moyenne.....	85
AS5.	Prix à la consommation, fin de période.....	86
AS6.	Investissement total.....	87
AS7.	Épargne nationale brute	88
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris.....	89
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	90
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	91
AS11.	Dépenses publiques.....	92
AS12.	Dettes publiques.....	93
AS13.	Masse monétaire au sens large	94
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large	95
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier (variation en pourcentage).....	96
AS16.	Créances sur le secteur privé non financier (pourcentage du PIB)	97
AS17.	Exportations de biens et de services	98
AS18.	Importations de biens et de services.....	99
AS19.	Balance commerciale, marchandises	100
AS20.	Solde extérieur courant.....	101
AS21.	Investissement direct à l'étranger, net	102
AS22.	Taux de change effectifs réels.....	103
AS23.	Taux de change effectifs nominaux.....	104
AS24.	Dettes extérieures publiques par débiteur	105
AS25.	Termes de l'échange, marchandises	106
AS26.	Réserves	107
AS27.	Pénétration bancaire.....	108
AS28.	Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts	109

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,5	1,7	1,3	0,3	0,7	1,1
Angola	17,3	2,4	3,4	3,9	5,2	6,8	4,8	3,0	-0,7	1,5	1,6
Bénin	4,2	2,3	2,1	3,0	4,8	7,2	6,4	2,1	4,0	5,4	6,0
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,5	11,3	4,1	-1,7	4,3	4,5	4,8
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	5,7	4,2	4,0	5,9	6,4	6,5
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,0	4,4	5,9	4,5	-4,0	-1,0	0,0	0,1
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	0,8	0,6	1,0	3,8	4,0	4,1
Cameroun	3,1	1,9	3,3	4,1	4,6	5,6	5,9	5,8	4,7	4,0	4,6
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2	3,3	4,0
Congo, Rép. du	4,3	7,8	8,7	3,4	3,8	3,3	6,8	2,6	-2,8	-3,6	2,8
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,9	7,1	6,9	7,1	8,5	9,5	6,9	2,4	2,8	3,0
Côte d'Ivoire	1,8	3,3	2,0	-4,2	10,1	9,3	8,8	8,9	7,7	7,6	7,3
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	3,1	5,0	4,8	3,7	3,3	3,6
Éthiopie ¹	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,9	10,3	10,4	8,0	8,5	8,5
Gabon	1,3	-2,3	6,3	7,1	5,3	5,5	4,4	3,9	2,1	1,0	2,7
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	0,9	4,3	2,2	3,0	3,5
Ghana	6,2	4,8	7,9	14,0	9,3	7,3	4,0	3,8	3,5	5,9	8,9
Guinée	3,7	-1,5	4,2	5,6	5,9	3,9	3,7	3,5	6,6	6,7	5,8
Guinée Bissau	3,2	3,4	4,6	8,1	-1,7	3,3	1,0	5,1	5,1	5,0	5,0
Guinée équatoriale	15,5	1,3	-8,9	6,5	8,3	-4,1	-0,7	-9,1	-9,7	-7,4	-7,8
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,9	5,4	5,7	5,8	5,0	5,5
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,5	2,4	4,6	3,1
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,0	-1,6	2,6	4,0
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,1	4,2	4,3	5,3
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	2,9	2,3	4,5	5,0
Mali	4,2	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0	5,8	5,3	5,0
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,5	3,9	3,9	4,0
Mozambique	8,1	6,4	6,7	7,1	7,2	7,1	7,4	6,6	3,8	4,7	5,3
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,6	6,4	6,0	1,1	0,8	2,5
Niger	5,2	-0,7	8,4	2,2	11,8	5,3	7,5	4,0	5,0	4,2	4,7
Nigéria	7,7	8,4	11,3	4,9	4,3	5,4	6,3	2,7	-1,6	0,8	1,9
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,2	4,7	4,6	5,7	2,3	4,4	5,2
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,7	1,0	4,8	4,5	4,7	5,0
Rwanda	9,0	6,3	7,3	7,8	8,8	4,7	7,6	8,9	5,9	6,2	6,8
São Tomé-et-Principe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,3	4,1	4,0	4,1	5,0	5,5
Sénégal	4,5	2,4	4,3	1,9	4,5	3,6	4,1	6,5	6,7	6,8	7,0
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	5,4	3,7	6,0	4,5	5,0	4,5	4,1	3,4
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,3	15,2	20,7	4,6	-20,5	6,1	6,0	6,1
Soudan du Sud	-52,4	29,3	2,9	-0,2	-13,8	-6,3	-3,4
Swaziland	4,2	4,5	3,5	2,0	3,5	4,8	3,6	1,1	-0,0	0,3	-0,9
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	7,0	7,0	6,5	6,8
Tchad	9,8	4,1	13,6	0,1	8,8	5,8	6,9	1,8	-6,4	0,6	2,4
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	6,1	5,4	5,3	5,0	5,0	5,3
Zambie	7,7	9,2	10,3	5,6	7,6	5,1	4,7	2,9	3,4	4,0	4,5
Zimbabwe ²	-7,4	7,4	15,4	16,3	13,6	5,3	2,8	1,4	0,7	2,8	0,8
Afrique subsaharienne	6,6	3,9	7,0	5,1	4,4	5,3	5,1	3,4	1,4	2,6	3,4
<i>Médiane</i>	4,8	3,3	6,0	4,9	5,1	5,3	4,5	3,8	3,8	4,2	4,6
Hors Nigéria et Afrique du Sud	6,9	3,9	6,1	6,1	5,4	6,6	5,8	4,7	3,6	4,4	5,1
Pays exportateurs de pétrole	8,6	6,7	9,2	4,7	3,9	5,7	5,9	2,5	-1,5	0,8	1,8
Hors Nigéria	11,0	2,3	3,5	4,2	2,7	6,4	4,6	2,3	-1,3	0,5	1,6
Pays importateurs de pétrole	5,3	2,0	5,4	5,4	4,7	5,1	4,5	4,0	3,4	3,9	4,4
Hors Afrique du Sud	5,6	4,4	7,0	6,7	6,3	6,6	6,1	5,5	5,1	5,5	6,0
Pays à revenu intermédiaire	6,6	3,6	6,9	4,5	4,3	4,8	4,6	2,7	0,4	1,8	2,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,3	2,8	5,1	5,3	6,1	5,9	4,9	3,9	2,9	3,6	4,5
Pays à faible revenu	6,3	5,1	7,4	7,1	4,7	7,3	6,7	5,7	4,4	5,3	5,7
Hors pays en situation de fragilité	8,1	6,7	7,8	8,1	6,3	7,4	7,5	7,4	6,1	6,6	6,9
Pays en situation de fragilité	3,5	3,2	6,0	3,6	3,7	7,3	6,1	4,0	2,4	3,7	4,3
Zone franc	4,9	2,6	4,0	2,8	6,1	4,5	5,7	4,2	3,3	3,8	4,6
CEMAC	6,3	2,3	3,6	4,4	5,9	2,7	4,7	1,9	-0,6	0,3	2,1
UEMOA	3,6	2,9	4,4	1,3	6,3	6,1	6,6	6,2	6,3	6,4	6,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,2	5,7	8,1	7,4	6,1	6,3	6,4	6,1	4,7	5,2	5,5
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,5	6,1	5,9	6,1	5,4	5,4	5,9
CEDEAO	6,8	7,0	9,7	5,0	5,1	5,8	6,1	3,2	0,4	2,4	3,4
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,4	3,4	2,4	3,0	2,0	1,3	0,5	0,9	1,3
SADC	6,2	0,5	4,3	4,4	3,8	4,4	3,5	2,7	1,5	2,2	2,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,5	1,7	1,3	0,3	0,7	1,1
Angola	17,6	8,1	7,6	9,5	5,5	10,9	8,2	1,6	-0,4	1,3	1,5
Bénin	4,2	2,3	2,1	3,0	4,8	7,2	6,4	2,1	4,0	5,4	6,0
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,5	11,3	4,1	-1,7	4,3	4,5	4,8
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	5,7	4,2	4,0	5,9	6,4	6,5
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,0	4,4	5,9	4,5	-4,0	-1,0	0,0	0,1
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	0,8	0,6	1,0	3,8	4,0	4,1
Cameroun	3,6	2,9	4,1	4,6	4,6	5,4	5,6	4,9	5,1	4,3	4,8
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2	3,3	4,0
Congo, Rép. du	5,7	3,9	6,4	7,5	9,7	8,2	7,9	5,3	-3,1	-7,0	-3,4
Congo, Rép. dém. du	5,9	2,8	7,2	7,0	7,2	8,6	9,5	7,1	2,4	2,7	3,0
Côte d'Ivoire	1,8	2,1	2,6	-4,8	12,5	9,0	9,4	8,2	7,2	8,2	7,4
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	3,1	5,0	4,8	3,7	3,3	3,6
Éthiopie ¹	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,9	10,3	10,4	8,0	8,5	8,5
Gabon	5,0	-3,3	13,1	10,5	7,1	7,7	5,1	3,8	3,3	1,7	3,3
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	0,9	4,3	2,2	3,0	3,5
Ghana	6,2	4,8	7,6	8,6	8,6	6,7	4,0	4,0	4,8	4,0	5,0
Guinée	3,7	-1,5	4,2	5,6	5,9	3,9	3,7	3,5	6,6	6,7	5,8
Guinée-Bissau	3,2	3,4	4,6	8,1	-1,7	3,3	1,0	5,1	5,1	5,0	5,0
Guinée équatoriale	29,0	18,2	-10,2	15,9	6,8	1,5	-2,3	-10,1	-5,9	-4,2	-4,6
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,9	5,4	5,7	5,8	5,0	5,5
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,5	2,4	4,6	3,1
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,0	-1,6	2,6	4,0
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,1	4,2	4,3	5,3
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	2,9	2,3	4,5	5,0
Mali	4,2	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0	5,8	5,3	5,0
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,5	3,9	3,9	4,0
Mozambique	8,1	6,4	6,7	7,1	7,2	7,1	7,4	6,6	3,8	4,7	5,3
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,6	6,4	6,0	1,1	0,8	2,5
Niger	5,2	-0,7	8,4	1,3	4,2	3,2	8,9	5,3	4,6	3,7	5,2
Nigéria	10,8	10,0	12,4	5,3	5,9	8,3	7,3	3,6	-0,3	0,5	1,1
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,2	4,7	4,6	5,7	2,3	4,4	5,2
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,7	1,0	4,8	4,5	4,7	5,0
Rwanda	9,0	6,3	7,3	7,8	8,8	4,7	7,6	8,9	5,9	6,2	6,8
São Tomé-et-Principe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,3	4,1	4,0	4,1	5,0	5,5
Sénégal	4,5	2,4	4,3	1,9	4,5	3,6	4,1	6,5	6,7	6,8	7,0
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	5,4	3,7	6,0	4,5	5,0	4,5	4,1	3,4
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,3	15,2	20,7	4,6	-20,5	6,1	6,0	6,1
Soudan du Sud	-0,8	4,1	-17,5	-1,2	-7,0	-3,0	-5,3
Swaziland	4,2	4,5	3,5	2,0	3,5	4,8	3,6	1,1	-0,0	0,3	-0,9
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	7,0	7,0	6,5	6,8
Tchad	6,3	6,3	17,3	0,2	11,5	8,1	7,1	-2,9	-6,0	0,1	1,6
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	6,1	5,4	5,3	5,0	5,0	5,3
Zambie	7,7	9,2	10,3	5,6	7,6	5,1	4,7	2,9	3,4	4,0	4,5
Zimbabwe ²	-7,4	7,4	15,4	16,3	13,6	5,3	2,8	1,4	0,7	2,8	0,8
Afrique subsaharienne	7,7	4,9	7,7	5,5	5,2	6,4	5,4	3,5	1,9	2,5	3,0
<i>Médiane</i>	5,1	3,7	6,1	5,4	5,1	5,3	4,6	4,0	3,8	4,1	4,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	7,4	5,0	6,8	6,8	6,2	6,9	5,9	4,5	3,9	4,4	4,8
Pays exportateurs de pétrole	11,5	9,2	10,8	6,2	5,9	8,2	6,6	2,9	-0,3	0,5	1,2
Hors Nigéria	5,1	7,0	6,2	8,6	6,1	8,0	4,9	1,2	-0,4	0,6	1,3
Pays importateurs de pétrole	5,3	1,9	5,4	5,0	4,7	5,0	4,5	4,0	3,5	3,8	4,2
Hors Afrique du Sud	5,6	4,3	7,0	6,2	6,3	6,5	6,2	5,5	5,1	5,4	5,7
Pays à revenu intermédiaire	8,1	4,8	7,7	5,1	5,0	6,3	5,2	3,0	1,1	1,6	2,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,4	4,8	6,2	6,5	6,4	7,1	5,6	3,5	3,3	3,4	4,0
Pays à faible revenu	6,2	5,2	7,5	7,1	6,0	6,6	6,1	5,5	4,5	5,4	5,6
Hors pays en situation de fragilité	8,1	6,7	7,8	8,1	6,0	7,3	7,5	7,5	6,1	6,6	6,9
Pays en situation de fragilité	3,4	2,8	6,2	3,8	7,3	6,3	5,2	3,7	2,7	3,7	3,8
Zone franc	6,5	4,2	4,7	4,2	6,8	5,5	5,8	3,8	3,6	3,9	4,5
CEMAC	9,7	6,0	4,8	7,6	7,2	5,2	4,5	1,1	0,4	0,5	1,8
UEMOA	3,6	2,6	4,6	1,0	6,4	5,9	6,9	6,1	6,1	6,5	6,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	6,1	5,7	8,1	7,4	6,1	6,4	6,4	6,1	4,7	5,2	5,5
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,5	6,1	5,9	6,1	5,4	5,4	5,9
CEDEAO	9,0	8,1	10,6	4,9	6,2	7,8	6,8	3,8	1,4	2,0	2,6
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,4	3,4	2,4	3,0	2,0	1,3	0,5	0,9	1,3
SADC	6,3	1,2	4,9	5,1	3,8	4,9	4,0	2,5	1,6	2,1	2,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	3,5	-2,9	1,6	1,8	0,7	1,0	0,2	-0,3	-1,3	-0,9	-0,5
Angola	13,8	-0,6	0,4	0,9	2,1	3,7	1,8	0,0	-3,6	-1,5	-1,4
Bénin	1,0	-0,6	-0,8	0,1	2,0	4,4	3,6	-0,4	1,5	2,9	3,6
Botswana	4,6	-8,9	7,2	4,8	3,2	10,0	2,9	-2,9	3,1	3,3	3,6
Burkina Faso	2,7	-0,1	5,2	3,5	3,3	2,6	1,2	1,1	4,1	3,5	3,7
Burundi	2,4	1,4	2,7	1,6	2,0	3,5	2,0	-6,2	-3,4	-2,3	-2,2
Cabo Verde	6,4	-1,5	1,1	3,3	-2,0	-0,4	-0,6	-0,2	2,6	2,7	2,8
Cameroun	0,3	-0,8	0,8	1,6	2,0	3,0	3,3	3,2	2,1	1,4	2,0
Comores	-1,1	-1,2	-0,9	-0,8	-0,0	0,5	-1,0	-1,9	-0,8	0,3	1,0
Congo, Rép. du	1,7	5,2	6,1	0,9	1,3	0,8	4,2	0,1	-5,2	-6,0	0,3
Congo, Rép. dém. du	3,0	-0,1	4,0	3,8	4,0	5,3	6,3	3,8	-0,6	-0,2	-0,0
Côte d'Ivoire	-0,8	0,6	-0,6	-6,6	7,3	6,5	6,0	6,2	5,0	4,9	4,6
Érythrée	-5,2	0,6	-1,1	5,2	3,6	-0,2	1,6	1,4	0,4	-0,0	0,3
Éthiopie ¹	9,2	8,3	8,8	9,6	7,0	8,2	8,6	8,7	6,3	6,8	6,7
Gabon	-1,5	-5,9	2,4	3,2	1,4	1,5	2,9	2,4	0,7	-0,4	1,3
Gambie	0,0	3,1	3,1	-7,4	2,2	1,4	-2,3	1,0	-1,0	-0,3	0,2
Ghana	3,6	2,2	5,2	11,2	6,6	4,6	1,4	1,2	0,9	3,3	6,1
Guinée	1,4	-4,1	1,5	2,9	3,2	1,3	1,1	1,0	4,0	4,1	3,2
Guinée Bissau	1,0	1,1	3,8	5,8	-3,8	1,0	-1,2	2,8	2,8	2,7	2,7
Guinée équatoriale	12,1	-1,5	-11,5	3,6	5,3	-6,8	-3,4	-11,6	-12,1	-9,8	-10,2
Kenya	1,8	0,5	6,1	3,4	1,5	3,1	2,4	2,8	2,9	2,2	2,6
Lesotho	3,7	4,3	6,6	4,3	5,0	3,3	3,2	2,3	2,1	4,4	2,8
Libéria	5,7	0,8	1,8	4,7	5,5	5,9	-1,9	-2,5	-3,9	0,2	1,5
Madagascar	2,8	-7,4	-2,5	-1,4	0,2	-0,6	0,5	0,3	1,3	1,5	2,5
Malawi	3,5	5,3	3,9	1,9	-1,0	2,3	2,7	0,1	-0,6	1,6	2,1
Mali	0,9	1,3	2,1	0,1	-3,7	-0,7	3,6	2,6	2,4	1,9	1,6
Maurice	3,8	2,8	3,9	3,7	2,9	3,0	3,4	3,4	3,8	3,5	3,6
Mozambique	5,0	3,4	3,7	4,1	4,2	4,2	4,5	3,7	1,1	2,0	2,5
Namibie	2,9	-1,2	4,5	3,5	3,1	3,7	4,4	4,0	-0,8	-0,0	1,7
Niger	1,5	-4,1	5,1	-0,9	8,5	2,1	4,3	0,8	1,9	1,1	1,6
Nigéria	4,9	5,5	8,3	2,1	1,5	2,6	3,5	-0,1	-4,2	-1,9	-0,8
Ouganda	4,7	4,5	4,2	3,4	-0,9	1,7	1,6	2,6	-0,7	1,4	2,1
République centrafricaine	1,5	-0,2	1,1	1,3	2,1	-37,9	-0,9	2,8	2,5	2,7	3,0
Rwanda	6,8	4,1	4,1	5,7	5,7	2,3	5,1	6,0	3,8	3,5	4,2
São Tomé-et-Principe	3,0	1,0	1,5	1,9	1,8	1,7	1,6	1,4	1,6	2,6	3,1
Sénégal	1,7	-0,4	1,2	-1,2	1,3	0,4	0,9	3,2	3,5	3,6	3,8
Seychelles	3,7	-1,5	3,0	8,2	2,7	4,1	2,9	3,0	3,8	3,3	2,2
Sierra Leone	2,4	1,2	3,3	4,3	13,0	18,2	2,4	-21,6	4,1	4,1	4,1
Soudan du Sud	-54,7	23,4	-1,6	-4,4	-18,0	-10,8	-8,1
Swaziland	3,2	3,4	2,4	0,8	2,2	3,6	2,4	-0,1	-1,2	-1,0	-2,2
Tanzanie	3,6	2,7	3,8	5,3	2,7	5,2	4,9	4,9	4,9	4,4	4,7
Tchad	7,1	1,6	10,8	-2,3	6,2	3,2	4,3	-0,7	-8,7	-2,1	-0,1
Togo	-0,7	0,7	1,3	2,0	3,1	3,3	2,6	2,5	2,2	2,2	2,5
Zambie	4,7	6,0	7,1	2,4	4,4	1,9	1,5	-0,2	0,3	0,8	1,3
Zimbabwe ²	-8,1	6,4	14,4	15,2	8,4	2,4	0,2	-1,1	-1,9	0,2	-1,7
Afrique subsaharienne	4,2	1,5	4,6	2,7	1,9	2,9	2,6	1,0	-1,0	0,3	1,0
<i>Médiane</i>	2,9	0,8	3,2	3,0	2,7	2,6	2,4	1,1	1,3	1,6	2,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	4,1	1,2	3,5	3,5	2,7	3,9	3,2	2,2	1,1	1,9	2,6
Pays exportateurs de pétrole	5,7	3,8	6,2	1,9	1,0	2,8	3,0	-0,2	-4,2	-2,0	-0,9
Hors Nigéria	7,9	-0,6	0,6	1,3	-0,2	3,3	1,8	-0,5	-4,0	-2,2	-1,1
Pays importateurs de pétrole	3,2	-0,1	3,3	3,3	2,5	2,9	2,4	1,8	1,3	1,7	2,2
Hors Afrique du Sud	3,0	1,8	4,5	4,2	3,6	4,1	3,6	3,0	2,6	3,1	3,6
Pays à revenu intermédiaire	4,3	1,2	4,5	2,2	1,9	2,3	2,2	0,3	-1,9	-0,6	0,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,6	0,2	2,5	2,6	3,3	3,2	2,3	1,3	0,4	1,1	2,0
Pays à faible revenu	3,5	2,5	4,7	4,5	2,0	4,7	4,1	3,1	1,9	2,8	3,2
Hors pays en situation de fragilité	5,1	4,0	5,2	5,6	3,8	5,0	5,2	5,1	3,9	4,3	4,6
Pays en situation de fragilité	0,9	0,6	3,3	1,0	0,8	4,4	3,2	1,1	-0,4	0,8	1,4
Zone franc	2,0	-0,3	1,1	-0,0	3,2	1,6	3,0	1,6	0,7	1,1	2,0
CEMAC	3,4	-0,6	0,8	1,6	3,1	-0,1	2,2	-0,4	-2,9	-2,0	-0,2
UEMOA	0,6	0,0	1,5	-1,6	3,3	3,2	3,6	3,3	3,5	3,5	3,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	3,5	3,2	5,7	4,9	3,3	3,8	3,9	3,6	2,3	2,7	3,0
CAE-5	3,3	2,3	4,7	4,1	1,6	3,5	3,2	3,5	2,8	2,8	3,3
CEDEAO	3,9	4,1	6,8	2,2	2,3	2,9	3,3	0,4	-2,3	-0,3	0,7
Union douanière d'Afrique australe	3,5	-2,9	2,0	2,0	1,0	1,5	0,5	-0,2	-1,0	-0,6	-0,2
SADC	4,4	-1,3	2,4	2,5	1,8	2,4	1,5	0,7	-0,5	0,2	0,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS4. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	5,5	7,1	4,3	5,0	5,6	5,8	6,1	4,6	6,3	5,4	5,3
Angola	20,9	13,7	14,5	13,5	10,3	8,8	7,3	10,3	32,4	30,9	20,6
Bénin	3,9	0,4	2,2	2,7	6,7	1,0	-1,1	0,3	-0,8	2,0	2,1
Botswana	9,4	8,1	6,9	8,5	7,5	5,9	4,4	3,1	2,8	3,7	3,7
Burkina Faso	3,8	0,9	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	0,9	-0,2	1,5	2,0
Burundi	11,4	10,6	6,5	9,6	18,2	7,9	4,4	5,6	5,5	18,0	20,2
Cabo Verde	2,9	1,0	2,1	4,5	2,5	1,5	-0,2	0,1	-1,4	1,0	1,5
Cameroun	2,7	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	1,9	2,7	0,9	0,7	1,1
Comores	4,0	4,8	3,9	2,2	5,9	1,6	1,3	2,0	1,8	2,0	2,0
Congo, Rép. du	3,7	4,3	0,4	1,8	5,0	4,6	0,9	2,7	3,6	-0,4	-1,1
Congo, Rép. dém. du	14,6	46,1	23,5	14,9	0,9	0,9	1,2	1,0	18,2	41,7	44,0
Côte d'Ivoire	3,2	1,0	1,4	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	0,7	1,0	2,0
Érythrée	16,4	33,0	11,2	3,9	6,0	6,5	10,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Éthiopie	18,0	8,5	8,1	33,2	24,1	8,1	7,4	10,1	7,3	8,1	8,0
Gabon	0,9	1,9	1,4	1,3	2,7	0,5	4,5	-0,1	2,1	2,5	2,5
Gambie	6,2	4,6	5,0	4,8	4,6	5,2	6,3	6,8	7,2	8,3	7,1
Ghana	13,3	13,1	6,7	7,7	7,1	11,7	15,5	17,2	17,5	11,8	9,0
Guinée	25,0	4,7	15,5	21,4	15,2	11,9	9,7	8,2	8,2	8,5	8,2
Guinée Bissau	4,2	-1,6	1,1	5,1	2,1	0,8	-1,0	1,5	1,5	2,8	2,5
Guinée équatoriale	4,4	5,7	5,3	4,8	3,4	3,2	4,3	1,7	1,4	1,7	1,8
Kenya	8,3	10,6	4,3	14,0	9,4	5,7	6,9	6,6	6,3	8,0	5,2
Lesotho	6,9	5,8	3,3	6,0	5,5	5,0	4,6	4,3	6,4	6,6	6,0
Libéria	9,8	7,4	7,3	8,5	6,8	7,6	9,9	7,7	8,8	12,8	9,9
Madagascar	12,5	9,0	9,2	9,5	5,7	5,8	6,1	7,4	6,7	7,8	6,8
Malawi	11,5	8,4	7,4	7,6	21,3	28,3	23,8	21,9	21,7	13,0	9,6
Mali	3,1	2,2	1,3	3,1	5,3	-0,6	0,9	1,4	-1,8	0,2	1,2
Maurice	7,4	2,5	2,9	6,5	3,9	3,5	3,2	1,3	1,0	4,2	5,0
Mozambique	10,2	3,3	12,7	10,4	2,1	4,2	2,3	2,4	19,2	17,5	10,5
Namibie	5,4	9,5	4,9	5,0	6,7	5,6	5,3	3,4	6,7	6,0	5,8
Niger	4,0	4,3	-2,8	2,9	0,5	2,3	-0,9	1,0	0,3	1,0	2,1
Nigéria	11,6	12,5	13,7	10,8	12,2	8,5	8,0	9,0	15,7	16,3	14,8
Ouganda	7,5	13,0	3,7	15,0	12,7	4,9	3,1	5,4	5,5	5,8	5,6
République centrafricaine	3,5	3,5	1,5	1,2	5,9	6,6	11,6	4,5	4,6	3,8	3,7
Rwanda	10,9	10,3	2,3	5,7	6,3	4,2	1,8	2,5	5,7	7,1	6,0
São Tomé-et-Príncipe	20,8	17,0	13,3	14,3	10,6	8,1	7,0	5,3	5,4	4,5	5,2
Sénégal	3,3	-2,2	1,2	3,4	1,4	0,7	-1,1	0,1	0,9	2,1	2,2
Seychelles	9,0	31,8	-2,4	2,6	7,1	4,3	1,4	4,0	-1,0	2,8	2,3
Sierra Leone	12,5	9,2	17,8	18,5	13,8	9,8	8,3	9,0	11,5	16,9	10,6
Soudan du Sud	45,1	-0,0	1,7	52,8	379,8	182,2	45,0
Swaziland	6,2	7,4	4,5	6,1	8,9	5,6	5,7	5,0	8,0	7,0	5,4
Tanzanie	6,6	12,1	7,2	12,7	16,0	7,9	6,1	5,6	5,2	5,4	5,0
Tchad	1,5	10,1	-2,1	1,9	7,7	0,2	1,7	6,8	-1,1	0,2	1,9
Togo	3,8	3,7	1,4	3,6	2,6	1,8	0,2	1,8	0,9	0,8	1,2
Zambie	13,7	13,4	8,5	8,7	6,6	7,0	7,8	10,1	17,9	6,8	7,4
Zimbabwe ¹	39,9	6,2	3,0	3,5	3,7	1,6	-0,2	-2,4	-1,6	2,5	9,5
Afrique subsaharienne	8,8	9,8	8,1	9,4	9,3	6,6	6,3	7,0	11,3	11,0	9,5
<i>Médiane</i>	7,2	7,3	4,3	5,4	6,0	4,9	4,4	4,3	5,5	5,4	5,3
Hors Nigéria et Afrique du Sud	9,2	9,4	6,5	10,7	9,1	5,7	5,3	6,7	10,8	10,3	8,2
Pays exportateurs de pétrole	10,9	11,5	12,0	10,0	11,2	7,5	7,1	8,9	17,8	17,1	13,9
Hors Nigéria	9,1	8,8	7,4	7,6	8,4	4,9	4,6	8,5	23,7	19,4	11,5
Pays importateurs de pétrole	7,7	8,6	5,4	9,0	7,9	5,9	5,7	5,6	6,9	7,1	6,7
Hors Afrique du Sud	9,3	9,7	6,2	11,6	9,3	6,0	5,5	6,1	7,2	7,9	7,3
Pays à revenu intermédiaire	8,6	9,5	8,5	8,3	8,4	6,9	6,9	7,1	11,6	11,1	9,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,8	8,3	6,1	8,3	6,4	6,0	6,1	6,7	11,2	9,8	7,3
Pays à faible revenu	9,8	10,8	6,9	13,4	12,2	5,4	4,5	6,6	10,3	10,9	9,1
Hors pays en situation de fragilité	9,4	8,9	5,8	16,6	14,4	6,0	4,6	5,9	6,0	6,6	6,1
Pays en situation de fragilité	8,3	10,4	6,7	7,4	7,4	4,2	3,4	6,2	13,4	13,5	11,0
Zone franc	3,1	2,7	1,1	3,2	3,3	1,7	1,2	1,8	0,6	1,1	1,6
CEMAC	2,7	4,6	1,5	2,7	3,8	2,2	2,7	2,7	1,3	1,0	1,3
UEMOA	3,4	0,9	0,8	3,6	2,8	1,3	-0,1	1,0	0,1	1,2	1,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	11,5	13,0	7,3	15,4	11,3	6,1	5,8	6,7	8,4	10,0	9,7
CAE-5	7,8	11,6	5,1	13,2	12,3	6,3	5,5	5,7	5,7	6,7	5,5
CEDEAO	10,3	10,3	11,1	9,6	10,3	7,6	7,3	8,2	12,8	12,9	11,6
Union douanière d'Afrique australe	5,7	7,2	4,4	5,1	5,8	5,8	6,0	4,5	6,2	5,4	5,3
SADC	7,9	9,8	6,9	7,6	7,1	6,3	6,0	5,5	10,4	10,3	9,0

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS5. Prix à la consommation*(Fin de période, variation en pourcentage)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	6,4	6,3	3,5	6,2	5,7	5,4	5,3	5,3	6,7	5,2	5,4
Angola	17,3	14,0	15,3	11,4	9,0	7,7	7,5	14,3	41,9	23,4	17,6
Bénin	4,1	-0,5	4,0	1,8	6,8	-1,8	-0,8	2,3	-2,7	2,2	2,0
Botswana	9,9	5,8	7,4	9,2	7,4	4,1	3,8	3,1	3,0	4,4	3,0
Burkina Faso	4,1	-1,8	-0,3	5,1	1,7	0,1	-0,1	1,3	-1,6	2,0	2,0
Burundi	12,5	4,6	4,1	14,9	11,8	9,0	3,7	7,1	9,5	18,6	21,5
Cabo Verde	3,5	-0,4	3,4	3,6	4,1	0,1	-0,4	-0,5	-0,3	1,1	1,7
Cameroun	3,1	0,9	2,6	2,7	2,5	1,7	2,6	1,5	0,3	1,2	1,1
Comores	4,4	2,2	6,7	4,9	1,0	3,5	0,0	2,0	0,8	1,9	2,1
Congo, Rép. du	6,0	-1,8	2,6	1,8	7,5	2,1	0,5	3,2	0,8	-1,3	-0,9
Congo, Rép. dém. du	17,2	53,4	9,8	8,7	2,8	1,1	1,0	0,9	23,6	50,0	40,0
Côte d'Ivoire	3,9	-1,7	5,1	2,0	3,4	0,4	0,9	1,4	1,1	1,5	2,0
Érythrée	17,5	22,2	14,2	12,3	2,9	9,5	10,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Éthiopie	19,3	7,1	14,6	35,9	15,0	7,7	7,1	10,0	6,7	9,2	7,5
Gabon	1,1	0,9	0,7	2,3	2,2	3,3	1,7	-1,2	4,1	2,5	2,5
Gambie	5,2	2,7	5,8	4,4	4,9	5,6	6,9	6,7	7,9	7,6	6,4
Ghana	13,7	9,5	6,9	8,4	8,1	13,5	17,0	17,7	15,4	10,0	8,0
Guinée	24,6	7,9	20,8	19,0	12,8	10,5	9,0	7,3	8,7	8,2	8,0
Guinée Bissau	4,9	-6,4	5,7	3,4	1,6	-0,1	-0,1	2,4	1,6	2,5	2,5
Guinée équatoriale	4,3	5,0	5,4	4,9	2,6	4,9	2,6	1,6	1,6	1,7	1,9
Kenya	9,0	8,0	5,8	18,9	3,2	7,1	6,0	8,0	6,3	5,1	5,2
Lesotho	7,2	3,5	3,6	7,2	5,0	5,5	2,0	7,5	4,4	6,5	6,0
Libéria	9,5	9,7	6,6	11,4	7,7	8,5	7,7	8,0	12,5	12,4	9,1
Madagascar	13,6	8,0	10,2	6,9	5,8	6,3	6,0	7,6	7,0	7,7	6,8
Malawi	11,6	7,6	6,3	9,8	34,6	23,5	24,2	24,9	20,0	11,1	8,3
Mali	3,7	1,7	1,9	5,3	2,4	0,0	1,2	1,0	-0,8	1,0	1,4
Maurice	7,3	1,5	6,1	4,9	3,2	4,1	0,2	1,3	2,3	5,0	4,0
Mozambique	9,2	4,2	16,6	5,5	2,2	3,0	1,1	11,1	21,1	14,0	8,0
Namibie	6,1	7,9	3,1	7,4	6,4	4,9	4,6	3,7	7,3	6,0	5,8
Niger	5,3	-3,1	1,4	1,4	0,7	1,1	-0,6	2,2	-2,4	2,0	2,0
Nigéria	10,3	13,9	11,8	10,3	12,0	8,0	8,0	9,6	18,5	16,0	15,1
Ouganda	8,4	10,9	1,5	23,7	4,3	5,5	2,1	8,4	5,7	5,9	5,3
République centrafricaine	4,7	-1,2	2,3	4,3	5,9	5,9	9,7	4,8	4,7	3,6	3,6
Rwanda	11,4	5,7	0,2	8,3	3,9	3,6	2,1	4,5	7,3	7,0	5,0
São Tomé-et-Principe	21,9	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1	6,4	4,0	5,1	5,5	5,0
Sénégal	3,8	-4,5	4,3	2,7	1,1	-0,1	-0,8	0,4	2,1	2,0	2,2
Seychelles	16,1	-2,5	0,4	5,5	5,8	3,4	0,5	3,2	-0,2	3,0	3,2
Sierra Leone	12,4	10,8	18,4	16,9	12,0	8,5	9,8	10,1	17,4	12,0	9,5
Soudan du Sud	25,2	-8,8	9,9	109,9	479,7	111,4	25,0
Swaziland	7,7	4,5	4,5	7,8	8,3	4,4	6,2	4,9	9,0	6,5	4,4
Tanzanie	7,1	12,2	5,6	19,8	12,1	5,6	4,8	6,8	5,0	5,0	5,0
Tchad	3,3	4,7	-2,2	10,7	2,1	0,9	3,7	4,1	-4,9	0,7	2,3
Togo	4,9	0,6	3,8	1,5	2,8	-0,4	1,8	1,6	0,5
Zambie	13,4	9,9	7,9	7,2	7,3	7,1	7,9	21,1	7,5	5,8	8,0
Zimbabwe ¹	...	-7,7	3,2	4,9	2,9	0,3	-0,8	-2,5	-0,9	7,0	10,0
Afrique subsaharienne	8,9	9,1	7,7	10,0	8,2	6,1	6,1	8,2	12,5	10,4	9,2
<i>Médiane</i>	7,3	4,7	5,3	7,0	5,0	4,4	3,7	4,5	5,1	5,7	5,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	9,6	7,6	7,1	11,8	6,9	5,2	5,2	8,5	11,5	9,4	7,5
Pays exportateurs de pétrole	9,8	12,1	10,8	9,5	10,5	6,9	7,2	10,2	21,2	15,6	13,5
Hors Nigéria	8,5	7,4	8,1	7,4	6,7	4,0	5,0	11,8	28,4	14,7	9,5
Pays importateurs de pétrole	8,4	7,1	5,5	10,4	6,5	5,5	5,3	6,7	6,9	7,0	6,5
Hors Afrique du Sud	10,0	7,7	6,8	13,3	7,0	5,6	5,2	7,5	6,9	7,9	7,0
Pays à revenu intermédiaire	8,5	9,1	7,9	8,5	8,1	6,6	6,6	8,0	13,0	10,2	9,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,8	6,3	7,2	8,5	5,6	6,0	5,9	8,4	11,9	7,9	6,7
Pays à faible revenu	10,7	9,3	7,1	15,9	8,5	4,4	4,4	8,6	11,0	11,0	8,4
Hors pays en situation de fragilité	10,1	7,5	7,1	20,6	9,1	5,0	3,9	7,5	5,7	6,7	5,6
Pays en situation de fragilité	9,3	8,2	6,4	7,0	6,9	2,8	4,0	8,0	15,1	13,8	10,1
Zone franc	3,7	0,1	2,8	3,5	2,9	1,2	1,3	1,5	0,2	1,4	1,7
CEMAC	3,4	1,9	2,1	4,1	3,2	2,6	2,4	1,7	0,5	1,1	1,4
UEMOA	4,0	-1,6	3,3	3,0	2,7	0,0	0,3	1,3	-0,1	1,7	1,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	12,5	10,7	7,5	17,6	7,4	6,3	5,3	8,5	7,9	10,4	9,2
CAE-5	8,4	9,9	4,4	19,6	6,6	6,1	4,5	7,5	5,9	5,6	5,4
CEDEAO	9,6	10,7	10,2	9,1	10,2	7,1	7,4	8,7	14,7	12,7	11,8
Union douanière d'Afrique australe	6,5	6,3	3,6	6,3	5,8	5,3	5,2	5,1	6,6	5,2	5,3
SADC	8,4	9,0	6,1	8,2	6,9	5,6	5,3	7,2	11,5	9,5	8,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS6. Investissement total
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	20,2	20,7	19,5	19,7	20,0	21,3	20,8	20,7	19,4	19,1	19,0
Angola	12,6	15,2	14,4	12,9	14,9	14,7	15,3	9,6	8,4	7,8	6,7
Bénin	20,7	21,9	23,1	24,1	22,6	27,8	28,6	26,0	24,6	28,7	27,4
Botswana	30,0	37,3	35,4	38,7	38,1	32,9	27,9	32,1	23,8	25,1	26,3
Burkina Faso	18,5	17,9	18,0	15,4	14,9	18,2	20,8	13,3	14,5	16,3	16,9
Burundi	14,6	14,2	15,1	14,7	14,3	15,4	15,9	11,0	9,0	7,0	6,0
Cabo Verde	40,8	43,8	47,6	47,5	37,2	31,6	37,0	38,7	37,0	39,9	41,7
Cameroun	16,5	21,0	20,3	20,5	20,7	21,6	22,9	21,3	20,2	20,1	20,8
Comores	10,7	12,4	15,4	14,9	16,8	20,4	18,6	18,5	21,1	21,7	21,7
Congo, Rép. du	22,0	23,0	19,8	24,6	25,0	29,4	40,5	40,7	43,8	29,5	27,4
Congo, Rép. dém. du	11,0	13,9	13,7	10,1	14,2	16,8	22,8	20,2	11,8	12,5	14,1
Côte d'Ivoire	8,4	7,1	11,7	2,2	13,9	17,9	16,7	18,2	19,6	19,4	20,1
Érythrée	15,9	9,3	9,3	10,0	9,5	8,7	7,9	7,6	7,4	7,2	6,7
Éthiopie ¹	22,7	24,7	25,5	32,1	37,1	34,1	38,0	39,4	38,5	37,2	37,6
Gabon	25,4	29,1	26,1	25,3	29,2	33,4	36,0	34,9	34,2	33,9	32,9
Gambie	21,1	19,6	21,3	18,9	27,8	20,0	20,9	19,7	18,7	19,3	20,2
Ghana	22,2	21,4	25,9	12,8	17,0	13,3	18,8	16,7	14,5	13,7	14,7
Guinée	12,0	6,3	5,5	9,1	14,7	11,6	6,4	7,3	25,2	23,3	19,0
Guinée-Bissau	6,8	6,0	6,6	5,4	7,4	6,7	7,8	9,9	13,0	11,1	12,1
Guinée équatoriale	29,5	39,4	38,1	32,0	41,1	30,3	29,5	21,7	10,4	7,5	7,6
Kenya	18,9	19,3	20,7	21,7	21,5	20,1	22,4	17,7	20,7	21,4	21,0
Lesotho	21,9	25,4	24,9	30,2	31,6	30,2	27,0	28,6	28,6	28,8	28,4
Libéria
Madagascar	29,7	35,6	23,4	17,6	17,6	15,9	15,6	13,1	15,2	19,2	21,5
Malawi	19,4	24,5	22,8	12,4	12,1	12,7	12,0	12,2	10,2	11,6	12,5
Mali	22,4	22,0	24,0	19,7	17,2	17,8	17,6	17,4	17,4	20,0	19,2
Maurice	25,6	21,3	23,7	26,0	24,8	25,2	23,0	21,2	20,4	20,5	20,6
Mozambique	15,1	14,6	18,3	25,7	47,4	54,5	55,4	45,3	42,7	44,3	57,2
Namibie	22,6	26,5	24,1	22,4	26,7	25,1	33,6	34,6	25,7	25,4	26,6
Niger	23,2	32,1	49,5	43,9	39,5	40,2	39,3	42,4	39,6	42,3	42,7
Nigéria	16,5	19,4	17,3	16,2	14,9	14,9	15,8	15,5	12,6	13,0	13,4
Ouganda	29,3	27,1	26,7	28,7	28,4	27,4	25,7	24,8	24,4	25,4	27,8
République centrafricaine	10,1	13,2	14,3	12,2	15,0	8,7	10,2	13,9	13,7	15,4	16,0
Rwanda	18,1	23,4	23,0	23,5	25,8	26,5	25,3	26,5	26,1	24,6	25,1
São Tomé-et-Principe	41,6	38,9	55,9	44,6	35,6	28,2	25,2	32,1	27,7	35,4	24,8
Sénégal	26,3	22,1	22,1	25,6	29,3	27,5	24,5	25,2	26,9	27,1	27,5
Seychelles	28,6	27,3	36,6	35,4	38,1	38,5	37,7	33,8	30,2	32,2	32,7
Sierra Leone	10,2	10,0	31,1	41,9	27,9	12,7	13,1	13,8	12,5	17,2	17,2
Soudan du Sud	5,5	10,7	12,8	20,6	14,5	17,3	9,3	23,3
Swaziland	16,6	15,2	14,3	12,8	12,1	12,7	12,9	12,2	12,1	12,2	12,6
Tanzanie	26,3	25,1	27,3	33,2	28,5	30,3	30,1	27,2	24,6	25,3	25,5
Tchad	22,5	30,1	34,4	28,4	31,4	27,4	30,4	26,9	16,7	19,7	20,4
Togo	19,2	22,8	23,9	23,5	23,8	24,5	25,7	27,0	27,4	25,9	24,0
Zambie	33,2	30,3	29,9	33,6	31,8	34,0	34,0	42,8	41,7	41,9	43,6
Zimbabwe ²	...	14,7	22,4	20,3	12,0	11,5	11,9	12,6	15,5	14,0	13,7
Afrique subsaharienne	19,4	20,9	20,3	19,7	20,3	20,3	21,2	20,4	18,9	19,0	19,5
<i>Médiane</i>	20,7	21,7	22,9	21,7	22,6	21,3	22,8	20,7	20,2	20,1	21,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	20,8	21,9	22,7	21,9	23,9	23,4	24,9	23,3	22,4	22,5	23,2
Pays exportateurs de pétrole	17,1	20,2	18,3	16,8	16,8	16,5	17,8	16,4	13,7	13,5	13,8
Hors Nigéria	18,4	22,1	21,0	18,1	21,7	20,8	22,9	18,6	16,6	14,9	15,1
Pays importateurs de pétrole	21,0	21,4	21,8	21,8	22,8	23,1	23,8	23,3	22,5	22,7	23,3
Hors Afrique du Sud	21,5	21,8	23,3	23,2	24,6	24,3	25,5	24,8	24,2	24,6	25,4
Pays à revenu intermédiaire	18,9	20,4	19,4	18,4	18,7	18,8	19,5	18,8	17,0	16,9	17,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,1	21,3	21,8	19,9	22,3	21,5	23,0	21,1	20,2	19,7	19,9
Pays à faible revenu	21,7	22,6	23,9	24,1	25,7	25,6	27,1	25,8	24,8	25,4	26,8
Hors pays en situation de fragilité	23,7	24,2	26,0	30,0	31,4	31,9	33,0	31,6	30,3	30,7	32,0
Pays en situation de fragilité	16,6	17,8	18,8	14,3	17,0	17,3	19,2	18,4	18,3	17,7	18,4
Zone franc	19,6	22,3	23,5	21,0	24,2	24,6	25,6	24,1	22,9	22,6	22,7
CEMAC	21,9	27,7	26,6	25,1	28,3	27,0	29,8	27,2	23,9	21,9	22,0
UEMOA	17,4	17,2	20,7	17,1	20,3	22,4	21,9	21,5	22,1	23,1	23,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	22,5	23,0	23,0	24,2	24,9	24,4	26,1	25,8	25,6	25,9	26,7
CAE-5	23,3	23,1	24,2	27,1	25,4	25,4	25,8	22,9	22,9	23,5	24,0
CEDEAO	17,0	19,0	18,4	16,3	16,1	15,9	16,9	16,5	14,6	15,1	15,5
Union douanière d'Afrique australe	20,6	21,4	20,2	20,5	20,9	21,8	21,5	21,6	19,8	19,6	19,6
SADC	20,6	21,2	20,5	20,9	21,3	22,3	22,4	21,5	19,7	19,8	20,4

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS7. Épargne nationale brute
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	16,0	18,0	18,0	17,5	14,8	15,4	15,5	16,3	16,1	16,2	15,8
Angola	27,3	5,2	23,5	25,5	26,9	21,4	12,4	-0,4	3,3	3,1	2,2
Bénin	14,0	13,6	14,9	16,8	15,1	20,4	20,0	17,6	17,4	20,0	20,3
Botswana	40,9	29,9	32,2	41,5	39,6	41,8	43,2	40,5	42,1	29,5	29,1
Burkina Faso	8,1	13,2	15,8	13,9	7,9	7,0	12,7	5,3	7,7	9,2	9,7
Burundi	1,5	9,2	3,7	1,0	-3,8	-4,3	-3,4	-6,7	-4,1	-5,4	-5,8
Cabo Verde	31,3	29,2	35,2	31,2	24,6	26,8	27,9	33,8	33,3	33,8	35,6
Cameroun	15,5	17,6	17,5	17,5	17,1	17,7	18,6	17,2	16,5	16,5	17,3
Comores	4,4	5,5	15,2	10,0	9,5	12,1	10,6	18,9	10,9	12,2	10,4
Congo, Rép. du	15,5	8,9	27,7	21,4	42,8	31,1	28,9	-2,2	-26,3	13,5	29,9
Congo, Rép. dém. du	7,0	7,9	12,5	8,1	6,0	11,5	18,0	16,3	8,4	7,9	12,0
Côte d'Ivoire	9,5	13,8	13,6	12,6	12,7	16,6	18,1	17,5	18,5	16,5	17,3
Érythrée	-19,9	-9,7	-9,3	1,2	5,9	3,6	4,0	1,3	4,0	4,6	4,1
Éthiopie ¹	19,7	15,4	24,5	33,1	31,2	28,1	30,7	31,3	32,0	28,9	30,2
Gabon	41,7	33,5	41,0	46,3	46,9	40,4	43,4	29,3	24,0	24,6	26,1
Gambie	12,6	7,1	20,7	6,7	19,9	9,8	10,1	4,7	9,8	10,0	8,2
Ghana	14,1	16,0	17,3	3,8	5,3	1,3	9,3	9,0	7,8	7,9	9,2
Guinée	8,1	0,6	-0,9	-9,3	-5,2	-1,0	-7,0	-8,1	-6,7	-1,8	-2,3
Guinée Bissau	3,2	0,2	-1,8	4,1	-1,0	1,7	8,4	11,9	14,0	11,2	11,5
Guinée équatoriale	41,6	31,4	22,4	29,3	34,2	33,3	35,5	17,6	0,5	0,9	1,5
Kenya	16,3	14,9	14,8	12,5	13,1	11,3	12,1	10,9	15,5	15,3	14,0
Lesotho	36,6	28,6	16,3	17,5	23,0	21,2	20,1	23,8	21,0	20,3	19,0
Libéria
Madagascar	20,4	14,5	13,7	10,8	10,7	10,0	15,3	11,2	16,0	14,5	16,2
Malawi	12,8	20,5	26,2	3,8	2,8	4,3	3,6	2,7	-3,3	2,5	4,5
Mali	15,6	15,6	13,3	14,7	15,0	14,9	12,9	12,1	10,3	13,0	13,7
Maurice	20,0	15,0	14,3	13,2	18,5	19,0	17,0	16,3	16,3	13,7	13,3
Mozambique	9,4	4,4	8,1	4,4	14,9	11,5	17,2	5,0	5,6	18,7	11,4
Namibie	30,4	23,2	19,4	15,9	19,9	17,2	24,1	20,9	11,6	18,0	20,0
Niger	14,1	7,7	25,5	21,5	24,8	25,2	23,7	24,4	24,1	23,7	24,4
Nigéria	30,6	24,1	20,8	18,8	18,7	18,6	16,0	12,3	13,2	14,9	14,4
Ouganda	26,5	21,4	18,7	18,7	21,6	20,4	17,2	17,7	20,1	19,8	20,7
République centrafricaine	4,6	4,1	4,1	4,6	10,4	5,7	4,6	4,9	4,6	5,6	9,5
Rwanda	6,0	6,6	6,4	4,9	7,3	10,5	8,6	8,7	7,6	10,8	10,5
São Tomé-et-Principe	14,3	14,2	33,0	16,9	13,7	14,5	3,3	19,1	21,6	25,1	15,0
Sénégal	16,7	15,4	17,7	17,6	18,4	17,0	15,5	17,7	21,5	22,0	22,2
Seychelles	14,8	12,4	17,2	12,4	17,0	26,5	14,6	15,2	11,8	16,6	18,1
Sierra Leone	4,5	-1,7	9,6	-16,9	-4,0	-4,8	-7,2	-5,9	-9,3	-1,9	0,3
Soudan du Sud	23,3	-5,2	8,9	18,9	7,3	20,0	9,9	18,8
Swaziland	15,2	6,4	3,2	7,6	15,3	13,7	11,6	23,0	12,8	11,1	12,9
Tanzanie	20,9	18,3	21,2	21,6	19,3	14,9	21,8	24,7	23,0	19,7	19,2
Tchad	23,0	21,9	25,9	22,6	23,6	18,2	21,5	14,6	7,5	17,8	17,7
Togo	10,4	17,2	17,6	15,4	16,3	11,4	15,7	15,9	17,6	17,7	16,7
Zambie	32,1	36,2	37,4	38,3	37,1	33,4	36,1	38,9	37,3	38,3	40,8
Zimbabwe ²	...	0,4	19,3	17,9	3,3	3,3	3,8	4,9	15,5	15,4	18,3
Afrique subsaharienne	21,7	18,6	19,6	18,5	18,1	17,3	17,2	14,7	14,9	15,7	15,9
<i>Médiane</i>	15,2	14,4	17,6	15,4	15,1	14,9	15,5	15,2	13,2	14,9	15,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	19,6	15,3	19,5	18,9	19,2	17,4	18,6	15,5	15,5	16,0	16,8
Pays exportateurs de pétrole	29,6	21,4	21,8	20,7	21,0	19,9	17,2	11,2	11,4	13,5	13,5
Hors Nigéria	26,9	14,5	24,3	25,5	27,1	23,2	20,4	8,1	6,4	9,5	11,1
Pays importateurs de pétrole	16,7	16,6	18,0	16,9	15,9	15,5	17,1	17,3	17,5	17,3	17,5
Hors Afrique du Sud	17,2	15,6	18,0	16,6	16,6	15,5	18,0	17,8	18,1	17,8	18,3
Pays à revenu intermédiaire	23,2	19,9	20,2	18,9	18,7	18,0	16,9	14,0	14,2	15,2	15,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,6	16,8	21,3	20,3	22,0	19,4	19,3	14,1	13,8	14,6	15,4
Pays à faible revenu	15,8	13,6	17,4	17,3	15,9	15,1	17,9	17,0	17,3	17,4	18,3
Hors pays en situation de fragilité	18,5	15,6	19,7	21,9	21,7	19,5	22,4	22,2	22,6	21,9	21,9
Pays en situation de fragilité	11,4	10,9	14,9	11,9	10,7	11,5	13,5	9,5	8,0	11,3	14,0
Zone franc	18,8	17,8	19,8	20,1	22,0	20,8	21,8	15,7	12,7	16,2	17,8
CEMAC	25,9	22,2	24,5	25,5	29,8	26,3	27,5	15,9	7,8	15,3	18,5
UEMOA	12,2	13,8	15,5	15,1	14,5	15,8	16,7	15,6	16,6	16,8	17,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	17,9	16,0	18,8	19,0	18,6	17,7	19,1	19,2	20,3	19,7	20,8
CAE-5	19,1	16,9	17,2	16,3	16,4	14,1	16,0	16,7	18,3	17,2	16,7
CEDEAO	25,4	21,2	19,4	16,4	16,5	16,3	15,0	12,2	12,9	14,3	14,1
Union douanière d'Afrique australe	17,4	18,5	18,4	18,3	16,1	16,6	17,0	17,7	17,2	16,9	16,6
SADC	18,8	16,4	19,6	19,1	17,7	16,9	17,2	15,9	15,8	15,7	15,6

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-0,1	-5,3	-4,9	-3,9	-4,4	-4,3	-4,2	-4,6	-4,0	-4,5	-4,3
Angola	4,6	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,6	-3,3	-5,0	-6,8	-5,5
Bénin	-0,6	-3,1	-0,4	-1,3	-0,3	-1,9	-2,3	-7,6	-5,9	-6,1	-4,0
Botswana	4,5	-13,3	-7,5	-0,1	0,8	5,6	3,7	-4,6	-1,1	-0,0	-1,6
Burkina Faso	-0,8	-4,7	-3,0	-1,4	-3,1	-4,0	-2,0	-2,2	-3,3	-5,5	-4,6
Burundi	-8,2	-5,1	-3,6	-3,5	-3,8	-1,8	-3,6	-5,3	-6,2	-8,5	-9,5
Cabo Verde	-3,4	-5,8	-10,5	-7,7	-10,3	-9,3	-7,6	-4,6	-3,5	-4,0	-4,4
Cameroun	8,6	-0,0	-1,1	-2,6	-1,6	-4,0	-4,0	-2,7	-6,1	-3,6	-2,8
Comores	-1,7	0,6	7,0	1,4	3,3	17,8	-0,5	4,4	-7,3	-4,5	-5,2
Congo, Rép. du	14,6	4,9	15,7	16,0	7,3	-4,5	-11,3	-41,7	-12,9	-1,8	3,8
Congo, Rép. dém. du	-0,0	0,9	-1,0	-1,0	1,9	3,1	1,2	0,9	0,1	-0,3	0,6
Côte d'Ivoire	-1,0	-1,4	-1,8	-4,0	-3,1	-2,2	-2,2	-2,9	-4,0	-4,5	-3,7
Érythrée	-17,9	-14,7	-16,0	-16,2	-15,3	-15,1	-14,4	-14,2	-14,0	-13,8	-12,6
Éthiopie ¹	-3,4	-0,9	-1,3	-1,6	-1,2	-1,9	-2,6	-1,9	-2,4	-2,4	-2,5
Gabon	8,5	6,8	2,7	1,7	6,2	-3,1	6,0	-1,1	-4,7	-3,6	-1,0
Gambie	-3,2	-2,7	-4,7	-4,7	-4,4	-8,5	-5,8	-8,1	-9,7	-2,5	-3,6
Ghana	-5,2	-7,2	-10,1	-7,4	-11,3	-12,0	-10,9	-5,4	-8,9	-4,5	-3,7
Guinée	-1,1	-4,9	-9,6	-0,9	-2,5	-3,9	-3,2	-6,9	-0,1	-0,5	-1,9
Guinée Bissau	-5,4	2,9	-0,2	-1,4	-2,3	-1,8	-2,6	-3,0	-4,8	-1,9	-2,1
Guinée équatoriale	16,3	-6,5	-4,5	0,8	-7,2	-5,8	-7,2	-12,6	-9,8	-6,6	-5,5
Kenya	-1,9	-4,3	-4,4	-4,1	-5,0	-5,7	-7,4	-8,1	-8,7	-8,4	-6,6
Lesotho	7,7	-3,4	-3,6	-9,1	4,3	-2,2	-0,8	-0,5	-6,9	-4,5	-1,2
Libéria	-0,5	-10,1	-5,7	-3,1	-1,6	-4,7	-1,8	-10,2	-5,3	-7,9	-7,3
Madagascar	-2,6	-2,5	-0,9	-2,4	-2,6	-4,0	-2,3	-3,3	-1,3	-5,1	-4,7
Malawi	-2,3	-3,6	1,8	-4,1	-1,8	-6,4	-4,8	-6,2	-7,1	-5,3	-3,1
Mali	3,6	-3,7	-2,6	-3,4	-1,0	-2,4	-2,9	-1,8	-3,9	-3,5	-3,3
Maurice	-3,9	-3,6	-3,2	-3,2	-1,8	-3,5	-3,2	-3,6	-3,7	-3,4	-3,2
Mozambique	-2,9	-4,9	-3,8	-4,8	-3,9	-2,7	-10,7	-7,2	-5,7	-7,3	-7,0
Namibie	2,0	-0,1	-4,5	-6,7	-2,3	-3,2	-5,9	-8,0	-7,7	-4,8	-6,0
Niger	7,1	-5,3	-2,4	-1,5	-1,1	-2,6	-8,0	-9,1	-6,2	-7,5	-6,2
Nigéria	4,7	-5,4	-4,2	0,4	0,2	-2,3	-2,1	-3,4	-4,7	-5,0	-4,5
Ouganda	-0,8	-2,1	-5,7	-2,7	-3,0	-4,0	-4,7	-4,6	-3,9	-3,2	-4,9
République centrafricaine	0,5	-0,6	-1,5	-2,4	-0,0	-6,5	3,0	-0,6	1,6	-0,3	0,6
Rwanda	0,6	0,3	-0,7	-0,9	-2,5	-1,3	-4,0	-2,8	-2,3	-1,9	-2,1
São Tomé-et-Príncipe	30,7	-19,3	-11,7	-12,5	-11,2	1,9	-5,3	-6,3	-2,7	-2,1	-2,8
Sénégal	-2,5	-4,6	-4,9	-6,1	-5,2	-5,5	-5,0	-4,8	-4,2	-3,7	-3,0
Seychelles	-0,7	4,8	0,5	3,4	2,9	0,4	3,7	1,9	0,2	0,7	0,1
Sierra Leone	2,2	-2,3	-5,0	-4,5	-5,2	-2,4	-3,6	-4,5	-8,6	-5,9	-5,4
Soudan du Sud	4,6	-14,8	-3,5	-9,2	-20,3	-23,1	5,8	-1,5
Swaziland	1,3	-2,9	-9,0	-3,8	3,5	0,8	-1,1	-4,6	-10,5	-8,2	-5,1
Tanzanie	-2,5	-4,5	-4,8	-3,6	-4,1	-3,9	-3,0	-3,3	-3,1	-3,4	-4,3
Tchad	1,2	-9,2	-4,2	2,4	0,5	-2,1	-4,2	-3,1	-2,0	1,7	1,5
Togo	-1,6	-3,9	-2,5	-6,5	-6,4	-5,2	-6,8	-8,9	-9,6	-4,6	-2,7
Zambie	2,1	-2,1	-2,4	-1,8	-2,8	-6,2	-5,7	-9,3	-5,8	-8,0	-7,8
Zimbabwe ²	-3,4	-2,0	0,7	-0,5	0,0	-1,7	-1,4	-1,0	-8,4	-5,1	-3,4
Afrique subsaharienne	1,6	-4,6	-3,5	-1,2	-1,8	-3,2	-3,7	-4,4	-4,7	-4,7	-4,3
<i>Médiane</i>	-0,7	-3,6	-3,4	-2,6	-2,3	-3,2	-3,6	-4,6	-5,0	-4,5	-3,7
Hors Nigéria et Afrique du Sud	1,2	-3,7	-2,1	-0,3	-1,7	-3,2	-4,7	-5,0	-5,1	-4,7	-4,1
Pays exportateurs de pétrole	5,5	-5,0	-2,3	2,2	0,7	-2,2	-3,1	-4,3	-5,1	-5,1	-4,4
Hors Nigéria	7,2	-4,2	2,3	5,7	1,7	-2,0	-5,7	-6,5	-6,0	-5,3	-4,1
Pays importateurs de pétrole	-0,6	-4,3	-4,4	-3,7	-3,8	-4,0	-4,2	-4,5	-4,5	-4,5	-4,2
Hors Afrique du Sud	-1,2	-3,5	-4,0	-3,5	-3,3	-3,8	-4,2	-4,4	-4,8	-4,5	-4,1
Pays à revenu intermédiaire	2,2	-4,9	-3,6	-1,0	-1,7	-3,3	-3,7	-4,5	-5,1	-5,1	-4,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,8	-4,1	-1,5	0,6	-1,1	-3,8	-5,5	-5,9	-6,3	-5,7	-4,7
Pays à faible revenu	-1,3	-3,0	-2,9	-1,8	-2,5	-2,5	-3,5	-3,9	-3,6	-3,3	-3,3
Hors pays en situation de fragilité	-1,6	-2,9	-3,3	-2,5	-2,6	-3,0	-4,0	-3,6	-3,3	-3,6	-3,8
Pays en situation de fragilité	0,4	-2,2	-0,6	-0,0	-1,7	-2,1	-3,4	-5,8	-4,4	-3,2	-2,5
Zone franc	4,8	-2,0	-0,7	-0,3	-1,3	-3,6	-3,6	-6,0	-5,3	-4,0	-2,9
CEMAC	9,6	-0,8	1,1	2,5	0,1	-4,1	-3,8	-8,4	-6,3	-3,0	-1,5
UEMOA	-0,1	-3,2	-2,5	-3,6	-2,9	-3,1	-3,4	-4,1	-4,5	-4,7	-3,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	-1,7	-2,3	-2,8	-2,6	-2,2	-3,1	-3,9	-4,2	-4,7	-4,8	-4,2
CAE-5	-1,9	-3,7	-4,5	-3,4	-4,2	-4,5	-5,2	-5,6	-5,8	-5,7	-5,5
CEDEAO	2,9	-5,1	-4,5	-0,9	-1,1	-3,2	-2,8	-3,7	-5,0	-4,8	-4,3
Union douanière d'Afrique australe	0,2	-5,3	-5,0	-3,9	-4,0	-3,8	-3,8	-4,7	-4,1	-4,3	-4,2
SADC	0,2	-5,1	-3,3	-1,8	-2,1	-2,9	-4,2	-4,1	-4,0	-4,7	-4,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-0,1	-5,3	-4,9	-3,9	-4,4	-4,3	-4,2	-4,6	-4,0	-4,5	-4,3
Angola	4,4	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,6	-3,3	-5,0	-6,8	-5,5
Bénin	-2,7	-6,0	-1,8	-3,7	-2,1	-2,8	-3,2	-8,2	-6,6	-7,5	-5,8
Botswana	3,8	-14,3	-7,8	-0,6	0,8	5,4	3,4	-4,7	-1,2	-0,2	-1,8
Burkina Faso	-10,2	-10,6	-7,5	-6,4	-8,0	-9,5	-6,2	-5,7	-5,8	-10,0	-8,5
Burundi	-24,2	-24,0	-26,3	-25,3	-21,9	-19,2	-17,3	-14,9	-9,1	-11,3	-12,2
Cabo Verde	-9,1	-11,4	-17,3	-10,6	-13,1	-11,9	-9,4	-7,0	-6,0	-7,2	-5,8
Cameroun	2,3	-0,8	-1,7	-3,1	-2,0	-4,3	-4,3	-2,8	-6,4	-3,9	-3,1
Comores	-7,8	-9,1	-7,8	-6,0	-6,0	-9,7	-9,9	-10,8	-16,2	-15,5	-13,0
Congo, Rép. du	14,2	4,6	15,7	15,5	7,1	-4,9	-11,7	-42,6	-13,8	-2,7	3,0
Congo, Rép. dém. du	-1,1	-2,0	-4,6	-2,9	-0,3	1,3	-3,1	-2,2	-2,4	-2,7	-2,5
Côte d'Ivoire	-2,0	-1,9	-2,3	-4,3	-3,7	-3,5	-3,9	-4,3	-5,3	-6,0	-5,3
Érythrée	-24,8	-17,3	-21,3	-19,4	-16,5	-15,6	-14,8	-14,6	-14,3	-14,0	-12,9
Éthiopie ¹	-7,5	-5,2	-4,5	-4,8	-2,9	-3,4	-3,7	-3,0	-3,2	-3,3	-3,4
Gabon	8,5	6,8	2,7	1,7	6,2	-3,1	6,0	-1,1	-4,7	-3,6	-1,0
Gambie	-4,8	-6,9	-8,7	-9,9	-13,4	-10,8	-9,5	-10,0	-11,4	-9,3	-9,1
Ghana	-8,6	-10,2	-12,4	-9,5	-12,8	-12,5	-11,7	-7,3	-9,5	-5,2	-4,2
Guinée	-1,7	-5,1	-9,9	-3,5	-4,6	-5,0	-6,3	-8,1	-1,4	-2,7	-3,8
Guinée Bissau	-14,2	-13,0	-9,8	-8,1	-4,7	-5,2	-12,1	-9,5	-8,8	-6,3	-6,1
Guinée équatoriale	16,3	-6,5	-4,5	0,8	-7,2	-5,8	-7,2	-12,6	-9,8	-6,6	-5,5
Kenya	-2,9	-5,0	-5,0	-4,6	-5,5	-6,2	-7,9	-8,6	-9,1	-8,9	-7,3
Lesotho	6,2	-6,0	-9,9	-15,8	-3,1	-6,2	-2,5	-3,7	-9,5	-6,6	-3,2
Libéria	-0,7	-12,6	-7,5	-4,7	-4,1	-7,8	-8,6	-20,4	-14,9	-15,4	-11,5
Madagascar	-9,2	-4,2	-2,8	-4,3	-3,8	-5,3	-4,6	-4,8	-4,8	-8,6	-8,3
Malawi	-12,3	-11,1	-8,2	-7,7	-10,6	-13,1	-8,0	-9,9	-10,0	-7,6	-5,1
Mali	-6,2	-7,8	-5,1	-6,6	-1,2	-5,2	-5,1	-4,5	-5,5	-5,8	-5,4
Maurice	-4,2	-5,2	-3,9	-3,9	-2,5	-3,9	-3,4	-3,7	-4,3	-5,0	-4,5
Mozambique	-9,7	-13,3	-12,0	-12,3	-8,9	-7,9	-15,0	-10,2	-7,8	-8,8	-9,5
Namibie	1,9	-0,4	-4,6	-6,8	-2,4	-3,4	-6,0	-8,1	-7,8	-4,9	-6,0
Niger	-7,6	-9,7	-7,0	-5,2	-7,2	-10,6	-13,5	-14,5	-12,3	-12,2	-10,7
Nigéria	4,7	-5,4	-4,2	0,4	0,2	-2,3	-2,1	-3,4	-4,7	-5,0	-4,5
Ouganda	-6,0	-4,5	-8,2	-4,4	-4,9	-5,0	-5,8	-5,9	-5,0	-4,8	-6,3
République centrafricaine	-5,5	-5,9	-7,0	-4,9	-4,9	-9,3	-7,8	-7,8	-4,4	-5,6	-5,4
Rwanda	-9,8	-11,1	-12,5	-12,3	-10,2	-10,6	-11,7	-9,1	-7,5	-6,4	-6,4
São Tomé-et-Príncipe	-7,9	-34,6	-31,4	-32,0	-29,4	-11,0	-15,3	-17,7	-17,6	-17,1	-17,1
Sénégal	-4,5	-7,6	-7,4	-8,3	-8,0	-8,1	-8,4	-7,7	-7,0	-6,3	-5,7
Seychelles	-1,8	0,8	-0,3	0,9	-1,9	-3,9	0,5	1,1	-1,1	-2,6	-2,1
Sierra Leone	-7,5	-8,4	-10,3	-10,1	-9,0	-5,0	-7,8	-9,9	-11,7	-8,6	-7,5
Soudan du Sud	1,7	-20,9	-9,9	-15,6	-26,8	-23,3	5,3	-2,1
Swaziland	0,8	-3,4	-9,0	-3,8	3,4	0,3	-2,8	-5,3	-11,4	-8,9	-5,8
Tanzanie	-7,2	-8,1	-8,2	-6,9	-7,0	-6,3	-4,7	-4,1	-3,9	-4,3	-5,2
Tchad	-0,7	-11,8	-5,5	0,8	-2,2	-4,3	-6,1	-6,5	-4,9	-3,2	-2,4
Togo	-2,7	-5,4	-4,5	-9,6	-8,8	-8,6	-9,1	-11,2	-12,5	-9,2	-6,9
Zambie	-5,7	-4,5	-3,9	-2,4	-4,5	-7,6	-6,5	-9,5	-6,0	-8,7	-8,4
Zimbabwe ²	-3,4	-2,5	0,7	-0,5	0,0	-1,7	-1,4	-1,0	-8,4	-5,1	-3,4
Afrique subsaharienne	0,4	-5,6	-4,3	-1,9	-2,5	-3,9	-4,4	-5,0	-5,3	-5,3	-4,8
<i>Médiane</i>	-4,4	-6,3	-7,0	-4,7	-4,6	-5,3	-6,5	-7,7	-7,0	-6,3	-5,5
Hors Nigéria et Afrique du Sud	-1,9	-5,9	-4,0	-2,0	-3,3	-4,7	-6,2	-6,4	-6,1	-5,8	-5,2
Pays exportateurs de pétrole	5,1	-5,1	-2,3	2,1	0,5	-2,4	-3,3	-4,5	-5,2	-5,2	-4,5
Hors Nigéria	5,8	-4,6	2,1	5,3	1,2	-2,6	-6,2	-7,1	-6,2	-5,6	-4,3
Pays importateurs de pétrole	-2,4	-5,9	-5,8	-4,9	-4,9	-5,1	-5,3	-5,5	-5,4	-5,4	-5,1
Hors Afrique du Sud	-5,0	-6,5	-6,6	-5,8	-5,4	-5,7	-6,1	-6,1	-6,1	-5,9	-5,5
Pays à revenu intermédiaire	1,7	-5,2	-3,9	-1,2	-1,9	-3,5	-3,9	-4,7	-5,3	-5,3	-4,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,0	-5,1	-2,3	0,0	-1,7	-4,3	-6,0	-6,5	-6,8	-6,3	-5,2
Pays à faible revenu	-6,4	-7,1	-6,7	-5,2	-5,5	-5,4	-6,3	-6,2	-5,3	-5,2	-5,2
Hors pays en situation de fragilité	-7,4	-7,5	-7,3	-6,5	-5,7	-5,9	-6,2	-5,3	-4,7	-5,1	-5,4
Pays en situation de fragilité	-2,8	-4,8	-3,2	-2,2	-4,0	-4,6	-6,4	-8,5	-6,4	-5,4	-4,7
Zone franc	1,4	-3,8	-2,0	-1,7	-2,6	-5,3	-5,2	-7,7	-6,8	-5,9	-4,7
CEMAC	7,0	-1,6	0,6	2,1	-0,5	-4,6	-4,4	-9,1	-7,1	-4,1	-2,4
UEMOA	-4,6	-6,0	-4,7	-5,9	-5,0	-6,0	-6,1	-6,5	-6,7	-7,2	-6,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,3	-5,2	-5,5	-4,6	-4,1	-4,7	-5,6	-5,6	-5,9	-6,0	-5,5
CAE-5	-5,6	-6,6	-7,5	-6,2	-6,4	-6,5	-6,8	-6,9	-6,7	-6,8	-6,6
CEDEAO	1,8	-5,8	-5,0	-1,4	-1,6	-3,7	-3,3	-4,3	-5,5	-5,5	-4,9
Union douanière d'Afrique australe	0,2	-5,4	-5,1	-4,0	-4,1	-3,8	-3,9	-4,7	-4,1	-4,3	-4,3
SADC	-0,7	-5,9	-4,0	-2,3	-2,7	-3,4	-4,7	-4,5	-4,4	-5,1	-4,8

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	27,3	26,4	26,5	26,9	27,0	27,3	27,6	28,3	28,9	29,1	29,4
Angola	45,5	34,5	43,5	48,8	45,9	40,2	35,3	27,3	18,6	17,1	16,6
Bénin	16,6	17,2	17,5	16,4	17,4	17,6	16,3	16,7	14,7	16,5	16,1
Botswana	41,5	36,1	32,1	35,7	36,2	37,5	38,1	31,2	31,9	32,3	30,2
Burkina Faso	13,1	13,6	15,3	15,7	17,5	19,0	17,5	15,9	17,1	18,1	18,8
Burundi	13,9	13,9	14,5	16,9	15,6	14,0	14,4	12,3	12,1	11,2	10,8
Cabo Verde	22,7	22,1	21,8	22,7	21,6	21,9	21,1	24,4	24,0	25,1	25,9
Cameroun	18,2	16,7	16,0	17,5	17,5	17,6	17,8	17,9	16,0	16,2	16,9
Comores	14,1	13,9	14,3	16,1	19,3	15,5	14,5	16,6	14,5	15,8	17,1
Congo, Rép. du	42,2	29,9	36,6	40,9	42,5	44,7	40,2	29,6	31,5	31,7	32,1
Congo, Rép. dém. du	8,6	10,7	12,1	11,8	14,4	12,9	14,3	13,6	9,5	8,1	8,4
Côte d'Ivoire	17,5	18,0	17,7	14,0	18,6	18,4	17,1	18,8	18,4	18,4	18,7
Érythrée	22,3	13,3	13,3	14,2	14,2	14,1	14,1	13,9	13,9	13,9	14,4
Éthiopie ¹	13,9	11,9	14,0	13,4	13,8	14,3	13,8	14,4	15,2	14,2	14,2
Gabon	28,7	29,4	25,8	23,5	30,2	31,6	29,7	21,1	17,1	18,8	18,7
Gambie	15,8	16,2	14,9	16,1	16,4	16,3	18,5	19,7	18,4	18,7	17,4
Ghana	13,6	13,4	14,4	17,1	17,0	16,3	17,7	17,6	16,6	18,1	18,2
Guinée	9,5	11,1	10,6	12,5	15,5	13,7	13,8	13,7	15,0	15,4	16,2
Guinée Bissau	9,4	9,1	10,8	10,1	9,1	8,0	12,6	13,8	12,4	12,9	13,5
Guinée équatoriale	33,7	33,4	26,6	28,3	28,0	24,9	24,4	28,8	18,7	20,0	19,8
Kenya	18,7	18,1	19,2	19,0	18,7	19,2	19,3	18,7	18,4	18,4	18,8
Lesotho	48,9	51,8	38,3	38,0	49,6	47,7	50,1	48,1	39,0	40,9	42,5
Libéria	15,1	20,6	25,0	24,3	26,0	25,0	23,5	22,0	21,0	21,5	22,9
Madagascar	11,7	9,9	11,2	9,7	9,6	9,6	10,1	10,4	11,2	11,6	11,8
Malawi	16,4	19,4	21,8	18,4	18,3	21,6	21,8	21,1	20,8	22,4	21,6
Mali	15,0	15,1	15,2	14,0	14,4	14,5	14,9	16,4	16,7	18,3	17,9
Maurice	19,4	21,2	21,2	20,7	20,8	21,0	20,5	21,8	21,1	23,2	22,6
Mozambique	12,7	15,6	17,9	19,8	21,9	26,2	27,5	25,0	24,0	23,2	23,6
Namibie	28,5	30,8	27,8	29,8	31,3	32,1	34,0	34,1	30,8	32,1	31,5
Niger	13,7	14,3	13,6	14,2	15,3	16,6	17,6	18,0	14,5	16,5	16,7
Nigéria	21,2	10,1	12,4	17,7	14,3	11,0	10,5	7,7	5,3	5,2	5,7
Ouganda	12,2	10,8	10,6	12,8	11,6	11,6	12,3	13,5	13,9	14,8	15,1
République centrafricaine	9,4	10,8	11,6	10,8	11,5	5,6	4,9	7,1	8,2	8,9	9,4
Rwanda	12,7	12,4	12,8	13,9	15,5	16,2	16,5	18,4	18,5	17,6	17,6
São Tomé-et-Príncipe	32,1	17,4	18,5	20,2	16,8	20,6	15,1	16,5	14,5	15,5	16,1
Sénégal	20,8	19,0	19,6	20,5	20,5	20,0	21,5	22,2	24,0	22,5	23,0
Seychelles	36,5	32,9	34,2	37,2	36,7	33,8	34,3	33,4	36,6	37,6	36,9
Sierra Leone	8,8	9,1	9,9	11,4	11,3	10,7	9,8	10,8	12,1	12,7	13,9
Soudan du Sud	22,7	10,8	15,4	20,8	14,6	31,8	38,6	29,0
Swaziland	29,6	29,0	20,8	20,6	30,4	29,1	29,5	27,7	23,7	26,2	26,2
Tanzanie	10,8	12,1	12,0	12,3	12,7	13,1	13,3	13,7	14,7	15,3	15,4
Tchad	14,1	12,3	18,9	23,2	21,7	18,5	15,8	10,5	9,6	11,6	11,9
Togo	16,3	15,8	18,0	16,7	17,6	18,1	18,2	19,6	18,9	20,3	20,9
Zambie	15,2	13,3	14,2	17,1	17,0	16,2	18,1	18,6	17,9	16,5	17,8
Zimbabwe ²	6,0	11,2	21,8	24,2	24,9	24,6	23,8	24,3	21,7	21,7	21,1
Afrique subsaharienne	23,3	19,0	20,5	23,0	21,7	20,0	19,2	17,5	16,4	17,0	16,9
<i>Médiane</i>	16,1	15,7	17,6	17,5	17,5	18,1	17,8	18,4	17,9	18,1	17,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	21,7	19,9	21,8	23,8	23,7	22,6	21,8	19,5	17,6	17,6	17,6
Pays exportateurs de pétrole	25,4	16,4	18,9	24,2	21,3	17,9	16,3	12,2	9,1	9,4	9,5
Hors Nigéria	34,4	29,4	33,9	36,6	36,0	32,8	29,9	23,8	18,4	17,9	17,4
Pays importateurs de pétrole	22,1	20,8	21,6	22,1	22,1	21,8	21,9	21,9	21,4	21,8	21,9
Hors Afrique du Sud	16,5	15,9	16,7	17,2	17,8	17,8	18,1	17,9	17,4	17,6	17,7
Pays à revenu intermédiaire	25,5	20,4	21,7	24,6	23,1	21,0	20,1	18,1	16,8	17,5	17,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,7	24,9	26,7	29,4	29,5	27,6	26,3	23,0	19,7	19,5	19,4
Pays à faible revenu	12,3	12,6	14,3	15,4	15,2	15,5	15,7	15,4	15,1	15,2	15,3
Hors pays en situation de fragilité	12,7	12,7	13,5	14,1	14,6	15,4	15,3	15,4	15,6	15,7	15,8
Pays en situation de fragilité	15,6	15,1	17,8	18,5	18,7	18,3	18,1	16,6	15,8	16,1	16,2
Zone franc	21,2	20,0	20,3	20,8	22,2	21,8	20,7	19,2	17,7	18,4	18,7
CEMAC	25,4	23,4	23,4	25,3	26,3	25,6	24,0	20,3	17,2	18,1	18,3
UEMOA	16,8	16,7	17,0	15,6	17,6	17,8	17,5	18,3	18,1	18,7	18,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	15,0	14,3	15,8	16,2	16,5	16,4	16,7	16,8	16,1	15,9	16,1
CAE-5	14,5	14,3	14,7	15,2	15,2	15,5	15,8	16,1	16,4	16,7	17,0
CEDEAO	19,5	11,6	13,3	17,3	15,0	12,5	12,0	10,0	8,7	9,1	9,4
Union douanière d'Afrique australe	28,0	27,1	26,8	27,3	27,6	28,0	28,5	28,7	29,1	29,4	29,6
SADC	27,1	25,3	26,8	28,3	28,3	27,5	26,9	25,4	23,7	23,6	23,6

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS11. Dépenses publiques
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	27,4	31,7	31,4	30,9	31,4	31,6	31,8	32,9	32,9	33,5	33,7
Angola	41,1	41,9	40,0	40,2	41,3	40,5	41,9	30,6	23,7	23,9	22,1
Bénin	19,4	23,2	19,2	20,1	19,5	20,4	19,4	24,9	21,3	23,9	21,9
Botswana	37,6	50,3	39,9	36,3	35,4	32,2	34,7	35,8	33,1	32,5	31,9
Burkina Faso	23,3	24,2	22,8	22,1	25,5	28,4	23,7	21,6	22,9	28,1	27,4
Burundi	38,1	38,0	40,8	42,2	37,5	33,2	31,8	27,2	21,2	22,5	23,0
Cabo Verde	31,8	33,4	39,2	33,3	34,7	33,8	30,5	31,4	30,0	32,3	31,7
Cameroun	15,9	17,5	17,7	20,5	19,5	21,9	22,2	20,6	22,4	20,2	20,0
Comores	21,9	23,0	22,1	22,1	25,3	25,2	24,4	27,4	30,7	31,3	30,1
Congo, Rép. du	28,0	25,3	21,0	25,4	35,4	49,6	52,0	72,1	45,2	34,4	29,1
Congo, Rép. dém. du	9,8	12,7	16,6	14,7	14,6	11,6	17,4	15,8	11,8	10,8	11,0
Côte d'Ivoire	19,5	19,9	20,0	18,2	22,3	21,9	21,0	23,1	23,7	24,4	24,0
Érythrée	47,1	30,6	34,6	33,6	30,7	29,7	28,9	28,5	28,2	28,0	27,3
Éthiopie ¹	21,5	17,1	18,5	18,2	16,6	17,8	17,5	17,3	18,4	17,6	17,6
Gabon	20,2	22,6	23,1	21,7	23,9	34,7	23,8	22,3	21,8	22,5	19,8
Gambie	20,6	23,1	23,6	26,0	29,8	27,0	28,0	29,7	29,8	28,0	26,5
Ghana	22,1	23,6	26,8	26,6	29,8	28,7	29,4	25,0	26,1	23,3	22,4
Guinée	11,2	16,2	20,5	16,0	20,0	18,6	20,2	21,8	16,4	18,1	20,0
Guinée-Bissau	23,6	22,1	20,5	18,2	13,8	13,2	24,7	23,3	21,2	19,1	19,6
Guinée équatoriale	17,4	39,8	31,2	27,5	35,2	30,7	31,6	41,4	28,5	26,6	25,3
Kenya	21,6	23,1	24,2	23,6	24,2	25,4	27,2	27,3	27,5	27,3	26,1
Lesotho	42,7	57,8	48,2	53,8	52,7	53,9	52,7	51,7	48,4	47,5	45,7
Libéria	15,8	33,2	32,5	29,0	30,1	32,8	32,1	42,4	35,9	36,9	34,3
Madagascar	20,9	14,1	14,0	14,1	13,4	14,9	14,7	15,1	16,0	20,2	20,0
Malawi	28,6	30,5	30,0	26,1	28,9	34,7	29,8	30,9	30,8	30,0	26,7
Mali	21,2	22,8	20,3	20,6	15,5	19,7	20,0	20,9	22,2	24,0	23,3
Maurice	23,7	26,3	25,1	24,6	23,3	24,9	23,9	25,5	25,4	28,2	27,1
Mozambique	22,5	28,9	29,9	32,2	30,8	34,1	42,5	35,2	31,8	32,0	33,0
Namibie	26,6	31,1	32,4	36,7	33,8	35,5	40,0	42,2	38,5	37,0	37,5
Niger	21,3	23,9	20,6	19,4	22,5	27,2	31,1	32,5	26,8	28,7	27,5
Nigéria	16,5	15,5	16,7	17,4	14,1	13,4	12,6	11,1	10,0	10,1	10,2
Ouganda	18,1	15,3	18,8	17,2	16,6	16,7	18,2	19,4	18,9	19,6	21,4
République centrafricaine	14,9	16,6	18,6	15,7	16,4	14,9	12,7	14,9	12,6	14,5	14,8
Rwanda	22,5	23,5	25,3	26,2	25,7	26,8	28,3	27,5	26,0	24,0	24,0
São Tomé-et-Principe	40,0	51,9	49,9	52,2	46,2	31,5	30,5	34,3	32,1	32,6	33,1
Sénégal	25,3	26,6	27,0	28,8	28,5	28,1	29,8	29,9	31,0	28,8	28,7
Seychelles	38,3	32,1	34,6	36,3	38,6	37,8	33,8	32,4	37,7	40,1	39,0
Sierra Leone	16,4	17,5	20,2	21,5	20,3	15,7	17,6	20,7	23,8	21,3	21,4
Soudan du Sud	21,0	31,6	25,3	36,4	41,3	55,1	33,3	31,2
Swaziland	28,8	32,4	29,8	24,4	27,0	28,8	32,2	33,0	35,1	35,1	32,0
Tanzanie	18,0	20,2	20,2	19,1	19,8	19,4	17,9	17,8	18,6	19,5	20,6
Tchad	14,8	24,1	24,4	22,4	23,9	22,8	22,0	17,0	14,5	14,8	14,4
Togo	19,0	21,2	22,5	26,2	26,4	26,7	27,3	30,8	31,4	29,5	27,8
Zambie	21,0	17,8	18,1	19,5	21,5	23,8	24,6	28,1	24,0	25,3	26,2
Zimbabwe ²	9,4	13,7	21,2	24,7	24,8	26,2	25,2	25,3	30,2	26,9	24,4
Afrique subsaharienne	23,0	24,6	24,8	24,9	24,2	23,9	23,6	22,5	21,7	22,3	21,7
<i>Médiane</i>	21,5	23,6	23,3	24,4	25,5	26,8	27,3	27,4	26,1	26,9	26,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	23,6	25,8	25,8	25,8	26,9	27,3	27,9	25,9	23,7	23,5	22,9
Pays exportateurs de pétrole	20,3	21,5	21,2	22,1	20,7	20,3	19,6	16,6	14,3	14,6	13,9
Hors Nigéria	28,6	33,9	31,8	31,3	34,8	35,5	36,1	31,0	24,6	23,5	21,8
Pays importateurs de pétrole	24,5	26,7	27,4	26,9	27,0	26,9	27,2	27,4	26,8	27,2	27,0
Hors Afrique du Sud	21,4	22,4	23,3	23,0	23,2	23,5	24,2	24,0	23,5	23,5	23,3
Pays à revenu intermédiaire	23,8	25,7	25,6	25,8	25,0	24,6	24,0	22,8	22,1	22,8	22,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,7	30,0	29,0	29,3	31,2	31,8	32,3	29,5	26,5	25,8	24,7
Pays à faible revenu	18,6	19,8	21,0	20,6	20,7	20,8	22,0	21,6	20,4	20,5	20,6
Hors pays en situation de fragilité	20,1	20,2	20,8	20,6	20,3	21,3	21,5	20,8	20,3	20,8	21,2
Pays en situation de fragilité	18,3	19,9	21,0	20,7	22,6	22,9	24,5	25,1	22,3	21,5	20,9
Zone franc	19,9	23,8	22,3	22,4	24,8	27,1	26,0	26,9	24,6	24,3	23,4
CEMAC	18,4	25,0	22,9	23,2	26,9	30,2	28,4	29,4	24,3	22,1	20,7
UEMOA	21,4	22,7	21,7	21,6	22,6	23,8	23,5	24,9	24,8	25,9	25,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	20,3	19,5	21,3	20,8	20,6	21,2	22,3	22,4	22,0	21,9	21,6
CAE-5	20,2	20,9	22,3	21,4	21,6	22,0	22,6	23,0	23,2	23,5	23,5
CEDEAO	17,7	17,4	18,3	18,8	16,6	16,1	15,3	14,3	14,2	14,6	14,3
Union douanière d'Afrique australe	27,9	32,5	31,8	31,3	31,7	31,9	32,3	33,4	33,2	33,7	33,8
SADC	27,7	31,2	30,8	30,6	31,0	30,9	31,6	29,9	28,1	28,7	28,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS12. Dette publique
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	30,5	30,1	34,7	38,2	41,0	44,1	47,0	49,3	51,7	53,0	55,6
Angola	27,8	22,7	44,3	33,8	29,5	32,9	40,7	65,4	75,8	65,1	66,0
Bénin	24,4	25,6	28,7	29,9	26,7	25,3	30,5	42,4	50,3	53,4	53,6
Botswana	7,7	17,6	19,4	20,3	18,9	17,5	17,3	16,4	15,5	15,5	15,0
Burkina Faso	32,8	29,1	30,7	28,1	28,2	28,8	30,6	33,4	35,7	36,5	37,7
Burundi	134,4	25,7	46,9	42,7	41,4	36,1	35,8	46,1	48,0	58,8	67,9
Cabo Verde	73,8	65,2	72,4	78,8	91,1	102,5	115,9	126,0	129,7	128,8	130,8
Cameroun	30,1	10,1	11,5	13,2	15,4	19,0	26,2	34,2	35,2	35,7	35,4
Comores	65,1	53,6	50,7	45,7	42,6	17,8	23,3	25,6	32,1	27,6	27,5
Congo, Rép. du	119,1	63,3	22,2	23,8	28,6	34,2	46,8	96,3	115,0	117,7	116,0
Congo, Rép. dém. du	101,6	84,5	30,9	24,5	22,7	20,0	17,5	16,1	16,8	17,0	15,8
Côte d'Ivoire	76,6	64,2	63,0	69,2	45,0	43,4	44,8	47,8	47,8	48,7	48,3
Érythrée	158,9	144,6	143,8	133,0	127,6	128,4	126,5	127,1	125,5	127,4	128,0
Éthiopie ¹	67,9	37,8	40,5	43,9	36,9	42,4	46,3	60,0	57,9	59,7	59,1
Gabon	41,7	26,0	21,3	21,4	21,4	31,1	34,1	44,7	64,2	66,5	66,1
Gambie	107,3	62,6	69,6	77,3	77,0	83,3	104,9	105,3	120,2	112,7	108,1
Ghana	39,2	36,1	46,3	42,6	47,9	57,2	70,2	72,2	73,4	70,5	66,1
Guinée	79,9	61,3	68,8	58,1	27,2	34,0	35,1	42,1	42,9	42,9	47,2
Guinée Bissau	197,4	159,0	66,0	49,8	53,1	54,7	52,3	49,0	47,3	43,3	42,1
Guinée équatoriale	1,9	4,3	7,9	5,9	7,3	6,1	11,0	28,1	38,4	53,8	64,3
Kenya	45,2	41,1	44,4	43,0	43,9	44,0	48,6	51,6	52,6	56,2	56,0
Lesotho	49,3	32,3	30,2	31,4	35,4	37,8	42,1	49,7	47,8	46,3	45,5
Libéria	548,8	173,9	33,4	29,6	27,0	27,5	33,2	39,5	45,0	50,8	56,1
Madagascar	56,6	33,7	31,7	32,2	33,0	33,9	34,7	35,5	38,7	41,9	42,8
Malawi	62,9	35,6	29,6	30,6	43,9	59,3	55,2	61,1	60,2	54,7	53,2
Mali	29,2	21,9	25,3	24,0	25,4	26,4	27,3	30,7	35,9	34,7	35,5
Maurice	49,5	52,3	52,0	52,2	51,5	53,9	57,5	62,3	61,5	59,9	60,7
Mozambique	49,7	41,9	43,3	38,0	40,1	53,1	62,4	88,1	113,6	88,2	85,6
Namibie	23,3	15,5	16,0	26,2	23,7	24,2	25,5	39,4	40,0	41,5	43,6
Niger	43,3	27,7	24,3	27,8	26,9	26,3	32,0	41,0	46,3	51,5	52,8
Nigéria	15,5	8,6	9,6	12,1	12,6	12,4	12,5	13,2	17,6	21,3	22,8
Ouganda	39,4	19,2	22,4	23,4	24,5	27,6	30,7	33,3	37,3	38,6	39,9
République centrafricaine	69,6	21,1	21,4	21,8	23,5	38,5	54,8	51,1	44,3	38,8	33,4
Rwanda	45,2	19,5	20,0	19,9	20,0	26,7	29,1	33,4	37,6	40,2	42,1
São Tomé-et-Príncipe	207,5	72,4	79,5	78,0	81,0	71,1	69,6	86,0	94,0	87,5	83,6
Sénégal	32,5	34,2	35,5	40,7	42,8	46,9	54,4	56,9	60,6	61,1	59,9
Seychelles	155,7	106,1	82,2	82,5	80,1	68,2	72,7	67,7	69,0	66,2	60,6
Sierra Leone	94,1	48,1	46,8	44,8	36,8	30,5	35,0	45,3	55,9	60,3	63,3
Soudan du Sud	0,0	8,9	17,6	34,8	65,7	33,1	19,0	13,6
Swaziland	14,1	10,2	13,7	14,2	14,8	15,3	14,3	18,5	25,2	31,1	35,3
Tanzanie	33,5	24,4	27,3	27,8	29,2	30,9	33,8	36,7	37,2	37,4	38,3
Tchad	24,8	31,6	30,1	30,6	28,8	30,5	39,4	43,3	51,2	47,6	43,3
Togo	93,8	85,8	48,8	42,4	44,7	56,4	65,2	75,6	80,8	79,7	77,0
Zambie	54,4	20,5	18,9	20,8	25,4	27,1	35,6	61,4	60,5	55,6	60,0
Zimbabwe ²	49,8	51,4	59,3	41,6	38,8	48,3	49,6	51,9	69,7	70,7	68,5
Afrique subsaharienne	33,3	26,2	27,8	28,4	28,4	29,9	32,3	38,3	43,2	45,1	45,7
<i>Médiane</i>	49,6	33,9	32,6	31,4	29,5	33,9	35,8	47,8	48,0	53,0	53,6
Hors Nigéria et Afrique du Sud	47,2	34,5	35,6	32,5	31,8	35,1	40,1	50,8	54,2	53,5	53,8
Pays exportateurs de pétrole	21,2	13,1	16,1	16,1	16,2	17,1	19,4	25,4	31,7	34,5	35,1
Hors Nigéria	33,8	22,2	31,0	23,8	23,7	27,5	35,5	56,9	65,2	60,6	61,3
Pays importateurs de pétrole	40,9	35,2	36,1	37,6	38,1	40,9	44,1	48,9	51,1	51,8	52,8
Hors Afrique du Sud	52,6	39,7	37,6	37,0	35,7	38,6	42,2	48,6	50,7	51,1	51,3
Pays à revenu intermédiaire	28,4	23,0	26,4	27,8	27,8	28,9	30,8	36,2	41,8	44,2	44,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	39,9	30,6	35,9	33,5	32,3	35,6	41,7	55,1	59,4	57,8	58,0
Pays à faible revenu	58,6	40,2	35,3	31,2	31,1	34,4	38,1	45,8	47,8	48,1	48,4
Hors pays en situation de fragilité	43,6	29,3	31,0	31,8	30,9	34,9	39,0	48,6	50,3	50,4	50,8
Pays en situation de fragilité	80,1	58,1	43,5	36,1	33,5	35,5	39,2	45,8	48,2	48,6	48,5
Zone franc	45,2	33,1	29,1	29,4	26,9	29,6	35,1	44,6	49,8	51,2	51,0
CEMAC	38,9	21,7	17,0	17,2	18,4	22,3	29,6	43,9	52,2	54,3	54,2
UEMOA	51,9	44,4	42,1	43,4	36,4	37,2	40,6	45,2	48,1	49,0	49,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	59,4	41,4	36,9	35,6	35,5	37,8	41,0	48,1	49,9	51,7	52,2
CAE-5	42,1	29,8	33,2	32,8	33,9	35,4	39,1	42,7	44,5	46,9	47,6
CEDEAO	27,4	18,6	18,4	20,1	19,1	19,8	20,3	22,3	28,4	31,7	32,1
Union douanière d'Afrique australe	29,4	29,1	33,4	37,0	39,4	42,1	44,6	47,3	49,3	50,7	53,1
SADC	34,0	31,0	34,9	35,3	36,2	38,7	42,1	49,5	52,8	51,8	53,6

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS13. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	72,5	77,7	75,8	74,6	72,9	71,0	70,8	73,5	72,7	72,8	72,8
Angola	21,9	42,5	35,3	37,6	35,0	36,5	41,0	46,4	41,8	36,9	36,8
Bénin	30,4	38,7	41,9	42,8	41,3	44,6	49,0	51,8	48,7	48,6	50,2
Botswana	46,7	52,7	43,5	37,7	35,4	32,3	27,3	27,9	27,4	27,2	26,7
Burkina Faso	23,9	28,0	29,7	29,7	30,5	32,6	35,2	38,9	39,9	41,2	41,7
Burundi	22,3	24,3	27,5	25,7	25,4	23,5	23,0	22,5	21,8	20,7	23,5
Cabo Verde	75,1	77,5	80,1	78,5	82,1	89,4	95,6	98,9	104,1	105,7	107,5
Cameroun	19,4	22,3	23,4	24,2	22,7	23,3	23,8	24,5	25,0	24,6	24,6
Comores	26,0	30,4	34,1	34,9	38,3	36,9	38,3	43,8	46,0	46,0	46,0
Congo, Rép. du	17,1	23,3	23,3	27,2	33,1	33,5	37,7	46,1	42,3	41,3	38,8
Congo, Rép. dém. du	6,6	10,1	10,5	10,6	11,6	11,5	11,8	12,1	12,5	12,0	12,6
Côte d'Ivoire	11,3	14,1	15,7	18,7	15,3	14,9	15,0	15,8	15,5	15,7	17,4
Érythrée	130,2	121,6	123,2	114,7	114,1	118,3	119,9	118,6	119,7	122,3	123,8
Éthiopie ¹	34,6	24,8	27,0	27,6	25,3	27,1	28,1	28,5	29,1	29,6	30,2
Gabon	17,0	20,3	19,5	20,5	23,2	24,8	24,4	25,6	24,4	26,2	27,0
Gambie	39,0	48,7	49,9	55,7	54,5	56,6	58,6	52,3	55,0	55,0	54,6
Ghana	22,8	28,0	29,9	30,4	30,0	28,8	32,5	33,2	33,9	34,4	33,4
Guinée	13,6	18,4	26,4	25,1	22,2	22,6	23,8	26,9	25,5	24,8	24,8
Guinée Bissau	19,1	24,6	29,6	33,4	32,2	38,6	46,4	49,2	47,8	49,6	51,1
Guinée équatoriale	6,4	10,5	12,3	10,6	14,8	16,7	14,7	19,3	19,2	23,7	29,1
Kenya	35,7	36,5	40,1	40,6	40,5	42,1	43,1	42,5	38,5	38,3	42,3
Lesotho	29,6	35,9	32,3	30,3	30,0	35,5	32,9	32,3	31,7	32,1	32,3
Libéria	19,5	31,4	35,5	42,0	36,3	34,8	34,6	34,8	32,2	31,0	33,7
Madagascar	23,6	24,5	24,7	26,1	25,7	25,2	25,4	26,2	28,3	28,9	28,4
Malawi	15,8	19,8	22,1	25,1	25,7	26,0	24,5	24,3	22,9	22,9	23,1
Mali	25,6	24,7	24,5	24,4	27,0	28,2	27,8	28,9	28,9	30,1	31,8
Maurice	98,5	99,5	100,4	98,8	100,5	99,8	102,9	108,5	110,6	110,6	110,6
Mozambique	17,0	24,2	24,7	27,7	30,6	33,4	38,5	42,1	37,0	34,6	35,0
Namibie	40,8	63,2	62,6	64,0	57,2	56,7	53,6	55,5	53,4	54,1	54,1
Niger	15,6	18,5	20,3	20,2	22,6	23,3	27,3	27,0	28,1	29,6	30,7
Nigéria	16,0	24,3	20,8	18,8	21,3	19,3	20,9	20,9	22,6	22,1	21,9
Ouganda	18,5	17,9	21,7	19,8	19,8	19,9	21,0	20,9	21,9	22,7	23,5
République centrafricaine	15,9	16,1	17,8	19,2	18,3	28,5	29,1	27,5	26,2	25,7	25,7
Rwanda	16,6	17,2	18,3	20,0	19,8	20,9	22,4	24,9	24,1	23,9	24,0
São Tomé-et-Principe	33,4	37,1	38,7	38,0	39,0	38,3	38,8	40,3	34,6	32,4	32,4
Sénégal	34,7	36,9	39,7	40,0	39,9	42,6	46,0	48,9	50,8	51,3	51,3
Seychelles	84,6	55,5	62,1	60,2	52,0	58,3	69,1	66,4	71,7	74,4	71,7
Sierra Leone	16,7	22,6	23,5	23,1	21,9	19,8	21,7	24,0	25,6	23,1	22,7
Soudan du Sud	9,5	19,8	14,7	17,6	38,2	28,8	12,6	13,1
Swaziland	19,3	25,1	25,3	24,8	24,7	26,2	25,0	26,4	30,0	30,5	34,3
Tanzanie	21,8	23,3	25,1	24,7	23,8	22,7	23,3	24,3	22,8	22,9	23,4
Tchad	8,9	11,0	11,4	12,0	12,4	13,3	15,6	15,9	15,8	16,6	17,2
Togo	33,3	41,3	45,6	46,9	45,3	46,8	48,2	53,6	56,7	60,1	63,4
Zambie	18,0	17,8	18,4	19,1	19,6	20,5	20,9	25,8	20,6	20,9	23,5
Zimbabwe ²	10,5	16,5	23,1	25,7	26,5	25,5	27,6	29,5	35,0	36,4	35,4
Afrique subsaharienne	34,8	39,2	37,5	36,3	36,5	35,4	36,2	37,6	37,5	37,0	37,2
<i>Médiane</i>	21,8	24,7	26,7	27,2	27,0	28,5	28,1	29,5	30,0	30,5	32,3
Hors Nigéria et Afrique du Sud	24,9	28,8	29,4	29,4	29,2	29,7	31,1	33,1	32,0	31,6	32,4
Pays exportateurs de pétrole	16,5	25,8	22,3	20,9	22,9	21,7	23,6	25,0	25,4	24,4	24,3
Hors Nigéria	17,8	29,4	26,5	26,0	27,2	28,1	30,7	35,7	32,9	30,4	30,7
Pays importateurs de pétrole	46,5	48,7	48,5	47,9	46,4	45,5	45,7	47,0	45,9	45,6	45,8
Hors Afrique du Sud	27,0	28,6	30,3	30,5	29,8	30,2	31,2	32,3	31,7	32,0	32,8
Pays à revenu intermédiaire	38,0	43,4	40,7	39,7	39,7	38,3	39,1	40,5	40,4	39,9	40,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,7	33,3	32,9	33,7	32,8	33,5	35,1	37,6	35,7	35,0	35,9
Pays à faible revenu	22,6	23,2	25,2	24,6	25,0	25,4	26,7	28,3	28,1	28,1	28,7
Hors pays en situation de fragilité	24,2	23,5	25,7	25,7	25,1	25,9	27,5	28,5	28,0	28,3	28,9
Pays en situation de fragilité	18,4	21,1	22,7	22,7	23,9	23,5	24,4	26,9	26,6	26,0	26,6
Zone franc	18,5	21,7	23,1	24,1	24,5	25,8	27,0	29,2	29,2	30,0	31,0
CEMAC	14,7	17,9	18,7	19,5	21,0	22,3	23,1	25,8	25,2	26,0	26,6
UEMOA	22,1	25,3	27,2	28,6	27,8	29,0	30,5	32,2	32,3	33,0	34,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	29,9	28,5	30,7	30,8	30,4	31,1	31,8	32,6	32,1	32,4	33,8
CAE-5	26,3	26,7	29,7	29,3	28,9	29,2	30,1	30,2	28,4	28,5	30,3
CEDEAO	17,8	24,9	22,8	21,6	23,3	21,9	23,6	24,1	25,5	25,4	25,5
Union douanière d'Afrique australe	69,7	75,4	73,2	71,8	70,0	68,0	67,4	69,9	69,1	69,1	69,1
SADC	53,3	58,5	56,3	55,6	53,9	52,5	52,7	55,1	53,5	52,6	52,4

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large

(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	18,9	1,8	6,9	8,3	5,2	5,9	7,3	10,3	6,1	6,3	6,5
Angola	64,6	21,5	5,3	37,1	4,9	14,1	16,2	11,8	14,1	16,6	19,4
Bénin	15,6	6,2	11,6	9,1	9,0	17,3	16,7	7,9	-2,6	7,6	11,7
Botswana	17,4	-1,3	4,9	-3,1	0,7	1,3	-0,7	2,0	14,3	5,6	4,5
Burkina Faso	6,9	18,2	19,1	13,8	15,9	10,6	11,3	19,7	11,9	12,0	9,9
Burundi	21,1	19,8	29,4	5,7	18,0	9,7	11,3	1,5	6,4	7,9	33,4
Cabo Verde	12,5	3,5	5,4	4,6	6,3	11,4	7,4	6,3	8,4	6,8	7,5
Cameroun	10,5	6,9	11,3	10,6	1,4	10,8	10,8	9,1	5,6	2,6	5,4
Comores	7,6	13,3	19,4	9,6	16,0	2,8	8,1	17,1	10,3	5,5	6,3
Congo, Rép. du	30,1	5,3	37,6	34,5	21,1	0,7	13,1	-11,2	-15,4	-3,3	-6,3
Congo, Rép. dém. du	52,5	49,7	30,9	22,9	21,8	18,6	12,6	10,5	21,8	39,9	55,7
Côte d'Ivoire	12,0	24,4	19,3	17,2	-7,6	9,7	13,8	17,0	7,0	11,6	20,7
Érythrée	11,2	15,7	15,6	14,6	17,9	17,5	17,2	13,9	15,7	15,5	14,7
Éthiopie ¹	18,1	19,9	24,4	36,5	32,9	24,2	26,9	24,2	20,4	18,5	19,3
Gabon	14,2	2,2	19,2	26,5	15,7	6,1	1,6	-0,5	-7,0	8,7	5,8
Gambie	16,5	19,4	13,7	11,0	7,8	15,1	11,2	-0,9	15,3	11,4	9,6
Ghana	31,3	26,0	34,4	32,2	24,3	19,1	36,8	23,3	24,8	22,7	15,9
Guinée	35,5	25,9	74,4	9,4	1,0	14,1	12,3	20,3	9,9	11,6	14,2
Guinée Bissau	25,7	4,4	29,6	39,1	-6,0	22,5	21,1	25,4	7,7	14,3	10,3
Guinée équatoriale	30,7	29,9	33,5	7,7	57,8	7,3	-14,1	-10,9	-16,4	19,8	15,6
Kenya	14,9	16,0	21,6	19,1	14,1	15,6	16,7	14,1	3,6	13,3	23,9
Lesotho	20,7	8,8	0,9	4,9	6,4	31,5	1,5	6,4	7,4	13,4	9,2
Libéria	33,6	30,6	28,0	41,3	-2,1	7,6	2,1	1,7	-4,5	-1,8	11,3
Madagascar	17,2	10,2	9,6	16,4	6,9	5,3	11,1	14,6	19,9	15,0	10,4
Malawi	27,6	23,9	33,9	35,7	22,9	35,1	20,7	23,7	15,2	17,3	15,1
Mali	5,6	16,0	9,0	15,3	15,2	7,4	7,1	13,2	7,3	11,1	12,5
Maurice	13,0	2,4	6,9	6,4	8,2	5,8	8,7	10,2	9,1	4,9	7,0
Mozambique	22,2	34,6	17,6	23,9	25,6	21,2	27,3	21,7	2,4	9,5	13,1
Namibie	17,3	59,6	8,7	11,6	6,0	13,7	6,9	10,2	4,9	8,2	8,4
Niger	15,7	18,3	22,0	6,2	31,2	10,1	25,7	3,6	8,5	10,7	10,7
Nigéria	37,2	17,1	6,9	4,0	29,1	1,0	20,4	5,9	16,4	14,6	15,5
Ouganda	19,1	16,6	41,5	10,5	14,9	9,5	15,2	11,7	11,1	14,4	15,0
République centrafricaine	7,5	11,7	16,1	13,8	1,6	5,6	14,6	5,3	5,8	8,7	10,8
Rwanda	23,6	13,0	16,9	26,7	14,1	15,8	18,8	21,1	7,6	13,0	13,2
São Tomé-et-Príncipe	29,8	8,2	25,1	10,4	20,3	13,9	16,8	13,1	-4,8	-1,0	7,0
Sénégal	9,5	10,9	14,1	6,7	6,8	8,0	11,4	13,4	12,0	10,0	9,0
Seychelles	7,9	7,0	13,5	4,5	-0,6	23,7	26,6	2,9	12,1	10,0	2,2
Sierra Leone	24,5	31,3	28,5	22,6	22,5	16,7	16,6	4,9	17,9	11,3	13,4
Soudan du Sud	33,9	-1,6	21,2	117,4	142,5	1,6	36,2
Swaziland	15,7	26,8	7,9	5,5	10,0	15,9	3,9	13,6	26,4	7,2	17,1
Tanzanie	22,0	17,7	25,4	18,2	12,5	10,0	15,6	18,8	6,9	12,6	14,5
Tchad	23,6	-4,6	25,3	14,2	13,4	8,6	26,5	-4,7	-7,7	5,8	7,4
Togo	15,7	16,2	16,3	15,9	8,9	10,3	9,8	20,2	12,9	12,5	12,7
Zambie	25,6	7,7	29,9	21,7	17,9	20,8	12,6	35,2	-5,7	14,0	27,0
Zimbabwe ²	1,4	340,0	68,6	33,1	19,9	4,6	12,6	8,2	19,0	10,5	7,5
Afrique subsaharienne	25,4	14,7	13,4	12,5	16,6	7,8	15,3	11,1	11,3	12,5	14,2
<i>Médiane</i>	17,7	16,1	19,2	14,0	14,1	10,6	12,6	11,7	8,5	11,1	11,7
Hors Nigéria et Afrique du Sud	22,6	20,5	21,6	20,9	14,6	13,2	15,7	15,0	10,5	13,7	16,5
Pays exportateurs de pétrole	36,7	16,4	8,8	9,3	24,5	3,4	17,9	6,8	14,1	13,4	14,8
Hors Nigéria	36,3	14,8	14,2	25,6	13,1	9,8	11,6	9,2	8,0	10,3	12,8
Pays importateurs de pétrole	18,7	13,5	16,9	14,9	11,2	11,1	13,4	14,5	9,4	11,8	13,8
Hors Afrique du Sud	18,7	22,4	24,1	19,5	15,1	14,4	17,0	16,8	11,2	14,7	17,5
Pays à revenu intermédiaire	27,0	12,2	10,2	10,4	16,2	6,1	14,6	9,2	10,5	11,7	13,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,3	17,0	17,5	21,1	11,4	12,8	13,9	12,4	7,3	12,6	15,7
Pays à faible revenu	19,4	24,8	26,7	20,7	18,4	13,7	17,7	17,8	14,0	14,9	17,4
Hors pays en situation de fragilité	18,7	18,4	25,6	21,2	20,3	15,4	20,0	18,6	11,4	14,3	15,5
Pays en situation de fragilité	19,3	30,6	27,4	20,5	11,6	10,2	14,1	14,4	13,6	13,8	18,9
Zone franc	14,4	13,2	19,2	14,6	12,0	8,9	10,0	6,9	1,8	8,6	10,4
CEMAC	18,7	9,2	22,5	16,2	18,3	7,5	6,6	-1,3	-5,3	5,6	5,4
UEMOA	10,7	17,1	16,1	13,2	6,3	10,1	13,2	14,5	7,9	10,9	14,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	19,1	24,7	26,4	22,0	18,9	16,4	17,1	17,5	11,9	16,6	21,4
CAE-5	18,6	16,7	26,9	16,9	13,8	12,2	16,0	15,3	6,5	13,1	18,2
CEDEAO	31,2	17,9	11,1	7,6	24,2	4,1	20,1	8,7	15,4	14,5	15,2
Union douanière d'Afrique australe	18,8	3,2	6,9	7,8	5,1	6,2	6,8	10,0	6,7	6,4	6,7
SADC	23,6	11,9	11,4	14,5	7,9	9,3	10,2	12,6	8,3	10,6	12,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier*(Variation en pourcentage)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	17,8	3,0	3,3	5,7	9,3	6,6	7,2	8,3	5,1
Angola	71,9	60,5	19,2	28,8	24,2	15,0	1,1	17,6	-0,2
Bénin	16,4	11,9	8,5	11,5	9,4	10,6	6,0	-1,8	11,7
Botswana	21,2	10,3	11,1	21,8	21,5	13,8	13,7	9,0	9,0
Burkina Faso	14,4	1,7	14,7	23,5	24,1	26,3	18,9	7,0	7,5
Burundi	8,4	25,5	27,0	51,1	2,5	7,8	9,4	6,0	17,3
Cabo Verde	20,3	11,8	9,0	13,3	-0,6	2,0	-0,9	0,4	3,6
Cameroun	8,2	9,1	8,2	28,3	2,6	14,9	14,4	12,8	6,4
Comores	11,4	44,1	25,9	8,9	22,4	12,6	9,6	16,8	7,2
Congo, Rép. du	19,1	31,0	50,4	40,6	44,2	17,0	26,3	9,3	7,1
Congo, Rép. dém. du	91,1	41,1	18,0	17,1	25,2	26,5	23,0	17,4	28,7
Côte d'Ivoire	10,0	10,8	8,7	0,4	12,2	22,9	21,7	29,7	15,0
Érythrée	6,3	1,2	1,6	14,6	-1,5	4,4	7,3	7,5	7,7
Éthiopie ¹	42,1	11,0	28,1	25,0	37,7	10,8	19,9	31,0	23,0
Gabon	10,0	-7,9	1,9	42,0	24,1	23,6	-2,0	-9,8	-10,0
Gambie	13,2	10,3	14,8	8,8	4,3	20,5	-7,5	-7,9	-12,3
Ghana	44,1	16,2	24,8	29,0	32,9	29,0	41,8	31,7	9,1
Guinée	19,2	15,8	43,8	93,4	-3,2	35,0	44,0	27,1	7,2
Guinée Bissau	-35,4	-23,6	66,5	85,9	39,9	-14,0	-3,9	-0,9	10,6
Guinée équatoriale	50,1	13,8	30,6	30,7	-13,6	34,3	18,4	14,1	4,2
Kenya	19,9	13,9	20,3	30,9	10,4	20,1	22,2	17,0	4,3
Lesotho	28,3	23,9	28,8	25,1	42,2	10,3	11,8	8,2	5,8
Libéria	36,0	31,5	40,1	32,4	11,2	27,2	5,6	8,1	4,5
Madagascar	24,8	6,5	11,2	7,0	4,8	16,2	18,4	16,5	8,2
Malawi	41,2	39,5	52,4	20,5	25,4	14,4	20,0	29,9	4,6
Mali	7,2	11,0	13,5	24,1	4,8	11,7	18,7	19,9	18,8
Maurice	15,4	0,5	12,5	12,3	17,4	14,2	-2,2	8,7	-0,6
Mozambique	27,5	58,6	29,3	6,4	19,9	15,4	25,2	22,1	14,5
Namibie	14,7	10,5	9,8	10,4	18,4	13,4	17,9	13,8	8,6
Niger	26,1	18,4	11,7	16,0	24,2	4,0	10,4	13,2	11,7
Nigéria	47,0	22,0	-5,6	2,6	6,6	9,4	18,0	4,6	23,4
Ouganda	27,5	17,3	41,8	28,3	11,8	6,2	14,1	15,1	6,4
République centrafricaine	8,7	8,7	30,2	19,2	31,0	-18,1	5,4	-2,1	13,2
Rwanda	30,2	5,7	9,9	27,6	35,0	11,4	19,3	30,1	7,8
São Tomé-et-Principe	53,5	39,3	35,8	15,4	11,0	-3,3	-1,4	7,3	8,3
Sénégal	13,1	3,8	10,1	19,0	10,0	12,6	6,4	7,1	5,7
Seychelles	21,9	-9,2	23,6	5,2	8,5	4,5	26,2	7,8	10,3
Sierra Leone	35,5	45,4	31,5	21,8	-6,9	11,9	5,4	9,1	16,7
Soudan du Sud	125,7	45,4	49,8	51,2	221,5
Swaziland	21,4	13,1	-0,5	26,0	-1,7	20,2	9,8	4,2	11,6
Tanzanie	35,8	9,6	20,0	27,2	18,2	15,3	19,4	24,8	8,1
Tchad	17,3	21,0	30,2	24,4	32,1	2,7	40,2	2,3	-5,1
Togo	8,4	21,3	21,6	41,1	18,9	13,5	11,6	16,2	16,6
Zambie	43,2	-5,7	15,4	28,2	37,0	12,6	26,4	29,3	-9,4
Zimbabwe ²	5,8	388,2	143,3	62,8	27,1	3,7	4,7	-2,3	-3,6
Afrique subsaharienne	30,2	16,5	8,4	13,5	13,3	12,1	15,5	12,0	12,4
<i>Médiane</i>	20,1	12,5	19,6	23,8	18,2	13,4	14,1	9,3	7,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	28,7	20,5	21,8	25,8	19,9	16,5	17,7	18,6	9,2
Pays exportateurs de pétrole	44,0	24,8	0,6	9,3	10,4	11,8	16,2	7,0	18,6
Hors Nigéria	37,4	32,3	19,7	30,6	20,9	18,3	11,4	13,7	6,7
Pays importateurs de pétrole	22,4	11,0	14,4	16,6	15,5	12,4	15,0	15,8	8,2
Hors Afrique du Sud	26,1	16,9	22,4	24,3	19,6	16,0	19,8	20,1	10,0
Pays à revenu intermédiaire	31,1	14,9	3,8	10,4	11,0	11,6	14,4	9,7	11,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	29,9	18,9	17,2	25,6	18,0	18,9	16,2	17,5	3,9
Pays à faible revenu	27,4	22,5	27,4	25,9	22,1	13,9	19,4	19,7	15,3
Hors pays en situation de fragilité	30,4	13,9	24,7	23,8	23,5	12,2	18,0	22,2	13,1
Pays en situation de fragilité	21,6	31,1	28,5	24,5	20,3	17,7	21,8	17,8	17,3
Zone franc	15,0	10,3	15,9	23,0	12,5	16,9	16,1	11,6	7,5
CEMAC	18,3	11,5	20,4	31,9	11,6	17,7	17,2	6,5	1,6
UEMOA	12,5	9,1	11,8	15,0	13,5	16,2	15,1	16,1	12,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	28,5	20,2	26,7	26,1	21,2	13,9	18,3	20,0	9,7
CAE-5	26,7	12,9	24,2	29,3	14,4	14,7	19,1	19,8	6,5
CEDEAO	39,0	19,4	-0,1	7,5	9,2	12,3	19,3	8,6	19,8
Union douanière d'Afrique australe	17,9	3,7	3,9	6,8	10,1	7,3	7,8	8,4	5,4
SADC	26,4	15,3	11,2	13,6	14,9	10,5	9,9	13,0	5,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS16. Créances sur le secteur privé non financier
(Pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	71,4	74,6	70,4	67,6	68,6	67,3	67,0	68,2	66,9
Angola	8,5	21,5	20,2	20,2	22,3	23,4	22,9	27,2	21,5
Bénin	16,3	20,8	22,0	22,9	22,2	22,6	22,6	21,7	23,4
Botswana	22,1	28,9	25,3	27,5	31,3	32,0	31,0	33,8	31,7
Burkina Faso	16,7	17,0	17,3	18,8	20,7	25,3	29,1	28,8	28,4
Burundi	14,1	13,7	15,2	20,3	17,4	15,8	15,3	15,5	16,6
Cabo Verde	41,4	58,0	61,9	65,7	64,3	64,2	63,3	61,8	62,2
Cameroun	9,5	10,8	11,0	13,1	12,5	13,3	14,0	14,9	15,3
Comores	8,9	14,8	17,5	17,8	20,6	21,7	22,9	26,1	26,7
Congo, Rép. du	2,8	5,0	5,4	6,6	9,6	11,3	14,2	21,3	24,7
Congo, Rép. dém. du	2,1	4,4	4,1	4,0	4,5	4,8	5,3	5,8	6,3
Côte d'Ivoire	14,3	16,4	16,6	16,9	16,8	18,3	19,7	23,0	24,2
Érythrée	24,5	16,6	14,8	13,7	11,4	10,5	9,8	9,1	8,6
Éthiopie ¹	10,9	9,3	10,4	9,8	9,3	8,8	8,7	9,3	9,7
Gabon	9,1	10,1	8,3	9,8	11,9	14,8	14,0	13,4	12,3
Gambie	12,6	15,4	15,9	17,4	16,5	17,9	15,4	12,8	10,3
Ghana	11,7	15,5	15,4	15,3	16,1	16,8	19,6	21,4	19,1
Guinée	3,9	3,5	4,2	7,0	5,9	7,2	9,7	11,6	10,7
Guinée Bissau	1,9	4,3	6,7	10,1	14,5	12,1	11,6	9,7	9,7
Guinée équatoriale	2,7	5,8	6,7	7,0	5,3	7,5	9,1	15,4	19,1
Kenya	23,5	25,8	28,0	31,2	30,1	32,5	34,9	35,2	32,1
Lesotho	8,0	10,5	12,1	13,5	17,9	17,8	18,2	18,2	17,5
Libéria	6,9	12,0	14,8	16,4	16,1	18,3	18,8	20,1	20,3
Madagascar	10,1	11,3	11,5	11,2	10,8	11,7	12,6	13,2	12,9
Malawi	6,7	10,9	13,8	13,9	14,6	12,5	11,7	12,2	10,4
Mali	15,9	15,5	16,0	17,1	17,3	18,8	20,5	22,6	24,9
Maurice	75,1	82,7	87,9	91,3	100,8	108,1	100,3	104,3	96,9
Mozambique	12,4	23,8	26,8	25,7	27,2	28,2	32,0	35,1	34,5
Namibie	48,0	48,0	48,0	48,6	48,5	47,9	49,9	53,4	53,2
Niger	8,4	12,2	12,3	13,3	14,1	13,7	14,1	15,2	16,3
Nigéria	12,0	21,1	15,9	14,2	13,3	13,0	13,8	13,7	15,7
Ouganda	9,2	10,6	12,9	13,7	13,2	12,9	13,5	13,9	13,9
République centrafricaine	6,9	7,2	8,9	10,1	12,3	14,9	14,0	12,3	12,5
Rwanda	9,9	11,8	11,7	12,9	15,2	15,4	16,6	19,8	19,2
São Tomé-et-Principe	25,0	34,9	39,5	40,6	38,4	32,0	27,4	27,0	26,4
Sénégal	22,5	24,7	25,6	28,8	29,5	32,9	34,0	34,1	33,4
Seychelles	25,1	20,1	24,4	23,9	22,5	21,3	25,2	25,3	26,9
Sierra Leone	4,0	7,2	7,7	7,5	5,4	4,7	4,7	5,3	5,6
Soudan du Sud	0,2	0,6	0,7	1,0	1,5	1,5
Swaziland	18,2	20,3	18,9	22,1	19,7	21,7	21,8	21,1	21,2
Tanzanie	10,4	13,2	13,7	14,4	14,7	14,6	15,6	17,1	16,1
Tchad	2,6	3,9	4,2	4,8	5,8	5,9	7,6	8,4	8,6
Togo	18,0	19,8	22,8	28,6	30,1	32,0	33,5	36,0	39,3
Zambie	8,8	10,0	9,2	10,0	12,0	11,7	13,4	15,7	12,1
Zimbabwe ²	3,7	8,2	16,5	22,5	24,5	23,5	23,7	22,8	21,9
Afrique subsaharienne	28,2	31,8	29,1	27,8	28,0	27,7	27,9	28,7	28,5
<i>Médiane</i>	10,7	14,2	15,3	15,3	16,1	16,8	16,6	19,8	19,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	13,4	16,5	17,1	17,6	18,4	19,2	20,0	21,6	20,6
Pays exportateurs de pétrole	10,7	19,2	15,3	13,8	13,7	13,8	14,5	15,3	16,2
Hors Nigéria	7,3	14,2	13,6	12,9	14,7	15,9	16,3	19,6	17,7
Pays importateurs de pétrole	39,3	40,7	39,1	38,2	38,4	37,9	37,9	38,7	37,1
Hors Afrique du Sud	15,3	17,3	18,2	19,2	19,6	20,2	21,1	22,3	21,4
Pays à revenu intermédiaire	33,0	37,2	33,4	32,2	32,1	31,8	32,0	32,9	32,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	16,3	20,6	20,8	22,0	22,8	24,3	25,2	27,8	25,7
Pays à faible revenu	9,8	11,5	12,6	12,7	13,2	13,3	14,1	14,9	15,0
Hors pays en situation de fragilité	11,1	12,9	14,0	14,3	14,4	14,6	15,3	16,2	16,1
Pays en situation de fragilité	8,8	10,3	11,3	11,2	12,3	12,6	13,6	15,4	16,2
Zone franc	11,3	13,0	13,3	14,7	15,1	16,9	18,2	20,3	21,5
CEMAC	6,2	7,8	7,9	9,2	9,5	11,1	12,2	14,7	15,7
UEMOA	15,9	17,8	18,4	19,9	20,3	22,2	23,6	25,1	26,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	15,5	16,6	18,0	19,2	19,3	19,7	20,1	20,7	19,4
CAE-5	15,3	17,2	18,8	20,5	20,2	20,9	22,3	23,1	21,7
CEDEAO	12,6	19,8	16,1	15,1	14,6	14,7	15,8	16,1	17,7
Union douanière d'Afrique australe	67,8	71,0	66,9	64,4	65,5	64,1	63,9	65,2	63,8
SADC	48,1	50,8	48,1	46,6	47,4	46,5	46,0	47,5	45,2

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS17. Exportations de biens et de services*(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	29,6	27,9	28,6	30,5	29,7	30,9	31,2	30,4	30,3	28,0	27,0
Angola	77,3	54,9	62,4	65,4	62,3	55,7	48,0	33,4	30,0	28,9	26,6
Bénin	13,7	14,3	17,9	16,0	13,2	15,5	15,8	15,9	16,4	17,9	18,9
Botswana	50,9	40,5	40,6	50,0	48,4	61,9	60,8	52,1	50,0	49,4	49,0
Burkina Faso	10,6	12,6	21,0	26,2	23,7	26,5	26,1	24,8	25,5	25,6	25,5
Burundi	7,8	6,7	8,9	10,1	9,4	8,8	7,2	5,6	5,5	5,2	5,0
Cabo Verde	35,8	33,2	38,3	42,2	45,0	47,0	48,1	41,9	45,1	44,8	45,4
Cameroun	27,8	22,0	24,4	28,1	27,9	27,1	26,8	23,7	21,3	21,0	20,2
Comores	14,8	13,8	15,7	16,6	14,9	15,6	16,8	17,0	15,8	14,2	13,8
Congo, Rép. du	83,5	69,6	75,5	79,5	75,3	70,4	68,0	63,2	55,0	65,5	83,6
Congo, Rép. dém. du	29,5	27,4	43,0	41,6	32,8	38,1	35,2	27,2	25,7	30,4	35,0
Côte d'Ivoire	48,5	50,7	50,5	53,1	48,9	41,5	39,2	38,2	31,8	29,8	28,5
Érythrée	5,8	4,5	4,8	14,4	19,1	17,0	18,0	13,2	15,8	17,6	16,8
Éthiopie ¹	14,6	10,6	15,5	18,2	13,9	12,5	11,6	9,3	7,3	7,1	7,4
Gabon	59,1	52,0	59,2	61,0	64,9	61,5	54,5	43,5	36,2	40,6	39,1
Gambie	30,6	25,4	23,8	26,5	30,9	29,4	29,2	24,7	24,0	21,0	22,5
Ghana	23,8	29,7	29,3	36,9	40,1	33,9	39,4	44,7	40,8	41,2	41,7
Guinée	22,0	19,1	22,3	25,5	28,2	23,0	22,3	18,7	29,2	34,9	38,7
Guinée-Bissau	17,0	18,8	20,1	25,7	15,5	18,3	20,2	27,7	26,6	27,9	27,4
Guinée équatoriale	79,7	72,6	81,2	76,3	74,3	64,9	59,7	49,0	46,5	46,9	36,8
Kenya	23,5	20,0	22,5	24,0	22,2	19,9	18,3	16,6	14,6	14,4	13,9
Lesotho	45,8	37,5	37,4	39,6	37,9	33,7	35,6	44,6	41,1	40,3	39,1
Libéria	57,3	40,2	42,1	46,3	50,0	45,3	40,7	32,6	30,4	29,5	29,0
Madagascar	26,9	22,4	24,1	26,8	29,0	30,0	32,8	32,1	33,5	33,2	32,4
Malawi	17,1	17,0	19,6	17,6	23,9	30,7	28,9	25,5	29,1	27,5	27,4
Mali	24,0	22,9	22,9	21,6	26,9	24,9	22,5	24,0	22,9	22,1	21,3
Maurice	55,6	47,0	50,9	51,7	52,9	47,3	49,8	48,0	43,0	44,1	44,5
Mozambique	29,0	24,5	24,7	26,5	30,6	29,8	27,5	27,9	33,4	36,3	35,1
Namibie	38,5	42,6	41,7	41,4	42,0	43,7	44,3	42,9	37,2	37,7	38,8
Niger	17,6	20,3	22,2	20,9	21,9	22,6	21,0	18,5	17,2	16,5	17,2
Nigéria	28,4	19,6	22,4	24,7	21,4	19,3	14,8	10,1	9,5	11,6	10,8
Ouganda	16,3	18,1	17,2	20,4	20,1	20,6	16,9	19,3	17,8	18,2	18,6
République centrafricaine	13,2	10,7	11,8	13,5	12,5	14,4	13,0	12,6	12,7	12,9	12,4
Rwanda	11,3	11,1	10,8	14,1	13,9	15,4	16,4	18,4	19,0	20,3	20,6
São Tomé-et-Principe	11,2	10,4	12,3	12,6	13,1	17,8	25,4	28,3	28,7	27,8	27,3
Sénégal	26,3	24,4	24,9	26,4	27,9	28,3	28,1	29,4	27,2	27,4	26,8
Seychelles	85,1	108,0	93,8	100,2	105,2	94,7	102,2	94,2	93,6	99,6	99,1
Sierra Leone	15,0	15,0	16,2	18,3	32,4	35,9	30,2	17,8	23,3	27,7	31,1
Soudan du Sud	72,4	9,3	28,0	34,0	21,0	56,8	60,7	56,7
Swaziland	58,4	51,5	45,9	45,3	45,6	48,1	51,0	50,8	49,1	48,3	48,5
Tanzanie	18,2	18,9	20,6	22,4	20,9	19,4	18,4	20,0	20,0	19,7	19,6
Tchad	45,5	35,2	37,8	40,6	38,2	33,4	31,5	26,5	24,4	32,7	33,3
Togo	37,3	37,8	40,9	44,9	44,7	46,5	39,4	36,0	35,2	34,2	33,3
Zambie	35,1	32,0	39,7	40,1	41,2	41,4	40,8	38,7	35,2	33,4	35,9
Zimbabwe ²	26,7	21,7	34,7	40,1	30,3	27,0	24,3	24,3	24,8	24,1	22,6
Afrique subsaharienne	32,6	27,9	30,5	33,6	31,1	29,6	26,8	22,8	22,2	22,9	22,1
<i>Médiane</i>	27,3	23,7	24,5	26,8	29,7	29,8	29,2	27,2	28,7	28,0	27,4
Hors Nigéria et Afrique du Sud	38,0	33,0	37,4	41,6	38,4	36,2	33,6	28,2	26,1	26,4	26,1
Pays exportateurs de pétrole	39,4	29,8	33,1	37,3	32,6	29,4	24,1	16,7	15,9	18,3	16,9
Hors Nigéria	63,5	50,8	57,7	61,6	56,3	51,3	46,0	33,9	31,3	31,5	29,8
Pays importateurs de pétrole	28,7	26,6	28,7	30,9	29,8	29,8	29,2	27,7	26,5	25,9	25,6
Hors Afrique du Sud	27,9	25,4	28,7	31,3	29,9	29,1	27,9	26,1	24,4	24,6	24,9
Pays à revenu intermédiaire	34,8	29,9	31,9	34,6	32,8	30,9	27,8	23,5	22,9	23,6	22,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	48,6	42,5	46,4	50,0	48,7	44,6	41,7	35,0	31,2	30,8	29,9
Pays à faible revenu	21,8	19,2	23,5	28,9	23,3	24,1	22,7	20,1	19,9	20,8	21,3
Hors pays en situation de fragilité	17,1	16,0	18,6	20,9	19,3	18,9	17,4	16,8	15,8	15,9	16,2
Pays en situation de fragilité	36,4	33,1	38,4	43,8	35,8	35,7	34,1	28,9	28,6	30,2	31,3
Zone franc	41,6	38,1	42,4	44,6	43,6	40,0	37,2	32,4	28,7	29,4	28,8
CEMAC	52,4	45,4	51,8	54,4	53,5	48,7	44,8	36,1	31,5	34,2	33,9
UEMOA	30,5	30,9	32,5	33,3	32,6	31,0	29,6	29,4	26,7	26,0	25,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	26,3	21,9	27,3	29,4	26,5	26,3	24,6	21,5	19,5	19,9	20,3
CAE-5	19,5	18,5	19,8	21,9	20,7	19,4	17,7	18,0	16,8	16,7	16,6
CEDEAO	28,3	22,3	24,5	27,0	24,6	22,3	18,5	15,2	15,5	17,4	16,6
Union douanière d'Afrique australe	31,0	29,0	29,6	31,6	31,0	32,6	33,1	32,0	31,8	29,5	28,7
SADC	35,4	32,3	34,6	37,1	36,4	36,7	35,3	31,4	30,5	29,3	28,7

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS18. Importations de biens et de services
(Pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	30,6	27,5	27,4	29,7	31,2	33,3	32,9	31,5	30,2	27,2	26,8
Angola	48,3	55,4	42,9	42,2	39,7	39,4	42,2	36,9	29,4	27,0	25,2
Bénin	24,9	27,0	29,2	26,1	25,2	28,3	31,0	28,8	28,2	30,9	30,3
Botswana	40,3	52,7	47,7	53,7	60,2	61,8	53,9	53,4	43,4	51,3	51,3
Burkina Faso	25,4	23,2	28,5	33,0	34,7	39,8	35,1	33,9	33,5	34,0	34,0
Burundi	34,3	28,2	43,4	43,5	46,7	41,5	37,3	32,9	24,9	23,1	22,0
Cabo Verde	64,5	63,4	66,8	73,8	68,1	62,8	66,4	59,1	63,7	63,8	63,9
Cameroun	28,4	26,9	27,5	30,9	30,8	29,9	30,2	27,4	23,9	24,0	23,2
Comores	39,5	47,9	49,9	50,3	54,3	52,0	49,5	45,7	43,9	44,9	42,3
Congo, Rép. du	56,0	71,1	57,3	62,0	51,0	52,4	66,0	96,3	112,8	68,1	60,2
Congo, Rép. dém. du	34,9	36,9	51,9	48,0	39,9	38,6	44,0	33,2	30,6	35,7	38,5
Côte d'Ivoire	41,2	39,8	43,2	36,8	44,7	38,6	34,4	34,6	29,2	29,6	28,3
Érythrée	41,6	23,4	23,3	23,2	22,8	22,1	21,8	19,5	19,2	20,2	19,4
Éthiopie ¹	36,3	27,9	33,1	36,5	32,8	28,8	28,2	30,2	26,9	23,2	22,3
Gabon	27,5	34,6	29,5	23,6	36,5	44,0	41,6	39,0	34,5	38,1	34,7
Gambie	45,5	41,9	43,0	41,1	44,3	41,1	48,5	50,4	41,9	43,7	46,5
Ghana	40,1	42,9	43,5	49,3	52,5	47,1	49,6	56,3	48,0	48,4	47,7
Guinée	24,2	21,1	25,4	43,2	44,4	31,6	33,0	30,7	60,7	59,1	55,2
Guinée-Bissau	28,7	35,2	35,2	30,9	25,7	25,8	31,4	32,4	30,9	31,8	32,2
Guinée équatoriale	35,9	47,9	58,9	43,4	41,3	41,9	42,1	48,0	36,3	33,3	25,0
Kenya	31,9	30,5	33,9	39,4	35,5	33,2	33,0	27,7	23,4	23,6	23,7
Lesotho	103,5	99,9	93,7	92,7	96,3	84,7	85,5	90,5	82,1	87,0	87,4
Libéria	191,2	135,9	134,7	132,1	119,8	108,4	122,4	120,6	101,9	94,7	87,8
Madagascar	43,4	46,0	37,5	38,0	38,7	38,7	37,2	35,5	35,6	40,7	40,5
Malawi	35,0	31,7	34,9	28,0	38,3	42,6	39,6	36,7	45,7	39,5	38,3
Mali	33,7	34,0	37,9	29,7	31,8	39,9	38,0	39,6	39,5	39,2	36,7
Maurice	64,2	57,5	63,0	65,6	66,0	61,6	62,3	58,8	53,3	57,1	57,6
Mozambique	38,6	39,7	45,2	58,0	81,7	81,2	72,6	71,7	71,0	60,6	79,8
Namibie	41,8	55,8	52,1	50,6	55,7	59,3	66,7	68,1	57,5	52,6	52,3
Niger	31,2	46,7	49,0	47,8	39,4	39,1	38,9	40,9	37,0	39,4	39,5
Nigéria	17,7	16,6	19,2	21,9	17,5	14,9	15,1	14,9	11,6	12,3	12,0
Ouganda	27,0	28,1	30,6	35,3	31,6	30,0	27,9	30,1	25,3	26,8	28,5
République centrafricaine	22,1	23,2	26,5	24,4	23,9	25,0	37,6	34,6	29,6	31,7	30,1
Rwanda	26,1	28,7	28,6	34,2	34,0	32,0	33,2	35,6	37,0	33,1	34,3
São Tomé-et-Príncipe	55,6	54,7	61,0	63,1	54,0	58,9	66,0	58,9	54,0	58,3	56,6
Sénégal	45,1	41,3	40,3	44,7	48,9	49,2	47,4	46,1	41,3	40,4	39,7
Seychelles	94,7	117,0	108,1	116,6	122,5	101,5	118,0	103,2	103,7	106,0	104,8
Sierra Leone	24,4	30,5	43,9	84,4	65,7	46,2	57,4	43,8	48,8	51,9	53,6
Soudan du Sud	30,4	34,1	29,9	31,6	28,9	61,7	68,6	77,5
Swaziland	67,4	64,5	58,3	57,8	56,3	55,0	56,7	52,0	53,8	54,1	53,6
Tanzanie	26,8	28,4	29,5	34,2	33,0	30,2	28,3	27,3	24,3	24,2	25,1
Tchad	44,3	46,8	48,6	48,1	48,0	43,1	43,9	42,9	39,4	42,4	42,3
Togo	54,7	53,4	57,6	66,4	58,6	66,3	57,3	58,0	55,1	52,3	50,3
Zambie	30,4	26,7	27,6	32,2	36,3	39,3	37,7	41,7	37,7	36,3	38,1
Zimbabwe ²	35,8	45,3	59,5	72,2	55,7	52,6	47,7	42,9	37,1	35,1	30,3
Afrique subsaharienne	30,4	30,3	30,6	33,0	32,0	30,8	30,5	29,5	27,2	26,8	26,1
<i>Médiane</i>	36,1	39,8	43,1	43,2	41,3	41,1	41,6	39,6	37,7	39,4	38,5
Hors Nigéria et Afrique du Sud	38,2	40,4	40,8	42,4	42,2	40,7	40,7	38,8	34,8	33,8	33,3
Pays exportateurs de pétrole	24,9	27,1	26,3	28,1	24,6	22,5	22,9	21,5	18,3	18,5	17,2
Hors Nigéria	40,6	48,7	42,6	40,1	39,4	39,2	41,4	38,8	34,3	30,6	28,4
Pays importateurs de pétrole	33,8	32,5	33,7	36,6	37,8	38,0	37,4	36,0	33,3	32,0	32,0
Hors Afrique du Sud	37,3	36,8	40,1	43,5	43,5	41,4	40,3	38,8	35,0	34,8	35,0
Pays à revenu intermédiaire	29,7	29,6	29,1	31,3	30,2	29,1	28,8	27,9	25,3	24,9	23,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,2	45,1	42,5	43,3	43,7	42,5	43,2	41,8	35,9	34,4	33,1
Pays à faible revenu	33,7	33,5	38,2	41,0	40,0	38,1	37,3	35,3	33,5	33,0	33,6
Hors pays en situation de fragilité	30,1	29,7	32,8	37,4	37,5	35,7	33,5	33,6	29,9	28,2	29,7
Pays en situation de fragilité	40,2	41,7	46,2	45,2	44,2	41,6	42,6	39,9	40,2	39,2	38,0
Zone franc	36,1	39,0	40,8	38,5	39,8	40,4	39,9	40,3	36,7	35,1	33,2
CEMAC	35,0	40,9	41,8	39,2	39,4	40,1	41,7	43,0	39,5	35,2	32,1
UEMOA	37,3	37,1	39,8	37,7	40,3	40,8	38,0	38,0	34,7	35,0	33,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	36,7	34,1	38,8	42,1	38,9	37,0	36,6	33,9	30,3	30,1	30,0
CAE-5	29,1	29,2	31,7	36,7	34,1	31,7	30,6	28,5	24,7	24,8	25,4
CEDEAO	23,7	22,7	24,7	27,4	24,3	21,6	21,1	21,5	19,9	21,1	20,1
Union douanière d'Afrique australe	32,1	30,0	29,5	31,8	33,6	35,7	35,6	34,2	32,3	29,8	29,4
SADC	34,4	35,2	33,6	35,9	37,2	38,4	38,7	36,1	32,9	31,1	31,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS19. Balance commerciale, marchandises*(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-0,6	1,1	2,2	1,6	-1,1	-2,1	-1,7	-0,9	0,3	0,9	0,5
Angola	50,4	24,1	41,1	45,2	41,1	33,5	24,1	12,1	13,9	13,8	12,3
Bénin	-10,7	-9,9	-10,2	-9,9	-11,1	-10,1	-11,0	-8,4	-7,7	-8,0	-6,5
Botswana	9,5	-12,7	-7,3	-4,6	-13,5	-2,3	3,3	-5,7	2,0	-6,4	-6,2
Burkina Faso	-9,5	-5,8	-1,5	-0,0	-3,9	-5,6	-2,0	-2,2	-1,3	-1,9	-2,2
Burundi	-16,4	-14,5	-30,2	-29,0	-32,2	-29,1	-24,4	-21,7	-14,9	-14,3	-13,9
Cabo Verde	-39,0	-39,6	-40,9	-45,1	-36,6	-33,6	-32,5	-30,1	-33,1	-32,8	-33,1
Cameroun	1,9	-1,8	-0,9	-2,5	-1,0	-0,7	-1,4	-1,3	-0,8	-1,3	-1,5
Comores	-22,9	-28,9	-28,8	-28,6	-33,4	-31,8	-30,9	-28,8	-25,2	-27,1	-24,9
Congo, Rép. du	51,6	26,8	41,9	46,7	43,1	34,5	23,9	-5,1	-18,2	23,8	44,9
Congo, Rép. dém. du	0,2	-3,2	2,1	2,3	0,2	6,6	-1,1	-0,8	-0,6	-0,3	2,0
Côte d'Ivoire	15,0	17,5	14,5	23,2	11,4	9,6	10,9	9,7	9,2	6,9	6,8
Érythrée	-33,9	-19,9	-19,6	-10,3	-4,6	-5,7	-4,2	-6,4	-3,3	-2,4	-3,0
Éthiopie ¹	-20,6	-15,8	-16,3	-16,6	-16,9	-17,6	-17,9	-20,8	-19,1	-15,6	-14,8
Gabon	41,7	29,8	38,7	46,3	42,1	32,0	27,9	15,4	13,3	15,4	16,2
Gambie	-21,3	-22,4	-22,8	-21,2	-22,0	-19,1	-25,4	-29,4	-22,8	-26,5	-27,4
Ghana	-14,9	-8,6	-9,2	-7,7	-10,0	-8,0	-3,6	-8,4	-4,1	-3,2	-1,0
Guinée	2,2	1,8	1,8	-9,3	-3,5	-0,4	-5,0	-7,2	-23,8	-15,6	-8,5
Guinée-Bissau	-6,0	-9,8	-8,2	-0,2	-5,1	-2,9	-4,6	4,4	4,4	3,8	2,9
Guinée équatoriale	54,9	40,7	37,8	48,2	47,5	37,8	33,3	17,8	22,1	25,5	22,4
Kenya	-12,2	-13,4	-15,6	-20,1	-18,5	-18,6	-17,4	-13,1	-11,2	-11,7	-12,5
Lesotho	-37,6	-43,6	-40,8	-37,9	-44,2	-38,5	-37,6	-34,4	-30,6	-34,7	-35,9
Libéria	-33,1	-30,8	-30,1	-33,3	-26,9	-25,2	-31,6	-44,9	-31,3	-29,3	-27,1
Madagascar	-13,4	-19,5	-12,3	-10,1	-11,2	-8,0	-5,1	-3,4	-2,6	-7,1	-7,7
Malawi	-12,8	-10,3	-10,7	-7,9	-11,0	-7,9	-7,4	-7,6	-10,9	-7,8	-7,0
Mali	-4,4	-6,0	-8,6	-2,6	0,9	-1,9	-3,5	-3,6	-4,6	-5,1	-4,6
Maurice	-15,2	-17,5	-19,5	-20,9	-21,5	-19,0	-18,0	-16,0	-16,9	-19,7	-20,2
Mozambique	-5,5	-11,3	-11,3	-17,1	-26,7	-31,1	-27,7	-28,1	-12,5	-11,6	-29,1
Namibie	-4,0	-14,0	-9,9	-8,8	-16,4	-15,6	-21,5	-25,0	-19,7	-14,5	-12,8
Niger	-6,9	-14,7	-14,2	-14,4	-6,6	-5,6	-8,6	-12,3	-10,4	-12,9	-12,5
Nigéria	15,3	8,5	8,2	7,9	8,5	8,2	3,7	-1,3	-0,1	1,5	1,0
Ouganda	-8,9	-8,1	-10,9	-11,7	-10,0	-8,3	-8,5	-9,1	-5,4	-6,6	-7,8
République centrafricaine	-4,0	-7,8	-8,8	-5,7	-6,2	-7,3	-18,5	-16,4	-11,6	-13,8	-13,0
Rwanda	-10,3	-14,2	-13,6	-17,2	-18,8	-15,1	-15,8	-14,9	-15,5	-12,1	-12,9
São Tomé-et-Principe	-35,6	-39,7	-43,2	-44,9	-38,2	-38,2	-36,6	-33,9	-30,1	-32,9	-32,8
Sénégal	-18,4	-15,9	-14,9	-17,4	-20,3	-20,1	-18,4	-15,9	-13,4	-12,2	-12,2
Seychelles	-29,5	-37,6	-39,3	-43,0	-38,5	-29,7	-40,3	-34,4	-36,0	-36,3	-36,2
Sierra Leone	-7,5	-14,3	-20,2	-56,9	-24,1	-0,6	-6,8	-18,0	-17,4	-14,8	-11,7
Soudan du Sud	49,1	-19,6	1,9	9,5	-1,3	14,4	9,4	-2,4
Swaziland	-3,5	-3,3	-3,3	-0,9	1,6	4,6	4,9	8,7	5,2	3,9	5,9
Tanzanie	-9,8	-10,0	-9,5	-12,2	-13,0	-12,2	-11,4	-9,4	-6,8	-7,1	-8,0
Tchad	24,4	4,8	8,0	10,8	7,7	6,6	2,8	0,5	2,2	8,8	9,5
Togo	-14,2	-13,0	-14,3	-22,4	-14,2	-20,1	-19,3	-24,8	-22,3	-20,6	-19,5
Zambie	4,7	6,3	13,7	9,8	6,3	5,9	6,0	-0,3	-0,2	0,1	0,9
Zimbabwe ²	-7,2	-18,8	-18,7	-24,8	-19,3	-19,5	-17,3	-15,2	-9,5	-8,9	-5,8
Afrique subsaharienne	6,0	2,6	4,5	5,7	3,5	3,0	0,7	-3,1	-2,0	-0,9	-1,2
<i>Médiane</i>	-8,2	-10,8	-10,5	-9,9	-11,1	-7,9	-7,4	-8,4	-9,5	-7,8	-7,7
Hors Nigéria et Afrique du Sud	5,5	-0,1	3,7	6,8	2,8	1,8	-0,4	-5,4	-4,1	-3,0	-3,0
Pays exportateurs de pétrole	22,6	12,6	15,4	18,2	16,0	13,8	8,5	1,4	2,8	5,1	4,5
Hors Nigéria	38,5	21,0	32,2	38,2	31,8	26,1	19,7	8,4	9,7	12,2	11,8
Pays importateurs de pétrole	-4,0	-4,3	-3,2	-3,8	-6,4	-6,4	-6,4	-6,8	-5,3	-4,8	-5,0
Hors Afrique du Sud	-7,5	-9,1	-8,5	-9,3	-11,0	-9,6	-9,5	-10,5	-8,4	-8,1	-8,0
Pays à revenu intermédiaire	8,7	5,5	7,3	8,2	6,7	5,8	3,3	-0,9	0,2	1,3	1,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	14,0	6,9	12,2	15,7	12,4	9,5	6,7	-0,4	0,5	1,4	1,5
Pays à faible revenu	-7,5	-10,2	-9,5	-6,6	-11,3	-9,2	-9,8	-11,2	-9,5	-8,6	-8,8
Hors pays en situation de fragilité	-11,3	-11,5	-11,5	-12,9	-14,2	-14,1	-13,8	-14,7	-11,8	-10,7	-11,8
Pays en situation de fragilité	5,1	-0,1	1,9	8,1	-0,2	2,0	0,2	-3,6	-3,6	-1,6	0,3
Zone franc	13,4	7,8	10,4	15,0	12,4	8,4	6,3	0,6	0,4	2,1	2,8
CEMAC	28,3	17,0	21,9	27,4	25,8	19,8	15,0	4,4	3,4	9,1	10,8
UEMOA	-2,0	-1,2	-1,9	0,7	-2,5	-3,4	-2,4	-2,5	-1,9	-2,7	-2,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	-9,8	-11,1	-10,0	-11,4	-11,7	-10,3	-11,1	-11,5	-10,2	-9,6	-9,3
CAE-5	-10,8	-11,4	-12,9	-15,9	-15,3	-14,5	-13,8	-11,5	-9,2	-9,6	-10,4
CEDEAO	9,2	5,1	4,9	4,8	5,0	5,0	2,0	-2,4	-1,5	-0,3	-0,3
Union douanière d'Afrique australe	-0,6	-0,1	1,2	0,8	-2,3	-2,7	-2,3	-2,0	-0,4	-0,1	-0,5
SADC	3,8	1,7	5,2	5,8	3,3	2,6	0,9	-1,5	0,4	0,8	0,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS20. Solde extérieur courant¹
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	-4,3	-2,7	-1,5	-2,2	-5,1	-5,9	-5,3	-4,4	-3,3	-2,9	-3,3
Angola	14,7	-10,0	9,1	12,6	12,0	6,7	-3,0	-10,0	-5,1	-4,8	-4,5
Bénin	-6,7	-8,3	-8,2	-7,3	-7,4	-7,4	-8,6	-8,4	-7,2	-8,7	-7,1
Botswana	10,7	-6,3	-2,6	3,1	0,3	8,9	15,4	7,8	11,7	4,5	2,8
Burkina Faso	-10,4	-4,7	-2,2	-1,5	-7,0	-11,3	-8,0	-8,0	-6,8	-7,2	-7,1
Burundi	-7,8	1,7	-12,2	-14,4	-18,6	-19,3	-18,5	-17,7	-13,1	-12,4	-11,8
Cabo Verde	-9,5	-14,6	-12,4	-16,3	-12,6	-4,9	-9,1	-5,0	-3,7	-6,1	-6,0
Cameroun	-1,0	-3,5	-2,8	-3,0	-3,6	-3,9	-4,3	-4,1	-3,6	-3,6	-3,5
Comores	-6,3	-6,9	-0,2	-4,9	-7,3	-8,3	-8,0	0,4	-10,1	-9,5	-11,3
Congo, Rép. du	-6,7	-14,1	7,8	-3,2	17,7	1,7	-11,6	-42,9	-70,1	-15,9	2,5
Congo, Rép. dém. du	-0,2	-6,1	-10,5	-5,2	-4,6	-5,2	-4,8	-3,9	-3,4	-4,6	-2,1
Côte d'Ivoire	1,1	6,6	1,9	10,4	-1,2	-1,4	1,4	-0,6	-1,1	-2,9	-2,8
Érythrée	-3,1	-7,6	-5,6	0,6	2,3	-0,1	0,6	-2,2	-0,1	0,7	0,3
Éthiopie ²	-8,4	-6,7	-1,4	-2,5	-6,9	-5,9	-6,4	-11,6	-9,9	-8,3	-7,4
Gabon	17,3	4,4	14,9	21,0	17,6	7,0	7,3	-5,7	-10,2	-9,3	-6,7
Gambie	-8,5	-12,5	-0,7	-12,3	-7,9	-10,2	-10,8	-15,0	-8,9	-9,4	-12,0
Ghana	-8,1	-5,5	-8,6	-9,0	-11,7	-11,9	-9,5	-7,7	-6,7	-5,8	-5,4
Guinée	-3,9	-5,7	-6,4	-18,4	-20,0	-12,5	-13,4	-15,4	-31,9	-25,0	-21,4
Guinée-Bissau	-3,6	-5,8	-8,3	-1,3	-8,4	-5,0	0,6	2,0	0,9	0,1	-0,6
Guinée équatoriale	13,6	-9,7	-20,2	-5,7	-1,1	-2,5	-4,3	-17,7	-10,5	-8,0	-7,4
Kenya	-2,6	-4,4	-5,9	-9,2	-8,4	-8,8	-10,4	-6,8	-5,2	-6,1	-7,0
Lesotho	14,8	1,5	-8,4	-12,9	-8,2	-5,5	-5,2	-4,8	-7,7	-8,5	-9,4
Libéria	-14,0	-23,2	-32,0	-27,4	-21,5	-30,1	-26,9	-35,2	-24,7	-26,7	-31,3
Madagascar	-12,0	-21,1	-9,7	-6,9	-6,9	-5,9	-0,3	-1,9	0,8	-4,7	-5,3
Malawi	-12,9	-10,2	-8,6	-8,6	-9,3	-8,4	-8,4	-9,5	-13,5	-9,1	-8,1
Mali	-7,3	-10,8	-10,7	-5,1	-2,2	-2,9	-4,7	-5,3	-7,1	-7,0	-5,6
Maurice	-6,3	-7,4	-10,3	-13,8	-7,3	-6,3	-5,7	-4,9	-4,4	-5,8	-6,2
Mozambique	-8,9	-10,9	-16,1	-25,3	-44,7	-42,9	-38,2	-40,3	-38,2	-25,6	-45,8
Namibie	6,7	-1,5	-3,5	-3,0	-5,7	-4,0	-10,8	-12,6	-14,0	-7,3	-6,6
Niger	-9,2	-24,4	-19,8	-22,3	-14,7	-15,0	-15,4	-18,0	-15,5	-18,6	-18,3
Nigéria	14,0	4,7	3,6	2,6	3,8	3,7	0,2	-3,2	0,7	1,9	1,0
Ouganda	-2,8	-5,7	-8,0	-10,0	-6,8	-7,0	-8,5	-7,1	-4,3	-5,6	-7,2
République centrafricaine	-5,5	-9,1	-10,2	-7,6	-4,6	-3,0	-5,6	-9,0	-9,1	-9,7	-6,5
Rwanda	-3,3	-7,0	-7,2	-7,4	-11,2	-8,7	-11,8	-13,4	-14,4	-10,2	-11,2
São Tomé-et-Príncipe	-27,3	-24,7	-22,9	-27,7	-21,9	-13,8	-21,9	-13,0	-6,2	-10,2	-9,9
Sénégal	-9,6	-6,7	-4,4	-8,0	-10,9	-10,5	-9,0	-7,5	-5,3	-5,1	-5,2
Seychelles	-13,7	-14,8	-19,4	-23,0	-21,1	-11,9	-23,1	-18,6	-18,4	-15,6	-14,6
Sierra Leone	-6,9	-13,3	-22,7	-65,0	-31,8	-17,5	-18,2	-17,4	-19,7	-21,1	-18,5
Soudan du Sud	18,2	-15,9	-3,9	-1,6	-7,2	4,7	1,7	-12,7
Swaziland	-3,1	-11,2	-8,6	-6,9	3,3	5,3	3,4	10,8	0,7	-1,1	0,2
Tanzanie	-6,5	-7,6	-7,7	-10,8	-11,6	-10,6	-10,1	-8,5	-5,6	-5,6	-6,5
Tchad	0,4	-8,2	-8,5	-5,8	-7,8	-9,1	-8,9	-12,3	-9,2	-2,0	-2,8
Togo	-8,8	-5,6	-6,3	-8,0	-7,5	-13,2	-9,9	-11,1	-9,7	-8,3	-7,3
Zambie	-1,1	6,0	7,5	4,7	5,4	-0,6	2,1	-3,9	-4,4	-3,6	-2,8
Zimbabwe ³	-7,5	-13,7	-12,5	-20,1	-12,9	-15,6	-15,1	-9,3	-4,1	-3,6	-0,8
Afrique subsaharienne	2,0	-2,4	-0,8	-0,8	-1,8	-2,4	-3,9	-6,1	-4,2	-3,4	-3,6
<i>Médiane</i>	-6,3	-7,2	-8,1	-7,3	-7,4	-6,3	-8,4	-8,0	-6,8	-7,0	-6,6
Hors Nigéria et Afrique du Sud	-0,4	-6,5	-3,3	-2,1	-3,6	-4,8	-6,3	-8,8	-7,3	-6,3	-6,3
Pays exportateurs de pétrole	12,5	0,6	3,6	4,4	4,8	3,4	-0,9	-5,3	-2,1	-0,5	-0,7
Hors Nigéria	9,1	-7,9	3,6	7,9	7,0	2,7	-3,3	-10,7	-8,7	-5,3	-4,4
Pays importateurs de pétrole	-4,3	-4,5	-3,9	-4,7	-7,0	-7,3	-6,8	-6,7	-5,6	-5,3	-5,6
Hors Afrique du Sud	-4,2	-6,0	-6,2	-7,2	-8,6	-8,4	-7,7	-8,1	-6,9	-6,7	-7,0
Pays à revenu intermédiaire	3,6	-1,0	0,7	0,7	0,3	-0,5	-2,5	-4,9	-2,8	-2,1	-2,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,3	-5,0	0,0	1,8	1,6	-1,1	-3,8	-7,4	-6,0	-5,0	-4,6
Pays à faible revenu	-6,1	-8,8	-8,4	-8,0	-11,1	-10,2	-9,7	-10,5	-8,9	-8,0	-8,5
Hors pays en situation de fragilité	-6,9	-8,0	-7,1	-9,5	-12,4	-11,8	-11,4	-12,5	-9,9	-8,7	-10,1
Pays en situation de fragilité	-4,0	-6,9	-6,1	-3,4	-5,8	-6,3	-6,1	-8,2	-8,9	-6,5	-4,8
Zone franc	-0,2	-4,8	-3,5	-0,7	-1,0	-4,0	-4,5	-8,7	-9,0	-6,3	-5,0
CEMAC	4,6	-5,6	-2,5	0,5	3,4	-1,5	-3,9	-12,2	-13,9	-6,5	-4,0
UEMOA	-5,2	-4,0	-4,6	-2,0	-5,8	-6,6	-5,0	-5,7	-5,3	-6,2	-5,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	-4,5	-6,2	-5,6	-6,8	-6,0	-6,6	-6,9	-7,3	-6,1	-6,1	-5,8
CAE-5	-4,0	-5,7	-7,1	-9,9	-9,4	-9,2	-10,2	-8,0	-5,8	-6,2	-7,2
CEDEAO	8,2	2,0	1,1	0,3	0,7	0,7	-1,5	-4,2	-1,7	-1,0	-1,3
Union douanière d'Afrique australe	-3,3	-2,9	-1,7	-2,2	-4,9	-5,1	-4,5	-4,0	-2,9	-2,7	-3,1
SADC	-1,8	-4,9	-1,3	-1,4	-3,2	-4,4	-5,5	-6,4	-4,4	-4,1	-4,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS21. Investissement direct à l'étranger, net
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	1,1	2,1	1,0	1,1	0,4	0,5	-0,5	-1,3	-0,4	-0,4	-0,2
Angola	-0,6	2,9	-5,5	-4,9	-8,4	-10,5	-1,8	8,0	-3,5	0,6	0,5
Bénin	2,1	1,5	2,8	1,3	2,6	3,3	4,0	1,4	1,3	1,7	1,7
Botswana	4,2	1,9	1,6	9,0	5,8	5,4	2,5	2,1	-3,7	-0,9	0,4
Burkina Faso	1,6	1,1	0,4	0,4	2,3	3,6	2,3	2,0	2,5	2,7	2,8
Burundi	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	2,6	2,4	1,5	1,2	1,1	1,1
Cabo Verde	9,4	7,0	6,7	5,6	3,8	3,5	6,8	7,0	6,7	6,5	6,4
Cameroun	1,8	2,1	1,8	1,8	3,1	2,9	2,9	2,1	1,9	1,7	1,8
Comores	0,6	2,6	1,5	3,8	1,7	1,4	0,7	0,8	1,3	1,3	1,3
Congo, Rép. du	24,2	20,8	17,8	20,6	-2,1	18,0	18,8	31,8	32,7	12,8	8,6
Congo, Rép. dém. du	5,3	-1,5	13,3	6,5	10,5	5,2	5,1	3,0	2,4	2,6	2,7
Côte d'Ivoire	1,8	1,6	1,3	1,1	1,2	1,3	1,2	1,5	1,7	1,8	2,0
Érythrée	1,4	4,9	4,3	1,5	1,3	1,3	1,1	1,1	1,0	0,9	0,9
Éthiopie ¹	1,4	0,7	1,0	2,0	0,6	2,6	2,6	3,4	3,3	4,4	5,2
Gabon	4,2	5,2	3,5	4,1	3,8	5,1	6,0	6,9	8,8	10,0	9,9
Gambie	9,6	8,1	9,0	6,7	11,2	9,5	9,2	8,2	7,5	8,0	8,3
Ghana	2,9	11,3	7,9	8,1	7,9	6,7	8,7	8,1	8,1	6,5	6,0
Guinée	4,0	2,1	2,2	5,6	8,8	1,6	0,7	3,0	18,8	16,9	12,6
Guinée Bissau	1,2	2,1	3,3	2,2	0,7	1,9	2,5	1,7	1,5	1,2	1,1
Guinée équatoriale	-9,3	-12,1	-20,4	-12,8	-15,7	-9,8	-5,3	-9,8	0,6	-0,9	-1,1
Kenya	0,5	0,2	0,4	3,3	2,3	1,7	2,1	1,9	2,2	2,2	2,4
Lesotho	2,2	3,5	0,8	2,1	2,0	1,9	4,4	4,8	3,2	3,3	3,3
Libéria	5,8	13,4	22,7	22,8	19,3	22,1	13,7	12,6	11,0	11,2	13,6
Madagascar	3,7	8,1	3,9	7,8	7,8	5,2	2,9	4,5	4,5	4,4	4,4
Malawi	1,8	0,9	2,3	0,8	1,4	1,7	0,8	1,8	3,1	3,0	2,5
Mali	1,8	7,3	3,7	4,2	3,1	2,3	1,0	1,5	1,4	1,4	1,2
Maurice	1,6	2,5	127,6	-9,0	49,5	10,1	4,4	2,9	107,0	98,7	89,4
Mozambique	3,8	8,0	9,8	27,1	37,1	38,6	29,1	26,1	27,4	15,6	32,5
Namibie	6,3	5,7	7,0	7,0	8,6	6,5	4,7	8,1	3,3	3,7	3,7
Niger	2,3	13,4	17,5	16,5	12,1	8,1	8,9	6,9	6,5	9,5	10,5
Nigéria	2,1	2,4	1,4	1,9	1,2	0,8	0,5	0,3	0,8	0,8	0,6
Ouganda	4,7	4,4	2,5	4,3	4,7	4,4	3,7	2,1	2,1	3,0	4,0
République centrafricaine	3,3	2,1	3,1	1,7	3,2	0,1	0,1	0,3	2,6	3,6	3,2
Rwanda	1,2	2,2	0,7	1,6	2,2	3,4	3,9	2,7	2,9	3,3	4,2
São Tomé-et-Principe	16,8	8,1	25,6	13,5	8,6	1,5	6,6	8,1	5,9	14,1	3,8
Sénégal	1,6	2,0	2,0	2,0	1,5	1,9	2,5	2,8	1,6	2,5	2,9
Seychelles	11,8	20,2	19,2	19,5	23,8	12,2	16,1	10,8	6,4	5,3	4,7
Sierra Leone	3,9	4,5	9,2	32,3	19,0	7,3	7,7	6,2	13,4	14,6	14,6
Soudan du Sud	-0,4	-0,5	-3,8	-0,1	0,1	-1,5	0,4	14,0
Swaziland	1,8	1,6	2,9	2,1	2,0	0,7	0,6	1,1	0,8	0,7	0,7
Tanzanie	3,5	3,7	4,0	4,5	4,4	4,5	3,8	3,4	3,0	3,1	3,6
Tchad	3,5	2,7	2,0	1,5	3,4	2,8	-3,4	4,3	2,0	2,8	2,9
Togo	3,1	0,4	1,5	-14,3	-7,6	5,0	-6,4	1,7	2,2	2,4	2,7
Zambie	5,9	2,8	3,1	4,7	9,5	6,0	11,8	5,5	7,3	6,3	6,1
Zimbabwe ²	0,7	1,3	1,2	3,1	2,5	2,5	3,0	2,5	1,7	1,1	1,0
Afrique subsaharienne	1,9	2,6	2,4	2,0	1,8	1,3	1,6	2,0	2,6	2,6	2,7
<i>Médiane</i>	2,2	2,5	2,9	3,1	3,1	2,9	2,9	2,8	2,5	3,0	3,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	2,4	3,1	4,2	2,7	3,0	2,0	3,3	4,6	4,9	4,8	5,1
Pays exportateurs de pétrole	1,9	2,4	0,1	0,7	-0,9	-0,9	0,5	2,0	0,8	1,2	1,0
Hors Nigéria	1,5	2,6	-2,9	-1,6	-5,3	-4,8	0,3	6,2	0,7	2,0	1,9
Pays importateurs de pétrole	1,9	2,8	4,1	3,0	3,9	3,2	2,6	2,0	3,9	3,5	3,9
Hors Afrique du Sud	2,9	3,3	7,2	4,9	6,9	5,2	4,7	4,0	6,2	5,8	6,2
Pays à revenu intermédiaire	1,6	2,5	2,0	1,4	0,8	0,4	1,0	1,4	2,2	2,1	2,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,0	3,1	4,0	1,2	0,9	-0,3	2,7	5,1	5,5	5,4	4,9
Pays à faible revenu	3,0	3,1	4,5	5,0	6,1	5,4	4,2	4,0	4,2	4,2	5,3
Hors pays en situation de fragilité	2,9	3,4	3,6	6,0	6,6	7,1	5,9	5,0	4,4	4,5	6,2
Pays en situation de fragilité	4,7	3,9	5,9	5,0	4,0	3,9	3,1	3,9	4,6	3,8	3,6
Zone franc	2,5	2,7	1,5	2,0	0,0	2,7	2,5	3,3	3,9	3,3	3,2
CEMAC	3,1	2,2	0,1	1,9	-2,0	2,6	3,0	4,7	6,4	4,3	3,9
UEMOA	1,9	3,2	3,1	2,2	2,3	2,8	2,1	2,2	2,1	2,6	2,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	2,6	1,7	9,8	3,1	6,6	3,8	4,0	2,9	7,2	6,9	6,8
CAE-5	2,3	2,2	2,0	3,7	3,4	3,2	3,1	2,5	2,5	2,6	3,1
CEDEAO	2,2	3,1	2,2	2,7	2,1	1,7	1,3	1,2	2,0	2,0	1,8
Union douanière d'Afrique australe	1,3	2,2	1,2	1,5	0,9	0,8	-0,2	-0,7	-0,4	-0,2	-0,0
SADC	1,5	2,5	3,1	1,4	2,0	0,6	1,5	2,4	2,8	2,8	3,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS22. Taux de change effectifs réels¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	99,9	94,0	108,6	106,3	100,5	89,9	84,2	83,8	77,7
Angola	179,1	249,2	235,0	242,5	268,4	285,4	297,5	300,4	293,2
Bénin	119,3	123,1	115,1	114,3	112,3	114,0	112,7	100,5	100,6
Botswana	98,2	100,4	108,8	108,0	116,4	99,6	94,5	94,8	96,3
Burkina Faso	111,6	120,3	110,3	112,2	111,4	113,4	118,0	110,5	105,2
Burundi	71,2	80,3	82,5	81,9	84,3	84,3	87,7	100,1	100,1
Cabo Verde	96,9	101,5	98,9	100,9	98,5	101,8	101,7	98,8	97,4
Cameroun	110,0	115,9	108,6	108,7	105,0	108,1	109,4	106,2	108,3
Comores	119,2	121,1	115,3	115,6	110,2	114,3	113,1	94,1	88,5
Congo, Rép. du	119,9	131,6	122,8	121,5	118,3	126,5	128,5	121,1	125,5
Congo, Rép. dém. du	27,4	158,8	19,2	20,3	22,8	22,9	23,2	26,8	25,4
Côte d'Ivoire	117,1	121,9	114,6	116,8	112,1	117,1	118,2	113,1	113,5
Érythrée	107,0	164,5	183,7	203,1	240,2	278,8	324,6	416,7	498,1
Éthiopie	100,1	115,0	98,4	103,3	122,6	124,1	127,1	145,6	148,7
Gabon	106,0	111,4	107,2	105,7	103,4	105,3	110,0	105,8	107,7
Gambie	56,2	56,7	55,0	50,8	49,5	45,8	41,8	41,7	50,0
Ghana	108,9	99,5	106,2	100,9	94,5	95,1	73,7	74,8	85,3
Guinée	72,8	81,8	75,9	73,2	81,6	91,6	99,3	111,8	101,5
Guinée Bissau	114,0	120,9	115,6	118,0	115,1	116,9	115,9	112,9	115,1
Guinée équatoriale	156,6	179,6	177,3	183,7	176,7	184,2	189,1	174,0	177,0
Kenya	120,5	133,1	131,3	125,5	142,8	147,8	153,1	159,9	166,0
Lesotho	65,9	64,1	73,1	73,5	69,2	61,9	57,8	53,9	50,2
Libéria	85,1	91,4	92,9	92,7	101,2	100,0	100,1	122,5	122,5
Madagascar	91,6	107,1	106,8	112,5	111,2	115,2	111,2	108,5	107,3
Malawi	71,5	78,3	73,7	71,3	58,2	49,2	53,5	61,6	53,1
Mali	109,5	117,4	111,3	111,9	112,4	113,0	115,0	110,9	108,9
Maurice	89,0	91,6	94,5	100,4	101,9	101,8	104,8	103,7	104,7
Mozambique	84,3	84,6	71,8	86,2	92,3	91,9	91,8	85,2	66,1
Namibie	105,0	101,9	114,3	112,5	108,1	98,7	92,8	91,2	87,4
Niger	111,2	118,0	110,0	110,0	104,1	108,0	107,4	102,0	102,0
Nigéria	126,1	131,8	143,0	143,5	159,3	169,9	181,8	180,3	165,5
Ouganda	89,5	92,9	86,5	82,9	93,2	94,3	96,1	91,3	89,0
République centrafricaine	112,4	124,2	118,4	117,2	117,5	121,1	151,6	197,1	261,2
Rwanda	77,0	90,7	88,4	85,3	87,2	86,0	81,8	88,4	85,8
São Tomé-et-Principe	94,1	117,4	114,2	127,5	133,9	146,6	156,8	157,9	168,3
Sénégal	107,2	108,8	102,0	103,1	99,2	101,4	100,6	94,6	95,9
Seychelles	81,7	60,3	62,9	58,3	57,7	67,9	65,8	73,3	73,3
Sierra Leone	72,2	78,7	76,0	76,4	89,1	96,4	99,3	108,2	98,4
Soudan du Sud
Swaziland	106,6	105,2	113,5	113,6	113,7	106,9	102,6	101,8	99,2
Tanzanie	69,0	72,3	69,1	64,5	75,0	80,4	82,3	78,5	76,2
Tchad	118,6	133,6	123,6	116,2	125,7	125,8	127,5	125,0	120,6
Togo	112,1	118,7	111,4	112,2	107,8	110,1	111,4	103,5	104,6
Zambie	149,4	155,6	164,6	160,3	165,6	171,6	164,7	149,6	145,4
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	107,0	114,2	115,3	114,8	120,0	120,7	121,5	121,4	116,3
<i>Médiane</i>	106,0	111,4	108,6	108,7	107,8	106,9	107,4	103,7	102,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	102,4	118,9	106,6	106,4	112,2	114,8	114,5	115,2	114,9
Pays exportateurs de pétrole	129,0	140,8	147,3	148,1	161,6	171,5	181,7	179,8	168,5
Hors Nigéria	137,7	167,6	158,5	160,5	166,8	174,6	180,0	176,8	176,0
Pays importateurs de pétrole	96,4	101,5	99,8	98,6	99,9	96,7	93,6	94,2	91,7
Hors Afrique du Sud	94,0	107,5	94,6	94,1	99,7	101,2	99,9	101,3	101,1
Pays à revenu intermédiaire	114,5	117,6	126,2	125,4	129,6	129,9	130,2	129,1	123,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	122,3	134,8	133,3	132,6	136,0	139,1	136,3	134,6	137,3
Pays à faible revenu	81,4	101,0	80,1	80,3	87,7	89,6	91,4	94,0	91,4
Hors pays en situation de fragilité	87,9	94,5	86,1	86,0	96,4	99,0	100,7	101,7	99,1
Pays en situation de fragilité	85,1	119,6	84,0	84,9	86,5	88,5	90,4	93,2	91,4
Zone franc	115,3	123,2	116,1	116,4	113,9	117,2	119,1	113,4	114,0
CEMAC	117,7	128,3	121,7	121,1	119,2	123,0	126,0	121,2	123,3
UEMOA	113,2	118,7	111,2	112,4	109,3	112,2	113,2	106,9	106,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	91,6	117,6	93,4	93,6	102,8	104,2	105,8	111,5	111,4
CAE-5	91,2	98,2	94,7	90,0	102,0	106,1	108,5	108,1	107,6
CEDEAO	119,6	124,0	130,8	130,8	140,4	148,2	153,1	151,4	143,5
Union douanière d'Afrique australe	99,7	94,3	108,4	106,3	101,2	90,4	84,8	84,3	78,6
SADC	97,1	105,3	104,7	103,9	104,1	98,7	95,7	95,2	89,7

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS23. Taux de change effectifs nominaux¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	84,0	67,1	76,1	73,3	67,2	58,0	52,1	50,0	44,0
Angola	8,8	9,2	7,7	7,3	7,5	7,5	7,4	6,9	5,2
Bénin	116,4	118,3	111,8	113,1	107,5	111,4	114,3	104,1	107,7
Botswana	77,8	64,4	67,3	64,2	66,1	54,8	50,8	50,0	49,6
Burkina Faso	119,8	134,5	130,1	135,6	135,3	143,6	158,4	157,3	161,6
Burundi	57,0	52,2	52,6	50,5	46,2	44,4	45,8	50,9	49,6
Cabo Verde	105,1	105,8	103,3	104,4	102,3	106,2	107,8	106,1	107,5
Cameroon	110,6	115,3	110,2	111,5	108,1	112,1	113,9	109,7	113,7
Comores	115,2	120,8	115,6	119,0	115,7	121,6	123,4	114,8	118,2
Congo, Rép. du	117,5	121,5	115,5	116,8	113,4	117,8	119,4	112,2	114,6
Congo, Rép. dém. du	2,5	1,4	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,5	1,4
Côte d'Ivoire	114,8	118,8	113,0	113,7	110,6	115,3	118,3	113,7	115,1
Érythrée	48,9	49,5	50,4	49,8	51,8	52,5	53,2	59,6	62,1
Éthiopie	78,7	58,7	48,0	39,3	39,1	37,6	36,8	39,2	38,1
Gabon	109,1	111,2	107,4	107,7	105,0	108,2	109,6	106,2	107,2
Gambie	40,7	39,7	37,7	34,6	33,2	29,8	26,2	25,0	28,4
Ghana	45,2	29,4	29,1	26,4	23,4	21,6	14,9	13,0	12,9
Guinée	39,6	28,7	23,7	19,5	19,4	19,9	20,2	21,4	18,3
Guinée Bissau	117,0	120,0	115,9	116,4	113,9	116,7	118,1	114,3	116,0
Guinée équatoriale	122,9	130,1	124,3	126,7	120,5	123,6	123,3	112,1	113,4
Kenya	93,3	89,0	86,9	77,3	84,0	84,7	84,4	84,8	84,5
Lesotho	99,4	82,9	93,0	91,9	83,6	72,7	65,8	60,0	53,3
Libéria	56,4	47,5	45,9	43,6	45,8	42,9	39,6	45,3	42,0
Madagascar	58,9	55,8	52,2	51,9	49,9	49,9	46,2	42,4	39,7
Malawi	40,3	38,5	34,9	32,9	23,6	15,8	14,4	14,2	10,4
Mali	112,9	117,9	113,5	114,9	112,7	116,8	120,3	116,8	119,3
Maurice	74,2	68,5	70,7	73,0	73,5	72,7	74,1	73,4	74,7
Mozambique	53,6	48,0	37,3	41,9	45,1	44,3	44,5	40,8	27,3
Namibie	86,2	74,7	82,5	80,5	74,9	66,8	61,3	59,5	54,9
Niger	115,4	121,4	115,7	116,8	113,5	118,2	121,4	116,6	119,0
Nigéria	67,4	57,9	56,9	53,5	54,5	55,0	55,7	51,8	42,3
Ouganda	82,3	72,6	67,0	57,2	59,4	59,2	60,3	54,3	52,7
République centrafricaine	108,4	111,3	106,7	107,5	104,4	108,0	109,8	105,2	106,5
Rwanda	61,1	60,5	59,3	57,7	58,3	56,9	54,6	59,2	55,6
São Tomé-et-Principe	52,7	38,4	33,6	33,9	33,1	34,1	34,6	33,5	34,3
Sénégal	112,0	116,7	111,4	112,9	110,4	114,9	117,7	113,1	115,4
Seychelles	80,5	36,6	40,1	37,5	35,6	41,1	39,8	43,5	44,5
Sierra Leone	55,6	47,5	39,9	35,0	36,8	37,1	36,0	36,4	30,2
Soudan du Sud
Swaziland	90,9	80,6	86,0	84,5	80,8	75,0	70,9	69,0	64,8
Tanzanie	59,2	53,4	49,3	43,1	44,5	45,4	45,0	41,7	39,2
Tchad	114,3	119,6	116,1	117,5	114,7	117,0	118,6	114,4	117,3
Togo	120,6	126,1	120,4	122,3	118,7	123,1	127,9	120,0	123,6
Zambie	65,7	54,8	55,0	52,2	52,1	52,0	47,7	40,6	34,0
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	68,2	59,0	58,5	55,3	54,4	52,6	50,8	48,4	42,9
<i>Médiane</i>	82,3	68,5	70,7	73,0	67,2	59,2	60,3	59,5	54,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	61,2	55,8	51,9	48,7	48,4	48,0	46,4	44,8	42,0
Pays exportateurs de pétrole	61,1	55,4	53,2	50,6	51,3	51,8	52,3	48,8	40,6
Hors Nigéria	47,8	49,8	44,9	43,9	43,8	44,4	44,4	41,8	36,9
Pays importateurs de pétrole	72,9	61,1	62,0	58,3	56,2	52,5	49,1	47,5	44,1
Hors Afrique du Sud	65,3	56,9	53,4	49,5	49,2	48,3	46,3	45,0	43,0
Pays à revenu intermédiaire	71,8	61,9	62,8	59,8	58,6	56,2	53,9	50,8	44,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	65,9	61,9	59,0	56,4	55,9	55,3	52,2	49,2	45,9
Pays à faible revenu	55,7	48,8	44,0	40,4	40,3	40,0	39,9	39,6	37,4
Hors pays en situation de fragilité	75,5	66,5	59,2	52,9	53,7	53,6	53,6	52,3	49,5
Pays en situation de fragilité	52,6	48,1	44,8	43,6	42,4	42,3	42,3	42,4	40,8
Zone franc	114,5	119,6	114,5	116,0	112,7	116,9	119,8	114,6	117,1
CEMAC	113,7	118,4	113,5	114,8	111,1	114,6	115,9	110,3	112,9
UEMOA	115,2	120,6	115,3	116,9	114,1	119,0	123,3	118,5	120,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	54,5	46,1	42,8	38,5	39,0	38,1	37,4	37,5	35,7
CAE-5	75,7	69,9	66,2	58,4	61,3	61,7	61,6	59,2	57,2
CEDEAO	71,9	62,5	60,9	57,7	57,8	58,2	57,3	53,6	46,2
Union douanière d'Afrique australe	83,9	67,5	76,1	73,3	67,6	58,4	52,6	50,5	44,8
SADC	58,4	49,0	50,7	48,4	46,3	42,2	39,3	37,5	32,6

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS24. Dette extérieure publique par débiteur
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	7,2	7,6	9,5	10,0	14,1	14,4	15,3	12,9	19,0	18,0	18,3
Angola	28,2	20,2	20,6	19,5	18,8	23,6	27,4	35,8	44,7	35,4	32,8
Bénin	20,2	15,0	17,0	15,8	15,7	17,3	18,4	20,9	21,4	24,8	25,4
Botswana	3,6	13,5	14,2	12,4	13,6	12,2	11,6	11,3	15,6	14,2	12,4
Burkina Faso	29,4	25,6	26,2	21,7	22,9	22,1	22,0	24,2	24,1	23,7	23,1
Burundi	120,2	21,2	22,4	24,0	22,6	21,0	18,9	18,2	16,7	27,4	37,4
Cabo Verde	46,0	45,5	51,2	53,2	70,0	81,4	82,6	95,1	92,9	95,3	91,7
Cameroun	19,6	5,5	6,2	7,0	9,0	12,5	16,2	21,1	21,8	25,7	27,6
Comores	73,0	51,9	48,9	44,9	41,4	18,7	19,4	24,1	28,4	27,0	25,5
Congo, Rép. du	99,6	58,8	19,7	21,2	25,9	32,1	35,1	78,2	87,4	95,7	95,8
Congo, Rép. dém. du	86,0	67,1	23,2	18,9	17,9	15,9	13,7	12,5	11,6	11,2	10,9
Côte d'Ivoire	67,6	52,9	47,0	48,1	29,1	27,2	24,5	29,2	27,3	32,1	32,7
Érythrée	60,0	49,1	45,8	35,8	29,1	25,2	22,1	21,5	19,2	19,3	19,7
Éthiopie ¹	37,2	14,7	18,8	24,4	20,6	23,5	25,2	34,9	34,0	34,2	33,1
Gabon	33,1	20,1	17,0	15,4	16,6	24,2	25,3	33,3	35,6	45,1	48,4
Gambie	83,7	41,0	39,7	43,0	41,3	43,8	53,9	55,9	52,3	49,8	50,4
Ghana	24,1	19,6	19,4	19,3	21,8	24,9	35,8	42,8	38,5	36,0	33,9
Guinée	61,9	47,7	45,9	53,3	17,9	18,8	20,8	21,4	22,8	24,2	31,4
Guinée-Bissau	161,6	128,7	36,4	24,5	27,3	25,7	22,7	23,3	21,5	20,4	20,2
Guinée équatoriale	2,0	4,5	7,9	5,5	7,5	6,4	4,8	8,5	10,1	15,4	22,1
Kenya	25,2	20,9	21,5	22,4	21,1	19,3	22,8	24,7	25,4	28,1	27,6
Lesotho	41,3	33,8	28,2	25,9	28,1	31,4	35,3	38,0	41,1	34,9	33,8
Libéria	511,9	148,0	10,7	10,7	10,3	11,7	17,9	25,9	32,3	38,3	42,7
Madagascar	46,0	26,0	23,5	21,6	22,8	22,5	22,7	26,0	25,6	28,9	31,6
Malawi	42,2	12,9	12,4	11,4	20,1	26,6	30,0	27,8	32,6	30,6	30,4
Mali	27,9	20,9	21,4	19,0	22,2	22,2	19,5	22,2	23,7	24,3	24,6
Maurice	11,9	11,0	11,9	12,7	13,2	16,1	15,7	16,3	14,7	13,1	11,9
Mozambique	46,6	36,8	38,4	33,7	33,2	47,0	52,4	66,6	87,1	81,1	71,1
Namibie	4,7	4,9	4,3	6,4	7,8	7,9	7,6	13,0	17,5	16,5	17,2
Niger	31,2	19,6	16,9	15,5	17,1	18,2	20,5	27,2	30,4	33,1	33,9
Nigéria	11,4	3,5	3,2	3,5	3,8	2,6	2,6	3,1	4,0	6,1	5,4
Ouganda	27,1	12,2	13,4	14,2	14,7	16,2	15,2	19,5	21,3	25,1	27,2
République centrafricaine	61,0	9,0	9,0	8,0	9,9	15,0	21,4	20,1	17,9	17,1	15,3
Rwanda	36,3	13,7	13,5	15,2	14,5	20,4	22,8	26,9	34,4	37,0	38,9
São Tomé-et-Príncipe	207,5	72,4	79,5	78,0	81,0	71,1	69,6	86,0	79,6	74,2	71,7
Sénégal	28,7	28,2	27,2	27,8	31,2	33,6	37,4	40,2	40,2	48,1	44,9
Seychelles	61,5	87,6	49,3	48,1	48,3	39,2	37,3	35,3	31,8	31,0	29,6
Sierra Leone	71,4	28,2	30,4	32,4	25,8	21,3	22,5	29,4	36,8	43,4	46,8
Soudan du Sud
Swaziland	12,2	9,8	7,9	7,2	7,1	7,7	7,6	9,4	9,3	11,4	13,6
Tanzanie	26,7	17,4	19,3	21,1	21,7	22,8	23,6	27,2	28,0	28,0	28,6
Tchad	23,4	27,4	24,5	20,6	20,5	21,8	27,0	24,5	25,8	28,6	27,8
Togo	74,5	52,6	18,0	12,9	13,3	14,3	17,1	21,1	19,7	20,8	22,6
Zambie	41,6	9,0	7,3	8,0	13,7	13,6	19,4	33,9	38,0	33,8	35,9
Zimbabwe ²	55,1	64,8	58,4	47,3	42,9	41,2	39,6	40,6	42,1	39,8	37,1
Afrique subsaharienne	19,9	14,0	12,5	12,5	13,5	14,0	14,9	17,3	20,9	21,8	21,2
<i>Médiane</i>	39,2	21,1	20,2	20,0	20,5	21,5	22,3	25,3	26,6	28,3	30,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	35,9	24,3	20,9	20,3	19,8	21,9	24,0	29,5	31,3	31,3	31,0
Pays exportateurs de pétrole	16,9	8,6	7,4	7,6	7,8	8,1	8,7	10,9	14,1	15,9	14,7
Hors Nigéria	29,1	19,1	17,1	16,1	16,7	20,9	23,9	32,7	38,7	35,7	34,8
Pays importateurs de pétrole	22,1	17,7	16,1	16,2	17,9	19,0	20,5	22,5	25,5	25,5	25,6
Hors Afrique du Sud	38,6	26,5	22,6	22,3	21,2	22,3	24,0	28,4	29,0	29,8	29,8
Pays à revenu intermédiaire	14,8	10,7	10,3	10,5	11,8	12,0	12,8	14,6	18,5	19,5	18,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	29,3	21,3	19,3	18,8	18,6	21,0	24,0	30,8	33,3	32,6	32,0
Pays à faible revenu	45,9	28,6	23,6	22,8	21,7	23,2	23,8	27,9	28,9	29,6	29,8
Hors pays en situation de fragilité	31,4	18,0	19,9	21,2	20,6	23,6	24,9	31,5	32,7	33,3	32,9
Pays en situation de fragilité	66,9	46,8	31,3	28,7	24,5	24,3	23,9	26,9	27,0	28,9	29,6
Zone franc	37,8	26,6	21,7	20,1	19,0	20,8	21,9	28,1	28,8	33,0	33,7
CEMAC	30,8	17,7	13,2	12,2	14,0	17,3	19,6	28,3	30,3	35,6	37,6
UEMOA	45,0	35,5	30,8	29,1	24,6	24,5	24,2	27,9	27,6	31,2	31,1
COMESA (pays membres d'AFSS)	39,7	24,6	20,0	20,0	19,9	20,2	21,6	26,1	26,7	27,7	27,8
CAE-5	28,5	17,6	18,7	19,9	19,7	19,9	21,6	24,5	25,8	28,1	28,6
CEDEAO	21,5	11,7	9,4	9,5	8,5	7,9	8,0	9,7	11,7	14,3	13,4
Union douanière d'Afrique australe	7,3	7,9	9,7	10,0	13,9	14,1	15,0	13,0	18,8	17,9	18,0
SADC	16,0	14,6	13,6	13,6	16,5	18,1	19,8	21,0	26,1	24,0	23,7

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS25. Termes de l'échange, marchandises*(Indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	118,2	132,5	139,9	149,4	143,1	142,0	140,0	144,8	146,9	149,1	146,8
Angola	131,6	121,0	144,9	180,0	189,7	186,8	170,8	100,0	84,9	104,4	103,6
Bénin	155,1	289,4	368,5	395,8	274,5	235,4	225,7	216,8	208,9	198,2	186,5
Botswana	90,5	83,6	86,0	87,7	96,7	108,9	104,1	107,5	103,6	103,4	102,3
Burkina Faso	63,4	56,0	39,9	35,6	47,2	43,1	35,5	40,7	44,1	43,9	44,0
Burundi	116,1	111,2	168,7	153,6	121,9	110,2	138,2	79,3	101,5	101,2	102,5
Cabo Verde	143,0	123,4	143,7	155,6	153,6	137,2	128,2	96,5	98,7	98,8	98,0
Cameroun	115,6	91,3	101,9	102,4	112,6	111,0	102,9	88,7	70,5	68,6	66,8
Comores	107,8	90,5	98,8	132,3	140,3	115,0	97,7	100,7	155,0	153,4	169,6
Congo, Rép. du	125,9	87,1	132,7	163,0	122,3	140,4	136,7	81,6	72,3	100,8	106,7
Congo, Rép. dém. du	635,0	582,2	686,1	611,7	573,4	544,8	594,1	597,4	601,2	624,1	633,0
Côte d'Ivoire	87,5	115,3	134,3	129,8	122,9	125,2	135,8	146,3	181,7	160,2	155,1
Érythrée	39,7	25,0	25,2	25,3	25,4	25,5	25,5	25,5	25,5	25,5	25,5
Éthiopie ¹	57,7	70,4	91,8	110,3	117,0	97,5	103,3	103,7	104,6	108,7	105,5
Gabon	134,2	121,2	148,5	194,8	180,9	179,0	162,5	89,6	80,4	92,1	90,4
Gambie	102,8	76,2	65,0	60,9	76,8	89,1	78,0	62,6	72,7	60,6	63,8
Ghana	148,5	204,6	249,0	297,2	291,6	272,9	253,1	212,6	215,0	199,9	185,8
Guinée	79,9	73,2	82,3	64,3	97,9	105,6	110,6	123,6	130,8	126,5	133,9
Guinée-Bissau	62,6	46,4	53,4	73,4	54,4	53,2	59,6	121,7	101,2	124,3	124,1
Guinée équatoriale	187,9	230,5	275,4	283,3	270,1	248,3	203,9	110,3	98,6	104,3	85,2
Kenya	82,3	95,7	94,9	77,1	75,0	75,4	76,8	93,5	91,5	91,2	91,6
Lesotho	154,3	119,9	119,9	117,8	117,5	119,2	118,7	129,8	124,7	115,4	110,4
Libéria	141,7	137,4	194,6	194,2	149,1	164,6	148,1	109,7	126,3	141,9	121,0
Madagascar	125,1	109,3	141,7	153,8	175,0	216,3	244,4	226,5	279,1	264,8	256,3
Malawi	78,5	89,1	94,2	94,4	80,6	77,9	79,7	81,7	82,0	74,9	77,6
Mali	157,7	190,0	207,4	271,2	300,6	253,1	268,5	306,7	357,0	338,6	330,3
Maurice	105,8	111,6	107,2	103,2	103,2	104,2	102,9	119,9	122,9	124,8	122,8
Mozambique	107,7	104,4	117,9	119,5	110,1	110,2	108,6	106,7	108,7	111,1	109,2
Namibie	102,9	120,1	131,6	145,3	136,1	153,7	157,8	150,5	126,7	126,7	126,7
Niger	120,6	164,6	189,9	174,2	179,0	173,4	140,3	129,3	141,1	136,7	140,1
Nigéria	136,6	129,8	142,9	161,3	161,2	162,8	157,9	116,0	108,8	115,1	114,2
Ouganda	83,5	98,4	81,8	92,0	87,2	89,3	96,3	103,1	122,1	110,2	107,8
République centrafricaine	60,1	64,8	64,3	63,4	64,8	77,3	84,2	110,4	137,2	121,5	121,6
Rwanda	94,4	108,5	127,7	123,7	131,5	150,5	145,9	166,5	147,1	164,1	156,1
São Tomé-et-Principe	119,3	75,0	82,5	72,9	116,0	87,7	95,2	79,8	105,7	99,0	108,8
Sénégal	103,7	124,2	124,0	117,6	117,8	108,6	110,8	119,7	116,4	123,0	123,1
Seychelles	98,8	94,8	95,2	94,4	96,1	96,2	96,4	94,7	92,2	92,6	92,3
Sierra Leone	103,7	98,2	104,9	97,6	100,7	97,3	81,7	63,5	69,2	69,8	67,1
Soudan du Sud
Swaziland	102,8	116,1	102,8	128,4	112,1	118,9	123,9	122,9	134,8	123,4	126,2
Tanzanie	59,8	83,3	89,0	91,3	92,0	89,5	86,6	86,6	87,9	85,4	84,8
Tchad	178,1	184,2	235,1	284,4	288,7	316,1	300,9	157,4	146,6	182,9	179,7
Togo	95,2	95,3	98,6	103,3	99,4	91,5	101,2	84,6	84,9	82,8	82,1
Zambie	184,1	171,0	233,4	247,7	214,0	201,1	195,9	189,7	188,0	199,6	206,7
Zimbabwe ²	85,2	126,4	133,4	132,2	135,6	133,4	130,8	131,7	137,9	143,8	148,4
Afrique subsaharienne	129,7	134,1	149,9	164,3	161,2	160,6	156,6	136,3	136,9	140,2	137,3
<i>Médiane</i>	106,8	110,3	121,9	126,1	119,9	117,0	121,3	110,0	112,6	115,3	112,3
Hors Nigéria et Afrique du Sud	133,8	137,6	161,8	176,5	171,9	168,5	163,2	146,9	148,7	149,0	145,8
Pays exportateurs de pétrole	137,3	129,7	147,2	169,7	169,9	170,0	161,2	112,0	102,2	110,7	109,6
Hors Nigéria	138,6	129,4	157,3	187,2	189,3	186,8	169,6	100,7	86,0	101,7	99,8
Pays importateurs de pétrole	124,6	137,1	151,8	160,4	154,4	152,7	152,4	156,0	160,6	159,0	155,9
Hors Afrique du Sud	131,3	141,1	163,7	171,4	164,0	160,5	160,5	162,8	168,0	164,7	161,1
Pays à revenu intermédiaire	125,7	130,1	144,3	160,3	157,6	157,6	151,0	125,3	122,7	127,4	125,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	123,1	127,9	151,0	171,1	167,8	164,6	150,9	120,9	118,8	121,4	119,2
Pays à faible revenu	150,2	151,7	178,4	185,3	178,0	174,5	180,6	178,9	185,2	184,7	180,3
Hors pays en situation de fragilité	80,4	99,6	110,4	118,1	112,0	104,8	103,8	104,7	107,1	106,6	104,1
Pays en situation de fragilité	194,1	191,2	228,9	234,0	231,4	233,8	248,5	249,5	267,6	265,5	260,7
Zone franc	124,9	138,2	161,7	179,2	171,5	164,3	156,0	130,5	137,5	136,2	133,0
CEMAC	142,4	136,6	167,8	192,3	185,9	185,1	166,6	101,9	88,6	97,6	93,8
UEMOA	106,1	139,7	155,3	164,2	155,5	142,6	145,3	154,4	173,9	163,0	158,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	162,5	154,2	181,5	181,2	170,8	169,4	177,3	182,4	183,3	183,7	180,9
CAE-5	76,7	93,4	93,8	89,2	87,0	87,5	88,6	96,9	98,6	96,4	95,5
CEDEAO	130,7	135,0	150,7	170,0	168,1	166,4	160,0	126,7	128,3	130,9	127,8
Union douanière d'Afrique australe	116,8	130,3	137,3	146,7	140,8	140,7	138,8	143,1	143,9	145,9	143,7
SADC	135,0	142,0	156,3	166,9	164,5	166,4	166,5	160,6	162,3	164,1	161,9

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS26. Réserves*(Mois d'importations de biens et de services)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	3.5	4.6	4.3	4.7	5.0	5.1	5.9	6.2	6.1	5.9	5.6
Angola	3.1	4.4	5.0	7.1	7.7	7.2	8.8	10.4	8.8	6.2	5.2
Bénin	0.1	0.1	0.5	0.5	0.4	0.3	0.4	3.6	2.9	0.9	0.1
Botswana	20.7	15.9	11.5	10.9	10.0	10.6	12.9	13.4	11.4	12.1	13.0
Burkina Faso	4.9	6.0	3.6	3.2	2.5	1.7	0.9	0.8	0.8	0.7	0.8
Burundi	3.6	4.4	4.1	3.3	3.5	3.5	3.9	2.1	1.7	2.8	3.1
Cabo Verde	3.2	4.1	3.4	3.7	4.0	4.5	7.1	5.8	6.5	6.6	6.9
Cameroun	3.6	6.9	5.3	4.7	4.5	4.2	4.9	6.0	3.7	3.9	3.9
Comores	6.3	6.4	5.7	6.3	6.7	5.9	8.4	9.1	7.0	6.7	6.6
Congo, Rép. du	3.7	6.3	5.8	10.5	8.9	6.6	8.0	3.2	2.0	2.2	2.6
Congo, Rép. dém. du	0.3	1.1	1.1	1.3	1.5	1.4	1.6	1.2	0.5	0.5	1.4
Côte d'Ivoire	2.6	3.6	4.6	4.3	3.9	4.2	3.3	3.5	2.7	3.0	3.6
Érythrée	1.0	2.2	2.4	2.8	4.1	4.0	4.7	3.5	3.5	4.3	5.2
Éthiopie ¹	2.3	1.9	2.0	2.6	2.0	1.8	1.5	2.0	2.2	1.9	2.1
Gabon	4.5	5.4	4.8	4.5	3.6	4.6	5.9	5.6	1.8	2.6	3.1
Gambie	3.7	5.2	5.1	5.1	6.0	4.8	3.0	2.3	1.6	2.0	2.4
Ghana	2.7	2.7	2.9	2.9	2.9	2.9	2.5	2.6	2.6	3.0	3.1
Guinée	0.5	2.4	1.2	3.2	2.9	2.9	3.3	1.1	1.3	1.6	2.2
Guinée-Bissau	5.2	7.1	5.6	10.5	7.3	6.7	10.2	11.2	9.4	10.2	10.9
Guinée équatoriale	6.3	4.1	3.1	4.0	5.7	6.1	6.0	3.9	0.2	0.0	0.2
Kenya	2.9	3.4	2.9	2.8	3.7	3.9	5.3	5.5	4.9	5.3	4.8
Lesotho	4.9	5.8	4.7	4.2	5.4	5.7	6.0	5.9	4.3	3.9	4.1
Libéria	0.4	2.2	2.3	2.3	2.2	1.9	2.0	2.5	2.7	2.9	3.2
Madagascar	2.5	3.6	2.6	3.6	3.1	2.3	2.7	2.8	3.2	3.2	3.1
Malawi	1.4	0.6	1.5	1.0	1.1	2.0	3.0	3.2	2.9	3.1	3.3
Mali	4.2	4.7	4.2	4.2	3.0	2.9	2.3	1.7	0.6	0.1	0.1
Maurice	3.8	4.5	4.2	4.4	5.0	5.3	6.9	7.8	8.5	8.6	8.3
Mozambique	4.2	5.0	3.4	2.3	2.6	3.1	3.5	3.7	3.2	2.7	2.0
Namibie	2.0	3.9	3.0	2.9	2.8	2.1	1.8	2.9	2.4	2.6	2.6
Niger	3.2	2.8	3.0	2.2	3.1	3.3	4.6	3.3	3.2	2.8	3.0
Nigéria	10.7	7.2	4.3	4.8	6.9	6.0	5.6	7.2	6.6	6.2	5.9
Ouganda	5.6	4.9	3.9	3.7	4.5	4.8	5.1	5.4	5.1	4.8	4.4
République centrafricaine	4.2	4.6	4.1	4.3	5.4	3.7	6.1	4.5	4.2	5.7	5.6
Rwanda	3.5	6.5	5.2	6.5	5.6	4.8	3.9	3.6	4.1	3.9	3.7
São Tomé-et-Príncipe	4.6	6.6	3.9	4.6	3.5	3.3	4.1	4.6	3.5	3.7	3.7
Sénégal	3.5	4.9	3.8	3.4	3.4	3.7	3.9	4.2	4.1	4.0	3.9
Seychelles	0.8	2.2	2.6	2.6	2.7	3.2	3.9	4.3	4.0	3.7	3.7
Sierra Leone	3.8	3.4	1.6	1.8	2.2	2.0	3.5	3.8	3.0	2.7	2.9
Soudan du Sud	6.3	3.5	2.5	1.4	0.3	0.2	0.2	0.4
Swaziland	2.5	4.0	2.9	2.3	3.3	3.8	4.1	3.2	3.1	2.6	2.9
Tanzanie	4.8	4.6	4.1	3.5	3.6	4.0	4.3	4.2	4.0	4.0	4.1
Tchad	2.1	1.4	1.3	1.9	2.5	2.3	2.7	1.1	0.0	-0.1	0.3
Togo	3.2	4.6	3.4	4.4	1.8	2.2	2.8	2.9	2.2	2.4	2.6
Zambie	1.7	3.8	3.0	2.8	2.7	2.6	3.4	3.4	2.5	2.0	2.3
Zimbabwe ²	0.2	0.9	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.7	0.6	0.5	0.4
Afrique subsaharienne	5.1	5.1	4.1	4.6	5.2	4.9	5.2	5.8	5.1	4.8	4.7
<i>Médiane</i>	3.5	4.4	3.5	3.6	3.5	3.7	3.9	3.6	3.1	3.0	3.1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	3.6	4.1	3.8	4.3	4.2	4.1	4.6	4.7	3.9	3.7	3.6
Pays exportateurs de pétrole	7.3	6.4	4.4	5.3	6.7	6.0	6.0	7.3	6.4	5.7	5.4
Hors Nigéria	3.7	4.8	4.7	6.2	6.4	5.9	6.9	7.5	5.8	4.7	4.3
Pays importateurs de pétrole	3.5	4.2	3.8	4.0	4.1	4.1	4.5	4.6	4.3	4.2	4.2
Hors Afrique du Sud	3.6	3.8	3.4	3.3	3.2	3.3	3.6	3.6	3.3	3.3	3.4
Pays à revenu intermédiaire	5.5	5.5	4.3	4.9	5.8	5.5	5.8	6.7	5.9	5.6	5.3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4.1	4.7	4.4	5.1	5.3	5.1	6.1	6.4	5.1	4.7	4.5
Pays à faible revenu	2.9	3.2	2.7	3.0	2.7	2.6	2.7	2.6	2.4	2.3	2.4
Hors pays en situation de fragilité	3.8	3.8	3.2	3.1	3.0	3.1	3.1	3.3	3.1	2.8	2.8
Pays en situation de fragilité	2.1	3.0	2.9	3.9	3.2	2.8	2.9	2.1	1.6	1.8	2.3
Zone franc	4.9	5.7	5.5	5.6	5.4	4.9	5.3	4.7	3.2	3.5	3.5
CEMAC	4.3	5.4	4.5	5.4	5.6	5.4	6.0	4.4	2.2	2.8	3.0
UEMOA	5.4	5.9	6.6	5.7	5.1	4.5	4.7	5.0	3.9	3.9	3.9
COMESA (pays membres d'AfSS)	2.4	3.0	2.6	2.7	2.9	2.9	3.4	3.4	3.2	3.2	3.2
CAE-5	4.1	4.3	3.7	3.4	4.0	4.1	4.8	4.9	4.6	4.7	4.5
CEDEAO	7.5	6.2	4.0	4.5	5.9	5.3	5.0	6.2	5.5	5.1	5.0
Union douanière d'Afrique australe	4.0	5.0	4.5	4.9	5.1	5.2	6.0	6.3	6.1	6.0	5.8
SADC	3.7	4.5	4.2	4.8	5.0	5.0	5.8	6.2	5.6	5.2	4.9

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS27. Pénétration financière*(Total des actifs du secteur bancaire en pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	116,4	120,9	116,3	115,4	115,1	111,4	113,0	122,4	115,1
Angola	27,6	58,4	57,4	57,2	56,4	57,7	60,5	72,7	68,9
Bénin	31,6	43,0	46,9	50,9	51,5	55,6	60,3	67,7	70,0
Botswana	51,4	64,2	56,6	53,2	56,7	55,0	52,1	60,7	55,6
Burkina Faso	26,5	31,7	35,5	37,8	39,6	45,2	52,3	56,5	61,4
Burundi	28,8	31,5	36,1	36,1	35,1	33,7	34,7	34,9	35,2
Cabo Verde	90,0	98,5	103,0	111,2	120,6	134,5	137,0	141,1	148,8
Cameroun	22,7	26,1	28,7	29,7	28,3	29,9	30,1	31,1	32,5
Comores	25,1	34,4	37,6	41,5	44,5	42,5	43,1	47,7	53,6
Congo, Rép. du	12,2	17,0	18,4	23,1	28,0	29,6	34,2	44,8	47,1
Congo, Rép. dém. du	6,7	12,3	11,4	12,2	14,0	14,0	14,3	14,9	15,3
Côte d'Ivoire	22,3	27,0	29,5	35,0	33,9	35,1	38,1	42,5	44,8
Érythrée	143,7	126,0	124,7	113,2	104,5	110,4	102,7
Éthiopie
Gabon	23,6	26,5	23,4	25,5	28,8	32,3	29,9	33,2	34,6
Gambie	48,3	61,7	66,8	70,5	70,6	73,6	81,1
Ghana	29,7	40,1	39,5	38,1	37,3	39,6	46,4	47,6	50,2
Guinée	12,5	13,0	19,9	24,1	19,4	19,8	21,7	24,6	23,5
Guinée Bissau	10,8	19,2	24,3	27,6	27,0	28,4	30,2	31,6	32,4
Guinée équatoriale	9,0	14,2	16,1	14,1	18,0	20,2	21,8	29,6	32,1
Kenya	57,4	54,1	56,0	57,6	58,1	60,7	63,6	63,3	59,0
Lesotho	36,6	42,9	43,2	39,8	39,0	45,9	45,1	47,1	40,8
Libéria
Madagascar	23,8	25,6	25,5	26,2	26,3	24,8	25,0	25,3	26,3
Malawi	15,3	23,5	27,3	29,8	31,8	31,6	30,2	32,1	...
Mali	27,6	32,3	34,9	33,2	33,9	39,1	45,0	49,4	51,9
Maurice ¹	284,6	316,8	369,9	377,9	377,4	365,1	352,7	349,7	326,8
Mozambique	33,2	46,5	52,7	53,7	61,0	63,7	71,7	80,0	78,1
Namibie	66,3	95,3	93,3	93,6	88,1	85,2	82,1	88,3	88,5
Niger	13,2	20,0	22,7	23,1	24,4	26,0	28,7	29,6	31,2
Nigéria	27,5	39,0	31,2	30,4	29,2	30,1	30,5	29,7	31,2
Ouganda	24,0	23,1	26,6	26,1	27,1	28,0	29,1	28,9	30,5
République centrafricaine	12,6	15,8	17,3	19,1	19,2	25,7	25,4	24,6	24,1
Rwanda	23,9	22,7	25,5	31,5	31,7	35,3	37,8	38,2	38,0
São Tomé-et-Príncipe	63,1	80,3	77,2	74,7	85,6	81,4	78,4	80,5	73,5
Sénégal	36,6	44,5	47,3	49,9	49,8	55,6	60,7	66,6	71,5
Seychelles	118,8	100,0	109,3	113,0	102,2	117,5	116,5	93,0	93,7
Sierra Leone	16,2	25,9	24,9	24,5	23,0	21,3	23,1	26,5	28,3
Soudan du Sud	6,7	14,7	13,4	19,3	68,7	75,2
Swaziland	27,3	34,3	34,2	34,9	33,2	35,2	34,1	35,9	38,4
Tanzanie	24,2	27,7	30,0	28,8	29,0	28,8	29,4	31,3	28,4
Tchad	7,3	9,4	10,0	10,3	11,0	11,7	14,6	17,0	21,3
Togo	37,2	47,0	52,8	60,1	64,5	74,2	72,4	78,1	90,6
Zambie	24,9	25,9	25,5	25,8	27,6	29,2	31,8	38,1	32,9
Zimbabwe
Afrique du Sud	42,5	49,2	51,9	52,1	52,8	54,7	56,0	58,1	59,0
<i>Médiane</i>	26,6	32,3	34,9	34,9	33,9	35,2	38,0	43,6	44,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,9	47,7	50,8	51,0	51,8	53,9	55,2	57,2	58,2
Pays exportateurs de pétrole	18,6	27,2	26,5	24,6	26,8	28,1	30,1	40,8	42,9
Hors Nigéria	17,1	25,3	25,7	23,8	26,5	27,8	30,1	42,4	44,5
Pays importateurs de pétrole	47,4	53,8	57,2	58,5	58,9	61,0	62,1	62,5	63,2
Hors Afrique du Sud	45,3	51,7	55,4	56,8	57,2	59,4	60,5	60,5	61,4
Pays à revenu intermédiaire	57,4	66,3	68,8	70,0	70,7	72,6	72,9	75,9	74,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	55,8	64,8	68,3	69,7	70,5	72,8	73,1	75,9	74,4
Pays à faible revenu	28,2	33,0	35,9	35,8	36,5	38,5	40,6	40,4	42,9
Hors pays en situation de fragilité	25,2	30,7	34,3	36,0	37,7	40,4	44,2	47,5	48,2
Pays en situation de fragilité	30,2	35,4	37,6	37,1	38,2	39,5	40,7	40,2	42,9

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS28. Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts¹
(En pourcentage des dépôts)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique du Sud	122,8	120,1	120,7	113,2	119,0	118,7	117,3	118,1	117,5
Angola	42,6	55,8	72,5	79,3	89,1	85,8	75,0	67,2	60,2
Bénin	74,7	76,0	72,6	74,8	73,2	72,5	72,2	63,4	61,0
Botswana	55,8	55,4	55,4	67,5	74,0	79,1	82,5	76,4	76,9
Burkina Faso	84,8	78,1	73,3	74,3	79,2	85,6	90,4	87,2	79,9
Burundi	67,7	59,3	66,1	81,8	81,4	75,6	75,7	73,9	72,1
Cabo Verde	54,8	72,5	74,2	80,2	73,9	64,7	59,2	57,2	53,6
Cameroun	69,3	68,3	69,4	70,3	80,1	81,4	82,3	87,9	90,3
Comores	49,5	54,2	57,6	55,1	56,5	64,7	67,9	70,0	67,0
Congo, Rép. du	36,4	38,7	39,5	38,3	49,8	59,6	55,3	72,8	82,0
Congo, Rép. dém. du	49,7	58,6	57,5	68,8	68,0	68,7	71,4	73,7	80,4
Côte d'Ivoire	89,3	84,7	77,3	66,9	71,1	76,1	75,0	79,4	81,7
Érythrée	24,6	25,3	23,8	24,0	24,7	23,3	21,9
Éthiopie
Gabon	62,5	59,6	62,7	62,9	65,1	77,7	81,4	73,3	80,0
Gambie	38,0	42,1	43,7	40,8	39,9	37,5	30,8
Ghana	73,3	73,4	65,5	57,9	63,2	69,5	70,6	70,3	65,8
Guinée
Guinée Bissau	42,8	93,5	66,0	65,9	92,0	83,3	72,0	84,2	82,8
Guinée équatoriale	43,0	56,6	59,0	68,1	38,0	48,1	54,1	74,9	91,5
Kenya	76,6	72,5	72,6	77,8	76,9	80,5	83,7	87,0	88,6
Lesotho	26,4	34,9	36,6	37,2	50,9	45,3	47,9	45,7	50,8
Libéria
Madagascar	72,2	72,2	73,8	69,1	64,0	68,9	72,7	77,0	68,8
Malawi
Mali	78,7	71,9	71,3	75,7	76,3	80,3	78,9	79,3	84,2
Maurice	65,5	67,7	68,2	80,9	77,2	72,6	74,9	68,0	66,8
Mozambique	53,3	67,7	74,4	74,4	71,1	74,4	73,5	61,7	66,2
Namibie	110,1	73,6	73,9	74,8	78,3	81,1	88,8	92,5	95,4
Niger	77,1	90,2	78,3	93,8	89,9	98,7	89,9	96,1	101,3
Nigéria	76,3	79,1	64,0	56,2	54,8	57,4	65,3	68,3	77,9
Ouganda	58,8	71,4	77,2	85,5	79,5	80,0	74,6	75,4	75,8
République centrafricaine	118,0	98,2	103,7	99,6	109,1	108,3	108,2	99,1	100,9
Rwanda	78,4	85,9	83,2	88,7	94,9	84,4	86,2	81,3	85,9
São Tomé-et-Príncipe	66,7	74,9	108,1	110,0	84,0	78,2	58,9	76,0	72,3
Sénégal	80,8	78,8	77,8	83,8	84,4	87,6	84,9	78,8	81,6
Seychelles	30,9	30,7	35,9	33,9	34,7	28,9	31,8	42,6	43,8
Sierra Leone	38,7	47,2	47,5	46,5	40,5	37,0	34,4	31,9	30,6
Soudan du Sud	9,8	11,8	15,2	11,3	7,7	8,7
Swaziland	96,7	79,6	74,4	85,8	79,8	81,7	86,2	79,3	72,8
Tanzanie	52,0	64,6	62,1	67,1	69,9	71,2	75,6	81,4	87,3
Tchad	82,7	85,5	73,4	73,5	77,5	80,2	80,9	83,3	87,7
Togo	72,7	63,1	67,8	73,4	77,5	85,9	75,0	78,2	71,6
Zambie	50,5	60,1	52,9	56,5	65,2	61,1	65,7	60,1	54,1
Zimbabwe
Afrique du Sud	65,2	67,8	67,5	68,6	69,7	70,8	70,1	73,2	74,1
<i>Médiane</i>	66,1	71,4	69,4	71,8	73,9	75,9	74,8	75,7	77,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	63,3	66,0	66,2	67,7	68,8	69,9	69,0	72,1	72,8
Pays exportateurs de pétrole	59,0	63,4	62,9	57,3	58,3	63,2	63,2	66,9	72,3
Hors Nigéria	56,1	60,8	62,8	57,4	58,8	64,0	62,9	66,7	71,5
Pays importateurs de pétrole	66,5	68,7	68,5	71,4	72,5	72,7	71,8	74,8	74,6
Hors Afrique du Sud	64,7	67,1	66,9	70,1	71,0	71,2	70,4	73,3	73,1
Pays à revenu intermédiaire	66,5	66,9	68,0	70,1	70,5	71,8	72,0	73,8	75,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	62,8	63,2	65,3	68,4	68,6	69,9	69,9	71,6	72,7
Pays à faible revenu	63,7	68,7	67,0	67,1	68,8	69,8	68,2	72,5	72,9
Hors pays en situation de fragilité	68,4	76,3	74,4	79,8	79,7	81,0	80,3	78,1	79,6
Pays en situation de fragilité	61,6	64,6	65,2	62,4	64,0	65,2	61,9	70,5	70,8

Voir sources et notes page 80.

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–17

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2017

Women, Work, and Economic Growth: Leveling the Playing Field
Kochhar, Kalpana, Monique Newiak, Sonali Jain-Chandra

2016

Construire des économies intégrées en Afrique de l'Ouest : expériences de la gestion de la croissance, de l'inclusion et de la volatilité

Kireyev, Alexei

Africa on the Move: Unlocking the Potential of Small Middle-Income States

Leigh, Lamin, Ali M. Mansoor

2015

The Quest for Regional Integration in the East African Community:
Drummond, Paulo, S.K. Wajid, Oral Williams

2014

The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations

Basdevant, Olivier, Andrew W. Jonelis, Borislava Mircheva, Slavi T. Slavov

2013

Building a Common Future in Southern Africa

Mongardini, Joannes, Tamon Asonuma, Olivier Basdevant, Alfredo Cuevas, Xavier Debrun, Lars Holger Engstrom, Imelda M. Flores Vazquez, Vitaliy Kramarenko, Lamin Leigh, Paul R. Masson, Geneviève Verdier

2012

Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth
Coorey, Sharmini, Bernardin Akitoby

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa

African Department

2009

Tanzania: The Story of an African Transition

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

17/4

Structural Transformation in Employment and Productivity: What Can Africa Hope For?

Fox, Louise, Alun H. Thomas, Cleary Haines

17/4

A Rebalancing Act for China and Africa : The Effects of China's Rebalancing on Sub-Saharan Africa's Trade and Growth

Chen, Wenjie, Roger Nord

16/6

A Work in Progress: Integrating Markets for Goods, Labor, and Capital in the East African Community

Alper, Emre, Fan Yang, Hervé Joly, Jemma Dridi, Wenjie Chen

16/5

Financial Development in Sub-Saharan Africa: Promoting Inclusive and Sustainable Growth

Mlachila, Mountford, Larry Cui, Ahmat Jidoud, Monique Newiak, Bozena Radzewicz-Bak, Misa Takebe, Yanmin Ye, Jiayi Zhang

16/4

Cyclical Behavior of Fiscal Policy among Sub-Saharan African Countries

Konuki, Tetsuya, Mauricio Villafuerte

16/3

Walking a Fine Line: Public Investment Scaling-Up and Debt Sustainability in Burkina Faso

Lonkeng Ngouana, Constant A., Malangu Kabedi-Mbuyi, Mame Astou Diouf

16/2

Trade Integration and Global Value Chains in Sub-Saharan Africa : In Pursuit of the Missing Link

Allard, Céline, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Jesus Gonzalez-García, Emmanouil Kitsios, Juan P. Trevino, Wenjie Chen

16/1

Make Investment Scaling-up Work in Benin: A Macro-Fiscal Analysis

Barhoumi, Karim, Larry Cui, Christine Dieterich, Nicolas End, Matteo Ghilardi, Alexander Raabe, Sergio Sola

15/10

Strengthening the West African Economic and Monetary Union: The Role of Fiscal and Market Institutions in Economic Stabilization

Basdevant, Olivier, Patrick A. Imam, Tidiane Kinda, Aleksandra Zdzenicka

15/8

Evolving Banking Trends in Sub-Saharan Africa : Key Features and Challenges

Mecagni, Mauro, Daniela Marchettini, Rodolfo Maino

15/7

Monitoring and Managing Fiscal Risks in the East African Community

Mauro, Paolo, Herve Joly, Ari Aisen, Emre Alper, François Boutin-Dufresne, Jemma Dridi, Nikoloz Gigineishvili, Tom Josephs, Clara Mira, Vimal V Thakoor, Alun H. Thomas, Fan Yang

15/6

Toward a Monetary Union in the East African Community: Asymmetric Shocks, Exchange Rates, and Risk-Sharing Mechanisms

Drummond, Paulo, Ari Aisen, C. Emre Alper, Ejona Fuli, Sebastien Walker

15/5

Building Resilience in Sub-Saharan Africa's Fragile States

Gelbard, Enrique, Corinne Delechat, Ejona Fuly, Mumtaz Hussain, Ulrich Jacoby, Dafina Mulaj, Marco Pani, Gustavo Ramirez, Rui Xu

15/4

Dollarization in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons

Mecagni, Mauro, Juan S. Corrales, Jemma Dridi, Rodrigo Garcia-Verdu, Patrick A. Imam, Justin Matz, Carla Macario, Rodolfo Maino, Yibin Mu, Ashwin Moheput, Futoshi Narita, Marco Pani, Manuel Rosales, Sebastian Weber, Etienne B. Yehoue

15/3

Pan-African Banking: Opportunities and Challenges for Cross-Border Oversight

Enoch, Charles, Paul Henri Mathieu, Mauro Mecagni, Jorge Iván Canales-Kriljenko

15/2

Sustaining More Inclusive Growth in the Republic of Congo

Hakura, Dalia, Adrian Alter, Matteo Ghilardi, Rodolfo Maino, Cameron McLoughlin, Maximilien Queyranne

15/1

Making Senegal a Hub for West Africa : Reforming the State, Building to the Future

Kireyev, Alexei, Ali M. Mansoor

14/4

Mozambique Rising: Building a New Tomorrow

Ross, Doris C., Victor Duarte Lledo, Alex Segura-Ubiergo, Yuan Xiao, Iyabo Masha, Alun H. Thomas, Keiichiro Inui

14/3

The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations

Basdevant, Olivier, Andrew W. Jonelis, Borislava Mircheva, Slavi T. Slavov

14/2

Issuing International Sovereign Bonds: Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa

Mecagni, Mauro, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Cheikh A. Gueye, Yibin Mu, Masafumi Yabara, Sebastian Weber

14/1

Managing Volatile Capital Flows: Experiences and Lessons for Sub-Saharan African Frontier Markets

Gueye, Cheikh A., Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, B. Jang, Sebastian Weber, Juan S. Corrales

13/8

Mali: Achieving Strong and Inclusive Growth with Macroeconomic Stability

Josz, Christian

13/7

Responding to Shocks and Maintaining Stability in the West African Economic and Monetary Union

Kolerus, Christina, Aleksandra Zdzienicka, Ermal Hitaj, Douglas J. Shapiro

13/6

West African Economic and Monetary Union: Financial Depth and Macrostability

Imam, Patrick A., Christina Kolerus

13/5

Senegal: Financial Depth and Macrostability

Imam, Patrick A., Christina Kolerus

13/4

Senegal: Achieving High and Inclusive Growth While Preserving Fiscal Sustainability

Kireyev, Alexei, Gaston K. Mpatswe

13/3

Banking in Sub-Saharan Africa: The Macroeconomic Context

Mlachila, Montfort, Seok Gil Park, Masafumi Yabara

13/2

Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons

Alleyne, Trevor, Mumtaz Hussain

13/2

Boom, Bust, or Prosperity? Managing Sub-Saharan Africa's Natural Resource Wealth

Lundgren, Charlotte J., Alun H. Thomas, Robert C. York

13/1

Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland

Basdevant, Olivier, Emily Forrest, Borislava Mircheva

11/07

Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland

Basdevant, Olivier, Chikako Baba, Borislava Mircheva

11/06

What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa

Zhan, Zaijin

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations

Canales-Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa

Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland

Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor, Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation

Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom, Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James McHugh, Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments in Benin

Pani, Marco, Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin

Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective

Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa

Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera, Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery

Drummond, Paulo, Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet, Mika Saito

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

12/14

Pan-African Banks — Opportunities and Challenges for Cross-Border Oversight

Préparé par une équipe des services du FMI dirigée par Charles Enoch, Paul Mathieu, Mauro Mecagni.

NOTES SUR LES EFFETS DE CONTAGION

2016/Issue 9

Sub-Saharan Migration: Patterns and Spillovers

Gonzalez-Garcia, Jesus, Ermal Hitaj, Montfort Mlachila, Arina Viseth, Mustafa Yenice

NOTES DE RÉFLEXION DES SERVICES DU FMI

15/11

Is the Glass Half Empty or Half Full? Issues in Managing Water Challenges and Policy Instruments

Kochhar, Kalpana, Catherine Pattillo, Yan Sun, Nujin Suphaphiphat, Andrew Swiston, Robert Tchaidze, Benedict Clements, Stefania Fabrizio, Valentina Flamini, Laure Redifer, Harald Finger et une équipe des services du FMI

12/13

Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications

Papageorgiou, Chris, Nicola Spatafora

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov, Dimitre Milkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance

Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL

17/202

Growth Breaks and Growth Spells in Sub-Saharan Africa

Tsangarides, Charalambos, Francisco Arizala, Jesus Gonzalez-Garcia, Mustafa Yenice

17/163

Financial Resource Curse in Resource-Rich Countries

Mlachila, Montfort, Rasmané Ouedraogo

17/156

The Informal Economy in Sub-Saharan: Size and Determinants

Medina, Leandro, Andrew W. Jonelis, Mehmet Cangul

17/112

Farms, Fertiliser, and Financial Frictions: Yields from DSGE Model

Walker, Sébastien

17/109

Evaluating the Impact of Non-Financial IMF Programs Using the Synthetic Control Method

Newiak, Monique, Tim Willems

- 17/48**
Understanding Inflation in Malawi: A Quantitative Investigation
Wu, Dong Frank
- 16/247**
Food Inflation in Sub-Saharan Africa: Causes and Policy Implications
Uppal, Ali, Emre Alper, Niko Hobdari
- 16/205**
Surprise, Surprise: What Drives the Rand/U.S. Dollar Exchange Rate Volatility?
Schimmelpfennig, Axel, Nasha Maveé, Roberto Perrelli
- 16/140**
Gender Equality and Economic Diversification
Kazandjian, Romina, Lisa Kolovich, Kalpana Kochhar, Monique Newiak
- 16/137**
South Africa: Labor Market Dynamics and Inequality
Anand, Rahul, Siddharth Kothari, Naresh Kumar
- 16/120**
Monetary Policy Implementation and Volatility Transmission along the Yield Curve: The Case of Kenya
Alper, Emre, R. Armando Morales, Fan Yang
- 16/118**
Women's Opportunities and Challenges in Sub-Saharan African Job Markets
Dieterich, Christine, Anni Huang, Alun H. Thomas
- 16/115**
Investing in Electricity, Growth, and Debt Sustainability: The Case of Lesotho
Andreolli, Michele, Aidar Abdychev
- 16/113**
The Consequences of Policy Uncertainty: Disconnects and Dilutions in the South African Real Effective Exchange Rate—Export Relationship
Hlatshwayo, Sandile, Magnus Saxegaard
- 16/111**
Inequality, Gender Gaps and Economic Growth: Comparative Evidence for Sub-Saharan Africa
Hakura, Dalia, Mumtaz Hussain, Monique Newiak, Vimal Thakoor, Fan Yang
- 16/24**
South Africa's Exports Performance: Any Role for Structural Factors?
Anand, Rahul, Roberto Perrelli, Boyang Zhang
- 16/17**
Unintended Consequences: Spillovers from Nigeria's Fuel Pricing Policies to Its Neighbor
Mlachila, Montfort, Edgardo Ruggiero, David Corvino
- 16/12**
Commodity Price Shocks and Financial Sector Fragility
Kinda, Tidiane, Montfort Mlachila, Rasmané Ouedraogo
- 15/268**
Exiting From Fragility in sub-Saharan Africa : The Role of Fiscal Policies and Fiscal Institutions
Deléchat, Corinne, Ejona Fuli, Dafina Mulaj, Gustavo Ramirez, Rui Xu
- 15/236**
Public Investment in a Developing Country Facing Resource Depletion
Alter, Adrian, Matteo Ghilardi, Dalia Hakura
- 15/235**
Financial Inclusion and Development in the CEMAC
Alter, Adrian, Boriana Yontcheva
- 15/221**
Spillovers from China onto Sub-Saharan Africa: Insights from the Flexible System of Global Models (FSGM)
Anderson, Derek, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Paulo Drummond, Pedro Espaillat, Dirk Muir
- 15/190**
Systemic Risk Assessment in Low-Income Countries : Balancing Financial Stability and Development
Marchettini, Daniela, Rodolfo Maino
- 15/189**
On the Drivers of Inflation in Sub-Saharan Africa
Nguyen, Anh D. M., Jemma Dridi, D. Filiz Unsal, Oral Williams
- 15/185**
Sub-Saharan Employment Developments : The Important Role of Household Enterprises with an Application to Rwanda
Thomas, Alun H.
- 15/169**
Household Financial Access and Risk Sharing in Nigeria
Carlson, Stacey, Era Dabla-Norris, Mika Saito, Yu Shi
- 15/149**
Network Effects of International Shocks and Spillovers
Kireyev, Alexei, Andrei Leonidov
- 15/126**
Pension Reforms in Mauritius: Fair and Fast—Balancing Social Protection and Fiscal Sustainability
Soto, Mauricio, Vimal Thakoor, Martin Petri
- 15/99**
How to Improve the Effectiveness of Monetary Policy in the West African Economic and Monetary Union
Kireyev, Alexei
- 15/83**
Do Resource Windfalls Improve the Standard of Living in Sub-Saharan African Countries?: Evidence from a Panel of Countries
Lee, Munseob, Cheikh A. Gueye
- 15/49**
Remittances and Macroeconomic Volatility in African Countries
Jidoud, Ahmat
- 15/25**
Harnessing Resource Wealth for Inclusive Growth in Fragile States
Delechat, Corinne, Will Clark, Pranav Gupta, Malangu Kabedi-Mbuyi, Mesmin Koulet-Vickot, Carla Macario, Toomas Orav, Manuel Rosales, Renee Tapsoba, Dmitry Zhdankin, Susan Yang

- 15/17**
Fiscal Policy Implications for Labor Market Outcomes in Middle-Income Countries
Stepanyan, Ara, Lamin Leigh
- 15/12**
Revisiting the Concept of Dollarization: The Global Financial Crisis and Dollarization in Low-Income Countries
Mwase, Nkunde, Francis Y. Kumah
- 14/241**
Global Financial Transmission into Sub-Saharan Africa—A Global Vector Autoregression Analysis
Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Mehdi Hosseinkouchack, Alexis Meyer-Cirkel
- 14/231**
Safe Debt and Uncertainty in Emerging Markets: An Application to South Africa
Saxegaard, Magnus
- 14/172**
A Quality of Growth Index for Developing Countries: A Proposal
Mlachila, Montfort, Rene Tapsoba, Sampawende J.-A. Tapsoba
- 14/159**
Introducing a Semi-Structural Macroeconomic Model for Rwanda
Charry, Luisa, Pranav Gupta, Vimal Thakoor
- 14/150**
How Solid Is Economic Growth in the East African Community?
Gigineishvili, Nikoloz, Paolo Mauro, Ke Wang
- 14/149**
Islamic Finance in Sub-Saharan Africa: Status and Prospects
Gelbard, Enrique, Mumtaz Hussain, Rodolfo Maino, Yibin Mu, Etienne B. Yehoue
- 14/143**
Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend
Drummond, Paulo, Vimal Thakoor, Shu Yu
- 14/94**
Does Openness Matter for Financial Development in Africa?
David, Antonio, Montfort Mlachila, Ashwin Moheepu
- 14/51**
Surging Investment and Declining Aid: Evaluating Debt Sustainability in Rwanda
Clark, Will, Birgir Arnason
- 13/261**
Natural Gas, Public Investment and Debt Sustainability in Mozambique
Melina, Giovanni, Yi Xiong
- 13/250**
Africa's Rising Exposure to China: How Large Are Spillovers Through Trade?
Drummond, Paulo, Estelle X. Liu
- 13/239**
Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: an Application to Kenya
Andrle, Michal, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A. Portillo, Jan Vlcek, R. Armando Morales
- 13/237**
The Investment–Financing–Growth Nexus: The Case of Liberia
Clark, Will, Manuel Rosales
- 13/226**
Making Monetary Policy More Effective: The Case of the Democratic Republic of the Congo
Fischer, Felix, Charlotte J. Lundgren, Samir Jahjah
- 13/216**
Fiscal Discipline in WAEMU: Rules, Institutions, and Markets
Hitaj, Ermal, Yasin Kursat Onder
- 13/215**
Inclusive Growth and Inequality in Senegal
Kireyev, Alexei
- 13/201**
Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century
Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz, Alun H. Thomas
- 13/188**
Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa
Thomas, Alun H., Juan P. Treviño
- 13/176**
Benchmarking Structural Transformation Across the World
Dabla-Norris, Era, Alun H. Thomas, Rodrigo Garcia-Verdu, Yingyuan Chen
- 13/173**
Tax Administration Reform in the Francophone Countries of Sub-Saharan Africa
Fossat, Patrick, Michel Bua
- 13/161**
Financial Depth in the WAEMU: Benchmarking Against Frontier SSA Countries
Ahokossi, Calixte, Kareem Ismail, Sudipto Karmakar, Mesmin Koulet-Vickot
- 13/147**
Investing Volatile Oil Revenues in Capital-Scarce Economies: An Application to Angola
Richmond, Christine, Irene Yackovlev, Shu-Chun Yang
- 13/144**
Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case of Cameroon
Samaké, Issouf, Priscilla Muthoora, Bruno Versailles
- 13/139**
Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries
Adedeji, Olumuyiwa, Huancheng Du, Maxwell Opoku-Afari
- 13/116**
Inclusive Growth and the Incidence of Fiscal Policy in Mauritius—Much Progress, But More Could be Done
David, Antonio, Martin Petri
- 13/53**
The Quality of the Recent High-Growth Episode in Sub-Saharan Africa
Mlachila, Montfort, Marcelo Martinez

- 13/51**
Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?
 Boutin-Dufresne, François, Santiago Peña, Oral Williams, Tomasz A. Zawisza
- 13/39**
Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation
 Davoodi, Hamid, Shiv Dixit, Gabor Pinter
- 13/34**
Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa
 Ahokossi, Calixte
- 13/32**
Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan African Countries: Successes, Failures, and Lessons
 Mæhle, Nils, Haimanot Teferra, Armine Khachatryan
- 13/31**
Inward and Outward Spillovers in the SACU Area
 Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Farayi Gwenhamo, Saji Thomas
- 13/12**
Bond Markets in Africa
 Mu, Yibin, Peter Phelps, Janet Stotsky
- 12/290**
Inequalities and Growth in the Southern African Customs Union (SACU) Region
 Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Yorbol Yakhshilikov
- 12/280**
Striking an Appropriate Balance Among Public Investment, Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde
 Mu, Yibin
- 12/272**
The East African Community: Prospects for Sustained Growth
 McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena, Masafumi Yabara
- 12/249**
Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges
 Diouf, Mame Astou, François Boutin-Dufresne
- 12/208**
Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters
 Thomas, Alun H.
- 12/196**
A Financial Conditions Index for South Africa
 Gumata, Nombulelo, Nir Klein, Eliphaz Ndou
- 12/177**
Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank
 Klein, Nir
- 12/160**
Monetization in Low- and Middle-Income Countries
 McLoughlin, Cameron, Noriaki Kinoshita
- 12/148**
The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa
 Stotsky, Janet Gale, Olumuyiwa Adedeji, Manuk Ghazanchyan, Nils O. Maehle
- 12/141**
Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants
 Razafimahefa, Ivohasina Fizara
- 12/136**
Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond
 Asonuma, Tamon, Xavier Debrun, Paul R. Masson
- 12/127**
As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo
 Andrieu, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza, Marshall Mills, Luis-Felipe Zanna
- 12/119**
Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data
 Opoku-Afari, Maxwell, Shiv Dixit
- 12/108**
Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants
 Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava, Luiz E. Oliveira
- 12/94**
Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia
 Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao, Rafael Portillo
- 12/93**
Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)
 Basdevant, Olivier
- 12/92**
Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look
 Klein, Nir
- 12/73**
Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?
 Lonkeng Ngouana, Constant
- 12/32**
Assessing Bank Competition within the East African Community
 Sanya, Sarah, Matthew Gaertner
- 12/20**
Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda
 Sanya, Sarah, Wayne Mitchell, Angélique Kantengwa
- 12/18**
Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union
 Yabara, Masafumi

- 12/7**
International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?
Cripolti, Valerio, George Tsibouris
- 11/294**
Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?
Mohaddes, Kamiar, Oral Williams
- 11/281**
Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s
Baba, Chikako, Annamaria Kokenyne
- 11/280**
How Costly Are Debt Crises?
Furceri, Davide, Aleksandra Zdzienicka
- 11/275**
Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?
Kovanen, Arto
- 11/274**
Does Money Matter for Inflation in Ghana?
Kovanen, Arto
- 11/273**
On the Stability of Monetary Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach
Dagher, Jihad, Arto Kovanen
- 11/268**
Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?
Treviño, Juan Pedro
- 11/266**
The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland
Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang, Luis-Felipe Zanna
- 11/246**
Do Remittances Reduce Aid Dependency?
Kpodar, Kangni, Maelan Le Goff
- 11/233**
Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ?
Tabova, Alexandra, Carol L. Baker
- 11/232**
Inflation Dynamics in the CEMAC Region
Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro, Darlena Tartari
- 11/207**
External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries
Takebe, Misa, Robert C. York
- 11/205**
The Cyclicity of Fiscal Policies in the CEMAC Region
Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba, Robert C. York
- 11/204**
South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy
Klein, Nir
- 11/202**
Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases
Arze del Granado, Javier, Isabell Adenauer
- 11/198**
De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa
Slavov, Slavi T.
- 11/196**
Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa
Singh, Raju Jan, Yifei Huang
- 11/178**
FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?
Mlachila, Montfort, Misa Takebe
- 11/176**
Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?
Gigineishvili, Nikoloz
- 11/174**
The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations
Kinda, Tidiane, Montfort Mlachila
- 11/172**
Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa
Lledo, Victor Duarte, Marcos Poplawski Ribeiro
- 11/149**
Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?
David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos, Marshall Mills
- 11/104**
Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?
Aydin, Burcu
- 11/102**
Oil Spill(over): Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries
David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills, Lorraine Ocampos
- 11/80**
Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade
Egoumé-Bossogo, Philippe, Ankouvi Nayo
- 11/73**
ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries
Andrianaivo, Mihasonirina, Kangni Kpodar
- 11/69**
Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa
Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart, Charl Jooste

- 11/64**
Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices
Miao, Yanliang, Weifeng Wu, Norbert Funke
- 11/59**
Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU
Fernandez Valdovinos, Carlos, Kerstin Gerling
- 11/57**
Modeling Inflation in Chad
Kinda, Tidiane
- 11/48**
Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data
Poplawski-Ribeiro, Marcos, Jan-Christoph Rulke
- 11/40**
Growth in Africa under Peace and Market Reforms
Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas, Cheikh A. Gueye
- 11/20**
Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade
Egoumé-Bossogo, Philippe, Nayo Ankouvi
- 11/9**
Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate
Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes, Patrick Plane
- 10/292**
Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries
Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alichí, Ivan Luis de Oliveira Lima
- 10/269**
Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire
Kireyev, Alexei
- 10/225**
What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?
Aiyar, Shekhar, Rodney Ramcharan
- 10/217**
Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting
Aydin, Burcu
- 10/216**
Cyclical Revenue and Structural Balances in South Africa
Aydin, Burcu
- 10/210**
Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View
Quintyn, Marc, Geneviève Verdier
- 10/195**
Islamic Banking: How Has It Diffused?
Imam, Patrick A., Kangni Kpodar
- 10/191**
A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin
Samaké, Issouf
- 10/166**
How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?
David, Antonio
- 10/162**
Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies
Aydin, Burcu
- 10/148**
Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks
Imam, Patrick A., Rainer Koehler
- 10/140**
Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?
Gueye, Cheikh A., Amadou N.R. Sy
- 10/136**
Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa
Kablan, Sandrine
- 10/132**
FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche-Révil, Geneviève Verdier
- 10/118**
The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach
Klein, Nir
- 10/115**
Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU
Kpodar, Kangni, Kodzo Gbenyo
- 10/80**
Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries
Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev, Sophia Gollwitzer
- 10/66**
ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries
Haacker, Markus
- 10/58**
The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?
Berg, Andrew, Yanliang Miao
- 10/49**
Firm Productivity, Innovation, and Financial Development
Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting, Geneviève Verdier

- 09/274**
Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors
Lledo, Victor, Irene Yackovlev, Lucie Gadenne
- 09/269**
A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts
Pastor, Gonzalo C.
- 09/260**
Improving Surveillance Across the CEMAC Region
Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York, Zaijin Zhan
- 09/244**
A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania
Kim, Daehaeng, Mika Saito
- 09/227**
Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso
Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren, Kofi Nouve
- 09/216**
Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa
Singh, Raju Jan, Markus Haacker, Kyung-woo Lee
- 09/215**
São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential
Farhan, Nisreen
- 09/192**
The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct
Sriram, Subramanian S.
- 09/182**
Understanding the Growth of African Markets
Yartey, Charles Amo, Mihasonirina Andrianaivo
- 09/180**
Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses
Iossifov, Plamen, May Y. Khamis
- 09/155**
Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries
Drummond, Paulo, Flavio Nacif, Gustavo Ramirez
- 09/148**
In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index
Miao, Yanliang
- 09/146**
Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde
Imam, Patrick A.
- 09/115**
The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin
Mongardini, Joannes, Issouf Samaké
- 09/114**
Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets
Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh, John Wakeman-Linn
- 09/113**
Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions
Singh, Raju, Kangni Kpodar, Dhaneshwar Ghura
- 09/107**
Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment
Eyraud, Luc
- 09/98**
Understanding Inflation Inertia in Angola
Klein, Nir, Alexander Kyei
- 09/75**
Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries
Mongardini, Joannes, Brett Rayner
- 09/37**
Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience
Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, Jeta Menkulasi
- 09/36**
The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger
Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, Gonzalo Salinas
- 09/27**
The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets
Akitoby, Bernardin, Thomas Stratmann
- 09/25**
Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach
Eyraud, Luc
- 09/15**
The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa
Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald, Liliane Schumacher
- 09/14**
Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries
Chen, Chuling
- 09/11**
How Can Burundi Raise its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance
Basdevant, Olivier